

**"MIEUX SAVOIR  
POUR MIEUX SERVIR"**

**III<sup>e</sup> SÉRIE**

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE



**Volume 13, Numéro 3 — QUÉBEC  
NOVEMBRE 1953**

**DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Vol. XIII N° 3,  
novembre 1953,  
QUÉBEC,

---

---

## SOMMAIRE

### ÉDUCATION ET FORMATION

Éditorial, CÉCILE ROULEAU, p. 81 — Chronique romaine, *Je te regarde souvent*, GEORGES HUBER, p. 82 — *Connaissez-vous bien la Croisade Eucharistique?* BLONDIN DUBÉ, S.J., p. 85 — 1653-1953, *Deo Gratias*, S. S. MARIE PIA, C.N.D., p. 87 — *Témoins du Christ*, Mgr IRENÉE LUSSIER, p. 88 — De l'éducation Mariale, *Éducation sous le regard de Marie*, Frère GÉRARD, mariste, p. 91 — *Qu'est-ce que la psychiatrie?* M. le chanoine JOSEPH GÉRARD, P.S.S., p. 98 — 1653-1953, *Trois siècles d'apostolat par l'école à la Congrégation de Notre-Dame*, Sœur SAINT-DAMASE-DE-ROME, C.N.D., p. 102 — 1653-1953, *Chant suggéré pour le tricentenaire de l'arrivée au Canada de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys*, p. 107 — *Clinique médico-psycho-pédagogique*, p. 108 — *Le phénomène de l'accord*, RICHARD BERGERON, p. 111 — *Les Transformations (fractions ordinaires)*, ERNEST ROMANO, p. 113 — *Les Bienséances... reines à l'école*, Sœur MARIE-DES-APÔTRES, P.M., p. 116 — *Dans telle école*, FRANÇOISE MASSICOTTE, p. 118.

### LEÇONS-TYPES

#### Religion:

4<sup>e</sup> année, p. 119.

#### Langue française:

8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année, p. 123; 12<sup>e</sup> année, p. 131.

#### Langue seconde:

8<sup>e</sup> année, *La conversation anglaise à l'aide de l'image, The Telephone call*, ALBERT FILTEAU et CHARLES VILLENEUVE, p. 137; 9<sup>e</sup> année, *La conversation anglaise à l'aide de l'image, Wood*, ALBERT FILTEAU et CHARLES VILLENEUVE, p. 141; 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années, *Thème d'imitation, Mary Rides in a Bus*, ROGER HÉNAULT, p. 144.

#### Mathématiques:

6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années, p. 146; 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années, p. 148; 10<sup>e</sup> année, p. 150; 11<sup>e</sup> année, p. 153; 12<sup>e</sup> année, p. 154.

#### Leçon de choses:

3<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année, *Le corps humain*, p. 155.

#### Sketch:

*Au ciel*, LUCIUS, p. 161.

### RENSEIGNEMENTS ET DIRECTIVES

Avis concernant l'utilisation du film à l'école, *Séance de septembre du Comité catholique*, p. 90 — Avis concernant les diplômes d'écoles normales, p. 97 — Avis concernant *Témoins du Christ*, p. 160 — Concours annuel de français, *Liste des récipiendaires*, ANDRÉ RAYMOND, p. 175 — *Textes littéraires à étudier*, ANDRÉ RAYMOND, p. 208 — Vient de paraître: *Fascicules d'agriculture et de connaissances usuelles*, Le Surintendant de l'Instruction publique, page 3 de la couverture — *Sur les routes d'Halti*, JEAN-CHARLES MAGNAN, page 4 de la couverture.

# ÉDITORIAL

## Novembre !

*Ce mois est tout désigné pour aviver en l'âme de tout croyant le culte de la Communion des Saints.*

*En effet, durant ce temps, des prières plus ferventes et plus nombreuses rapprochent les militants de la terre des âmes de l'au-delà. L'Eglise, par sa liturgie, fait voir plus haut que les tombes, plus haut que l'endroit où reposent les corps de ces chers disparus; elle transporte les esprits et les cœurs dans cette félicité éternelle que partagent ceux qui vivent de la « vraie vie », la seule d'ailleurs, que nous devons convoiter.*

*Ainsi compris, le culte de la Communion des Saints est salutaire non seulement aux âmes qui sont au stage de l'ultime purification, mais aussi aux fidèles; ces deux catégories de militants y trouvent, en effet, une source de consolation, de joie et d'espérance. Oui, car aux uns et aux autres la voie est tracée pour entrer dans l'Eglise triomphante. D'ailleurs si les âmes qui y sont déjà savent maintenant ce qu'est la vision béatifique; si elles ont vu ce Dieu si beau, si puissant, si bon; si elles connaissent le summum du bonheur; si elles possèdent le secret des Mystères de l'autre vie, mystères qui restent, pour nous, terribles et doux à la fois, nous sommes assurés que le même voile tombera un jour, si dès à présent, nous savons orienter nos vies vers le Dieu de toute science, de toute vérité et de tout amour.*

*Avec les âmes de l'Église triomphante, rendons grâce à Dieu ! Pour les âmes souffrantes, adressons-Lui une supplique quotidienne. Elles nous la rendront.*

## La Revue

*« L'Enseignement primaire » de novembre vous intéressera sur plus d'un point. En outre des leçons et articles prévus, nous croyons devoir attirer votre attention sur les rubriques suivantes:*

*1° Commentaires de Monseigneur Irénée Lussier, P.D. sur l'enseignement religieux dans les classes de 8<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année d'après la série des volumes adoptés: « Témoins du Christ ».*

*2° Le 25 novembre marque le 300<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture de la première école de la Congrégation de Notre-Dame, à Ville-Marie. « L'Enseignement primaire » rend hommage à l'apostolat de ces vaillantes éducatrices et invite ses lecteurs à faire plus ample connaissance avec cette communauté et sa prodigieuse expansion.*

*3° La lecture de l'article sur la Croisade Eucharistique confirmera sans doute ce que vous en pensiez déjà. Néanmoins, nous savons que la parole d'apôtre du Père Blondin Dubé, S.J. stimulera votre enthousiasme pour cette cause belle entre toutes: « L'Action catholique chez nos jeunes ».*

*4° Les professeurs et les élèves, qui ont pris part au concours de français organisé par le Département de l'Instruction publique, éprouveront beaucoup de satisfaction à parcourir la liste des méritants.*

*La direction de « L'Enseignement primaire » offre ses félicitations aux gagnants de ce concours. Puisse l'effort se maintenir au cours de l'année 1954 et apporter des résultats encore plus prometteurs pour l'avenir.*

CÉCILE ROULEAU, directrice.

## Je te regarde souvent . . .

par

Georges Huber, journaliste, Rome.

UN des documents pontificaux les plus importants de ce printemps est le discours de S. S. Pie XII aux membres du V<sup>e</sup> Congrès international de psychothérapie et de psychologie clinique.

### La partie n'est pas le tout.

Ces disciplines intéressent aujourd'hui le grand public, surtout dans les pays où le nombre des psychanalystes va croissant. D'où l'importance de la prise de position de l'Église.

Notre embarras serait grand de résumer l'ample et dense discours pontifical, si, dans son exorde, S. S. Pie XII n'avait pas ramassé lui-même en une maxime lumineuse la pensée du Saint-Siège.

L'attitude fondamentale (*qui s'impose au psychologue et au psychothérapeute chrétien*) se ramène à la formule suivante: la psychothérapie et la psychologie clinique doivent toujours considérer l'homme:

comme unité et totalité psychique;

comme unité structurée en elle-même;

comme unité sociale;

comme unité transcendante, c.-à-d. en tendance vers Dieu.

Cette maxime renferme l'explication d'erreurs commises dans la psychanalyse: on considère telle partie, et on néglige le tout: on grossit démesurément tel élément, quitte à oublier le corps. En un mot, on dissocie les faits de l'unité et de la totalité que forment la personne humaine.

### L'hérétique choisit et exclut.

C'est là d'ailleurs la racine de toutes les hérésies de l'histoire: l'hérésiarque choisit une partie, il la grossit; en même temps il néglige ou nie les autres parties. Il érige la partie en tout. Il ne voit plus l'ensemble. Il devient exclusif. Luther n'a pas tort d'affirmer la misère de l'homme, ni Rousseau de relever sa bonté. Leur tort est plutôt d'exagérer cet élément de vérité et de négliger quantité d'autres données non moins importantes.

Des erreurs analogues se produisent dans la psychanalyse contemporaine. Elles nécessitent une mise en garde de l'Église et le rappel de cette vérité fondamentale: l'unité et la totalité de la personne humaine.

### Oppositions réelles ou oppositions apparentes ?

L'insertion des données certaines de la psychanalyse dans la philosophie chrétienne irait-elle sans poser de problèmes? L'harmonie peut ne pas se réaliser d'emblée. Des antinomies apparentes se présentent parfois entre la science et la foi. Le Pape le reconnaît. Mais, dans un discours à des universitaires français (10.4.53), il souligne aussi le caractère illusoire de ces oppositions.

*« Entre des vérités de foi certaines et des faits scientifiques établis, la contradiction est impossible. La nature, comme la Révélation, viennent de Dieu, et Dieu*

*ne peut se contredire. Ne vous laissez pas déconcerter, même si vous entendez affirmer le contraire avec insistance, même si la recherche devait attendre pendant des siècles la solution d'oppositions apparentes entre la science et la foi. »*

Remarquons la précision des termes du Saint-Père: il parle « *des vérités de foi certaines* » et des « *faits scientifiques établis* ». Un passage de l'Ancien Testament mal interprété ou encore objet de controverses entre les exégètes, n'est pas une « *vérité de foi certaine* »; et n'importe quelle découverte *sensationnelle* n'est pas « *un fait scientifique établi* » ! L'Encyclique *Humani generis* (12.8.50) distingue nettement entre les « *faits véritablement établis* » et les « *hypothèses* »: les premiers méritent un accueil empressé; les seconds, la prudence. *Certainement* et *peut-être* ne sont pas synonymes.

### Systèmes philosophiques semblables aux éphémères . . .

Certaines nouveautés sont séduisantes. L'erreur peut paraître plus aimable que la vérité. Le poète latin Prudence décrit des scènes suggestives de la Rome antique au déclin du paganisme: de longues files de catéchumènes passaient devant les temples païens déserts pour aller recevoir au Latran le baptême. Aujourd'hui, ce sont en général les faux dieux qui ont l'air jeune, et l'Église qui semble vieille.

Apparences trompeuses ! Cette fleur de nouveauté vivra . . . (*... ce que vivent les roses: l'espace d'un matin.*)

*« Si même, sans tenir compte de systèmes philosophiques, dont l'existence est fugitive comme celle des éphémères, on concède que certaines erreurs peuvent exercer sur l'humanité une longue et profonde influence, elles suivent toutes cependant la loi de l'histoire qui, après l'ascension et l'apogée, amène le déclin et la chute. L'Église du Christ a reçu et recevra toujours de son divin Fondateur la force de braver cette loi. Sans cesse, elle rajeunit et survit à toutes les erreurs » (10.4.53).*

### Le péril du jour.

La force et la jeunesse spirituelles, les enfants de l'Église la tiennent de leur union au Christ. Que cette union se relâche, et les chrétiens se laisseront contaminer par le monde. A la manne du ciel ils préféreront alors les oignons de l'Égypte. Lassitude et découragement paralyseront les militants.

S. S. Pie XII signale ce péril dans son allocution aux milliers de pèlerins rassemblés sur la place de Saint-Pierre le jour de Pâques:

*« Le péril du jour, c'est la lassitude des bons. Secouez votre torpeur, reprenez votre vertu coutumière . . .*

*« Nous craignons que ne viennent à vous abattre la prolongation des mêmes luttes et la répétition des mêmes épreuves. »*

### Toute vie humble vécue en Dieu . . .

Et le Chef de l'Église de rappeler l'éminente valeur d'une vie chrétienne intense, même vécue dans l'effacement, et l'inanité radicale d'une vie simplement humaine, même vécue dans la splendeur et la gloire:

*« Vécue contre Dieu ou dans l'ignorance de Dieu, toute vie, même remarquable par les œuvres et la puissance, est un éclair stérile dont aucune mémoire posthume ne peut ranimer la flamme: elle est vouée, dans l'au-delà, à une résurrection de condamnation (Jean, V, 29). Toute vie humble, au contraire, si elle est vécue en Dieu, est une semence de réalités sublimes, une symphonie éternelle que la mort ne brise pas, mais épanouit, et, sur la terre où tout passe, elle est un message de vie éternelle. »*

Deux figures frappantes de l'histoire contemporaine illustreront la pensée du Saint-Père: Joseph Staline et Maria Goretti. Le maréchal du Kremlin, qui occupa le monde comme peu d'hommes d'État dans l'histoire, d'une part, et, de l'autre, la petite martyre des Marais Pontins, qui vécut et mourut dans un effacement complet, ignorée de tous: quel contraste! Le *Grand* de Moscou qui « *vécut contre Dieu* » va s'enfonçant dans l'oubli et la réprobation, tandis que, élevée à la gloire des autels, la petite paysanne des Marais Pontins est connue et aimée de toute la vaste famille chrétienne. *Symphonie éternelle!*

Ne sont-elles pas nombreuses *ces vies humbles vécues en Dieu*, dans nos pays chrétiens: insignifiantes pour le monde, mais précieuses aux yeux de Dieu!

### Éveiller la nostalgie de la lumière et de l'amour.

Parlant à d'humbles travailleuses — deux mille ouvrières affectées à la culture du tabac — le Saint-Père releva quelques jours plus tard le rayonnement d'une existence sincèrement chrétienne.

« *Que votre exemple rende visibles et attrayantes votre foi et votre vie chrétienne; faites en sorte que votre sérénité, même au milieu des angoisses, votre paix, votre pureté, éveillent dans beaucoup de cœurs la nostalgie de la lumière et de l'amour* » (26.4.53).

Le prêtre en chaire prêche le Christ. L'adolescent pur et joyeux, la petite ouvrière modeste et sereine, le prêchent, eux aussi, et d'une façon parfois plus efficace encore que les raisonnements.

« *Pour faire aimer la doctrine et la loi du Christ, tous les raisonnements et tous les discours auraient moins d'efficacité que la vue de vos visages rayonnants de charité, de pureté et de joie* »

disait le Pape à la jeunesse féminine de l'Action catholique italienne (30.9.1951). La vue de ces visages éveille « *la nostalgie de la lumière et de l'amour* ». Ou, selon une parole toujours belle malgré son usure, leur aspect « *rend meilleur* ».

Un fait, cité par les *Travailleuses missionnaires de Marie-Immaculée* dans la *Revue de l'Action Populaire* (Paris), marque la portée du rayonnement d'une âme pleine de l'esprit du Christ. Une ouvrière, Janine, qui gratte à la chaîne 2000 boîtes de pâté par jour, avoue à une vraie militante chrétienne placée à l'autre bout de la chaîne: « *Depuis que je sais qui tu es, de ma place je te regarde souvent . . . ça me fait découvrir, ça m'aide à prier pour tenir* ».

### Le bonheur le plus pur sur la terre.

Ces ouvrières de la banlieue parisienne nous ramènent aux étudiants de Sorbonne venus présenter leurs hommages au Vicaire du Christ. S. S. Pie XII termina son allocution en rappelant que la joie la plus pure du chrétien réside dans la générosité:

« *L'Église compte sur vous. Les talents que vous avez reçus, ne les enfouissez pas. Rayonnez la lumière, soyez le sel de la terre, et vous aurez par surcroît le bonheur le plus pur qui soit donné à un homme sur la terre: celui d'imiter Dieu.* »

C'est à des étudiants de Sorbonne que le Chef de l'Église donnait ces splendides consignes, c.-à-d. à des jeunes gens et à des jeunes filles que leurs capacités et leurs études prédestinent à des places où sont plus grandes les possibilités de don et de service.

GEORGES HUBER.

# Connaissez-vous bien la Croisade Eucharistique?

par

*Blondin Dubé, S. J.*

*Assistant-directeur national de la C. E.  
et des Cadets du Sacré-Cœur.*

**N. D. L. R.** — *Afin d'intensifier en quelque sorte, le mouvement d'action catholique: « La croisade eucharistique », L'Enseignement primaire commence, aujourd'hui même la publication d'un article très intéressant sur le sujet. Nul, mieux que le Père Blondin, s.j. ne pouvait nous exposer le fonctionnement et les buts de cette organisation. Par son style alerte et débordant d'amour eucharistique, il saura, nous en sommes assurés, convaincre même les plus indifférents et susciter un mouvement d'enthousiasme général pour la « Croisade eucharistique ».*

## Ce serait « anormal » de l'ignorer

Le 2 juillet dernier, s'adressant aux instituteurs et institutrices laïcs de tous les coins de la Province de Québec, réunis en congrès à l'auditorium du Plateau à Montréal, S.E. le Cardinal P.-E. Léger a prononcé une vibrante allocution sur le rôle du maître chrétien. Il a dit, entre autres vérités;

*“Le maître chrétien doit être ouvert aux initiatives apostoliques qui sont une manifestation de la vitalité présente de l'Église: Croisade Eucharistique, mouvement des Cadets et cadettes du Sacré-Cœur; jeunesse étudiante catholique; jeunesse ouvrière catholique. Il est anormal que le maître chrétien ignore ces grandes forces de l'Église contemporaine que sont les mouvements d'Action Catholique.”*

## Elle existe depuis 25 ans

La Croisade a fêté cette année ses vingt-cinq années d'existence au Canada-Français, en Acadie et en Nouvelle-Angleterre. Elle s'est rapidement développée et aujourd'hui, La Croisade Eucharistique se compose de trois sections groupant près de 200,000 enfants et adolescents: 1° les croisillons (*les tout-petits dès les premières années d'école*); 2° les croisés (*les élèves de la 4e à la 6e*

*année*); 3° les cadets — cadettes du Sacré-Cœur (*les élèves à partir de la 7e année, environ*).

Grâce à la bienveillance de la direction de cette revue, j'exposerai ici la méthode d'éducation de la Croisade Eucharistique. Cette méthode doit être adaptée aux élèves d'après leur âge: croisillons, croisés ou cadets du Sacré-Cœur. D'ailleurs, chacune de ces sections a sa revue spéciale qui monnaie chaque mois le programme de formation, — “*Croisillons*” pour les tout-petits, “*Vouloir*” pour les croisés; “*Cadets-Cadettes*” pour les adolescents et adolescentes — quant aux aumôniers, éducateurs (*trices*), un bulletin mensuel leur est destiné “*La Croisade Eucharistique*.” Ce sont des instruments de travail indispensables.

De plus, dans chaque diocèse, Mgr l'Évêque a nommé un aumônier diocésain qui se fait l'interprète de directives diocésaines. Il répondra avec empressement à ceux et celles qui désireront des renseignements sur la fondation d'un centre de Croisade à l'école même, et surtout dans les écoles de rangs — suivant les directives de l'Ordinaire. Le Secrétariat national de la C.E. (8100 boulevard Saint-Laurent, Montréal) est aussi au service des aumôniers, éducateurs et éducatrices qui veulent organiser un centre de Croisade.

### La Croisade Eucharistique, méthode d'éducation

Élever, c'est faire de l'enfant un homme. Depuis que le Christ est venu nous apporter la formule vraie de la vie humaine : l'homme parfait c'est le chrétien parfait. Faire l'éducation de l'enfant, c'est donc en faire un chrétien parfait. La Croisade Eucharistique a cette noble ambition, et, bien comprise, elle atteint sûrement ce but.

### Ce qu'est la Croisade

C'est une méthode d'éducation qui consiste à unir toute la vie du Croisé à toute la vie du Christ, pour la mettre au service de toute l'Église. La Croisade, en effet, veut contribuer au Règne du Christ, en apprenant aux jeunes à faire de leur vie une prière apostolique ininterrompue et cela, par l'offrande de leur vie pour le Règne du Christ et par l'effort pour rendre leur vie digne de cette grande et belle cause.

### L'offrande du matin

La Croisade prend l'enfant, l'adolescent, dès le matin, au réveil : "*Cœur Sacré de Jésus à Vous ma journée*". Tout est donné : prières, œuvres, souffrances, joies, pour le Règne de Notre-Seigneur, pour les âmes. Sa journée ne lui appartient plus, mais au Souverain Maître : qu'il en dispose pour réaliser ses intentions. Mais en même temps, qu'on ait soin de donner à l'enfant, à l'adolescent, une grande idée des merveilles que Notre-Seigneur fera de la journée, des actions, des petites épreuves ... données par le Croisé dès son réveil.

### Pendant la journée

Graduellement, on lui demande davantage : pour mieux se pénétrer de cette idée capitale, "*ma journée est donnée, consacrée*" pour exciter sa ferveur, sa générosité, pourquoi le Croisillon, le croisé, le cadet ou la cadette, ne renouvellerait-il pas cette offrande de temps à autre pendant la journée, mais toujours en pensant aux belles choses que Notre-Seigneur en fera ... cela surtout aux moments difficiles.

Car, il y aura des moments difficiles ... Il faut que peu à peu le croisillon, le croisé

ou le cadet conçoive que les âmes "*ça se paie*" et que, pour travailler dans l'invisible, pour être le point de départ de mystérieux échanges entre le ciel et la terre, il faut de la générosité.

### Lien entre l'offrande et ses résultats invisibles

C'est en établissant le lien entre son offrande et les belles choses que Notre-Seigneur fera de sa jeune vie, qu'on arrivera sans peine à faire comprendre à l'enfant que, seules les belles journées, les prières et les actions bien faites, les souffrances généreusement acceptées peuvent servir à accomplir les desseins d'amour et de miséricorde de Dieu dans l'univers.

### Une journée offerte doit être une belle journée.

Alors il tirera lui-même la conclusion : une journée, une prière, une action offerte devra être belle comme Jésus la veut ; il comprendra qu'à aucun prix on ne peut offrir à Jésus une action mal faite, une journée médiocre, une prière tiède ; il ne voudra plus rien faire de mal. "*Dpuis que je suis Croisé, ma plume ne sait plus mal écrire*", disait un petit Croisé.

### Fruit, Esprit de sacrifice. Correction des défauts. Progrès dans la vertu.

Et voilà l'esprit de sacrifice, base de la vie chrétienne qui s'enracine. Et cela ira loin ; ce sera l'accomplissement continu de la volonté divine, ce sera la fidélité au devoir d'état, la pratique de la vertu, la lutte contre les petits défauts ... ce sera l'imitation de Notre-Seigneur. Ce sera toute la vie transformée par un motif d'amour ; le zèle pour les âmes, le désir de plaire à Notre-Seigneur et de travailler à l'extension de son Règne. Et ce sera dans une petite âme généreuse, la vie de la grâce qui monte, qui monte ... et l'union au Christ qui grandit. La Croisade n'est-elle pas une école de vie chrétienne ?

### Lien entre l'offrande l'esprit de sacrifice et l'Eucharistie, (Messe et Communion).

La Croisade ne serait pas la Croisade Eucharistique, elle ne réussirait guère à former

le Christ dans l'âme des jeunes, si elle ne leur faisait pas bien comprendre que la source de cette générosité, indispensable aux Croisés, aux cadets et croisillons, de cet esprit de sacrifice nécessaire pour offrir au Christ de belles et riches journées, c'est l'Eucharistie, la Messe et la Communion; c'est le Christ lui-même vivant dans leur âme pour y continuer sa belle et grande vie, faite de pureté, de charité, d'amour de Dieu et des âmes. Et plus le Christ vivra en eux et plus leur propre vie aura de valeur pour eux, d'efficacité pour les âmes, plus ils travailleront avec succès à étendre son Règne.

Et voici que se développera en eux une vie eucharistique intense ... Leur vie chrétienne trouvera "*son point culminant*" dans le Saint-Sacrifice qui est l'offrande du

Christ total, de la tête et du corps, de nous qui sommes ses membres, pour la gloire de Dieu, pour le salut du monde. Et recevant en eux par la sainte Communion la victime divine du Sacrifice, il ne leur sera pas difficile d'être eux-mêmes pendant la journée des hosties livrées à la volonté divine pour aider à achever la Rédemption (1); ils comprendront et goûteront la joie du don de soi, la joie du sacrifice pour la plus belle cause qui existe. Ce seront de véritables apôtres faisant de chacune de leurs journées une messe vécue. (*à suivre*)

BLONDIN DUBÉ, S.J.

(1) Chez les Croisillons, croisés, cadets et cadettes des écoles de rangs, éloignées de l'église, on développe l'habitude de la communion spirituelle si efficace pour former une âme eucharistique.

1653 - 1953

### DEO GRATIAS

Three hundred years have switly fled  
Since up the blue St. Lawrence wave,  
A lowly fleet by Heaven led,  
To our dear Lord a treasure gave,  
A Daisy white with heart of gold  
Who brought our country wealth untold.

Where now a city's traffic roars,  
Wild forests rose in darksome might,  
And on the lonely silent shores,  
The work of man was rude and slignt;  
Brave pioneers, mid toil and fear,  
Their homes carved out of woodlands drear.

To this poor group of homes and fort,  
Our Mother Bourgeoys gladly came,  
She left the France of gallant court,  
The land of worldwide grace and fame,  
Her soul with zeal was all aflame  
To spread afar God's Holy Name.

Today, a song of thanks we raise,  
For Blessed Margaret's renown,  
Her noble work we proudly praise  
That sprang and grew in Mary's town.  
With tears she sowed the good seed there,  
Above she reaps rich harvest fair.

S. S. MARIE PIA, C.N.D.

# Témoins du Christ

par

*Mgr Irénée Lussier, P. D.,  
Visiteur ecclésiastique en chef,  
La Commission des Écoles catholiques de Montréal.*

**A**VANT d'entreprendre une série d'articles sur notre programme d'enseignement religieux, il est bon, je crois, d'examiner le travail fait durant la première année d'expérience, surtout à la lumière des examens de fin d'année. Nous connaissons les résultats de 12<sup>e</sup> année par toute la province; nous connaissons ceux de Montréal pour les 10<sup>es</sup> et 11<sup>es</sup> années. Où allons-nous ?

Il semble bien que le sentiment des maîtres et des élèves est, dans l'ensemble, très favorable aux manuels. Nous avons beaucoup questionné, nous avons recueilli foule de témoignages et, malgré les difficultés d'adaptation rencontrées par des maîtres déjà suffisamment chargés de travail, nous avons entendu des rapports presque toujours bienveillants, souvent enthousiastes. C'est à la louange des maîtres.

Ce concert laudatif, (malgré quelques notes discordantes) s'accompagne quand même de quelques couplets hésitatifs. Ils portent surtout sur la documentation nécessaire et presque absente; sur la méthodologie à employer; sur une inquiétude: "qu'est-ce qui reste aux élèves?" Les examens de plus ont suscité des commentaires dont il faut tenir compte. Examinons ces divers points.

## La documentation:

La première et la plus importante, c'est la science théologique du maître. C'est ici que dans nos articles subséquents nous allons essayer de vous aider. Le peu que nous pourrons vous donner sera autant d'acquis. Ajoutez à cela les renseignements que l'Office catéchistique continuera à vous

fournir et ayez confiance que petit-à-petit nous allons améliorer notre maison, déjà belle.

## La méthodologie:

En toute franchise amicale, permettez-moi de vous avouer ma peur que l'on recherche le facile, le tout fait, le stéréotypé. Ce serait bien dommage que l'on décalque des leçons toutes faites pour les donner sans y avoir mis du sien, sans que l'on sente le vécu personnel. Ce serait bien dommage aussi que l'on fournisse aux élèves tous les renseignements, au point de supprimer toute véritable recherche. Ces pensées reposent sur des faits. Relisez bien les notes méthodologiques que l'Office catéchistique vous a fait parvenir et vous verrez très nettement que, d'une leçon à la suivante, la présentation doit varier selon la matière; que d'une classe à la voisine il doit y avoir autant de différence dans l'enseignement qu'il y a de différence entre deux personnalités bien distinctes et bien vivantes. Cette précision faite, comptez sur notre volonté de vous aider.

## Que retiendront-ils ?

Les élèves sauront moins réciter, c'est chose certaine. Sauront-ils moins ? Ils sauront quelque chose, et dans bien des cas ce sera beaucoup plus que par le passé. Il est bien évident toutefois que notre méthode expose l'élève au risque d'une sécurité paresseuse. L'effort pour acquérir la science religieuse doit être fait si l'on veut posséder vraiment des connaissances. Comment susciter cet effort ? Je crois que les exercices en classe devraient comporter de

temps en temps des exposés oraux, sans manuel, exposés faits par les élèves, de façon personnelle, après qu'on leur en aura recommandé la préparation comme leçon du soir. Il faut aussi questionner en classe pour voir si l'effort de réflexion a été fourni. Quoi qu'il en soit, c'est ma conviction, appuyée sur une foule de recherches expérimentales, que l'intérêt éveillé par la leçon non suivie d'effort de mémorisation laisse plus de traces durables dans l'esprit et dans la vie que l'effort de mémoire qui suit, par obligation scolaire, une leçon ennuyante, encore plus une leçon abhorrée. Or, nous en étions très souvent là, avant l'an dernier, l'ennui venant du programme malgré vos efforts de préparation. Mais même si cela est vrai, la préoccupation d'enrichir l'esprit des élèves est à la louange des maîtres. Il faut que les élèves retiennent quelque chose.

#### Les examens :

Le succès dépend de la matière, des élèves, des questionnaires, de la correction et aussi de l'enseignement.

Les résultats ont été très ordinaires, même faibles, en 10<sup>e</sup> année; excellents en 11<sup>e</sup> et assez satisfaisants en 12<sup>e</sup>. Comment expliquer ces différences? Comme je ne puis vérifier toutes les hypothèses je me contente de faire les remarques qui me paraissent les moins discutables (vous avez le droit de penser autrement). Notez bien que ces remarques n'engagent en rien le Comité de Régie, même si vous vous doutez qu'elles vont se rendre jusque là. Si le Comité de Régie fait cas de quelques-unes d'entre elles, vous en serez avertis.

1° Les *corrigés* fournis ont nui à l'appréciation des réponses personnelles. J'ai trouvé moi-même des idées excellentes dans les réponses sur l'utilisation de l'argent (question de 10<sup>e</sup> année), idées qui n'étaient pas prévues par le corrigé. A mon avis, il va falloir trouver une formule de corrigé qui guide suffisamment le correcteur en évitant et le rigorisme et le laxisme. Si nous ne faisons pas cela, nous allons nous acheminer rapidement, je le crains, vers une étude servile du manuel.

2° Les *questions* étaient tantôt synthétiques, tantôt d'aspect plutôt analytiques; elles

étaient toujours en rapport très direct avec le texte du manuel, les références du corrigé en font foi. Or, cette diversité a dérouté, semble-t-il nombre d'élèves, les uns habitués à la synthèse, les autres incapables de synthèse. Les réponses supposant l'esprit de synthèse ont été moins bonnes que les autres. Je ne crois pas qu'il faille opter systématiquement pour un genre plutôt que pour l'autre, même si je promets de m'employer à favoriser la synthèse, autant que possible. Il m'apparaît nécessaire toutefois de préciser cette notion de synthèse; j'y reviens à la remarque suivante. Je suis surpris de l'étonnement causé par les références précises aux manuels. Surtout pour une première année il a paru au Comité de Régie qu'il serait beaucoup plus aisé de répondre si la question faisait appel à de la doctrine facile à trouver dans le texte. On a voulu aider et l'on a nui à quelques-uns.

3° *Réponses synthétiques.* Est-ce que je me trompe quand il m'apparaît que plusieurs confondent réponse élaborée et réponse synthétique? A lire certaines copies et à entendre certaines doléances sur la correction, il semble bien qu'il y ait là sujet à précision.

Nos élèves sont à un stage d'apprentissage, d'acquisition de connaissances. Ils ont de plus, en mains, pour composer, la somme des connaissances que l'on peut exiger d'eux. Quand une question est posée demandant que l'on donne l'ensemble de la doctrine sur un point précis, est-ce bien répondre que de traiter longuement, de façon personnelle et intéressante bien souvent, un aspect de la question à l'exclusion de tous les autres? Est-ce là ce que l'on entend par synthèse? Si oui, on se trompe. Je ne réprovoque pas l'effort de réflexion et de présentation d'une telle réponse, mais la réponse même longue n'est pas complète. Et je trouve très dangereux que l'on fasse croire aux élèves qu'ils ont répondu complètement à une question quand ils ne l'ont vue que sur une face. Il pourra se présenter, un jour, une question demandant une telle réponse, mais ce sera clair dans la question même.

Dans une réponse synthétique, tous les aspects du problème, tous ses éléments doivent avoir été considérés, pas par le détail mais au moins de haut; il ne faut surtout pas

que des aspects importants, essentiels, ne reçoivent aucune allusion. Je crois que c'est la question beaucoup plus que la réponse qui, dans nos examens, doit prendre cette forme synthétique. Et l'élève doit être en mesure de trouver toutes les idées particulières qui entrent dans l'idée générale contenue dans la question.

4° *Réponses — copiages.* Des élèves, même avec le manuel en mains, restent très incertains dans leurs réponses. On dirait qu'ils raisonnent comme ceci: « La réponse est à peu près certainement dans cette page-là; si je copie la page, le correcteur y trouvera ce qu'il faut. » Et voici le pauvre correcteur en frais de chercher si les six lignes qui répondent à la question ont été transcrites au milieu des trente autres. A mon avis un tel procédé devrait être pénalisé surtout quand tout ce qui encadre la réponse fait hors-d'œuvre avec la question. Cette manière de faire montre de la paresse intellectuelle, beaucoup d'imprécision de doctrine et une absence presque totale de précision de pensée.

5° *Réponses personnelles.* Si des réponses comme les précédentes doivent être pénalisées, des réponses qui ne seraient qu'une transcription exacte du manuel, sans longueur mais sans originalité aucune, ne devraient pas recevoir le maximum des points. Ce maximum serait réservé à l'originalité jointe à l'exactitude de la réponse.

6° *Échecs relatifs.* Beaucoup d'élèves de 11<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup>, forts en mémoire, ont eu des

résultats meilleurs les deux années précédentes que cette année. Pas de surprise à cela. Avec l'expérience des années la prime va être donnée à l'intelligence plus qu'à l'effort de mémoire et c'est un progrès.

Nous avons nettement compris par certaines remarques de quelques maîtres que l'on voudrait des directives précises permettant d'enseigner en fonction de l'examen. Erreur regrettable de perspective; ambition dangereuse pour la formation.

C'est le cas de quelques exceptions, croyons-nous. Tous les maîtres sont préoccupés de l'examen final et c'est normal. Mais de là à enseigner "pour l'examen", il y a une marge.

Voilà, au milieu de beaucoup d'autres, les remarques qui me paraissent devoir le plus vous aider. Elles valent, partiellement, même pour les classes de 8<sup>e</sup> et de 9<sup>e</sup> années. Continuez à mettre tout votre cœur à votre beau travail de catéchistes, le plus beau de votre mission d'éducateurs. Priez l'Esprit Saint, dont vous n'êtes que l'instrument, qu'il soit présent à votre leçon pour augmenter la foi et la charité de vos élèves; pour que, les ayant aidés à grandir dans le Christ, leur désir du ciel devienne votre consolation, la preuve tangible que votre amour de Dieu s'est communiqué à eux; ce sera pour nous une grande raison d'espérer en votre gloire éternelle. Car ce qu'ils gagnent en taille chrétienne, grâce à vous, vous le gagnez vous-mêmes en votre âme !

IRÉNÉE LUSSIER, P.D.

## Attention...

### SÉANCE DE SEPTEMBRE DU COMITÉ CATHOLIQUE

#### Avis concernant l'utilisation du film à l'école

Le Comité catholique, à sa séance du 23 septembre dernier, après avoir noté avec grand déplaisir que plusieurs écoles empruntaient des films dans n'importe quel centre de distribution, sans s'inquiéter de savoir si ces films étaient approuvés ou non par le Département de l'Instruction publique, a prié le Surintendant de rappeler aux commissions scolaires et au personnel enseignant l'article 139A des Règlements du Comité catholique, lequel se lit comme suit:

**Tout film cinématographique et toute projection fixe utilisée pour fins d'enseignement devront avoir reçu au préalable le visa du sous-comité d'initiative et de censure de la cinémathèque.**

LE SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

# Éducation sous le regard de Marie

par

Frère Gérard, mariste.

« Nous promettons solennellement que nous nous donnons, nous et tout ce que nous avons, pour sauver de toutes manières les âmes, sous le nom très auguste de la Vierge Marie et sous ses auspices. »

(Vén. P. Champagnat)

24 juillet 1816 ... Aux pieds de Notre-Dame de Fourvière, douze séminaristes, douze apôtres de Marie, viennent s'agenouiller. Dans un élan de ferveur sublime et raisonné, ils se vouent « au salut des âmes, et, s'il le faut, au prix de tous les sacrifices et de toutes les manières, sous le nom et les auspices de la Vierge Marie, Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ ». L'abbé Champagnat est du groupe. Huit instituts maristes étaient fondés (1) et une spiritualité mariste (*mariale*) nouvelle naissait.

8 décembre 1954 ... centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. Environ cinquante mille personnes « de tous pays, de toutes races, de toutes nations » (2) ont été conquises à jamais par cette spiritualité mariste intégrale qui possède tous les charmes, toutes les séductions émanant du cœur d'une immaculée Mère de Dieu et des hommes.

\* \* \*

Il est incontestable que le 20<sup>e</sup> siècle assiste à un irrésistible élan d'amour et de confiance envers Marie, partant à une prodigalité de grâces divines à rendre

(1) Voici les huit instituts maristes qui originèrent à cette date: Pères Maristes, Frères Maristes, Sœurs Maristes, Frères coadjuteurs Maristes, Tertiaires Maristes, femmes, (branche européenne), Tertiaires Maristes, femmes, (missionnaires indigènes), Tertiaires Maristes, hommes.

(2) Apocalypse, VII, 9, « Vision des élus au ciel ».

jalouses — s'il se pouvait — les époques révolues. Cette année 1954 semble devoir marquer un sommet jamais atteint encore dans l'histoire des triomphes organisés à l'honneur de la Mère de Dieu, de notre Mère.

C'est instinctivement que le monde chrétien, en appétit marial, se tourne vers les instituts ou les congrégations spécifiquement voués à la Vierge-Mère afin d'en obtenir une théologie, une pastorale et une pédagogie mariale ayant toutes les garanties d'orthodoxie religieuse et scientifique.

Tout aussi spontanément, ces communautés éprouvent la grande fierté, la grande ferveur des fils qui voient leur Mère tant honorée; ils sentent alors jaillir, comme d'une source, des œuvres littéraires, artistiques ou sociologiques de la plus belle eau surnaturelle.

Ce mois-ci, *L'Enseignement primaire* offre ses pages aux Frères Maristes (*Petits Frères de Marie*). Pour eux, c'est un honneur tout autant qu'une allégresse de parler de leur mariste patronne aux éducateurs de leur Province. Merci aux chefs responsables, merci à la directrice, qui, de cette revue pédagogique leur permet de communiquer à leurs collègues dans l'enseignement, leur méthode propre d'honorer et de faire honorer Marie.

\* \* \*

Ce travail n'offrira pas un exposé dans toute son ampleur de la doctrine et de la pratique de l'éducation mariale. Il remet seulement en lumière certains principes et suggère quelques applications. D'ailleurs le titre que nous avons choisi: de l'éducation mariale, implique une restriction.

Nous condensons dans ces quelques lignes, l'exposé d'une manière de concevoir l'éducation mariale comme modalité de l'éducation chrétienne. Après avoir délimité nos positions, nous parlerons de la mentalité à créer chez nos élèves et du moyen de la développer par la mise en valeur de quelques pratiques recommandées dans le « *Guide des Écoles* » (3).

Quand on parle d'éducation, il importe de noter la différence essentielle entre instruire et éduquer, car leur fin est très différente. Cependant l'instruction est et doit être pour l'éducateur, l'auxiliaire précieuse aidant à développer une éducation plus raffinée. L'instruction fait découvrir la cause; l'éducation fait produire l'effet. L'une meuble l'esprit en apportant le savoir; l'autre forme le cœur en développant le savoir-faire. La première découvre la théorie en général; l'autre apprend à faire tel acte, de telle manière, en telle circonstance. L'une nous flanque les ustensiles près de notre couvert; l'autre nous apprend à nous en servir.

Pour assurer une éducation complète, il faut que toutes les facultés se développent harmonieusement. Il doit y avoir interdépendance, commerce de bon voisinage entre elles. Ainsi quand l'intelligence apporte sa lumière, la volonté doit en diriger le faisceau. D'où l'importance en éducation de faire ressortir d'un principe, d'une parole, d'un récit, toutes les leçons à tirer, les sentiments à exprimer, les actes à produire.

En effet, éduquer un homme, c'est faire épanouir sa personnalité dans toute son ampleur par l'exploitation de ses facultés humaines, afin de réaliser un harmonieux équilibre caractérisé par la maîtrise de sa volonté sur toutes les autres facultés, par l'oubli de soi au bénéfice du prochain, et par la soumission désintéressée à Dieu.

Éduquer un chrétien, c'est greffer cet harmonieux développement de sa personnalité humaine sur la personnalité du Christ. Comme un sarment greffé sur un tronc vigoureux acquiert un accroissement de vitalité, de même chez le chrétien, la

personnalité est prodigieusement développée par la grâce, selon la promesse de Jésus: « *Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance* » (J., II, 11).

Du point de vue de l'éducateur, faire l'éducation mariale du petit chrétien, dans le sens restreint où nous l'envisageons, c'est façonner sa personnalité chrétienne, mais à la manière que Marie s'y est prise pour éduquer Jésus selon le plan divin, cause exemplaire de notre plan apostolique terrestre. Considérant l'objet, l'enfant, c'est lui apprendre à recourir sans cesse à sa Maman: « S'il vous plaît, Maman ...; Merci, Maman ...; Pardon, Maman ...; Maman veut-elle? ... Comment Maman veut-elle ça? ...; imitant ainsi la délicatesse de Jésus à son âge, qui essentiellement d'une part élisait, choisissait, se complaisait en l'essence divine du Père, de soi-même et de l'Esprit, et d'autre part redonnait aux hommes participation à la vie divine autant par le parfait accomplissement de son devoir d'état de simple vie familiale cachée que par son apostolat public, sa passion, son sacrifice. Le leitmotiv de l'éducation mariale des jeunes ou des adultes est donc: Virginité et Maternité; Virginité, soit élection, accueil et intimité exclusive avec Dieu comme hôte du cœur et de toute la personnalité; Maternité, soit fécondité ou don de la vie dans sa forme la plus haute, la vie divine elle-même, Jésus. Le moyen: surnaturelle délicatesse de conscience dans l'accomplissement du devoir d'état.

Faire ainsi l'éducation du petit chrétien, c'est, nous semble-t-il, prendre le moyen le plus puissant pour réaliser la personnalité chrétienne comme la définit le Père Claude, s.j.: « *L'épanouissement surnaturel des facultés humaines divinisées par le Christ vivant dans l'âme du baptisé* ». Marie nous apprendra la meilleure manière de greffer la personnalité humaine sur la personnalité du Christ.

En littérature, en musique, en peinture, pour nous éduquer, nous nous mettons à l'école d'un maître. Nous prenons ses procédés; notre tempérament et nos aptitudes s'adaptent à ses méthodes. De là surgit notre personnalité d'artiste propre. Nous réalisons des œuvres bien personnelles, mais gardant les caractères de

(3) Traité de pédagogie et de méthodologie par les frères Maristes.

l'école fréquentée. De telle sorte qu'en admirant nos compositions, on reconnaîtra à quelle école nous appartenons; cependant les œuvres exécutées ne sont pas des décalques; elles sont bien nôtres. De même, pour construire deux cathédrales, nous pouvons employer les mêmes matériaux et cependant bâtir des temples tout différents, suivant les architectes que nous choisissons.

Ces deux exemples nous font comprendre un peu comment nous concevons l'éducation mariale comme une modalité de l'éducation réalisée à l'école de Marie, caractérisée par une exquise délicatesse de conscience pour que la possession intime de la Trinité soit un véritable *état* de grâce;

caractérisée aussi par un zèle ardent pour engendrer le Christ chez les autres en une constante *action* de grâce.

Toutes les vertus qui ont accusé la personnalité de Marie, si marquantes dans la personnalité de son Enfant-Dieu vont se retrouver en celle du petit chrétien éduqué sous son regard maternel. Jésus et son frère, même « *le plus petit d'entre les siens* » auront leur personnalité propre mais on reconnaîtra à quelle école ils appartiennent. Pour Jésus et pour son frère ce ne sera pas une ressemblance, une relation de cause à effet, mais une relation de succession dans le temps comme une relation de soumission à la volonté du Père.

### MANIÈRE DÉLICATE DE MARIE

La Sainte Vierge n'a rien fait d'extraordinaire sur la terre, si ce n'est que d'apporter une extraordinaire délicatesse dans l'exécution de ses moindres devoirs. En cela, elle est un modèle facile à imiter, fait remarquer Tanquerey. Les Évangélistes ne signalent à son sujet, aucune mortification extravagante, aucune déclaration sensationnelle, aucun exploit spectaculaire, aucun miracle éclatant. Mais dans les quelques passages où les Évangélistes nous la présentent, on la voit toujours agir avec une grande délicatesse. Elle obéit tout simplement quand Joseph décide de passer la nuit de Noël dans une étable. Lorsqu'elle retrouve Jésus dans le Temple, elle ne fait aucun reproche, seulement une délicate remarque effleure ses lèvres: « *Mon Fils, votre Père et moi, nous vous cherchions très affligés* ». A Cana, elle ne commande à Jésus que par l'expression d'un désir: « *Ils n'ont plus de vin* ». Pendant la Passion et au Calvaire, elle est là pour adoucir la souffrance morale de son Fils. Sa présence semble dire à Jésus: « *Vous souffrez, mon cher Fils; on vous délaisse et on vous méprise; mais voyez, votre Mère compâtit à vos douleurs* ».

Ainsi le chrétien qui se met à l'école de Marie apprend à ne pas se contenter de fuir le péché, mais il sert Jésus avec beaucoup plus de délicatesse dans toutes ses actions. Il complète la parole de saint

Paul: « *Soit que vous mangiez, soit que vous buviez . . . faites tout pour la plus grande gloire de Dieu* », par cette formule: sous le regard et à la manière délicate de Marie.

Pour développer cette délicatesse de conscience, caractéristique de l'éducation faite sous le regard de Marie, il faut entraîner nos élèves à se conduire en tout comme Marie le veut. Et pour faire cet entraînement, il n'y a pas de meilleur moyen que de leur présenter Marie comme leur Mère, la plus délicate des Mères.

Ce rôle maternel de Marie auprès des chrétiens, tire son importance de l'importance même du rôle qu'elle joue dans le rachat et la sanctification de nos âmes. Dieu a voulu que Marie tint un rôle secondaire, il est vrai, mais réel, dans l'œuvre de la vie surnaturelle. Pour envoyer son Fils unique sur terre, Dieu s'adresse à Marie par un ange et lui demande son consentement. Pour ouvrir l'ère de ses miracles et affermir la foi de ses disciples, Jésus attend que Marie en fasse la demande à Cana de Galilée. Pour répandre ses dons sur l'Église naissante, le Saint-Esprit se rend aux ferventes prières de Marie présidant le collège des Apôtres, le jour de la Pentecôte.

Co-Rédemptrice par son Fiat donné avec tant d'humilité le jour de l'Annonciation et répété avec tant de générosité par sa pré-

sence au pied de la croix, le Vendredi Saint, Marie continue encore d'être associée à l'œuvre du salut du monde par son rôle de Co-Sanctificatrice. De même que Marie s'est associée à tous les mystères de la vie du Jésus qui a parcouru les contrées de Palestine, ainsi elle s'associe encore à tous les mystères du Jésus considéré comme Tête du Corps Mystique, qu'est l'Église. L'encyclique sur le Corps Mystique, affirme que « *par la maternité, Marie est devenue la Mère de Jésus déjà revêtu en son sein virginal de la dignité de Chef de l'Église* », et par la suite a veillé à sa croissance, a présidé à son éducation, a participé à ses souffrances, ainsi par la maternité spirituelle, Marie devint la Mère de tous les membres du Corps Mystique, que nous sommes, et veille sur nous avec autant de sollicitude que sur Jésus.

A ce bref énoncé doctrinal, nous pourrions ajouter l'argument de tradition dans l'Église, le récit de miracles éclatants et d'apparitions fameuses, le témoignage des saints et des docteurs de l'Église; mais nous croyons qu'il est inutile d'insister. Ce rappel suffit pour faire jaillir de lumineuses conceptions dans nos esprits et provoquer dans nos cœurs de généreuses résolutions, tout comme il suffit d'une toute petite étincelle pour enflammer un immense réservoir d'essence. Si donc la divine Trinité s'associe Marie avec tant de complaisance pour accomplir l'œuvre de notre rédemption et de notre sanctification combien, nous, pauvres pécheurs, devons-nous nous adresser à cette divine Mère avec délicatesse et travailler avec empressement à ce que nos élèves lui rendent le même amour et le même culte.

### MARIE PRÉSENTÉE COMME MÈRE AUX ENFANTS

Pour développer cette habitude de recourir à Marie comme à une Mère, après le secours de la grâce, nous avons à notre disposition tous les moyens que nous enseignent la psychologie et la pédagogie pour l'acquisition des habitudes. C'est ici, que la personnalité de l'éducateur joue un grand rôle pour monter des centres d'intérêt et provoquer l'activité volontaire.

Voici comment on peut intensifier cette participation volontaire de nos élèves pour améliorer leur propre personnalité de chrétiens enfants de Marie. Il faut faire prendre l'habitude d'agir avec une grande délicatesse dans les manières, en tout ce qu'ils font pour honorer Marie: prières, inscription de sentences, ornementation des statues, soins de respect aux images, aux médailles, à son saint nom, etc.

Aux petits élèves, montrons Marie se préoccupant d'eux avec toute la délicatesse tendre d'une maman; employons le mot « *Maman* »; faisons-la voir ornant leur cœur avec autant d'amour que leur maman en met pour les nourrir et veiller sur eux, pour laver leur visage, peigner leurs cheveux, les costumer proprement. Ainsi toutes les activités de la vie enfantine peuvent servir pour faire comprendre que Marie

veut que le cœur des petits enfants soit pur et orné de toutes sortes de vertus.

Aux grands élèves, présentons Marie comme une Mère pleine de tendre délicatesse pour intercéder auprès de son Fils qu'ils ont offensé. Ils comprennent le rôle d'un intercesseur. Faisons-leur voir Marie apportant autant d'empressement pour façonner leur personnalité de chrétien que leur mère de la terre en met pour faire épanouir leur personnalité d'homme, avec cette distinction que Marie nous enseigne toujours la meilleure formule: virginité et maternité. Petit à petit, faisons-leur saisir le rôle de Marie comme Mère du Corps Mystique. Faisons-leur comprendre que plus ils grandissent, plus leur dévotion doit devenir volontaire sans perdre pour cela, sa tendresse filiale. « *C'est cette dévotion totale à la Mère du Christ qui entretient dans l'Église le véritable esprit de la famille* » (Fr. Charmot, s.j.); esprit, ou mieux, spiritualité bien mariste qui fait qu'il n'y a pas la dévotion mariale du savant et celle de l'ignorant, celle du vertueux et celle du pécheur, celle du héros et celle de l'humble, celle de l'enfant et celle du vieillard, mais une seule spiritualité mariale vraie, celle tout humble, toute simple, toute modeste

du fils, de l'enfant de la famille assuré, toujours, d'un accueil maternel empressé.

Telle est la mentalité à développer chez nos élèves. Les catéchismes spéciaux — ceux qui suivent le cycle sanctoral de l'année liturgique en y soulignant les fêtes mariales — ou les simples et même quotidiens rappels du rôle de Marie à l'occasion du déroulement du cycle temporel ou de l'exposé doctrinal de religion, nous font connaître notre Mère; nous pratiquons toutes les vertus avec la virginale délicatesse de Marie; toute notre vie doit être consacrée au service de Jésus comme la maternité de Marie. Ainsi chacun de nos gestes devient un accord qui doit assurer l'intégrité de la symphonie de notre vie mariale. C'est donc dans une telle atmos-

phère de délicatesse exquise et de compréhension de plus en plus basée sur le dogme, que nous devons mettre les âmes de nos élèves, chaque fois que nous leur parlons de Marie et dans tout ce que nous faisons faire pour l'honorer. Les pratiques pieuses et les enseignements, ces répétitions d'actes ou ces rappels de vérités ne doivent être que des temps forts pour soutenir le rythme de la volonté dans ses efforts pour aller à Jésus par Marie. Autrement, tous ces beaux actes ne sont que des fleurs de nénufars, magnifiques, mais isolées et de courte durée, sur la surface des esprits si facilement vagabonds; tandis que ces mêmes actes, toujours répétés avec la même pensée de plaire à une Mère pleine de délicatesse créeront une habitude de délicatesse morale qui se reflétera sur toute la vie.

### QUELQUES PRATIQUES SCOLAIRES

Pour concrétiser notre pensée, voici une manière de présenter les catéchismes spéciaux (*hebdomadaires chez certains ordres enseignants*) de la Sainte-Vierge, dans le but de former les élèves à tirer des enseignements reçus, et par eux-mêmes, des leçons pratiques.

Nous ne parlons pas de la marche à suivre pour donner la leçon; le Programme officiel, à la page ... de l'édition 1953, le « *Guide des Écoles* » et de nombreux manuels de méthodologie catéchistique donnent de beaux modèles que nous ne saurions égaler en ce bref exposé.

Nous attirons seulement l'attention sur une manière de se servir de l'activité des élèves pour créer un centre d'intérêt, non seulement pour la durée du catéchisme mais pour rayonner toute la semaine. Cette continuité est indispensable pour avoir un résultat en éducation de la piété mariale comme en tout autre domaine de l'éducation. Ces petits appels à la volonté des enfants pour poser un acte et le répéter dans la même intention enracinent des habitudes capables de résister aux assauts des passions, comme ces dunes qui se grossissent d'un peu de sable au retour de chaque vague et deviennent des montagnes

sous-marines sur lesquelles se brisent les remous les plus violents.

Que nos élèves deviennent des personnalités fortes à l'exemple de Marie, tel est le but de nos catéchismes.

Soit à expliquer: *Marie, notre mère*, à de grands élèves.

Au tableau noir, des questions comme celles-ci sont posées avant la classe.

1. Quelles sont les qualités d'une mère envers ses enfants ?
2. Marie est-elle vraiment notre Mère ? ... recherchez des paroles d'Évangile qui le prouvent.
3. Si Marie est notre Mère, nous sommes donc tous des frères; Quelles vertus de Marie pouvons-nous pratiquer pour rendre service à nos condisciples ?

Les élèves donnent leurs opinions par écrit.— Il y a avantage à faire faire le travail par équipe de 2 ou 3 élèves. Mais il ne faut pas dépasser 3, afin que chacun puisse donner du sien.— Après huit ou dix minutes, le maître interroge et complète les réponses.— Les réponses des élèves sont

remises à un élève ou ce qui est mieux à une équipe. Cette équipe compile les réponses et rédige un texte très court: deux ou trois phrases pour servir durant la semaine comme réflexions à faire ou intentions à donner à chaque dizaine du chapelet.

Il va sans dire que ce même questionnaire de base pourrait se faire à la fin de la leçon, selon les circonstances ou les connaissances des élèves sur le sujet qui fait l'objet de la leçon ou selon le besoin de variété.

Ainsi les élèves sont intéressés à trouver le moyen de convertir en actes vertueux, en *action* de grâce, chaque idée assimilée; et l'enseignement d'un point de théologie mariale se prolonge toute la semaine.

Est-il facile de transposer cette méthodologie à la récitation du chapelet? . . .

On constate que les grands élèves n'apportent que peu de piété à la récitation du chapelet. Même on serait porté à croire qu'ils subissent plutôt qu'il ne goûtent les douze ou quinze minutes du chapelet. Ils sont loin alors de contracter l'habitude de réciter personnellement le chapelet, au contraire. Cependant, le rôle de l'école est de faire contracter des habitudes pour la vie. Quand on constate une telle atmosphère dans une classe, il y aurait peut-être avantage à faire quelques catéchismes, pendant un mois, deux ou même plus s'il le faut sur le Rosaire. Chaque semaine on continuerait l'histoire du Rosaire, en suivant la même méthode que nous venons de donner. Les élèves, par eux-mêmes établiraient

1. *l'origine du Rosaire,*
2. *le progrès de sa diffusion,*
3. *la confirmation de la Vierge Marie dans ses apparitions;*
4. *l'argument de l'exemple donné par des hommes célèbres contemporains*

Il est toujours bon de ménager des occasions nombreuses — mais non ensuite continues — où les élèves disent personnellement le chapelet, en tout ou plutôt en partie. Il y aurait peut-être avantage aussi, surtout chez les finissants à inviter à compléter le chapelet chez eux ou même dans leur lit s'il s'agit de pensionnaires. Alors en classe on dit trois ou quatre

dizaines de chapelet. On peut contrôler discrètement si on complète réellement la récitation. On pourrait procéder ainsi par périodes de deux ou trois semaines.

Un autre moyen d'habituer nos élèves à vivre leurs convictions religieuses, c'est la Congrégation Mariale.

On allègue en certains milieux, l'existence de groupements d'Action catholique commandés par Nos Seigneurs les Evêques. Même là, l'existence d'une Congrégation Mariale est possible et à conseiller.

Ainsi, au Canada, les groupements d'Action catholique englobent tous les élèves dès la sixième année, sous le nom de Cité Étudiante. On élit par scrutin, un conseil de la Cité, et l'on forme des comités pour s'occuper des divers services sportif, culturel, religieux. Un comité marial y aurait fort bien sa place. Son rôle serait de voir aux intérêts de la Sainte Vierge, comme chacun des autres comités représente sa sphère d'influence. Chaque année, à l'occasion de la campagne des Étudiants, ce comité pourrait organiser une journée mariale, avec affiches, chants, expositions, sketches et tout ce que l'on met à profit pour la réussite de cette campagne. Chaque mois, à l'occasion du premier samedi, il pourrait décorer une statue de Marie et suggérer des intentions. Ce comité verrait aussi à la préparation des fêtes de Marie. On voit par ces quelques mots que les Congrégations Mariales peuvent être très actives et non pas constituer des académies de science ou de littérature. D'ailleurs notre Saint Père le Pape disait: « *Les Congrégations mariales considérées soit dans leurs règles, soit dans leur nature, leur but, leurs efforts et leur action ne manquent d'aucun des caractères qui définissent l'Action catholique, puisque celle-ci comme l'a proclamé notre prédécesseur, Pie XI, n'est que l'apostolat des fidèles qui consacrent leur activité à l'Église et l'aident dans une certaine mesure à remplir son office pastoral. Les Congrégations mariales, dit encore le Pape, peuvent de plein droit être appelées l'Action catholique entreprise sous l'inspiration et avec le secours de la Très Sainte Vierge* ».

D'autres objections viennent de l'organisation des cours. Certains diront: moi, je suis professeur de mathématiques, je ne

puis donc pas faire cette éducation de la piété mariale. Certainement vous pouvez la faire. Vous pouvez apprendre à vos élèves à faire une prière de leur travail. C'est vous, peut-être plus encore que le titulaire du cours de religion qui contribuerez à faire surnaturaliser tout cet engrenage inexorable des activités naturelles de la journée. Il suffit de faire ce travail, cette étude, avec toute l'application que Marie y mettrait et cela pour plaire à Jésus. Le but de l'éducation que nous poursuivons

n'est autre que d'amener nos élèves à faire « *tout par Marie pour Jésus* ». Le Vénérable Champagnat tenait le même raisonnement quand il affirmait: « *C'est bien faire le catéchisme que de donner toujours le bon exemple et de se montrer partout un modèle de piété, de régularité, de modestie et de charité* ». Ces vertus sont les vertus que Marie a pratiquées avec une particulière délicatesse, vertus qui doivent caractériser tout éducateur catholique, avant de caractériser tout éduqué catholique.

### CONCLUSION

Loin de nuire à l'enseignement ou à tout autre groupement culturel, l'éducation de la piété mariale, ainsi comprise et pratiquée, aide à perfectionner la personnalité du chrétien dont chaque pensée s'enrobe d'un sentiment de délicatesse, tout comme les lampes fluorescentes ajoutent, discrètement, d'indéfinissables nuances à un décor.

Faire aimer Marie, c'est pour le chrétien, mettre en valeur un moyen nécessaire au salut des âmes. En effet, la dévotion à nourrir envers la Sainte Vierge n'est pas facultative, mais découle du rôle tout spécial que Dieu a assigné à Marie auprès de Jésus et par le fait même auprès du Christ Total, comme nous l'avons rappelé dans la

première partie de cette lecture. De plus, faire aimer Marie, pour l'éducateur chrétien, c'est réaliser une fonction principale de sa mission.

Puisse chaque instituteur être logique avec lui-même, s'acquittant de ce devoir avec tellement de zèle éclairé et tellement de délicatesse, auprès de la jeunesse comise à ses soins, que ces derniers en viennent à dire de lui, ce que les disciples d'Emmaüs disaient de leur Maître: « *Notre cœur n'était-il pas brûlant en nous, tandis qu'il nous parlait dans le chemin, tandis qu'il nous découvrait les Écritures ?* »

Frère GÉRARD.

## Attention...

### AU PERSONNEL ENSEIGNANT

On voudra bien noter le changement suivant à la page 32 de « L'Enseignement primaire », numéro d'octobre 1953.

Le titre du 2<sup>e</sup> groupe de matières devrait se lire comme suit:

**BREVET SUPÉRIEUR**  
(instituteurs laïcs et religieux)

Celui du 3<sup>e</sup> groupe de matières, comme suit:

**BREVET COMPLÉMENTAIRE**  
(institutrices laïques et religieuses)

J.-PHILIPPE GARNEAU,  
Directeur général adjoint des Écoles normales.

## Qu'est-ce que la Psychiatrie ?

### QU'EST LE PSYCHIATRE, MÉDECIN DE L'ÂME ?

*Monsieur le chanoine Joseph Gérard, P.S.S., procureur général de la Compagnie de Saint-Sulpice près le Saint-Siège, était le conférencier au déjeuner du club Richelieu jeudi dernier. A la demande d'un grand nombre d'auditeurs, il a bien voulu rédiger spécialement pour le Devoir le texte ci-dessous qui est la reconstitution de sa conférence:*

**P**ERMETTEZ, d'abord, messieurs, que ma gratitude aille à monsieur Vinet, curé de Notre-Dame qui vient de me présenter si délicatement, et à monsieur Fournier, supérieur du Grand Séminaire. Mes deux confrères ont voulu donner au Sulpicien français une joie en l'invitant à venir passer quelques semaines au Canada. Précieuse aussi est l'expérience acquise pendant ces semaines pour le nouveau procureur général de Saint-Sulpice auprès du Saint-Siège. Messieurs Vinet et Fournier ne trouveront pas mauvais que j'exprime à travers eux ma reconnaissance à Son Éminence le cardinal Léger, archevêque de Montréal, qui, présentant à ses prêtres leur prédicateur de retraites pastorales, a bien voulu parler de « l'amitié inaltérable » qui le liait à votre conférencier. Il est vrai que cette amitié de plus de vingt-trois ans faillit être compromise par l'attention du Saint-Père couvrant de la pourpre les épaules de votre archevêque. Le Sulpicien français écrivit alors à son ami que dorénavant il saurait combler de respect l'abîme qui séparait le professeur lyonnais du prince de l'Église. La réponse arriva, de Rome, par retour du courrier: « Rien n'est changé entre nous ». Et dans cette affirmation soulignée, parlait tout le cœur de votre archevêque. Pour « l'amitié inaltérable », pour la confiance donnée sans réserve, monte vers lui la gratitude.

#### PRÊTRE-MÉDECIN

Et je vous remercie, vous-mêmes, messieurs, qui, par l'intermédiaire de votre président, avez voulu entendre le prêtre-médecin. Prêtre, il l'est depuis près de vingt-cinq ans. Médecin, il l'est devenu,

étant prêtre, à la demande de son chef, Son Éminence le cardinal Verdier, archevêque de Paris et supérieur général de Saint-Sulpice, qui, à la veille de la guerre de 1939, voulut avoir dans la Compagnie un confrère apte à saisir la position des problèmes moraux sur le plan scientifique comme sur le plan théologique. Pour répondre à ce désir, votre conférencier se mit, donc, à l'étude. Fils d'un directeur du Service de Santé de l'Armée, frère de médecin, il avait toujours vécu en milieu médical. A 36 ans, et après dix ans de sacerdoce, il devint étudiant et soutint sa thèse de doctorat en médecine à la Faculté de Lyon, le 29 juin 1943, en présence de Son Éminence le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon et du professeur Hermann, doyen de la Faculté de médecine. Cette thèse était une étude de psychiatrie sur les vocations sacerdotales (1). C'est dans cette branche de la médecine que votre conférencier se spécialisa et prit ses titres, par la suite. Et voilà pourquoi vous lui faites l'honneur de répondre à la question. Qu'est-ce que la psychiatrie? Qu'est le psychiatre, médecin de l'âme.

A cette question, il répondra avec la littérature contemporaine, d'abord; avec son expérience de spécialiste, ensuite; enfin, et par dessus tout, avec son témoignage de prêtre.

#### RÉPONSE DE LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

Qu'est-ce qu'une âme? Qu'est-ce qu'une âme malade qui a besoin du psychiatre,

(1) « Contre-indications médicales à l'orientation vers le clergé ». Vite, Place Bellecour, Lyon.

médecin de l'âme? Pour donner une réponse, il faut jouer du contraste. La question rebondit alors sur le plan positif: Qu'est-ce qu'une âme normale? C'est celle chez qui les poussées, les pulsions instinctives ont traversé harmonieusement les contraintes sociales pour déboucher sur le plan de la conscience claire épanouie en sentiment de valeur. Deux plans, par conséquent, dans l'âme: le plan supérieur de la conscience claire, où se situent opérations intellectuelles et volitions; le plan des profondeurs d'où jaillissent les pulsions instinctives essentielles faites d'élan sexuel, de volonté de puissance, d'instinct grégaire. Entre les deux, cette fraction du moi qui s'est incorporé certaines interdictions extérieures, certaines contraintes sociales et qui les maintient d'une façon autonome (le « sur-moi »). De la traversée heureuse ou malencontreuse de cette zone intermédiaire dépend l'avenir d'une âme. De deux choses l'une, ou bien la rencontre entre les pulsions instinctives et les contraintes sociales se fait dans la clarté et dans l'amour. Alors l'âme est réussie. Les poussées instinctives fondamentales pénétrées d'intelligence et d'amour s'épanouissent en sentiments de valeur. L'élan sexuel devient le sentiment élevé de paternité ou de maternité; l'impulsion violente qui poussait à prendre, à accaparer se mue en sentiment de responsabilité. C'est le chef qui commande en servant les autres; l'instinct grégaire, à son tour, s'épanouit en sentiment de solidarité. N'est-ce pas une âme normale, une âme réussie, celle où se rencontrent le sens profond de la paternité ou de la maternité, de la responsabilité et de la solidarité? Heureux celui ou celle qui peut présenter un moi d'une telle qualité. Vraiment il possède son âme au sens où saint François de Sales l'explique à Théotime dans les deux premiers chapitres du « Traité de l'Amour de Dieu ».

### L'ÂME MALADE

Qu'est-ce qu'une âme malade? Il devient plus facile par contraste de répondre à la question. C'est celle chez qui la rencontre entre les pulsions instinctives fondamentales et les contraintes sociales agglutinées autour du moi aura été violente, brutale, sans aucune clarté et sans amour.

Que se passe-t-il quand le choc s'est produit? Ceci. L'instinct arrive toujours à déboucher sur le plan de la conscience claire. C'est une loi fondamentale, et qu'il ne faudrait jamais oublier, que l'on n'arrête pas l'élan de l'Instinct. Il peut d'abord apparaître assagi, pénétré d'intelligence et d'amour. De fait il s'est simplement camouflé. Par delà les apparences, l'instinct est resté l'instinct. On a alors affaire à ces types d'âmes pharisaïques si bien décrites par le docteur Odier.

Des confidences navrantes les font découvrir au prêtre. Ou bien, l'instinct qui a heurté une résistance se jette sur l'élan instinctif voisin tel le ruisseau que l'on tente vainement de bloquer par un barrage, a tendance à se jeter dans le ruisseau parallèle pour grossir le flot. Alors apparaissent sur le plan de la conscience claire des types d'âmes bien connus de Mauriac et de Van der Meerch, âmes tyranniques ou âmes de chef de bandes. Bien avant les temps modernes, Cassien mettait en garde le moine orgueilleux contre la sensualité qui se faufile derrière cet orgueil et au fond l'expliquait. Il reste, enfin une dernière ressource à l'instinct, quand bloqué de toutes parts il ne peut affleurer au plan supérieur de la conscience, c'est de se briser, de se fragmenter. Apparaîtront alors en surface comme des fragments d'instinct analogues aux bulles d'air qui, en surfaces, signalent dans les profondeurs la présence d'un bâtiment sinistré. Le tic n'est souvent que le signal d'alarme d'une brisure d'instinct.

### RÉPONSE DU SPÉCIALISTE

Dans sa ligne générale la présentation littéraire est exacte. Cependant, elle appelle des précisions.

#### Première précision:

Le psychiatre ne se comprend pas avec le psychanaliste. Il se comprend, même, de moins en moins avec lui. Alors que le psychanaliste ramène nécessairement les troubles de l'âme à une montée défectueuse des pulsions instinctives et ramène sa thérapeutique à la recherche des itinéraires psychologiques suivis, le psychiatre, lui, a une position beaucoup plus large, plus dominante, et sa thérapeutique est variée.

Son point de vue n'est pas tellement différent de celui de la « psycho-somati-médecine » qui, en présence d'un phénomène fonctionnel comme un état hypertensif, par exemple, se demande où il va et d'où il vient. C'est une « plaque tournante » et non une « voie unique ». De plus, sa thérapeutique est variée: non seulement il a à sa disposition l'analyse, mais des moyens médicaux et chirurgicaux, depuis le choc et la médication reconstituante jusqu'à l'intervention dans le cerveau par le chirurgien. Par-dessus tout, il attache une grande importance à l'endocrinologie (science des hormones). Beaucoup de troubles psychiques se rattachent, en effet, plus à un déséquilibre hormonal qu'à une défec-tuosité dans le déroulement instinctif. Cette position dominante et cette théra-peutique variée exigent que le psychiatre soit docteur en médecine, titre qui repré-sente, tout de même, une garantie en ce domaine de la culture.

#### Deuxième précision:

Le psychanalyste lui-même n'est pas à type unique. Quelle est la poussée instinc-tive fondamentale? De la réponse à la question dépend le type de psychanalyste.

Dans le schéma freudien l'élan de la « libido » constitue l'élan instinctif essen-tiel. Et il se déroule, cet élan, en suivant une trajectoire aux étapes précises: stade oral, stade anal, stade génital, étapes qui peuvent être faites en sens inverse, le cas de blocage de l'instinct entraînant une ré-gression. Déjà Adler avait apporté une interprétation des complexes s'écartant de la ligne freudienne et basée sur une lutte entre l'affirmation du moi et le sentiment d'infériorité; le caractérologue berlinois Fritz Kunkel, professeur à l'Université de Los Angeles, va plus loin et rattache la sexualité elle-même à la curiosité foncière de l'homme devant le réel, devant l'univers. Et le psychanalyste ne se confond pas lui-même avec le psychologue qui peut repré-senter soit un spécialiste intéressant et qualifié, soit (et c'est un danger pour la psychologie même) un amateur plus ou moins qualifié.

#### RÉPONSE DU PRÊTRE

Elle apporte deux précisions.

#### A) Le prêtre est, d'abord, un chrétien

Son devoir est de rappeler à ses frères que le schéma de l'âme proposé par la littérature contemporaine réclame, pour être de quelque utilité, des rectifications essentielles:

##### Première rectification:

Les poussées instinctives ne montent pas droit chez l'homme marqué par les suites du péché originel. Elles sont constamment déviées. En un seul cas, celui de la Très Sainte Vierge, immaculée dans sa concep-tion, on doit admettre que les élans instinc-tifs ne sont pas déviés. Selon la belle expression de l'abbé Colomb, Marie, dans toute son âme, conscience claire et profon-deur, « n'avait jamais envie de mal faire ».

Vérité de foi catholique, singulièrement éclairante et souvent oubliée par la péda-gogie moderne beaucoup plus rattachée à la pensée de Rousseau sur la bonté fonda-mentale de la nature qu'inspirée par la Révélation du péché originel.

##### Deuxième rectification:

Le schéma pèche par omission en ne signalant pas l'intervention possible du démon. Ce dernier, s'il n'a pas prise directe sur le domaine de l'intelligence et de la volonté, se meut à l'aise au contraire à la frontière qui sépare la conscience claire des profondeurs de l'âme. Présence à ne pas oublier non plus et qui explique simple-ment tel comportement que l'on s'efforce de rattacher exclusivement à un conflit subjectif.

Enfin, et surtout il ne faut pas oublier que le schéma, même rectifié vis-à-vis de la conception freudienne, peut être dange-reusement interprété: il semble que l'instinct, dans la mesure où il n'est pas fâcheu-sément bloqué, aille vers une spiritualisa-tion de plus en plus nette. De là à dire que la vie de la grâce est au bout du chemin, au terme de cette évolution, il n'y a qu'un pas. Et ce serait une erreur. La grâce ne se situe pas au terme d'une évolution. Elle est à l'origine de l'évolution. Elle est partout. En un sens que rend bien le mot onction, onction de l'Esprit-Saint, elle « descend », assouplissant non seulement

le monde des actes mais les tendances profondes.

Mourir totalement à soi obscurément, dans le silence intérieur de l'âme, se laisser purifier jusque dans les racines de la pensée et du vouloir, c'est se laisser assouplir jusque dans les profondeurs. Holocauste secret devant lequel recule la plupart des âmes, point exact de bifurcation entre une vie fervente et une vie de haute sainteté. Ainsi la construction de l'homme ne se fait pas de bas en haut, les formes supérieures, dérivées des inférieures n'étant que des formes ennoblies, voilées, de la sexualité. La construction de l'homme se fait noblement de haut en bas, par une sorte d'assomption exercée par le niveau supérieur de l'âme sur l'inférieur. Il ne faut jamais oublier cette différence radicale d'itinéraire.

### LE SACREMENT DE PÉNITENCE

#### B) Le prêtre est le ministre du sacrement de pénitence

Ni le psychiatre, ni le psychanalyste, ni le psychologue ne le sont de par leur titre. Le sacrement de pénitence ne se confond pas avec la confession. Tel spécialiste pourra parfaitement entendre les confidences d'un malade. Le fait d'avoir « vidé » cette âme ne fait pas que cette âme soit absoute si elle est pécheresse. Le sacrement de pénitence est fait de l'aveu des fautes (le minimum nécessaire pour qualifier la faute), puis de l'absolution du prêtre, et des attitudes fondamentales de l'âme qui s'appellent mentalité du pécheur qui cherche anxieusement le pardon de Dieu ! Que d'angoisses pensent être dépassées par un ferme-propos intelligemment conduit ? En tout cas, reste que le sacrement de pénitence est un sacrement, donc une transfusion de vie divine et que les spécialistes les plus éminents faisant l'analyse la plus subtile ne sont pas ministres,

s'ils ne sont prêtres, du pardon de Dieu et du don de sa vie par le sacrement. Le professeur Baruk s'étonnait naguère, de voir combien ses confrères psychiatres appartenant à la religion catholique oubliaient cette vérité essentielle. Actuellement, le Saint-Père s'en étonne plus encore. Dans son discours du 13 avril 1953 aux membres du congrès de psychologie religieuse réuni à Rome ne conviait-il pas le psychiatre à envoyer, souvent, ses clients au prêtre, alors que, trop souvent, ce dernier a tendance à se décharger sur le psychiatre d'un rôle qui appartient au sacerdoce.

Le Saint-Père ! Permettez-moi d'achever cet exposé par l'évocation d'un souvenir personnel. Tel de nos maîtres en psychiatrie, le professeur Paul Girard, professeur de clinique psychiatrique à la Faculté de médecine de Lyon, avait assisté, en septembre 1952, au congrès mondial de neurochirurgie. Le discours du Saint-Père l'avait frappé tant par sa richesse scientifique que par la sagesse des directives. Il en parla à ses collègues du concours d'agrégation de psychiatrie, du mois de novembre suivant, à Paris, qui, intéressés à leur tour, voulurent avoir le texte. Il leur fut envoyé. Présenté au Saint-Père, dans son bureau particulier, par Son Éminence le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, j'eus l'occasion de raconter le fait au Souverain Pontife qui en fut très touché et eut, par l'élève, une attention pour le maître, extrêmement délicate. Remercions Dieu, messieurs, de donner à notre Église le chef qui éclaire, reprend quand il le faut, et se fait toujours l'écho de la pensée amoureuse de Dieu pour les hommes !

JOSEPH GÉRARD, p.s.s.

Publié dans le *Devoir*, mercredi, 9 septembre 1953. P. 4, col. 4, 5, 6, 7, 8; p. 7, col. 1.

# 1653-1953

## TROIS SIÈCLES D'APOSTOLAT PAR L'ÉCOLE à la Congrégation de Notre-Dame

par

Sœur Saint-Damase-de-Rome, c. n. d.

De 1653 à 1657, par le *Service Social*, l'enseignement du *catéchisme* dans l'intérieur du fort de Ville-Marie, Sœur Bourgeoys prépare son *École* à elle, une étable désaffectée. M. de Maisonneuve la lui a cédée le 25 novembre 1657. L'acte juridique a été passé devant le notaire Basset et les officiers de Ville-Marie le 22 janvier 1658 et le 30 avril 1658 s'ouvre la première école mixte de Ville-Marie dirigée par Sœur Marguerite Bourgeoys aidée de Marguerite Picart « pour y recorder le peu de filles et de garçons en état d'apprendre ».

Sœur Bourgeoys a besoin de collaboratrices car les tâches se multiplient. Ville-Marie ne peut encore lui être secourable. De sa chère France, elle ramène:

- en 1659: quatre compagnes. Quelques jeunes filles qui devront prendre foyer à Montréal lui sont confiées.
- en 1670: six autres compagnes. Une trentaine de jeunes filles s'ajoutent à la recrue des colons de Ville-Marie.
- en 1678: Premières compagnes canadiennes. Lors d'un troisième voyage, Sœur Bourgeoys n'obtient pas de Mgr Laval la permission de recruter des sujets dans la vieille France, mais la France nouvelle lui en offre. Déjà entre 1678 et 1680, de Québec: Ursule et Marguerite Gariépy, Madeleine Bourbeau, Marie Denis; de Montréal: Marguerite et Françoise Lemoyne, Marie Barbier, Marie et Catherine Charly St-Ange, deux Indiennes: Thérèse Gannensagouas, Barbe Attontinon. . .

### 1653 - 1700

#### Oeuvres réalisées de son vivant par Mère Bourgeoys

##### Région de Ville-Marie:

- 1653: L'École-Étable.
- 1663: L'Ouvroir de la Providence pour les jeunes filles à marier et celles qui aideront à enseigner. Embryon de nos Écoles Normales et de nos Instituts familiaux.
- 1670: Une grande école pour pensionnaires et externes remplace l'École-Étable.
- 1676: Une mission indienne à la Montagne (transportée au Sault au Récollet), puis à Oka où elle existe encore.
- 1690: Pointe-aux-Trembles de Montréal (existe encore).

##### Région de Québec:

- 1676: Mission à Champlain supprimée en 1788.
- 1685: Sainte-Famille, Ile d'Orléans (existe encore).  
À Québec même:
- 1688: L'École de la Haute-Ville transportée à la Basse-Ville en 1692, devenue Pensionnat de Saint-Roch en 1844.
- 1686: l'Ouvroir de la Providence supprimé en 1694.
- 1689: l'Hôpital Général supprimé en 1693.
- 1689: Château Richer supprimé en 1759.

**Missions ambulantes:**

À Boucherville, à Baie Saint-Paul, un peu partout sur « les Côtes ».

*La courageuse et admirable Fondatrice est rappelée à Dieu en 1700 mais elle laisse au Canada français outre ses vertus, un magnifique héritage: 46 sœurs enseignant à plus de 500 élèves dans 9 missions.*

**1700 - 1800****Période de ralentissement**

La vie matérielle devient très pénible, la guerre sévit. On nous oblige à limiter à 80 le nombre des sœurs vocales.

**Missions établies entre 1700 et 1800:**

- 1703: Boucherville. Mère Bourgeoys y allait enseigner le catéchisme chaque année avant 1695.
- 1705: La Prairie sous la direction des Pères Jésuites.
- 1706: Ile Saint-Paul.
- 1713: Neuville; Pointe-aux-Trembles de Québec.
- 1727: Louisbourg: Mission d'héroïsme jusqu'en 1758. Alors nos sœurs missionnaires sont envoyées à La Rochelle et y meurent.
- 1732: Saint-Laurent près Montréal, supprimée en 1824.
- 1763: Saint-François-de-Montmangy.
- 1783: Saint-Denis sur Richelieu.
- 1784: Pointe-Claire qui remplace Lachine.

**Petites notes pédagogiques:**

- 1703: Les sœurs enseignent le petit catéchisme de la Province de Québec, l'unique pour tous les Canadiens français.
- 1705: Elles établissent des métiers, font leur étoffe et enseignent le tissage à leurs élèves.
- 1760: On compte 19 écoles de filles dont 12 sont dirigées par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Dans ces écoles, le *catéchisme* occupe une place prépondérante. On enseigne l'écriture, le calcul, l'Histoire Sainte. On insiste surtout sur l'Économie domestique et la Coupe des vêtements.
- 1777: Publication du Grand Catéchisme de la province de Québec.
- 1783: Monsieur Montgolfier, p.s.s., ordonne l'enseignement de l'arithmétique dans toutes nos écoles. On n'enseigne pas encore la géographie ni l'Histoire du Canada.

En 1799 la Congrégation de Notre-Dame compte 57 Sœurs qui dispensent l'enseignement dans 14 missions. Dix établissements ont dû être supprimés à cause de la misère des temps.

**1800 - 1900****Période d'expansion****Petites notes pédagogiques:**

*Faire revivre ce qui subsiste des anciennes écoles (9 ont été supprimées), recueillir dans les ruines de la guerre les matériaux utilisables, relever les couvents dévastés, c'est l'ouvrage de la Congrégation de Notre-Dame soutenue par le clergé au début pénible de ce siècle.*

Voici un tableau présentant l'accroissement des missions dans ce deuxième siècle d'apostolat:

**Province de Québec (1) Archidiocèses:**

- De Montréal:* 40 nouvelles missions dont 27 sur l'Île de Montréal.
- De Québec:* 16 nouvelles missions dont 2 dans la ville-mère.
- De Sherbrooke:* 11 nouvelles missions dont 2 dans la ville de Sherbrooke.
- De Rimouski:* 3 nouvelles missions: Rimouski et Trois-Pistoles qui seront supprimées au cours de ce siècle et Notre-Dame-des-Flots, Îles de la Madeleine.

**Province d'Ontario:** 11 nouvelles missions dont la première est Kingston.

**Provinces Maritimes:** 21 nouvelles missions dont 5 au N. B.; 9 en N.-E., 7 à I. P.-E.

**États-Unis:** 18 nouvelles missions dont la première est établie à Bourbonnais en 1860, pour l'ouest; à Waterbury en 1869 pour l'est.

**Petites notes pédagogiques:**

- 1802: On commence à se servir de la plume d'acier. Avant, on utilisait la plume d'oie.
- 1818: *La Vie de Sœur Bourgeoys* par Montgolfier vient d'être imprimée. Elle servira de livre de lecture dans les premières classes.
- 1822: On commence l'enseignement de *l'anglais* et de la *géographie*.
- 1833: Les élèves n'ont encore que 8 jours de vacances en juillet.
- 1834: *Monseigneur* nous permet l'enseignement du *piano* à Montréal.
- 1842: Les élèves gardent encore la coutume de France de porter en classe un petit bonnet de linon.
- 1843: Les *maîtresses laïques* commencent à enseigner dans nos écoles.
- 1857: Une *maîtresse générale des études* est nommée pour la première fois.
- 1870: Les classes sont encore meublées de longues tables et de bancs (ni pupitre ni chaise).
- 1899: Au moment où doit se clore ce siècle florissant s'ouvre l'École Normale Jacques-Cartier pour les filles.

**Manuels scolaires composés par la Congrégation de Notre-Dame en 1900:**

*Petit Catéchisme Liturgique* — *Grammaire enfantine* — *Tenue des livres rendue facile* — *Abrégé d'Histoire Sainte* en usage dans nos écoles jusqu'au siècle dernier. — *Abrégé d'Histoire du Canada* en usage jusque vers 1915. — *Géographie: Cours moyen et supérieur.* — *Enseignement du dessin linéaire, Syllabaire, Grammaire de dessin* — *Premier livre de lecture des enfants* — *Grammaire Française, cours élémentaire.*

En 1899, la Congrégation de Notre-Dame compte 1170 *Sœurs* qui dispensent l'enseignement dans 122 missions à 27092 élèves. Neuf établissements ont été fermés.

**1900 - 1953**

**Période d'essor pédagogique**

*Adaptation aux besoins modernes* — *Écoles normales* — *Écoles ménagères* — *Collèges.*

**Province de Québec: Archidiocèses:**

- De Montréal:* 38 nouvelles missions dont 3 sur l'Île de Montréal.
- De Québec:* 25 nouvelles missions dont 8 dans la ville de Québec.
- De Sherbrooke:* 13 nouvelles missions dont 4 dans Sherbrooke.
- De Rimouski:* 2 nouvelles missions.

(1) Classement fait d'après les nouvelles divisions des provinces ecclésiastiques pour Québec.



Ciochetti

**BIENHEUREUSE MARGUERITE BOURGEOYS,**  
 modèle des éducateurs, priez pour nous.

**Province d'Ontario:** 14 nouvelles missions.

**Provinces Maritimes:** 15 nouvelles missions: 6 en Nouvelle-Écosse; 2 au Nouveau Brunswick; 7 sur l'Île du Prince-Édouard.

**États-Unis:** 9 nouvelles missions.

**Japon:** 3 missions.

**Petites notes pédagogiques:**

- 1904: On adopte dans l'Institut la méthode de Solesme pour le chant grégorien. En juillet, premières conférences pédagogiques au Mont-Sainte-Marie.
- 1908: Ouverture de la première *École Canadienne d'Enseignement Supérieur féminin*, devenu Collège Marguerite-Bourgeoys.  
Première école de Secrétariat « *Notre-Dame Secretarial School* ».
- 1911: Premier baccalauréat féminin français octroyé à Mademoiselle Marie Gérin-Lajoie devenue Fondatrice de l'Institut de Notre-Dame du Bon Conseil, Montréal.
- 1912: Première École ménagère à Saint-Pascal de Kamouraska.
- 1912: École Normale de Joliette.
- 1913: L'École ménagère de Saint-Pascal devient École Normale Classico-Ménagère.
- 1916: Le Cours de Lettres-Sciences s'ouvre dans quelques-unes de nos maisons.
- 1922: École Normale Marguerite-Bourgeoys à Sherbrooke.  
En juillet, une Préfète des Études est nommée pour chaque province de l'Institut.
- 1926: Fondation de l'Institut Pédagogique dont la devise *Docete* a été donnée par Pie XI lui-même.  
Septembre, 7, 8, 9, premier Congrès pédagogique provincial d'Enseignement Ménager à Saint-Pascal.
- 1927: Août. Premiers cours de vacances à l'Institut Pédagogique pour l'obtention du diplôme d'enseignement.
- 1930: Fondation du Collège Notre-Dame à Ottawa (Collège bilingue).
- 1932: Ouverture d'une École Supérieure d'Arts et Métiers à Montréal.  
Première Mission en pays infidèles à Fukushima, Japon.
- 1935: Ouverture d'une classe de pédagogie spécialisée à l'Institut Pédagogique.
- 1936: École Normale à Saint-Jean de Québec.  
École Normale à Baie Saint-Paul.  
Deuxième Fondation au Japon: Hachinoe, supprimée en 1941.
- 1937: Collège bilingue à Notre-Dame de Bellevue, Québec.
- 1938: École Normale à Havre-aux-Maisons, Îles de la Madeleine.
- 1941: École de Sciences domestiques de l'Université Laval, de Québec, inaugurée à Saint-Pascal.
- 1944: Collège Marianopolis à Montréal pour les élèves de langue anglaise. Jusqu'à cette date, il formait une section du Collège Marguerite-Bourgeoys.
- 1945: 12 août. Monument élevé à Louisbourg, Cap-Breton, à la mémoire de nos sœurs missionnaires, exilées en France en 1758.
- 1948: Troisième mission fondée au Japon à Tobata.
- 1950: 22 août. Dans sa Lettre pastorale, Son Excellence Mgr l'Archevêque de Montréal, qui deviendra Son Éminence le Cardinal Paul-Émile Léger, proclame *Marguerite Bourgeoys, modèle des éducateurs*.
- 1950: 12 novembre, la Fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, la première Institutrice de Ville-Marie, la Mère de la Colonie est proclamée *Bienheureuse* — la première bienheureuse du Canada.

- 1952: *février et mars*. Série de cours de Religion donnée durant 7 semaines en notre Maison-mère aux Supérieures majeures et locales pour répondre aux désirs du Souverain Pontife Pie XII.
- 1953: *octobre*: A l'Institut Pédagogique, ouverture des cours de *Sciences religieuses*. But de ces cours donnés selon les directives du Saint-Siège !
- a) préparation adéquate pour l'enseignement de la religion.
  - b) culture religieuse supérieure chez celles qui ont déjà atteint le degré universitaire dans les disciplines profanes.
  - c) développement de la vie spirituelle personnelle.

En cette année du troisième Centenaire de l'arrivée au Canada de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys, puisse chaque École primaire ou Secondaire être un foyer de lumière et de charité où l'on réalise cette affirmation de Pie XI dans son Encyclique sur l'Éducation: « *Le produit de l'éducation chrétienne est l'homme surnaturel qui pense, juge et agit constamment et logiquement selon la droite raison éclairée par la lumière de l'exemple et de l'enseignement du Christ.* »

SŒUR SAINT-DAMASE-DE-ROME, c.n.d.

---

## 1653 - 1953

Chant suggéré pour le tricentenaire de l'arrivée au Canada de la

### BIENHEUREUSE MARGUERITE BOURGEOYS

Texte musical dans *Recueil: Cantate Domine* du Ch. CHABOT, page 64.

Air: *Hosanna ! Gloire à Dieu.*

Paroles: SŒUR SAINT-DAMASE-DE-ROME, c.n.d.

---

#### 1<sup>er</sup> CHOEUR

Trois siècles sont passés et ta gloire rayonne  
Plus pure à nos regards tournés vers ton autel,  
Marguerite Bourgeoys, ô Fleur que Dieu nous donne  
Pour embaumer nos jours et nous conduire au ciel.

#### SOLO

Tout un peuple t'acclame, ô Femme forte et tendre  
Qui devanças les temps par des labeurs de choix.  
Ce peuple te bénit, car tu sus le comprendre  
En vivant de sa vie, en écoutant sa voix.

La jeunesse a besoin d'amour et d'espérance,  
De lumière et de foi pour marcher droit toujours;  
En ton cœur maternel, mettant sa confiance,  
Elle ira vers le bien, digne des anciens jours.

#### 2<sup>e</sup> CHOEUR

Pour sceller tes bienfaits, en ce jour, Marguerite,  
Réponds à tant de vœux du peuple canadien:  
Par Marie, obtiens-lui la faveur qui mérite  
A ton front virginal le nimbe d'or des saints.

# Clinique médico-psycho-pédagogique

## LE CAS DE X

### I — LE CAS

#### LE SUJET

UNE fillette de 13 ans a échoué sa 6<sup>e</sup> année pour cause de faiblesse générale dans les matières scolaires et spécialement en arithmétique. Elle a été traitée à la Clinique d'Enseignement correctif de l'École de Pédagogie de l'Université Laval pendant une période de 11 mois, c'est-à-dire un mois pendant les vacances et une année scolaire complète.

#### LES CONDITIONS FAMILIALES

Cette jeune fille vivait dans des conditions familiales assez difficiles. Son père, atteint d'une maladie mentale était interné depuis plusieurs années. Elle demeurait avec sa mère, sa sœur aînée, son frère marié, sa belle-sœur et leur petit garçon de 3 ans.

La mère, très affligée de l'état de son mari, souffrait affectivement et pécuniairement. Elle devait faire de la couture à la maison pour pouvoir subsister. Aussi, elle était devenue très anxieuse et elle avait contribué par son comportement à rendre la fillette anxieuse elle aussi.

La sœur aînée, ayant toujours bien réussi en classe et occupant à ce moment un bon emploi dans un bureau, était un point de mire pour la mère et la fillette. Cette comparaison constante des deux jeunes filles contribuait à augmenter l'anxiété chez la mère et la fillette.

Le grand frère, jouait le rôle de papa auprès de la jeune fille et lui servait de refuge lorsque les reproches de la mère devenaient trop acerbes. D'autre part, le caractère difficile de la belle-sœur et les prouesses tapageuses du petit neveu gâté, tapaient beaucoup sur les nerfs de la

fillette. Aussi désirait-elle leur départ de la maison.

#### LA PERSONNALITÉ

Toutes ces conditions familiales rendaient la vie pénible à cette jeune adolescente. Elle était devenue très fatiguable et très irritable. Aussi devant les recommandations et les reproches trop répétés de la mère, et devant les difficultés scolaires, faisait-elle des crises quotidiennes de révolte, de larmes et de découragement. Les échecs scolaires répétés l'avaient convaincue qu'elle ne pouvait rien réussir: elle manquait absolument de confiance en elle-même. De plus, ayant été obligée par sa mère, de visiter régulièrement son père tous les dimanches depuis son internement, elle avait développé vis-à-vis des hommes, une attitude d'opposition et même de peur.

Par contre, elle n'était pas dépourvue intellectuellement. Les tests ont démontré qu'elle était d'intelligence moyenne. Du point de vue physique, elle était une jolie blonde très développée pour son âge. Consciente de sa belle apparence, elle était fière, coquette et toujours bien mise. Aussi son amour-propre était-il blessé devant ses incapacités scolaires.

#### LE DIAGNOSTIC PÉDAGOGIQUE

Cette élève avait échoué sa sixième année avec un résultat de 58% au total, dont 61% en français, 36% en arithmétique et 62% dans les autres matières. Sa faiblesse était donc générale mais beaucoup plus prononcée en arithmétique.

##### A) En arithmétique

Dans ce domaine, elle présentait une faiblesse extrême doublée de la conviction qu'elle ne pouvait jamais rien réussir.

1. Elle ne maîtrisait pas les combinaisons de base comprenant des nombres supérieurs à 5.
2. Elle était très faible dans les combinaisons dérivées et le calcul mental.
3. Elle avait de grandes difficultés en division: erreurs avec zéro, oubli du reste dans la soustraction au cours du procédé de division, etc.
4. Ses notions sur la fraction étaient tout à fait imprécises et inadéquates.
5. Incapacité totale à faire les quatre opérations avec les fractions.
6. Très grande faiblesse dans tous les autres chapitres.
7. Nulle dans les problèmes raisonnés par suite d'incapacité à se représenter concrètement les situations arithmétiques. Elle ne pouvait pas faire de liens entre les notions arithmétiques et la vie courante.

**N. B.** — *Il est à remarquer que ces faiblesses remontent au niveau des difficultés de 2<sup>e</sup> année. Son histoire scolaire démontrait qu'elle avait dû doubler ce degré du cours.*

### B) En français

Ces faiblesses étaient surtout du point de vue orthographique et grammatical. Elle maîtrisait très bien la lecture tant du point de vue de la technique que du point de vue de l'expression et de la compréhension.

### C) En général

Sa faiblesse générale, ainsi que celle du français, était la résultante du manque de confiance en ses capacités, manque de confiance développé à la suite de ses échecs répétés en arithmétique depuis sa 2<sup>e</sup> année.

## II — LE TRAITEMENT

Le travail de correction auprès de cette fillette devait nécessairement revêtir deux aspects: *la réadaptation émotionnelle et le travail sur les matières scolaires, principalement sur l'arithmétique.*

### 1. LA RÉADAPTATION ÉMOTIONNELLE

La réadaptation émotionnelle, c'est-à-dire le travail visant à rétablir l'équilibre émotif de cette enfant fut la préoccupation de premier plan.

Disons d'abord que ce sont des hommes qui travaillaient auprès d'elle. Il leur a donc fallu déployer beaucoup de tact pour parvenir à se faire accepter, étant donné qu'elle avait développé à l'endroit des hommes une certaine phobie, comme il a été mentionné plus haut.

Pour enlever de son esprit la conviction qu'elle ne pourrait jamais réussir en arithmétique, et pour lui redonner confiance en elle-même, le travail fut organisé de façon à lui faire connaître dès le début, quelques succès et à lui éviter les échecs. C'est ainsi qu'elle a revu les combinaisons de base, la notion de fraction et la technique de division par petites étapes préalablement préparées de façon à assurer la réussite. De plus, toutes les occasions possibles furent saisies pour l'encourager et la féliciter de ses efforts et de ses succès. Mais ce n'était pas toujours chose facile car aux louanges de ses professeurs, elle répondait de façon déconcertante: « *Bah ! vous dites-ça pour m'encourager !* » Cependant, étant toujours entourée d'une atmosphère d'encouragement et de calme, avec le temps elle est parvenue à reprendre confiance en elle-même et à réussir des problèmes vraiment difficiles.

Après quelques mois de correction, au cours d'un travail sur des problèmes raisonnés, elle fut surprise elle-même de ses capacités et s'est écriée: « *Comment se fait-il que je comprenne cela ?* »

De son côté, la mère fut avisée de fermer les yeux sur les manquements de sa fille et de saisir plutôt toutes les occasions pour la féliciter.

### 2. L'ENSEIGNEMENT CORRECTIF

#### A) Arithmétique

Le travail en arithmétique a dû être repris au niveau des difficultés de deuxième année. Les combinaisons ont été revues par petites étapes, à l'aide des cartes-éclair,

pour assurer la maîtrise parfaite jusqu'à l'automatisme. En même temps, de fréquents exercices furent faits en calcul mental et en combinaisons dérivées.

A l'aide d'exercices graduées sur les divisions par un et deux chiffres, l'élève a vite pris conscience de ses erreurs et les a corrigées. Après l'étude des notions de la fraction dans le petit cahier de Beaudry intitulé « *Les premières notions de la fraction* » et à l'aide de multiples procédés concrets, l'étude des quatre opérations avec les fractions ordinaires fut entreprise selon la méthode concrète de correction préconisée par Grace Fernald dans son volume « *Remedial Techniques in Basic School Subjects* ». Tous les autres chapitres de l'arithmétique ainsi que les problèmes raisonnés furent aussi étudiés par des procédés concrets de façon à rendre ces diverses notions le plus compréhensibles possible et de façon à en faire saisir la relation avec la vie courante. « *Faire vivre par l'élève chaque situation donnée* », tel était le mot d'ordre. Il va sans dire qu'aucun travail n'était fait à la maison sans qu'il ne fut auparavant bien expliqué en classe.

#### B) En français

Le travail en français fut grandement facilité du fait qu'elle maîtrisait très bien la lecture. Le travail, à raison d'une heure par jour, a consisté en des études de textes sur lesquelles ont été rattachés des exercices grammaticaux et des exercices nombreux d'orthographe et de rédaction.

#### C) Les autres matières

Les autres matières furent revues sommairement dans l'espace des six derniers mois en vue de préparer l'élève aux examens du certificat de 7<sup>e</sup> année. Cette période de révision ne fut pas très longue, mais il faut remarquer que la fillette, du fait de son anxiété, travaillait beaucoup par elle-même. Assez souvent, il fallait modérer son élan pour qu'elle ne se surmène pas.

### III — LES RÉSULTATS

Après cette période de correction, cette fillette ne maîtrisait pas encore toutes les difficultés arithmétiques du programme de 7<sup>e</sup> année, mais elle avait acquis les notions de base et une bonne méthode de travail. Elle avait de plus, ce qui est très important, retrouvé le goût de l'arithmétique et la confiance en ses possibilités de succès. Elle se présenta aux examens du certificat de 7<sup>e</sup> année avec la certitude de pouvoir réussir. Elle ne fut pas déçue: elle obtint un résultat total de 75% dont 80% en français et 85% en arithmétique.

L'année suivante elle réussit sa 8<sup>e</sup> année dans un cours classique, se classant première sur quinze élèves avec 76% du total des points, et première en composition française, en analyse littéraire et surtout en arithmétique avec 90% des points. Cependant au cours de sa 9<sup>e</sup> année, elle se dirigea vers le commercial. Ce changement lui fit rencontrer de nouvelles difficultés qui ébranlèrent un peu son équilibre émotionnel sans toutefois nuire à son succès. Au cours de sa deuxième année de commercial, ses difficultés et son anxiété augmentèrent. Suivant les conseils de ses anciens professeurs de la Clinique d'Enseignement correctif, elle abandonna son école paroissiale pour poursuivre son cours commercial dans une école privée. Là elle obtint plus de satisfaction et se sentit plus en sécurité. Actuellement, il lui reste quelques mois d'études à faire pour terminer son cours et être en mesure d'occuper un emploi comme secrétaire.

Il faut remarquer que le nouveau déséquilibre émotionnel provoqué au début de son cours commercial fut aggravé par la mère dont l'anxiété n'était pas disparue. Cependant, ce malaise devrait s'atténuer dès que la jeune fille trouvera un emploi dans un milieu sympathique.

LA CLINIQUE.

# Le phénomène de l'accord

par

*Richard Bergeron, professeur,  
École normale Jacques-Cartier, Montréal.*

**N**OTRE précédente étude avait pour principal objet de définir la Grammaire, ce que nous avons fait en précisant la valeur de ses différentes parties: Phonétique, Lexicologie, Morphologie, Syntaxe, Stylistique. Notons, ou répétons, que les trois premières étudient les éléments de la langue *au repos* (*sons, mots, formes*), alors que les deux autres s'occupent essentiellement de la langue *en action*, considérant dans la chaîne parlée ou écrite les faits de langage et les phénomènes que provoque leur agencement.

Nous essaierons aujourd'hui de mieux tracer encore les contours de la Syntaxe, dans laquelle nous situerons le phénomène général de l'accord.

La grammaire traditionnelle traite des faits syntaxiques en suivant l'ordre habituel des dix parties du discours; soit qu'à la fin de chacun des dix chapitres, elle fasse la syntaxe du nom, de l'adjectif, de l'article, etc.; soit que, dans une section spéciale intitulée *Syntaxe*, elle reprenne l'énumération des dix rubriques, pour grouper sous chacune les constatations et les règles. Dans les deux cas, c'est le même ordre fondamental qu'on suit.

Cette façon de procéder comporte plusieurs inconvénients. D'abord elle met sur le même plan dix espèces de mots qui sont loin d'avoir la même importance dans la phrase; ensuite elle conduit à un émiette-

ment analytique qui rend toute vue synthétique impossible, comme nous le verrons mieux dans le domaine particulier de l'accord. C'est pourquoi un bon nombre de grammairiens actuels, à la suite de Ferdinand Brunot et des linguistes de l'école de Genève, présentent la Syntaxe d'une tout autre manière. Nous pouvons simplifier et schématiser comme suit les divers systèmes adoptés:

1. Le mécanisme de la phrase:
  - a) Les types de phrases
  - b) les sortes de propositions
2. Les éléments fondamentaux de la proposition:
  - a) Le nom et ses acolytes
  - b) Le verbe et ses termes adjoints
3. Phénomènes généraux:
  - a) La détermination et ses outils
  - b) La représentation et ses outils
  - c) La construction et ses moules
  - d) L'accord
  - e) L'ordre des mots

\* \* \*

L'accord est donc un phénomène général de la Syntaxe. Or, à cause de cet émiettement, ou plutôt de cet éparpillement dont nous parlions tout à l'heure, la grammaire traditionnelle et par suite notre enseignement nous laissaient la certitude d'une multitude de règles d'accord, étrangères les unes aux autres et dans lesquelles il

paraissait impossible d'établir aucune hiérarchie. Si l'on rapproche pourtant ces faits apparemment disparates, on s'aperçoit vite de la présence de trois grands courants de parenté, qui permettent de ramener à seulement *trois* règles générales tous les cas particuliers d'accord.

Ces trois règles, nous les avons énoncées et expliquées ailleurs, dans un essai de synthèse (1). Qu'il suffise de rappeler ici qu'elles concernent :

- 1° l'accord des mots variables (*nom, article, adjectif, pronom, participe*) en fonction d'épithète, d'apposition ou d'attribut;
- 2° l'accord du participe passé employé avec *avoir* et du participe des verbes pronominaux;
- 3° l'accord du verbe avec son sujet.

Toutes les règles et les chinoiseries particulières ne sont que des émanations, des applications spéciales de ces trois règles générales.

Une telle vue synthétique permet d'en arriver à une définition du phénomène de l'accord en Grammaire, définition qui peut s'énoncer ainsi: « L'accord grammatical est une harmonie, une correspondance de formes qui s'établit entre les termes faibles (*qu'on fait accorder*) et un terme fort (*qui impose ses formes*). Ce dernier est toujours un nom ou un pronom. »

\* \* \*

#### *Conséquences méthodologiques.*

1. Il nous semble qu'une conception plus large et plus juste de la Syntaxe est de nature à mieux hiérarchiser notre enseigne-

(1) RICHARD BERGERON, *L'Accord en français moderne*, Centre de Psychologie et de Pédagogie, Montréal, 1950, 105 pp.

ment de la langue. Ce qu'il importe de montrer avant tout à l'enfant, c'est le mécanisme de la phrase, c'est le fonctionnement de la proposition, c'est le rôle primordial joué par le nom et le verbe, autour desquels gravitent les termes secondaires. Nous arriverons ainsi à remettre à leur vraie place les détails si peu importants de *demi, possible, Pâques*, du pluriel des noms propres, etc. Nous comprendrons mieux qu'un manuel doive offrir plus d'exercices sur l'accord de l'adjectif qualificatif que sur *coûté, valu, pesé*... Nous insisterons plus sur l'essentiel que sur l'accessoire.

2. Durant tout le cours élémentaire, en appuyant plus ou moins selon le degré, il faut faire pressentir, puis constater l'unité du phénomène de l'accord; surtout en 7<sup>e</sup> année, degré de la révision, de la synthèse, de la déduction. Cette façon d'agir, en plus de contenter l'esprit, donnera aux élèves des habitudes de synthèse, de généralisation; elle les entraînera à s'élever au-dessus des menus faits particuliers, monotones à la longue, dont toute leur vie sera tissée. Et Dieu sait que cette tendance à la généralisation est assez peu commune, chez nous. Son absence appauvrit non seulement la pensée individuelle, mais encore la vie intellectuelle collective.

3. Enfin, le fait de pouvoir rapprocher plusieurs règles particulières et de pouvoir les grouper sous une loi générale nous paraît éminemment susceptible de faciliter la mémorisation intellectuelle et de détrôner, du même coup, la mémorisation trop purement mécanique.

Ce qui prouve doublement que l'enseignement bien compris de la grammaire peut servir à la formation de l'enfant.

RICHARD BERGERON.

# Les transformations

par  
Ernest Romano

PLUSIEURS professeurs avaient l'habitude d'enseigner en même temps et avant l'étude des 4 opérations sur les fractions toutes les transformations possibles: simplification, réduction à un dénominateur plus grand, réduction d'un nombre fractionnaire en expression fractionnaire et réduction d'une expression fractionnaire en nombre fractionnaire.

Nous croyons bien que cette politique est loin d'être satisfaisante. Notre but dans l'enseignement de l'arithmétique n'est pas de faire de nos élèves des automates, encore moins des machines à calculer. Tous, nous savons que pour donner un enseignement sain, il faut avoir comme but unique et primordial: « *Faire comprendre, faire raisonner l'enfant* ». Pour le faire comprendre, pour qu'il puisse collaborer au travail du maître, il est nécessaire de lui présenter des faits et des problèmes qui seront dans son champ d'action et qu'il jugera nécessaire de résoudre. La loi de l'intérêt est la loi même de la vie; elle ne cesse de soutenir nos attentions. L'enfant de même, ne portera intérêt que lorsque notre enseignement saura satisfaire l'un ou l'autre de ses besoins vitaux et ne sera attentif, qu'à ce qui l'affectera de près et directement.

Aussi, trouvons-nous plus logique de n'enseigner ces transformations que lorsque le besoin s'en fait sentir, c'est-à-dire lorsque cette nouvelle difficulté se présente dans un problème pratique. L'enfant constate alors que cette nouvelle transformation servira à compléter son calcul.

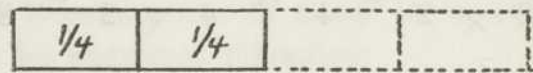
## QUAND DONNER CES EXERCICES DE TRANSFORMATIONS ?

### La simplification ou réduction à un dénominateur plus simple

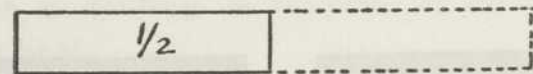
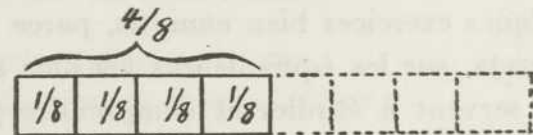
On peut l'enseigner avec la notion de la fraction. On montre que  $2/4 = 1/2$ . Faire constater que l'on ne change rien dans la valeur de la fraction et qu'il est plus simple de l'exprimer ainsi.

Des dessins simples et clairs ou encore mieux des cartons découpés compléteront avantageusement les explications du maître; souvent même ils les remplaceront.

En voici deux exemples:



$$\frac{2}{4} = \frac{1}{2}$$



$$\frac{4}{8} = \frac{1}{2}$$

Faire remarquer que l'on a moins de morceaux dans  $1/2$  que dans  $2/4$  mais par contre ces morceaux sont plus gros. Multi-

plier les exercices de comparaison, puis faire découvrir la loi: « On peut diviser les deux termes d'une fraction par le même nombre sans en changer la valeur ».

$$\frac{4}{8} \div \frac{2}{2} = \frac{2}{4} \quad \text{et} \quad \frac{2}{4} \div \frac{2}{2} = \frac{1}{2}$$

**La réduction à un dénominateur plus grand**

Le professeur tant soit peu habile profitera de cette étude de la réduction de la fraction à la plus simple expression pour étudier la réduction de la fraction à un dénominateur plus grand.

$$\frac{2}{4} = \frac{1}{2} \quad \text{et} \quad \frac{1}{2} = \frac{2}{4}$$

$$\frac{4}{8} = \frac{1}{2} \quad \text{et} \quad \frac{1}{2} = \frac{4}{8}$$

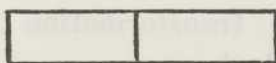
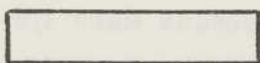
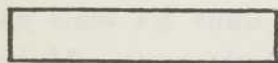
On peut donc: « Multiplier les 2 termes de la fraction par le même nombre sans en changer la valeur ».

$$\frac{1}{2} \times \frac{2}{2} = \frac{2}{4} \quad \text{et} \quad \frac{2}{4} \times \frac{2}{2} = \frac{4}{8}$$

Certains professeurs se contentent de dire aux élèves que pour simplifier ou augmenter la fraction  $\frac{2}{4}$ , il suffit de diviser ou multiplier le numérateur et le dénominateur par le même nombre. Il faut au contraire faire découvrir la loi par des exercices simples et concrets. L'expérience prouve que quelques exercices bien compris, parce que concrets, sur les équivalences les plus simples servent à étudier et comprendre plus rapidement toutes les autres équivalences.



Certains élèves remettront l'illustration suivante:

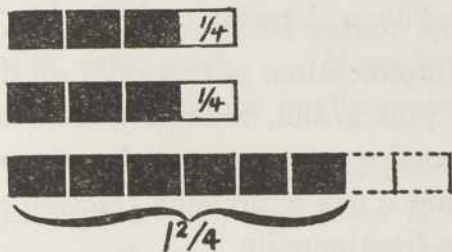


**La réduction d'expressions fractionnaires en nombres fractionnaires**

Ce genre de réduction sera étudié en abordant l'étude des additions dont la somme des fractions est égale ou plus grande que l'unité.

Exemple:

$$\begin{array}{r} \frac{3}{4} \\ + \frac{3}{4} \\ \hline \frac{6}{4} = 1 \frac{2}{4} = 1 \frac{1}{2} \\ \phantom{=} 1 \frac{2}{4} \end{array}$$



Faire constater que dans la vie courante on ne se sert pas, ou très peu, de ces expressions fractionnaires.

Encore ici, les exercices concrets et semi-concrets assureront la compréhension de cette transformation.



$$5/2 \text{ tartes} = 2 \frac{1}{2} \text{ tartes}$$

On conseille de faire illustrer des nombres fractionnaires et des expressions fractionnaires.

Exemple:

Illustrez  $3 \frac{1}{2}$  tartes.



Illustrez  $3 \frac{1}{2}$  tablettes de chocolat.

Montrer alors que dans  $3 \frac{1}{2}$ , le chiffre 3 représente les tablettes complètes. Il faut donc 3 tablettes. La fraction  $\frac{1}{2}$  représente la tablette incomplète. Il faut donc ajouter  $\frac{1}{2}$  tablette.

Après les exercices concrets et semi-concrets suivront les exercices abstraits du genre suivant:

Remplacer les points d'interrogation:

- |    |                                |                                |
|----|--------------------------------|--------------------------------|
| a) | $\frac{4}{4} = 1$              | $\frac{3}{3} = ?$              |
|    | $\frac{6}{6} = ?$              | $\frac{?}{12} = 1$             |
| b) | $\frac{6}{4} = 1 \frac{?}{4}$  | $\frac{5}{4} = 1 \frac{?}{4}$  |
|    | $\frac{8}{5} = 1 \frac{?}{5}$  | $\frac{12}{7} = 1 \frac{?}{7}$ |
| c) | $\frac{6}{4} = 1 \frac{2}{?}$  | $\frac{5}{4} = 1 \frac{1}{?}$  |
|    | $\frac{8}{5} = 1 \frac{3}{?}$  | $\frac{12}{7} = 1 \frac{5}{?}$ |
| d) | $\frac{8}{7} = ? \frac{1}{7}$  | $\frac{9}{5} = ? \frac{4}{5}$  |
|    | $\frac{10}{3} = ? \frac{1}{3}$ | $\frac{12}{7} = ? \frac{5}{7}$ |

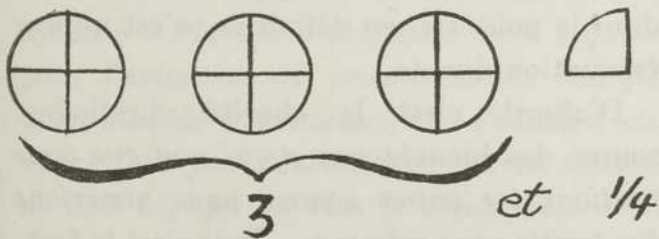
L'enfant découvrira que l'on peut transformer ces expressions fractionnaires en nombres fractionnaires en divisant le numérateur par le dénominateur.

Vg.  $6 \div 4 = 1$  reste 2 ou  $1 \frac{2}{4}$  ou  $1 \frac{1}{2}$ . En effet,  $\frac{4}{4} = 1$  entier. S'il enlève  $\frac{4}{4}$  à  $\frac{6}{4}$ , il reste  $\frac{2}{4}$ .

### Réduction de nombres fractionnaires en expressions fractionnaires

Cette étude précédera celle de la multiplication de nombres fractionnaires.  $2 \frac{1}{2} \times 3 \frac{3}{4}$  ou  $\frac{5}{2} \times \frac{15}{4} = \frac{75}{8}$  ou  $9 \frac{3}{8}$ .

Il ne faut pas se contenter de dire que pour réduire un nombre fractionnaire  $3 \frac{1}{4}$  en expression fractionnaire, il suffit de multiplier l'entier (3) par le dénominateur (4) et d'y ajouter le numérateur (1), soit:  $4 \times 3 = 12 + 1$ . Ce serait assurément commencer par où l'on devrait finir. Cette loi devrait être connue après une série d'exercices concrets et semi-concrets.



Dans un entier: 4 quarts. Dans 3 entiers: 3 fois 4 quarts = 12 quarts. 12 quarts plus 1 quart = 13 quarts ou  $\frac{13}{4}$ .

\* \* \*

Voici, pour terminer, une façon d'enseigner la réduction a) à un dénominateur plus simple, et b) à un dénominateur plus grand.

### Exercices concrets:

a) Prendre une pomme (ou un carton) et la séparer en 2 parties égales. Séparer une de ces parties en deux autres parties égales. Nous avons donc 3 morceaux:  $\frac{1}{2}$ ,  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{1}{4}$ .

Montrer que les 2 morceaux  $\frac{1}{4}$  valent le morceau  $\frac{1}{2}$ . Alors  $\frac{2}{4} = \frac{1}{2}$  et  $\frac{1}{2} = \frac{2}{4}$ .

Montrer que si nous divisons chaque  $\frac{1}{4}$  en 2 parties égales, nous avons des  $\frac{1}{8}$  et que  $\frac{2}{8} = \frac{1}{4}$ , que  $\frac{4}{8} = \frac{2}{4}$ . Faire comparer ces équivalences.

Alors:  $\frac{1}{2} = \frac{2}{4} = \frac{4}{8}$  et  $\frac{4}{8} = \frac{2}{4} = \frac{1}{2}$ .

b) Recommencer la même leçon en posant les questions suivantes:

Ce morceau ( $\frac{1}{2}$ ) s'appelle ... ?

Ce morceau ( $\frac{1}{4}$ ) s'appelle ... ?

Ces 2 morceaux ( $\frac{1}{4}$ ) valent ... ou ... ? ( $\frac{1}{2}$  ou  $\frac{4}{8}$ )

c) Faire séparer des objets (feuilles de papier ou cartons) par les élèves et faire constater les équivalences.

### Exercices semi-concrets:

*Exercices de reconnaissance:*

En partant d'un cercle ou d'un carré tracé au tableau on répétera les exercices plus haut.

*Exercices de reproduction:*

Les élèves reproduisent dans leur cahier des dessins illustrant les équivalences:  $\frac{2}{4} = \frac{1}{2}$  ou  $\frac{2}{8} = \frac{1}{4}$  ou  $\frac{4}{8} = \frac{1}{2}$ .

ERNEST ROMANO.

## Les bienséances . . . reines à l'école!

par

Sœur Marie-des-Apôtres, p. m.

**P**RENONS en mains notre Programme d'études des écoles primaires élémentaires; suivons des yeux sur la page-couverture l'ordre des matières qui sont objet d'enseignement; posons le doigt sur celle qui nous intéresse présentement. Immédiatement, ne nous vient-il pas à l'esprit que les bienséances que nous avons pourtant élues « *Reines* » à l'école, par le rang qu'elles occupent dans la série des matières, sont d'ordre secondaire, qu'il doit être facile de les enseigner rapidement et à peu de frais ou même de les ignorer, d'autant plus que l'horaire général suggéré par le Programme, à la page 615, se contente de placer cette matière sous la dépendance de la formation religieuse et morale sans même lui attribuer une durée déterminée ?

Pourquoi le Programme ne prévoit-il pas pour les bienséances un moment précis où il conviendrait de donner chaque semaine une tranche déterminée, au lieu d'une indication apparemment vague qui semble inviter à l'indifférence, peut-être même à l'oubli ?

Si le Programme propose l'enseignement des bienséances en même temps que la formation religieuse et morale, n'en souligne-t-il pas, par le fait même l'importance et la valeur ?

S'il définit les bienséances « *un ensemble de règles qui disciplinent les actions extérieures et le langage de l'homme afin de rendre plus agréable la vie en société* », n'est-ce pas pour reconnaître que la pratique des bienséances implique là pratique de vertus qui relèvent aussi de la formation religieuse et morale ?

S'il affirme enfin que « *le rôle du maître est d'aider les parents à faire acquérir à l'enfant des habitudes de politesse qu'il gardera toute la vie* », n'est-ce pas en vue d'inviter les maîtres à une action efficace et permanente malgré le climat de laisser-aller dans lequel vit actuellement la jeunesse, pour l'amener à une prise de conscience plus profonde de la beauté de la politesse et de sa puissance de séduction ?

Comme matière du Programme, les bienséances doivent donc retenir l'attention de tous les éducateurs et comme matière « *importante* », elles doivent être l'objet d'un enseignement assidu, attentif et pratique. Matière importante donc, parce que hautement éducative.

En effet, vouloir affiner les élèves, réussir à leur donner la dignité du maintien, arriver à leur communiquer le goût de la distinction du langage et des manières, les former au respect des autres, à la pratique des petites vertus inspiratrices de la sociabilité, flétrir sans pitié la grossièreté, attaquer avec tact, bonté et fermeté les ennemis de la politesse : égoïsme, rudesse, sans-gêne, tout ce travail, accompli avec persévérance et sollicitude, ne constitue-t-il pas une œuvre éminemment éducative ?

Éducative encore cette action du maître qui, par son exemple sans défaillance et la chaleur de sa parole, s'attache à faire briller d'un éclat particulier les vertus dont la politesse, en définitive, n'est qu'une émanation directe.

D'abord, c'est la charité chrétienne, source des bienséances, « *qui veut que nous traitions les autres comme nous aimerions être traités nous-mêmes* ». Puis c'est le tact,

cette finesse d'esprit qui donne de la valeur aux actions les plus communes et qui veut, d'après saint Jean-Baptiste de La Salle, « qu'on montre à tous, suivant les circonstances, des marques de sympathie et d'affection ». Viennent ensuite la distinction dont la puissance de séduction est telle qu'on n'échappe pas à l'emprise de qui la possède et la complaisance, qui sait, en toutes circonstances, accéder aux sentiments et aux désirs d'autrui. N'oublions pas la patience qui aide à supporter maux, injures, incommodités sans murmure ni colère.

Convaincu que « c'est la vertu qui donne la véritable politesse », avec quel enthousiasme le maître n'en proposera-t-il pas la pratique à ses élèves !

Cette parenté de la politesse avec les vertus dont nous avons parlé, la situe admirablement et avec justesse dans les cadres de la formation religieuse ou morale, car disons-le, un traité de civilité peut fort bien s'intégrer dans un traité de morale, « beaucoup de pratiques de bienséances étant déjà prescrites par la loi chrétienne elle-même ».

Voilà pourquoi, à l'occasion de l'enseignement de la religion, le maître prendra soin de mettre l'accent « sur le double aspect de ces vertus à la fois individuelles et sociales, pour que l'élève reçoive l'instruction convenable sur le savoir-vivre ».

Et c'est ici que le programme de formation morale intervient merveilleusement pour faire poser à l'élève des actes de ces vertus dont il connaît théoriquement la valeur et la nécessité. « A cet effet, le programme indique et pour chacune un certain nombre d'actions . . . » Plus loin il ajoute: « Plusieurs pratiques sont requises pour l'exécution du programme de liturgie, d'hygiène, de « bienséances », d'histoire, etc. Il ne faut pas s'en étonner, car le chrétien ne doit négliger en rien le développement de

ses ressources naturelles: il doit être le meilleur citoyen. »

Envisagées dans cette perspective, loin d'être un code froid et sans vie d'articles à mémoriser la veille d'un examen ou une matière dont le nom s'encadre mal dans la rigidité d'un horaire, les bienséances deviennent un code de vie qui s'exprime dans tous les actes de nos élèves, car elles doivent être vécues avant d'être apprises; elles doivent être aimées avant d'être vécues. Au maître de leur créer un climat favorable, au maître, de les introniser Reines à l'école !

A cette heure où l'année déploie le cycle coutumier de ses activités scolaires, un petit examen personnel s'impose.

Quelle attitude d'esprit affichons-nous quand se pose le problème des bienséances ? Les connaissances qu'elles proposent, se bornent-elles pour nous à une étude théorique pure, sommaire et sèche en vue d'un examen à réussir ? Nous déclarons-nous satisfaits du travail accompli dans ce domaine parce que nous sommes fidèles à un ensemble de pratiques proposées aux élèves sans beaucoup d'enthousiasme peut-être ? Avons-nous pris conscience de l'importance de cette matière et de son rôle éducatif ? Quelles lectures nous ont aidés à mieux l'enseigner ? Sommes-nous convaincus que l'exemple constant de la distinction et de la politesse joue un rôle décisif dans la création du climat favorable à leur épanouissement ?

Donnons loyalement nos réponses à cet examen et aujourd'hui même, prenons la résolution de cultiver la politesse dans nos écoles du Québec ! Les élèves attendent cela de nous, les parents comptent sur notre collaboration, la société réclame une élite formée à l'école de la politesse. De plus, notre satisfaction du devoir accompli ne l'exige-t-elle pas ?

SŒUR MARIE-DES-APÔTRES, p.m.

## Dans telle école . . .

par

*Françoise Massicotte, inst.,  
Verdun, Montréal.*

N. D. L. R. — *Sous la plume d'une institutrice, « L'Enseignement primaire » publie le poème suivant marqué au coin de l'observation la plus fine. Ce poème n'étant pas l'œuvre d'un spécialiste, nos lecteurs voudront bien en tenir compte dans leur appréciation.*

Dans telle école, c'est l'œil qui vous met à l'aise,  
Le sourire est partout, ça travaille à plaisir.  
On oblige pourtant sans rien dire qui ne déplaie  
Tout le monde est compris selon son grand désir !

Dans telle école, on fait voir de s'entendre,  
On craint de s'affirmer, on se « mange » en secret.  
On exige et comment !!! y a de quoi se surprendre.  
La charité se meurt, on s'y trouve à regret !

Dans telle école, il y a du « favoritisme »,  
Les uns vont se gonfler, les autres faire en vain.  
Dans telle école, il y a du « militarisme »  
Les cœurs vont se fermer, soupirer dans sa main !

Dans telle école, c'est la triste vérité,  
La loi du moindre effort un jour a pénétré.  
On demande « très peu », on cause « bagatelle ».  
On a le cœur ailleurs comme des hirondelles !

Dans telle école . . . pardonnez-moi de juger !!!  
Je n'ai dit forcément que des choses peu belles.  
J'ai voulu les livrer parce que ce sont celles  
Qui existent souvent mais que l'on doit garder !

FRANCOISE MASSICOTTE.

# Leçons-Types

(d'après le programme)

... NOVEMBRE ...

## Religion

CATÉCHISME

QUATRIÈME ANNÉE

**JE DOIS AIMER ET SERVIR LE BON DIEU, MON PÈRE DU CIEL.**

**Le culte de Dieu: L'ADORATION**

- |                                      |   |  |
|--------------------------------------|---|--|
| <b>Idées à inculquer</b>             | { | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nous devons à Dieu un culte. (Cat. cath. 354, 355, 356)</li> <li>2. Le culte que nous devons rendre à Dieu seul est l'adoration. (357)</li> <li>3. Adorer Dieu: ce que c'est. Pourquoi? Quand? Comment? (358)</li> </ol>   |
| <b>Actes à provoquer</b>             | { | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Adorer Dieu dans nos prières quotidiennes.</li> <li>2. Adorer Dieu présent en notre âme, présent partout.</li> <li>3. Adorer Dieu surtout à la messe.</li> </ol>   |
| <b>Moyens concrets</b><br>(au choix) | { | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Image du couronnement de la reine Élisabeth.<br/>Image représentant Dieu régnant sur le monde.</li> <li>2. Tableaux des faits historiques: Le sacrifice de Noé — Adoration des bergers ou des mages — Adoration des anges dans le ciel.<br/>La messe.</li> </ol> |
| <b>Activités</b>                     | { | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Moyens concrets recherchés par les élèves.<br/>Exemples fournis par les élèves pendant la leçon.</li> <li>2. Réflexion — Prière — Résolution.</li> <li>3. Texte à mémoriser — Devoir.</li> </ol>   |

### REVISION DE LA LEÇON PRÉCÉDENTE

Nous avons appris un commandement qui est plus grand que tous les autres, qui contient même les autres. Quel est ce commandement ? **C'est le grand commandement de la charité.**

Que nous ordonne le grand commandement de la charité ? (349)

Qui nous a donné le grand commandement de la charité ? (361)

Par quelles paroles Notre-Seigneur nous a-t-il rappelé le grand commandement de la charité ?

Répétez ensemble les paroles de Notre-Seigneur, afin qu'elles se gravent au plus profond de votre cœur :

« *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces et de toute ta pensée, et tu aimeras ton prochain comme toi-même.* » (S. Luc, 10, 27.)

Que devons-nous faire pour observer le grand commandement de la charité ? (353)

Lisez d'abord seuls ... et ensuite relisez maintenant ensemble, dans votre catéchisme, les belles paroles de Jésus, nous enseignant à lui prouver notre amour par l'observance des commandements :

« *Si vous m'aimez, gardez mes commandements ... Celui qui garde mes commandements, c'est celui-là qui m'aime.* »

(S. Jean, 14, 15 et 21.)

Le bon Dieu a tant de droits à notre amour, disons-lui que nous l'aimons. Disons-le lui sincèrement, du fond du cœur et dans le silence de l'âme :

« *Mon Dieu je vous aime.* »

Votre catéchisme renferme une bonne *résolution* sur laquelle nous avons insisté dans notre dernière leçon : celle de prier pour obtenir la grâce de bien aimer le bon Dieu. De nous-mêmes, nous n'en sommes pas capables. C'est un acte surnaturel que nous ne pouvons faire qu'avec le secours de la grâce. Nous avons pris la résolution de demander cette grâce. Faisons tout de suite cette prière avec un grand désir d'aimer le bon Dieu :

« *Mon Dieu, faites que je vous aime de plus en plus.* »

### INTRODUCTION À LA LEÇON NOUVELLE

Le bon Dieu a dit : « *Si vous m'aimez, gardez mes commandements* ». Vous voulez bien les garder les commandements du bon Dieu, n'est-ce pas, mes enfants ? Aujourd'hui, nous commencerons à les étudier pour apprendre comment garder chacun d'eux, c'est-à-dire comment l'accomplir ou l'observer, en d'autres mots, comment faire ce que le bon Dieu nous demande.

Récitez le premier commandement de Dieu. « *Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement* ». (Faire écrire au tableau noir ou dans leur cahier.)

Le voici écrit au tableau ce commandement ... Quels sont les deux mots qui expriment ce que le bon Dieu nous ordonne par ce commandement ? ... Faire trouver et faire souligner : *adoreras* et *aimer*. Nous avons déjà parlé du grand commandement de l'amour ou de la charité. Nous verrons donc aujourd'hui que le bon Dieu nous ordonne de l'adorer.

### CAUSERIE-RÉFLEXION

#### Nous devons à Dieu un culte

(*Observation*: une photo du couronnement d'Elizabeth II) Voici une photo du couronnement de la reine Elizabeth II. Dans tous les pays du monde, on a assisté au couronnement, soit par la télévision ou par le film, et l'on s'est plu à revoir cette cérémonie majestueuse sur des images de toutes sortes. Vous-mêmes, mes enfants, vous l'avez vue cette cérémonie si grande. Qu'est-ce qui était vraiment beau et grand ? ... Les beaux costumes ? ... Sans doute ; parce que l'on avait une raison de les porter ce jour-là. Les cérémonies ? ... Ah ! oui, les cérémonies, parce qu'elles nous apprenaient une grande chose. Tous les enfants (*et même des grandes personnes*) ont compris combien c'est grand d'être reine ou roi d'un pays, et que les sujets doivent rendre hommage à leur reine ou à leur roi.

Voyez sur cette image : de grands seigneurs, des ministres, de hauts personnages de différents pays s'inclinent profondément devant la reine ; des gardes se tiennent immobiles comme des statues ; ceux qui lui adressent la parole la nomment « *Majesté* » et lui rendent des hommages comme à la personne élevée au plus haut rang, au plus brillant honneur, à la plus grande puissance dans son pays. On rend donc hommage aux grands personnages de la terre.

Et le bon Dieu, notre Père du ciel, n'est-il pas infiniment plus grand qu'un roi ou une reine ? ... Le bon Dieu notre Père est aussi notre Créateur, le Créateur de tout ce qui existe : du ciel et de la terre, des choses visibles et invisibles ... S'il est Créateur, il est aussi Maître de toutes les choses et de tous les hommes ... non seulement des hommes d'un pays, comme un roi ... mais de tous les hommes de tous les pays du monde ... Dieu est donc infiniment plus qu'un roi de la terre : il est le Créateur et le seul vrai Maître du monde ... N'a-t-il pas droit à des hommages de notre part, nous, ses petites créatures ? ... Oui, certainement et lui-même, le bon Dieu, nous a appris à lui rendre hommage. Voilà pourquoi votre catéchisme vous dit : (*Faire lire individuellement dans le catéchisme*)

Que nous ordonne le premier commandement de Dieu ? (354)

**Le premier commandement de Dieu nous ordonne de rendre à Dieu les hommages qui lui sont dus.**

Apprenons maintenant un nom qui désigne tous les hommages que nous pouvons rendre à Dieu, pris dans leur ensemble. Ce nom c'est « *culte divin* ». (*Faire écrire au tableau ou dans leur cahier.*) Lisez maintenant dans votre catéchisme, numéro 355.

*Comment appelons-nous l'ensemble des hommages que le premier commandement nous ordonne de rendre à Dieu ?*

**Nous l'appelons le culte divin.**

Composons autrement cette question et cette réponse. Qu'est-ce que le culte divin? ... (Laisser les élèves formuler la réponse.) C'est l'ensemble des hommages que le premier commandement nous ordonne de rendre à Dieu.

### **Le culte que nous devons rendre à Dieu seul, c'est l'ADORATION**

Nous nous demandons maintenant quels sont ces hommages dont l'ensemble forme le culte divin. Pour nous en faire une idée, pensons aux hommages que nous devons rendre à notre père de la terre.

Lorsque vous considérez l'autorité de votre père comme chef de la famille, la puissance qu'il a de faire tant de choses que vous ne sauriez faire, la sagesse avec laquelle il gouverne sa famille, vous sentez n'est-ce pas, combien il est grand. Vous rendez hommage à votre père *en lui témoignant votre respect.* (Faire trouver et faire écrire au tableau ou dans leur cahier.)

Quand vous pensez à tous les bienfaits que vous recevez de votre père: la nourriture, le vêtement, des présents de toutes sortes, votre éducation chrétienne, etc., quel est votre devoir envers votre père? ... Le remercier. C'est un hommage de reconnaissance. Vous rendez hommage à votre père *en le remerciant.* (Faire trouver et faire écrire au tableau ou dans leur cahier.)

S'il vous arrive, par malheur, de désobéir à votre père, de lui faire de la peine, qu'est-ce que vous faites pour lui faire oublier votre mauvais coup?

Cette fois, vous rendez hommage à votre père *en lui demandant pardon.* (Faire trouver d'abord. Faire écrire au tableau ensuite.)

Souvent vous avez besoin de quelque chose, ou vous désirez ce qui vous est agréable: un jeu nouveau, une belle promenade, que sais-je! Que faites-vous alors? ... Vous demandez une faveur à votre papa. Ainsi, vous rendez hommage à votre père *en lui demandant des faveurs.* (Faire chercher. Ensuite faire écrire au tableau.)

Vous rendez donc hommage à votre père de quatre manières. Relisez-les ... (au tableau noir)

Bien, mes enfants, le bon Dieu est notre Père du ciel, plus grand infiniment que notre père de la terre. Nous lui rendrons donc des hommages semblables mais bien plus grands. Ainsi, ce n'est pas assez de témoigner du respect au bon Dieu, il faut lui rendre un hommage particulier, qui n'est dû qu'à lui seul. Le bon Dieu nous l'a nommé lui-même en nous donnant le premier commandement. Quel est cet hommage? ... (Laisser les élèves le trouver.) Je vais donc changer les premiers mots que j'ai écrits au tableau par ceux-ci: *en l'adorant.* Je n'ai pas besoin de changer le reste et vous avez au tableau tous les hommages qui forment le culte qui est dû à Dieu. Relisez-les au tableau ... Relisez-les aussi dans votre catéchisme, numéro 356.

*Comment rendons-nous à Dieu le culte qui lui est dû ?*

**En l'adorant, en le remerciant, en lui demandant pardon de nos péchés, en lui demandant ses grâces.**

Suivons encore au tableau, les hommages qui forment le culte divin. Est-ce qu'on peut demander des grâces ou des faveurs à d'autres qu'à Dieu? ... Oui, certainement; à notre père d'abord et à tous ceux qui peuvent nous en donner. Ce n'est pas un hommage dû à Dieu seul. (Effacer au tableau.)

Est-ce qu'on doit demander pardon à d'autres qu'à Dieu? ... A tous ceux que nous avons offensés. Ce n'est pas un hommage dû à Dieu seul. (Effacer)

Est-ce que nous devons remercier d'autres que Dieu? ... Certainement; nous devons toujours remercier tous ceux qui nous font quelque bien. Ce n'est pas un hommage dû à Dieu seul.

Est-ce que nous pouvons adorer un autre que Dieu? ... Non. Pourquoi? ... Dieu nous a dit: « *Un seul Dieu tu adoreras ...* » Un seul Dieu ou Dieu seul ... Nous ne nous trompons pas car c'est Dieu qui l'a dit. Et votre catéchisme vous l'enseigne: numéro 357.

*Quel est le culte que nous devons rendre à Dieu seul ?*

**Le culte d'adoration.**

### **NOUS DEVONS ADORER DIEU**

**Pourquoi ? Quand ? Comment ?**

Vous avez appris un acte d'adoration. Récitez-le pieusement, en pensant à chacun des mots que vous dites.

*Mon Dieu, je vous adore et vous reconnais pour mon Créateur, mon Souverain Seigneur et pour le Maître absolu de toutes choses.*

Comme le bon Dieu est content quand nous lui disons les belles paroles de cet acte d'adoration! C'est le plus bel hommage que nous puissions lui rendre.

Par ces paroles, nous disons ce que veut dire le mot « adorer » Dieu. Ouvrez votre catéchisme, page 230. Regardez bien la formule de l'acte d'adoration. Elle renferme beaucoup de paroles. Qui pourrait composer deux actes d'adoration avec les mêmes paroles? ... Quel est le premier? ... (Laisser les élèves découvrir et exprimer leurs idées.) « *Mon Dieu, je vous adore* ». C'est suffisant de dire cela au bon Dieu pour l'adorer. Quel est donc maintenant le deuxième acte d'adoration? « ... et (je vous) reconnais pour mon Créateur, mon Souverain Seigneur et pour le Maître absolu de toutes choses. Ce second acte d'adoration est semblable au premier. Comprenez-vous maintenant ce que veut dire « adorer »? ... Ces paroles ne sont pas de trop dans l'acte d'adoration car elles nous rappellent toujours ce que veut dire « adorer ».

Vous avez appris cette réponse de catéchisme en troisième année. Nous allons maintenant la redire ensemble:

*Qu'est-ce qu'adorer Dieu ? (358)*

**Adorer Dieu, c'est le reconnaître comme le Créateur et le Maître de tous les hommes et de toutes les choses.**

Comprenez-vous pourquoi nous ne pouvons adorer que Dieu seul? ... Dieu seul est le Créateur. Dieu seul est le Maître. Dieu seul est notre Père du ciel.

Apprenons par des exemples que nous devons adorer Dieu. Les hommes de tous les temps ont toujours compris qu'ils devaient adorer Dieu. Ouvrez votre catéchisme à la page 88 et regardez l'image. Que voyez-vous? ... Noé et sa famille offrent un sacrifice à Dieu. Ils viennent de sortir de l'arche par laquelle Dieu les a sauvés du déluge. Aussitôt Noé a dressé un autel. Qu'est-ce qu'il veut dire à Dieu par le sacrifice qu'il lui offre? ... (*Laissez découvrir*) Sans doute, il veut le remercier, mais il veut aussi l'adorer. Il veut le reconnaître comme son Créateur et son Maître, le Créateur et le Maître de tous les hommes et de toutes les choses. Est-ce que Dieu est content de cet hommage d'adoration? ... Oui; voyez la fumée de la victime qui monte vers Dieu; voyez Dieu qui bénit Noé et sa famille; voyez l'arc-en-ciel que Dieu fait paraître dans le firmament pour montrer qu'il a pour agréable l'adoration de Noé.

Regardez l'image de la page 31. Que représente-t-elle? ... L'adoration des mages. Les mages ont reconnu en Jésus le Fils de Dieu fait homme. Et pour bien marquer que Jésus est Dieu, ils se prosternent et l'adorent puis ils lui offrent des présents. Qu'est-ce qu'ils pensent? Qu'est-ce qu'ils pensent dans leur cœur en se prosternant devant Jésus-Enfant? ... Ils pensent que Jésus est Dieu, le Créateur et le Maître du monde.

Voici une belle image du ciel. Vous voyez la sainte Vierge, les anges et tous les saints. Que font-ils? ... Ils adorent Dieu: Père, Fils et Saint-Esprit. L'adoration, c'est l'hommage ou le culte que tout le ciel rend sans cesse à Dieu.

Nous aussi, sur la terre, nous devons adorer Dieu, comme les anges et les saints, en union avec les anges et les saints. Nous devons dire comme eux:

« Nous vous louons Nous vous bénissons. Nous vous adorons. Nous vous glorifions. Vous êtes le seul Seigneur. Vous êtes le seul Très-Haut! ... »

Quand devons-nous adorer Dieu? ... (*Laisser parler les élèves.*)

Nous adorons le bon Dieu et nous l'aimons d'abord à notre réveil, en faisant le signe de la croix et en lui disant: Mon Dieu, je vous donne mon cœur ...

Puis, en faisant nos prières du matin et du soir ..., en faisant souvent de petites prières à Dieu dans la journée ..., en allant à la messe le dimanche et même sur semaine quand nous le pouvons ...

Et quand nous passons devant une église, nous devrions entrer pour adorer Jésus ... En arrivant devant le tabernacle, nous faisons une genuflexion et nous disons intérieurement: Mon Dieu, je vous adore et je vous aime. Quand nous ne pouvons pas entrer dans l'église, nous devrions garder silence et dire en notre cœur: Mon Dieu, je vous adore, présent au tabernacle, présent dans mon cœur.

Où adore-t-on le mieux le bon Dieu? ... C'est à la messe, mes enfants, parce qu'à la messe, Jésus adore pour nous et nous adorons avec Lui, par Lui et en Lui. Aimons donc à adorer Dieu à la messe.

Pensons qu'il y a encore beaucoup d'hommes qui n'adorent pas le bon Dieu. Il y a ceux qui ne le connaissent pas: les païens. Ils adorent le soleil ou la lune, le bœuf ou le renard, des dieux de pierre ou de bois. Nous devons adorer à leur place, comme Jésus qui adore pour eux sur l'autel.

Il y a aussi ceux qui connaissent Dieu et ne veulent pas obéir à son commandement ou sont empêchés par leur paresse. Ceux-là sont les pécheurs. Jésus adore pour les pécheurs, adorons avec lui, afin que Dieu leur laisse le temps de faire pénitence.

## SYNTHÈSE

Nous avons donc vu dans ce catéchisme que le premier commandement nous ordonne de rendre à Dieu les hommages qui lui sont dus.

L'ensemble des hommages que le premier commandement nous ordonne de rendre à Dieu s'appelle le culte divin.

Nous rendons à Dieu le culte qui lui est dû en l'adorant, en le remerciant, en lui demandant pardon de nos péchés et en lui demandant ses grâces.

Le culte d'adoration est le culte que nous devons rendre à Dieu seul, car adorer Dieu, c'est le reconnaître pour le Créateur et le Maître de tous les hommes et de toutes les choses.

## CONCLUSION

Comme c'est grand d'adorer Dieu! et comme cela lui est agréable et nous donne du bonheur!

Pensez donc! ... L'adoration est l'hommage que Dieu agrée des anges et des saints dans le ciel. C'est l'hommage qui fait le bonheur des anges et des saints!

Est-ce que nous ne devons pas commencer à faire sur la terre ce que nous ferons bien mieux et éternellement dans le ciel? ...

## RÉSOLUTION

Pensez à un moment où vous pouvez adorer Dieu chaque jour ... Promettez au bon Dieu de l'adorer à ce moment-là ... (*silence*)

Pensez à quelqu'un qui n'adore pas le bon Dieu comme il le devrait ... Dites au bon Dieu que vous voulez adorer à sa place, afin qu'il revienne à son devoir ... (*silence*)

## DEVOIR

1. Leçon à apprendre: cat. catho. nos 354 à 358 inclusivement.
2. Rechercher dans les prières contenues dans votre catéchisme, trois prières d'adoration. Écrire les paroles qui sont un acte d'adoration.  
ou bien  
Rechercher dans les prières de la messe trois actes d'adoration. Les écrire.

# Langue française

HUITIÈME et NEUVIÈME ANNÉES

## ÉVEIL DE L'INTÉRÊT

*Note pédagogique.* — Des gravures représentant la voûte étoilée ou le soleil éclatant dans l'azur d'un ciel clair . . . Ce champ mystérieux ne laisse jamais l'éternel désir de savoir ce qui se passe là-haut . . . Même les enfants s'y intéressent. Profitons-en pour jeter dans leur cœur une semence d'infini.

## PRÉSENTATION DU TEXTE

Mes chers élèves,

Vous aimez des beaux soirs, la voûte d'azur-foncé parsemée d'étoiles d'or ? Combien vous avez raison ! Avez-vous déjà pensé à la grandeur de ces choses ? Savez-vous d'où elles viennent et pourquoi elles sont là ? On vous l'a dit cent fois . . . Mais, si vous le voulez bien, aujourd'hui encore, nous irons contempler les merveilles semées, comme à plaisir, au-dessus de nos têtes . . . Ces bijoux incomparables nous prêchent la bonté, la puissance du grand Dieu qui nous attire à lui.

### LECTURE PAR LE MAÎTRE

Texte

#### *Les merveilles du ciel étoilé*

Rien au monde ne me semble plus propre à élever la pensée vers l'infini que la contemplation silencieuse de la voûte étoilée pendant une nuit sereine.

Des milliers de feux étincellent de toutes parts sur le sombre azur du ciel. Variés de couleur et d'éclat, les uns resplendent d'une lumière perpétuellement mobile et scintillante: d'autres brillent d'une lumière plus égale, plus tranquille et plus douce; un grand nombre n'envoient leurs rayons que par jets interrompus: on dirait qu'ils ont peine à percer les profondeurs de l'espace.

Pour jouir de ce spectacle dans toute sa magnificence, il faut choisir une nuit où l'atmosphère ait toute sa pureté, toute sa transparence et ne soit illuminée ni par la lune, ni par les lueurs du crépuscule ou de l'aurore. Le ciel ressemble alors à une mer immense, toute parsemée d'une poussière d'or et de diamants. En présence d'une telle splendeur, les sens, l'esprit, l'imagination sont ravis à la fois: l'impression que l'on ressent est une émotion profonde, religieuse, indéfinissable: mélange d'admiration, de calme et de douce mélancolie.

### QUESTIONS D'INTELLIGENCE

1. Quel est l'objet le plus propre à élever notre esprit vers Dieu ? . . . . .  
C'est la contemplation silencieuse de la voûte étoilée pendant une nuit sereine.
2. Que peut voir l'œil humain sur le sombre azur du ciel ? . . . . .  
Des milliers de feux étincelant de toutes parts . . .
3. Qu'éveille cette pensée dans notre esprit ? . .  
Cette pensée éveille en notre imagination une image merveilleuse: le scintillement des gerbes d'or sur le velours bleu sombre de la nuit.
4. Expliquez l'expression: « d'une lumière perpétuellement molle et scintillante » . . . . .  
Quand nous observons attentivement quelques étoiles, nous pouvons les voir trembloter et lancer des feux . . .  
Lorsqu'une planète est sur le point de disparaître, par exemple elle change de couleur et « clignotte » comme le dit si gentiment un auteur canadien. Nous avons maintes fois constaté ce phénomène.
5. Quelle remarque fait l'auteur au sujet d'autres étoiles ? . . . . .

Elles brillent d'une lumière plus égale, plus tranquille et plus douce.

6. Peut-on voir toutes les étoiles ?  
Non. Des milliers sont invisibles à l'œil nu. D'autres n'envoient leurs rayons que par jets interrompus.
7. Pourquoi les rayons ne nous parviennent-ils pas plus tôt ?  
Parce qu'ils ont peine à traverser les profondeurs de l'espace.
8. Quel moyen, l'auteur indique-t-il pour jouir du spectacle dans toute sa magnificence ?  
Il faut choisir une nuit où l'atmosphère ait toute sa pureté, toute sa transparence.
9. Quelle autre condition stipule-t-il encore ?  
Il faut que cette nuit ne soit illuminée ni par la lune, ni par les lueurs du crépuscule ou de l'aurore.
10. Citez la jolie comparaison employée par l'auteur.  
Le ciel ressemble alors à une mer immense, toute parsemée de poussière d'or et de diamants.
11. Que nous inspire la vue de cette beauté mystérieuse ?  
Les sens, l'esprit, l'imagination sont ravis à la fois, l'impression que l'on ressent est une émotion profonde, religieuse, indéfinissable.
12. De quelle façon cette émotion est-elle définie ?  
Dans un mélange d'admiration, de calme et de douce mélancolie.

### LECTURE PAR LES ÉLÈVES

Lecture silencieuse.  
Lecture individuelle.

### GRAMMAIRE et ANALYSE

N. P. — Le texte abonde en adjectifs — Même en 8<sup>e</sup> et en 9<sup>e</sup> années, il ne faut pas avoir peur de reviser ce qui paraît si simple à première vue. Les nombreuses fautes relevées dans les dictées et les rédactions devraient nous stimuler à ne rien négliger au domaine de la révision des choses déjà vues et apprises.

1. Relever les différents adjectifs du texte, en dire la nature et la fonction. Comme enseignement occasionnel, relever aussi quelques pronoms.

- a) *silencieuse*.....  
adj. qual., fém. sing., qual. contemplation.
- b) *étoilée*.....  
adj. qual., fém. sing., qual. voûte.
- c) *sereine*.....  
adj. qual., fém. sing., qual. nuit.
- d) *toutes*.....  
adj. ind., fém. plur., se rapp. à parts.

- e) *sombre*.....  
adj. qual., masc. sing., qual. azur.
- f) *les uns*.....  
pron. ind., 3<sup>e</sup> pers. masc. plur., suj. de resplendissent.
- g) *mobile et scintillante*.....  
adj. qual., fém. sing., qual. lumière.
- h) *d'autres*.....  
pron. ind., 3<sup>e</sup> pers. plur., suj. de brillent.
- i) *leurs*.....  
adj. poss., masc. plur., se rapp. à rayons.
- j) *interrompus*.....  
adj. qual., masc. plur., qual. jets.
- k) *on*.....  
pron. ind., 3<sup>e</sup> pers. masc. sing., suj. de dirait.
- l) *ils*.....  
pron. pers., 3<sup>e</sup> pers. plur., suj. de ont peiné.
- m) *ce*.....  
adj. démonst., masc. sing., dét. spectacle.
- n) *sa*.....  
adj. poss., fém. sing., se rapp. à magnificence.
- o) *une*.....  
adj. ind., fém. sing., se rapp. à nuit.
- p) *telle*.....  
adj. ind., fém. sing., se rapp. à splendeur.

2. Indiquez: a) la personne; b) le nombre; c) le mode; d) le temps de quelques verbes du texte. Indiquez encore le sujet de ces verbes:

- a) *semble*.....  
3<sup>e</sup> pers. sing., ind. prés., suj. rien.
- b) *élever*.....  
verbe à l'infinitif, 1<sup>er</sup> groupe.
- c) *étincellent*.....  
3<sup>e</sup> pers. plur., ind. prés., suj. milliers de feux.
- d) *resplendissent*.....  
3<sup>e</sup> pers. plur., ind. prés., suj. les uns.
- e) *brillent*.....  
3<sup>e</sup> pers. plur., ind. prés., suj. d'autres.
- f) *envoient*.....  
3<sup>e</sup> pers. plur., ind. prés., suj. nombre, nom collectif exprimant une idée plurielle.
- g) *faut*.....  
3<sup>e</sup> pers. sing., ind. prés., verbe déflect., suj. app. il.
- h) *ait*.....  
3<sup>e</sup> pers. sing., verbe avoir, suj. atmosphère.
- i) *ressemble*.....  
3<sup>e</sup> pers. sing., ind. prés., suj. ciel.
- j) *sont ravis*.....  
3<sup>e</sup> pers. plur., ind. prés., suj. sens, esprit, imagination.

k) *ressent*.....  
 3<sup>e</sup> pers. sing., ind. prés., suj. on.

### 3. Temps primitifs et temps dérivés.

a) *étincellent*: l'indicatif présent du verbe étinceler, à la 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> pers. du pluriel est formé par le participe présent en changeant « *ant* » en *ons*, *ez*, *ent*. Ex.: étincelant (*part. prés.*) fait: nous étincelons, vous étincelez, ils étincellent. Mais à son tour, l'indicatif présent forme l'impératif en supprimant les pronoms, et l's, à la 2<sup>e</sup> personne du singulier de la 1<sup>re</sup> conjugaison: tu étincelles, étincelle.

La même règle s'applique aux verbes: *disparaissent*, *brillent*, *envoient*.

b) *Jouir*: l'infinitif présent forme deux temps: 1) le *futur simple*; 2) le *conditionnel présent*. a) Ex.: jouir, je jouirai, tu jouiras, il jouira, nous jouirons, vous jouirez, ils jouiront; b) je jouirais, tu jouirais, il jouirait, nous jouirions, vous jouiriez, ils jouiraient. Comme il est facile de le constater, pour former les deux temps mentionnés nous avons changé r en *rai* ou *rais* ..., *ras* ou *rais*, *ra* ou *rait*, etc.

c) *Le participe passé*: forme tous les temps composés à l'aide des auxiliaires *avoir* ou *être*.

### 4. Conjugaison: Introduction des complétives pour familiariser les élèves avec la correspondance des temps.

a) Dès que je regarde les étoiles, / mon âme s'unit ineffablement à Dieu.

b) Elles me parlent d'infini, / lorsque je les aperçois scintillant sur le bleu sombre de l'azur.

c) On devine la magnificence du Créateur / quand on s'arrête quelques instants à contempler ces mondes merveilleux.

d) On a découvert / que les étoiles ne se déplacent pas à tout hasard. C'est la main de la Providence qui les conduit.

e) Si l'on pouvait voir toutes les étoiles d'une même distance, on constaterait / qu'elles ne sont pas toutes également lumineuses.

### 5. Conjuguer aux temps indiqués (*indicatif présent, passé défini, futur simple, subjonctif présent*) — les autres temps se conjuguent facilement par analogie — les verbes: *étinceler, resplendir, briller, envoyer*.

a) *Indicatif présent*: J'étincelle de mille feux, je resplendis dans les hauteurs incommensurables, je brille d'un éclat splendide et j'envoie mes rayons vers les pauvres humains ...

Tu étincelles ... tu resplendis ... tu brilles ... tu envoies tes rayons. Elle étincelle ... elle resplendit ... elle brille ... elle envoie ses rayons.

Nous étincelons ... nous resplendissons ... nous brillons ... nous envoyons nos rayons vers les pauvres humains. Vous étincelez ... vous resplendissez ... vous brillez ... vous envoyez vos rayons. Elles étincellent ... elles resplendent ... elles brillent ... elles envoient leurs rayons.

b) *Passé défini*: J'étincelai de mille feux, je resplendis dans les hauteurs incommensurables, je brillai d'un éclat splendide, j'envoyai mes rayons vers les pauvres humains.

Tu étincelas ... tu resplendis ... tu brillas ... tu envoyas tes rayons. Elle étincela ... elle resplendit ... elle brilla ... elle envoya ses rayons. Nous étincelâmes ... nous resplendîmes ... nous brillâmes ... nous envoyâmes nos rayons. Vous étincelâtes ... vous resplendîtes ... vous brillâtes ... vous envoyâtes vos rayons. Elles étincelèrent ... elles resplendirent ... elles brillèrent ... elles envoyèrent leurs rayons.

c) *Futur simple*: J'étincellerai de mille feux, je resplendirai dans les hauteurs incommensurables, je brillerai d'un éclat splendide, et j'enverrai mes rayons vers les pauvres humains.

Tu étincelleras ... tu resplendiras ... tu brilleras ... tu enverras tes rayons. Elle étincellera ... elle resplendira ... elle brillera ... elle enverra ses rayons. Nous étincellerons ... nous resplendirons ... nous brillerons ... nous enverrons nos rayons. Vous étincellerez ... vous resplendirez ... vous brillerez ... vous enverrez vos rayons. Elles étincelleront ... elles resplendiront ... elles brilleront ... elles enverront leurs rayons.

d) *Subjonctif présent*: Que j'étincelle de mille feux ... que je resplendisse dans les hauteurs incommensurables, que je brille d'un éclat splendide, que j'envoie mes rayons vers les pauvres humains.

Que tu étincelles ... que tu resplendisses ... que tu brilles, que tu envoies tes rayons. Qu'elle étincelle ... qu'elle resplendisse ... qu'elle brille ... qu'elle envoie ses rayons. Que nous étincelions ... que nous resplendissions ... que nous brillions ... que nous envoyions. Que vous étinceliez ... que vous resplendissiez ... que vous brilliez ... que vous envoyiez. Qu'elles étincellent ... qu'elles resplendent ... qu'elles brillent ... qu'elles envoient.

### 6. Croire en la puissance du Créateur, craindre de lui déplaire, vivre en grâce avec Dieu parce qu'il est bon. Conjugaison à l'im-

parfait, au passé composé, au futur antérieur, à l'impératif.

a) *Imparfait*: Je croyais ... je craignais ... je vivais en grâce avec Dieu. Tu croyais ... tu craignais ... tu vivais en grâce ... Il croyait ... il craignait ... il vivait ... Nous croyions ... nous craignions ... nous vivions ... Vous croyiez ... vous craigniez ... vous viviez ... Ils croyaient ... ils craignaient ... ils vivaient en grâce avec Dieu.

b) *Passé composé*: J'ai cru ... j'ai craint ... j'ai vécu en grâce avec Dieu. Tu as cru ... tu as craint ... tu as vécu en grâce avec Dieu. Il a cru ... il a craint ... il a vécu ... Nous avons cru ... nous avons craint ... nous avons vécu ... Vous avez cru ... vous avez craint ... vous avez vécu ... Ils ont cru ... ils ont craint ... ils ont vécu.

c) *Futur antérieur*: J'aurai cru ... j'aurai craint ... j'aurai vécu en grâce avec Dieu. Tu auras cru ... tu auras craint ... tu auras vécu ... Il aura cru ... il aura craint ... il aura vécu ... Nous aurons cru ... nous aurons craint ... nous aurons vécu ... Vous aurez cru ... vous aurez craint ... vous aurez vécu ... Ils auront cru ... ils auront craint ... ils auront vécu ...

d) *Impératif*: *Crois* en la puissance du Créateur, *croyons, croyez*, en la puissance du Créateur. *Crains* de lui déplaire, *craignons, craignez* de lui déplaire. *Vis* en grâce avec Dieu parce qu'il est bon, *vivons, vivez* en grâce avec Dieu.

*N. P.* — Comme nous le disons à maintes reprises, travaillons beaucoup sur les verbes, avec les élèves. Mettons nous bien dans la tête, qu'ils les ignorent, et nous serons dans le vrai.

Que je croie, que tu croies, qu'il croie — que je croisse, que tu croisses, qu'il croisse — que je fuie, que tu fuies, qu'il fuie — que je couse, que tu couses, qu'il couse — j'absous, tu absous, il absout — que j'absolve, que tu absolves, qu'il absolve, etc. ... Tu peux ce que tu veux, etc. Si tous les jours nous nous efforcions de leur donner des convictions sur un verbe déterminé, nous en éprouverions bientôt les consolants résultats. Mais il faut être des enthousiastes au cœur jamais lassé pour agir ainsi ... Nous en sommes ?

## 6. ANALYSE GRAMMATICALE

des mots spécialement recommandés  
au programme

7. a) L'homme oublie souvent que Dieu est le *Tout* de la terre et des cieus.  
*Tout* .....  
**nom prop., masc. sing., attr. de Dieu.**

b) *Toutes* les étoiles sont des corps célestes semblables au soleil.

*Toutes* .....  
**adj. ind., fém. plur., se rapp. à étoiles.**

c) *Tous* aiment à contempler les merveilles du ciel étoilé.

*Tous* .....  
**pron. ind., 3<sup>e</sup> pers. masc. plur., suj. de aiment.**

d) Quand le mortel jette un regard vers les mondes stellaires, *tout* émerveillé, il se prosterne et adore.

*tout* ..... **adv., modifie émerveillé.**

## ANALYSE LOGIQUE

8. a) Le ciel ressemble à une mer immense quand il est tout parsemé d'une poussière d'or et de diamant. ....  
**Deux propositions dans cette phrase.**

a) 1<sup>re</sup> proposition: Le ciel ressemble à une mer immense. ....

..... **Proposition principale.**

Sujet: **ciel.**

Verbe: **ressemble.**

Compl. ind.: **mer.**

b) 2<sup>e</sup> proposition: quand il est tout parsemé d'une poussière d'or et de diamant. ....

**Sub. circ. de temps de ressemble.**

Sujet: **il.**

Verbe: **est parsemé.**

Compl. ind.: .....

**poussière ayant pour compl.**

**dét. or et diamant.**

9. Contemplons souvent et silencieusement la voûte étoilée pendant la nuit sereine, pour que s'accroissent notre foi et notre amour. ....

**Deux propositions dans cette phrase.**

a) 1<sup>re</sup> proposition: Contemplons souvent et silencieusement la voûte étoilée pendant la nuit sereine. ....

..... **Proposition principale.**

Sujet: **nous (sous-ent.).**

Verbe: **contemplons.**

Compl. dir.: **la voûte étoilée.**

Compl. circ. de temps: .....

**la nuit sereine.**

Compl. mod.: .....

**... souvent et silencieusement.**

b) 2<sup>e</sup> proposition: pour que s'accroissent notre foi et notre amour. ....

**Prop. sub. circ. de but de contemplons.**

Sujet: **foi et amour.**

Verbe: **s'accroissent.**

## EXERCICES GRAMMATICaux

Faire accorder les mots en italique et justifier cet accord.

### *Les étoiles*

- a) *Quelque nombreuses* que soient les étoiles que notre œil découvre dans l'azur des cieus,

il en est une multitude d'autres que nous ne pouvons apercevoir. Quelques astronomes en ont découvert de nouvelles depuis peu; mais de quelques instruments que l'on se serve, quelques habiles que puissent être nos savants, de quelques puissants moyens qu'ils disposent, il est certain qu'un grand nombre d'astres échapperont toujours par leur éloignement à toutes leurs recherches.

b) *Quelque huit mille* étoiles seulement sont visibles à l'œil nu; les autres ne peuvent être perçues qu'au moyen de forts télescopes: On en compte *quelques millions* dans la seule voie lactée. *Quelles* merveilles que ces myriades de flambeaux célestes dont nous pressentons à peine l'existence et les lois; qu'il y a de quoi confondre l'imagination et nous porter à adorer la puissance infinie qui les a jetés dans l'espace! *Quelque* science que nous ayons, reconnaissons qu'elle n'est qu'ignorance, et que si la nature nous présente tant d'insondables obscurités, à plus forte raison devons-nous courber notre esprit devant les mystères de la foi.

N. P. — Ces devoirs peuvent servir comme exercices de dictée. Ils sont un excellent rappel des règles de quelque, de tout, des nombres et des participes. En plus, ils gravitent autour du centre d'intérêt mensuel.

## VOCABULAIRE

Autour du mot « étoile »:

Qui suis-je ?

1. Astre fixe qui brille par sa propre lumière...  
.....**étoile.**  
Plusieurs étoiles qui nous semblent simples à l'œil nu sont en réalité doubles quand on les observe au moyen du télescope.
2. Si tu brilles d'un vif éclat dans quelque domaine que ce soit, mais particulièrement au théâtre, l'on dit que tu es une...  
.....**étoile.**
3. Si tu réussis ce que tu entreprends l'on dira que tu es né sous une bonne....**étoile.**
4. L'Astérie est le plus souvent appelée.....  
.....**étoile de mer.**
5. Un ciel semé d'étoiles est.....**étoilé.**
6. Semer d'étoiles ou d'objets en forme d'étoiles c'est.....**étoiler.**
7. Ce qui a rapport aux étoiles ... lumière...  
.....**stellaire.**

N. P. — Expliquer aux élèves que le mot latin « stella » signifie étoile. Ils comprendront le pourquoi de « stellaire ».

## DICTÉE

Vers les étoiles d'or

Le temps était serein; la voie lactée, comme un léger nuage, partageait le ciel; un doux rayon partait de chaque étoile pour venir jusqu'à moi, et lorsque j'en examinai une attentivement, ses compagnes semblaient scintiller

plus vivement pour attirer mes regards. C'est un charme toujours nouveau pour moi de contempler le ciel étoilé, et je n'ai pas à me reprocher d'avoir fait un seul voyage, ni même une simple promenade nocturne sans payer le tribut d'admiration que je dois aux merveilles du firmament. Quoique je sente l'impuissance de ma pensée, dans ces hautes méditations, je trouve un plaisir inexprimable à m'en occuper.

Chaque étoile verse, avec sa lumière, un rayon d'espérance dans mon cœur. Eh quoi! ces merveilles n'auraient-elles d'autre rapport avec moi que celui de briller à mes yeux? Et ma pensée qui s'élève jusqu'à elles, mon cœur qui s'émeut à leur aspect leur seraient-ils étrangers? Spectateur éphémère d'un spectacle éternel, l'homme lève un instant les yeux vers le ciel et les referme pour toujours; mais pendant cet instant rapide qui lui est accordé, de tous les points du ciel, un rayon consolateur part de chaque monde et vient frapper ses regards pour lui annoncer qu'il existe un rapport entre l'imensité et lui, et qu'il est associé à l'éternité.

## QUESTIONS D'INTELLIGENCE

1. Qu'est-ce que la voie lactée?.....  
**C'est une bande blanchâtre qu'on remarque dans le ciel pendant les nuits sereines, et qui est due à une multitude d'étoiles. Cette bande est formée par un nombre si prodigieux d'étoiles, qu'un savant a estimé à cinquante mille, celles qui avaient passé sous ses yeux pendant une heure. (L'astronome Herschel.)**
2. A quoi l'auteur compare-t-il la voie lactée?  
**Il la compare à un léger nuage qui partage le ciel.**
3. Le poète rêveur ne fait-il pas une constatation? Quelle est-elle?.....  
**Il lui semble qu'un doux rayon part de chaque étoile pour venir jusqu'à lui.**
4. Ne prête-t-il pas un brin de coquetterie aux étoiles?.....  
**Si, et sa pensée amène un sourire, même sur les lèvres closes par la tristesse. Il prétend que lorsqu'il examine attentivement l'une des jolies étoiles, les autres semblent scintiller plus vivement pour attirer ses regards...**
5. Comment l'auteur nous livre-t-il sa pensée?  
**C'est un charme toujours nouveau pour moi de contempler le ciel étoilé.**
6. Comment trahit-il encore son amour pour la nature?.....  
**Je trouve un plaisir inexprimable à m'occuper des merveilles du firmament.**
7. Pourquoi le poète dit-il que chaque étoile verse un rayon d'espérance dans son cœur?.....  
**C'est sans doute un grand chrétien qui pense au bon Dieu, créateur des étoiles. Il se dit avec raison que**

Celui qui a créé de telles merveilles pour le seul plaisir de l'homme, doit lui préparer des récompenses sublimes dans l'éternité.

8. Quelle pensée profonde émet-il au sujet de la vie humaine ?  
 Dans des mots poétiques, l'auteur souligne la rapidité de la vie: « l'homme lève un instant les yeux vers le ciel et les referme pour toujours... » En effet, que sont cinquante, soixante-dix, quatre-vingts ans de vie, en regard du présent sans fin qu'est une éternité ?
9. Quelle leçon précieuse se dégage de ce joli morceau ?  
 Que nous devons sécher nos larmes, supporter patiemment nos chagrins, nos peines, nos ennuis, en songeant à la brièveté de notre pèlerinage terrestre et à la magnificence qui nous attend là-haut. Celui qui a pu créer des choses si merveilleuses, Celui-là aussi, réserve à l'homme fidèle des splendeurs inconnues aux yeux des mortels. Quand le soleil, les étoiles ne seront plus, alors se révéleront à nos âmes des merveilles d'ordre surnaturel, supérieures à tout ce que l'esprit humain a pu rêver de plus grand, de plus beau et de meilleur.

### LECTURE PAR LES ÉLÈVES

Lecture silencieuse.  
 Lecture individuelle.

- Dans la dictée, justifiez l'orthographe et l'accord de *partageait*.
  - Les verbes en « ger » prennent « e » après le g devant les voyelles « a » et « o », pour adoucir la prononciation.
  - partageait* est à la 3<sup>e</sup> pers. du sing. à cause de son sujet « voie lactée ».
- Pourquoi le verbe « examinai », prend-il une « s » ?  
 Parce qu'il a pour sujet « j' » mis pour « je », 1<sup>re</sup> pers. du sing.
- Quelle est la fonction de *scintiller* ?  
 Ce verbe à l'infinitif est complément direct de « semblaient ».
- Pourquoi « attirer » est-il à l'infinitif et quel est son complément ?  
 Le verbe attirer est à l'infinitif, parce qu'il est précédé de la préposition « pour ». Attirer a pour complément direct « regards ».
- Trouver l'antonyme ou contraire de *nocturne*.  
 Diurne.  
 Nuit et jour viennent des mots latins « nox » et « dies », c'est ce qui explique les adjectifs « nocturne » et « diurne ».

6. Donnez quelques homonymes de:

- Tribu*...  
 agglomération de familles ou de peuplades sous l'autorité d'un même chef;  
*tribut*...  
 ce qu'un état paie à un autre pour marquer sa dépendance.
- dois*...  
 verbe devoir à la 2<sup>e</sup> personne du singulier prés. de l'ind.  
*doit*...  
 même verbe à la 3<sup>e</sup> personne du singulier prés. de l'ind.  
*doigt*...  
 chacune des parties mobiles qui terminent les mains et les pieds de l'homme et de quelques animaux.  
*doit*...  
 partie d'un compte établissant ce qu'une personne doit, ce qu'elle a reçu. Doit et avoir en d'autres termes, passif et actif.

7. Justifier l'orthographe de *seraient-ils* ?  
 Ce verbe se met au pluriel parce qu'il a pour sujets « pensée » et « cœur ».
8. Pourquoi « étrangers » au masculin pluriel ?  
 Parce que « pensée » étant féminin et « cœur » masculin, ce dernier l'emporte sur le genre féminin. L'adjectif doit donc s'écrire au masculin pluriel.

### Formation des temps:

9. Les verbes *était*, *partageait*, *parlait*, *examinai*, *semblaient*, ont été formés de leur participe présent respectif: *étant*, *partageant*, *parlant*, *examinant*, *semblant*.  
 Exemples: *étant*: j'étais, il était; *partageant*: il partageait. Le présent du subjonctif « que je sente » est aussi formé du participe présent du verbe *sentir*.
10. Soudain, le soleil *paraît*, les nuages *s'enfuyaient* pour faire place à l'azur clair du ciel.  
 Le présent de l'indicatif s'emploie au lieu du « passé » lorsqu'on veut rendre un récit plus vif, plus animé.
11. Quand pourrait-on employer le présent au lieu du futur ?  
 On peut employer le présent au lieu du futur lorsqu'il s'agit d'un avenir prochain.  
 Ex.: Je *pars* ce soir même pour Québec. Mais si ce voyage ne devait s'effectuer que plus tard, il faudrait employer le futur: Je *partirai* dans deux mois pour Québec.

### Conjugaison:

Devoir nos hommages au Créateur, conclure à sa bonté souveraine, croître en son amour et vaincre tous les obstacles qui nous éloignent de lui.

12. Conjuguer ces verbes: a) au présent de l'indicatif; b) à l'imparfait; c) au futur; d) au conditionnel; e) au présent du subjonctif.

a) *Présent de l'indicatif*: Je dois mes hommages au Créateur, je conclus à sa bonté souveraine, je crois en son amour, je vaincs tous les obstacles qui m'éloignent de lui.

Tu dois ... tu conclus ... tu crois ... tu vaincs tous les obstacles. Il doit ... il conclut ... il croit ... il vainc tous les obstacles. Nous devons ... nous concluons ... nous croissons ... nous vainquons ... Vous devez ... vous concluez ... vous croissez ... vous vainquez ... Ils doivent ... ils concluent ... ils croissent ... ils vainquent ...

b) *Imparfait de l'indicatif*: Je devais ... je concluais ... je croissais ... je vainquais ... Tu devais ... tu concluais ... tu croissais ... tu vainquais ... Il devait ... il concluait ... il croissait ... il vainquait ... Nous devions ... nous concluions ... nous croissions ... nous vainquions ... Vous deviez ... vous concluez ... vous croissiez ... vous vainquiez ... Ils devaient ... ils concluaient ... ils croissaient ... ils vainquaient ...

c) *Futur simple*: Je devrai ... je conclurai ... je croîtrai ... je vaincrai ... Tu devras ... tu concluras ... tu croîtras ... tu vaincras ... Il devra ... il conclura ... il croîtra ... il vaincra ... Nous devrons ... nous conclurons ... nous croîtrons ... nous vaincrons ... Vous devrez ... vous conclurez ... vous croîtrez ... vous vaincrez ... Ils devront ... ils concluront ... ils croîtront ... ils vaincraient ...

d) *Conditionnel*: Je devrais ... je conclurais ... je croîtrais ... je vaincrais ... Tu devrais ... tu conclurais ... tu croîtrais ... tu vaincrais ... Il devrait ... il conclurait ... il croîtrait ... il vaincrait ... Nous devrions ... nous conclurions ... nous croîtrions ... nous vaincraions ... Vous devriez ... vous concluriez ... vous croîtriez ... vous vaincriez ... Ils devraient ... ils concluraient ... ils croîtraient ... ils vaincraient ...

e) *Présent du subjonctif*: Que je doive ... que je conclue ... que je croisse ... que je vainque ... Que tu doives ... que tu conclues ... que tu croisses ... que tu vainques ... Qu'il doive ... qu'il conclue ... qu'il croisse ... qu'il vainque ... Que nous devions ... que nous concluions ... que nous croissions ... que nous vainquions ... Que vous deviez ... que vous concluez ... que vous

croissiez ... que vous vainquiez ... Qu'ils doivent ... qu'ils concluent ... qu'ils croissent ... qu'ils vainquent ...

*Verbes ayant pour sujet le pronom « qui ».*

Viens, clair soleil! Déjà les étoiles pâlisent dans le beau ciel d'opale ... Viens, clair soleil! Vois, les ténèbres se dissipent ... la ligne pourprée de l'orient devient couleur de feu ... Beau soleil, toi qui réchauffes la terre, qui fais étinceler les neiges aux sommets infinis, ne tarde plus ... apparais enfin!

Pourquoi te fais-tu donc attendre? Pourquoi roules-tu si longtemps tes flots d'or dans les nuages aux teintes orange, roses ou mauves? Viens beau soleil, reconquiers ton empire, reprends ton manteau de flammes, secoue-le sur le monde. Il s'animera de ta vie et s'illuminera de ta splendeur ... Toi qui as rejeté dans l'ombre la lune pâle et les étoiles lassées de leur veille, toi qui règnes sur la terre palpitante d'activité, répands partout ta chaleur, source de fécondité et de joie ... Soleil, toi qui obéis à Dieu, brille sur les humains ... Que ton muet langage prêche à tous les peuples, sa puissance, sa bonté, son amour.

F. D. J.

#### ANALYSE GRAMMATICALE

1. Analyser les mots soulignés:

*Chaque étoile* verse, avec sa lumière, un rayon d'espérance dans mon cœur.

a) *Chaque* .....  
adj. ind., fém. sing., se rapp. à étoile.

b) *étoile* .....  
nom com., fém. sing., suj. de verse.

c) *sa* .....  
adj. poss., fém. sing., se rapp. à lumière.

d) *un* .....  
adj. ind., masc. sing., se rapp. à rayon.

e) *rayon* .....  
nom com., masc. sing., compl. dir. de verse.

f) *espérance* .....  
nom com., fém. sing., compl. dét. de rayon.

g) *mon* .....  
adj. poss., masc. sing., se rapp. à cœur.

h) *cœur* .....  
nom com., masc. sing., compl. circ. de lieu de verse.

#### ANALYSE LOGIQUE

2. Quoique je sente l'impuissance de ma pensée dans ces hautes méditations, je trouve un plaisir inexprimable à m'en occuper..  
**Deux propositions dans cette phrase.**

a) 1<sup>re</sup> proposition: Quoique je sente l'impuissance de ma pensée dans ces

hautes méditations.....  
**Sub. circ. de concession de trouve.**  
 Sujet: **je.**  
 Verbe: **sente.**  
 Compl. dir.:.....  
**l'impuissance, ayant pour com. dét. « pensée ».**

- b) 2<sup>o</sup> *proposition*: je trouve un plaisir inexprimable à m'en occuper.....  
 .....**Proposition principale.**  
 Sujet: **je.**  
 Verbe: **trouve.**  
 Compl. dir.: **plaisir inexprimable.**  
 Compl. ind.: **à m'en occuper.**  
 Compl. circ.: **la 1<sup>re</sup> proposition.**

3. De peur que la foi ne s'é moussse en ton âme, ne crains pas de la fortifier au livre des étoiles.....  
**Deux propositions dans cette phrase.**

a) 1<sup>re</sup> *proposition*: De peur que la foi ne s'é moussse en ton âme.....  
**Sub. circ. de but de ne crains pas.**  
 Sujet: **foi.**  
 Verbe: **s'é moussse.**  
 Compl. mod.: **ne.**  
 Compl. dir.: **s' mis pour foi.**  
 Compl. circ. de lieu: **dans ton âme.**

b) 2<sup>o</sup> *proposition*: ne crains pas de la fortifier au livre des étoiles.....  
 .....**Principale.**  
 Sujet: **toi (sous-ent.).**  
 Verbe: **crains.**  
 Compl. mod.: **ne pas.**  
 Compl. dir.: **de la fortifier.**  
 Compl. circ. de lieu:.....  
 .....**livre des étoiles.**

## EXERCICES GRAMMATICAUX

1. *Justifier l'accord des mots mis en italique:*

De la terre, j'ai *porté* mes regards vers le ciel, où est *placé* le trône du Dieu que j'adore. *Accablé* des merveilles qui sont *offertes* à ma contemplation, je ne sais ce que je *dois* le plus *admirer*, ou la grandeur, ou le nombre, ou la marche de tant de corps qui *forment* les *dehors* du palais que s'est *construit* le Créateur de l'univers.

*Tout* me ravit, *tout* me confond, *tout* s'anéantit. Si jamais un être matériel pouvait nous éblouir par *quelque* image sensible de la majesté du Dieu de la nature, et surprendre l'hommage des mortels *abusés*, ce serait ce globe immense qui régit notre système *planétaire*. *Etabli* au centre apparent de l'univers, dans un océan de *lumière* dont il est la source, il s'y montre *entouré* de ces astres *errants* qui semblent former sa cour. Par sa force attractive, il les tient sous sa dépendance, il les éclaire, les *échauffe* et les féconde par sa permanente *irradiation*: il est le bienfaiteur, il est le monarque.

2. *Sur les verbes.*— Papillon, papillon du soir, joli petit papillon aux ailes veloutées, plus léger qu'un pétale de rose, plus léger que la plume emportée par le vent, petite âme capricieuse et vagabonde, *voltige* à la brune, *bois* aux gouttes de rosée sur les feuilles, *rase* l'eau des étangs, *frôle* de l'aile le bord des eaux, *pose-toi* sur les feuilles du jardin ou sur les murs blancs que la lune éclaire. *Va*, *viens*, libre comme l'oiseau, *erre*, *danse*, *tournoie*, mais *défie-toi* de la chouette aux yeux brillants, de ces flammes traîtresses qui nous éclairaient le soir.

## VOCABULAIRE

### Autour du mot rayon

#### Qui suis-je ?

1. Un trait qui part d'un corps lumineux ?.....  
 .....**rayon.**
2. Si je suis une lueur, une apparence, je suis quand même un.....**rayon.**
3. Je trace des rayons dans un potager, un champ, pour y semer des graines je m'appelle un.....**rayonnage.**
4. Quand mes traits, mes yeux, expriment une vive satisfaction, ils sont.....**rayonnants.**
5. Soie artificielle, claire et fine, je m'appelle de la.....**rayonne.**
6. Tout ce qui se propage en rayonnant est un.....**rayonnement.**
7. La classe d'animaux sans vertèbres dont les parties sont disposées en rayons autour d'un centre (*éponges, polypes, corail*) sont appelés.....**rayonnés.**

#### Spectacle:

1. Tout ce qui attire le regard, l'attention est un.....**spectacle.**
2. Ce qui est propre à constituer un spectacle est.....**spectaculaire.**
3. Celui qui est témoin oculaire d'un événement est un.....**spectateur.**

## RÉDACTION

### Un beau spectacle

1. Par une belle soirée de juillet, vous contemplez le firmament bleu-sombre, tout criblé d'étoiles. Dites ce qui vous frappe le plus dans ce spectacle. Quels sentiments vous inspire la vue de tant de beauté et de splendeur.

2. Si vous préférez un autre sujet: Vous avez vu un coucher de soleil, soit dans la montagne, soit sur les bords d'un lac ou d'un fleuve, dites les sentiments de joie que vous avez éprouvés alors... Illustrez votre sujet par un joli dessin de votre composition. Ne vous effrayez pas des difficultés, dites simplement ce que vous avez vu et dites-le dans le meilleur français possible. Votre devoir sera réussi.

3. Préférez-vous parler de la lune d'argent, trônant dans l'azur du soir? Dites ce que

vous savez d'elle ... Avant d'écrire prenez la peine de la regarder au profond du ciel, ensuite tout ira bien. Vous verrez que vous pourrez produire un petit chef-d'œuvre. Vous essayez ? Bravo !

### RÉCITATION

#### *Coucher de soleil*

Dans l'infini du ciel, le soleil a sombré :  
Je l'ai vu disparaître à l'horizon doré.  
Sa flamme incendiait la nature en détresse  
Et la mer appelait sa dernière caresse.

Maintenant, l'ombre approche et partout se [répand,

Elle gagne les bois, elle couvre l'étang.  
C'est le soir désolé qui lentement déplie  
Le voile ténébreux de sa mélancolie.

Je suis triste et je songe aux soleils disparus  
Qui sur nos fronts lassés ne luiront jamais plus.  
Je songe que tout naît, vit, décroît et s'achève  
Le jour, la fleur, l'oiseau, l'ambition, le rêve.

Mais pourquoi pleurons-nous sur tout ce qui [finit ?  
Pourquoi regrettons-nous le soleil qui s'enfuit  
La rose qui se fane et le baiser qui passe,  
L'heure qui vient de naître et qu'une autre [heure efface ?

Ah ! c'est que d'infini le cœur est assoiffé,  
C'est que l'homme ici-bas n'est qu'un pauvre [exilé  
Qui rêve à sa patrie en son âme immortelle  
Et que l'éternité, toute la vie, appelle.

Dans l'infini du ciel, le soleil a sombré :  
Je l'ai vu disparaître à l'horizon doré.  
Sa flamme incendiait la nature en détresse  
Et la mer appelait sa dernière caresse.

MILLICENT.

### CHANT

*La berceuse aux étoiles*  
No 251

*Sérénade . . . Schubert*  
No 227

Album de M. l'abbé GADBOIS.

## EXPLICATION DE TEXTE

### DOUZIÈME ANNÉE

## LA LANGUE FRANÇAISE À LA CHAMBRE DE 1792-93

par

*F.-X. Garneau.*

A la première réunion de la chambre (17 décembre 1792) (1), un député anglais, M. Richardson, avança que les Canadiens (2) devaient, par tous les motifs d'intérêt et de reconnaissance, adopter la langue de la métropole. Il soutint sa proposition avec tant d'apparence de conviction, qu'il entraîna M. Pierre Panet (3). « *Le pays n'est-il pas une possession britannique ? demanda ce dernier. La langue anglaise n'est-elle pas celle du souverain et de la législature dont nous tenons notre constitution ? Ne doit-on pas conclure de là que, puisqu'on parle l'anglais à Londres, on doit le parler à Québec ?* »

(1) Le 21 septembre de la même année, la Convention nationale, composée de révolutionnaires, avait succédé à l'Assemblée législative et proclamé la République, qui devait gouverner la France jusqu'au 26 octobre 1795. En Angleterre, William Pitt, fils de lord Chatham qui dirigea la politique anglaise durant la guerre de Sept ans, était alors l'adversaire implacable de la Révolution.

(2) A noter que l'historien Garneau se sert du mot Canadiens; il ne dit pas Canadiens français.

(3) Frère de Jean-Antoine Panet, notaire et avocat, qui avait été proposé comme le premier président de la nouvelle Chambre. Il fut élu par plus des deux tiers de ses collègues.

Ce singulier raisonnement ne convainquit personne. « *Eh quoi ! s'écria M. Papineau (4), parce que les Canadiens, devenus sujets de l'Angleterre, ne savent pas la langue des habitants des bords de la Tamise (5), ils seront privés de leurs droits ?* » Cette apostrophe, suivie d'un discours plein de force et de logique, déconcerta l'opposition, dont MM. Bédard, de Bonne et Jean Panet achevèrent la défaite. Ce dernier rappela que dans les îles de la Manche, comme Jersey et Guernesey (6), on parlait le français; que ces îles étaient attachées à l'Angleterre depuis Guillaume le Conquérant (7), et que jamais population n'avait montré plus de fidélité à l'Angleterre. Il aurait pu ajouter que, durant plus de trois siècles après la conquête normande, la cour, l'Église, la justice, la noblesse, avaient parlé français en Angleterre; que c'était la langue maternelle de Richard Cœur de Lion, du Prince Noir, et même de Henri V (8); que tous ces personnages illustres avaient été de bons Anglais; qu'ils avaient élevé, avec leurs arbalétriers bretons (9) et leurs chevaliers de Guyenne (10), la gloire de l'Angleterre à un point où les rois de la langue saxonne n'avaient pu la porter; enfin que l'origine de la grandeur de l'empire était due à ces héros, et aux barons normands qui avaient signé la Grande Charte (11) et dont les opinions avaient toujours conservé leur influence dans le pays.

La discussion se termine par l'élection de M. Jean Panet; pas un seul Anglais ne vota en sa faveur, tandis que deux Canadiens votèrent contre lui. Mais trois jours après, comme on proposait de dresser les procès-verbaux de l'assemblée dans les deux langues, M. Grant demanda qu'ils fussent rédigés en anglais seulement, avec liberté d'en faire une traduction française pour les membres qui le désireraient. Après une violente contestation, sa motion fut rejetée. Lorsque le comité présenta son rapport, Grant renouvela sa proposition de garder l'unité de la langue légale, qu'aucune législature subordonnée n'avait, selon lui, le droit de changer. M. de Lotbinière prit la parole: « *Le plus grand nombre de nos électeurs, dit-il, étant dans une situation particulière, nous sommes obligés de nous écarter des règles ordinaires et de réclamer l'usage d'une langue qui n'est pas celle de l'empire; mais aussi équitable envers les autres que nous espérons qu'on le sera envers nous, nous ne voulons pas que notre langue exclue, celle des autres sujets de Sa Majesté. Nous demandons que les procès-verbaux soient rédigés dans les deux langues* ». M. de Rocheblave se leva à son tour: « *Pourquoi donc nos collègues anglais se récrient-ils en nous voyant décidés à conserver nos usages, nos lois et notre langue maternelle, seul moyen qui nous reste pour défendre nos propriétés ? Le stérile honneur de voir dominer leur langue les portera-t-il à ôter leur force et leur énergie à ces mêmes lois, à ces usages, à ces coutumes qui font la sécurité de leur propre fortune ? Maîtres sans concurrence du commerce, qui leur livre nos productions, n'auraient-ils pas infiniment à perdre dans le bouleversement général qui serait la suite infaillible de cette injustice ? et n'est-ce pas leur rendre le plus grand service que de s'y opposer ?* »

Cette lutte émut fortement les Canadiens. « *L'abandon de la langue maternelle n'est pas dans la nature de l'homme, dit un savant; elle ne tombe qu'avec lui, si même elle ne lui*

(4) Joseph Papineau, le père du chef de l'insurrection de 1837, l'un des jurisconsultes les plus éminents du Canada et l'un des plus brillants orateurs parlementaires du temps.

(5) La Tamise, en anglais The Thames, traverse Londres, passe à Oxford et se jette dans la mer du Nord.

(6) Jersey est la plus grande des îles anglo-normandes; sa population est aujourd'hui d'environ 52,000 âmes. La population de Guernesey est environ de 42,000 habitants. On y parle encore couramment le français. Ces deux îles de la Manche, large bras de mer formé par l'Atlantique entre l'Angleterre et la France, sont extrêmement pittoresques et fort intéressantes à visiter; on y mène une vie presque idyllique. Beaucoup de touristes anglais y passent l'été.

(7) Guillaume, duc de Normandie, franchit la Manche en 1066 avec une armée composée de Normands et se fit proclamer roi d'Angleterre. C'est à partir de ce moment que la langue française remplaça l'anglais à la cour, dans les tribunaux et la législation.

(8) Richard Cœur de Lion fut roi d'Angleterre de 1157 à 1199; c'est lui qui dirigea la troisième croisade avec Philippe-Auguste, roi de France. Sir Walter Scott l'a immortalisé dans *Ivanhoe* (1820). Le Prince Noir, fils d'Édouard III, ainsi appelé à cause de la couleur de son armure, fut Prince de Galles de 1330 à 1376; il gagna la bataille de Poitiers, où il fit Jean le Bon prisonnier. Henri V, roi d'Angleterre de 1413 à 1422, vainquit les Français à Azincourt; Shakespeare l'a immortalisé dans sa fameuse tragédie historique, *Henri V* (1599).

(9) Les deux tiers de l'armée du Prince Noir à la bataille de Poitiers étaient composés de Français.

(10) La Guyenne est l'une des provinces de l'ancienne France, dont la capitale était Bordeaux. Charles VII l'a conquis sur les Anglais en 1453.

(11) Base des libertés anglaises, elle fut donnée en 1215 par le roi Jean sans Terre.

*survit pas* ». Tout l'avantage de la discussion demeure à ceux qui repoussaient l'oppression, et, comme la première fois, l'amendement de Grant rangea d'un côté les Anglais et de l'autre les Canadiens, excepté M. Pierre Panet. Plusieurs autres amendements dans le même sens furent encore proposés par les orateurs les plus remarquables du parti anglais; ils furent tous rejetés. La résolution finale fut que les procès-verbaux de la Chambre seraient écrits dans les deux langues, et les lois rédigées soit en français, soit en anglais, selon qu'elles auraient rapport aux lois françaises ou aux lois anglaises en vigueur.

F.-X. GARNEAU,  
*Histoire du Canada.*

## INTRODUCTION

François-Xavier Garneau, né à Québec en 1809, où l'on peut voir aujourd'hui sa statue sur la colline du parlement provincial, passa la majeure partie de sa vie à Québec, où il mourut en 1866. Il a été souvent cité comme notre historien national. A dire vrai, cette expression ne veut rien dire, comme si un pays pouvait avoir un historien national à l'exclusion des autres historiens; il vaudrait mieux dire: Garneau est notre premier historien de marque ou de grand talent; d'autres historiens sont venus depuis, qui ne méritent pas davantage le titre d'historien national. Quoiqu'il en soit, Garneau aurait composé sa magistrale *Histoire du Canada* en trois volumes après avoir lu le fameux rapport de Lord Durham, où le gouverneur général déclarait que les Canadiens français étaient un « peuple sans histoire »; cette parole célèbre, inexacte et fautive comme presque toutes les paroles célèbres, aurait reçu un éclatant démenti de la part de Garneau dans son *Histoire du Canada*, qui fait encore autorité. Cette œuvre de recherches exactes et patientes décrit les diverses entreprises coloniales tentées par la France en Amérique du Nord, de 1534 à 1763. A partir de 1763, l'historien s'occupe uniquement du Canada et raconte avec autant d'objectivité que d'ardeur les luttes tenaces des Canadiens français pour la conquête, le respect et le maintien de leurs libertés religieuses, éducatives et politiques. Nourri des idées de Michelet, formé à l'école historique d'Augustin Thierry, à qui il doit beaucoup, imbu des théories gallicanes et libérales de la France de 1830, Garneau a parfois jugé un peu sévèrement le rôle du clergé, en particulier celui de Mgr de Laval; de sorte que son dernier éditeur a jugé à propos, bien à tort et de façon vraiment stupide, d'« épurer » Garneau et de le rendre acceptable au clergé en tronquant le texte de son arrière grand-père; la dernière édition de l'*Histoire du Canada* de Garneau est loin d'être un travail d'érudition et de probité. Quand donc nos éditeurs vont-ils avoir le respect des textes et de la vérité?

## CIRCONSTANCES HISTORIQUES

L'Acte de 1791, faisant suite à celui de 1711, divisait la province de Québec en deux parties: le Haut-Canada et le Bas-Canada. Chacune

des deux provinces était dotée et d'un Conseil législatif et d'une Assemblée législative. Ainsi l'élément démocratique était-il pour la première fois introduit au Canada; les membres de l'Assemblée législative devant être élus par le peuple. Or, c'est le 17 décembre 1792 que se réunissait à Québec, au lendemain des premières élections tenues au pays, l'Assemblée législative récemment constituée. Au cours de cette réunion, Jean-Antoine Panet, qui appartenait à une famille de gens de robe fort distingués, fut élu président de la première Chambre par plus des deux tiers de ses collègues; les Anglais avaient échoué dans leur tentative de faire élire leur candidat favori, William Grant. Cette élection donna lieu à un débat parlementaire fort important, d'où les nôtres sortirent victorieux. Faute d'avoir pu faire élire l'un des leurs comme président de la Chambre, les Anglais étaient bien décidés à faire triompher leur point de vue sur la question des langues. Pour eux, la langue officielle des débats et des rapports devait être l'anglais, c'est-à-dire la langue parlée au parlement de Westminster, à Londres; seul un texte rédigé en anglais pouvait avoir, à leurs yeux, force de loi. Aussi s'opposèrent-ils farouchement à la reconnaissance du français. Les députés anglais, bien qu'élus par une majorité française et catholique, restèrent sur leur position; ils obtinrent que seuls les procès-verbaux seraient rédigés dans les deux langues. Quant aux lois, on pourrait les rédiger dans les deux langues, mais seul le texte anglais serait reconnu comme le texte légal. Légalement, seule la langue du vainqueur avait force de loi.

## NATURE DU MORCEAU

Ce passage de Garneau est un procès-verbal, aussi objectif et circonstancié que possible, de la première réunion de l'Assemblée législative au Canada. C'est aussi un résumé et une appréciation des arguments apportés par les différents orateurs. Ce morceau relève de l'éloquence politique ou plus exactement de la haute éloquence pure, qui traite de nobles idées générales et de sentiments humains supérieurs. Une réponse au discours de M. Richardson.

## PLAN DU MORCEAU

Cet extrait de Garneau comprend, outre une brève introduction et une courte conclusion,

un résumé des débats, fondé sur six arguments, dont quatre sont empruntés aux orateurs parlementaires et deux, fournis par l'historien lui-même.

Premier argument: l'ignorance de l'anglais ou de la langue du roi d'Angleterre n'empêche pas les sujets canadiens d'avoir le droit de parler leur propre langue au parlement (*Papineau*). Deuxième argument: les sujets peuvent être fidèles à leur roi, même s'ils ne parlent pas la même langue que lui; les habitants des îles de la Manche sont un vivant exemple de fidélité, et cependant ils parlent le français (*J. Panet*). Troisième argument: les bases de l'empire anglais ont été jetées et établies par des rois et des militaires de langue française au moyen âge, du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle (*Garneau*). Quatrième argument: les Canadiens, qui sont en majorité, ne doivent pas être contraints d'adopter au parlement la langue de la minorité (*de Lotbinière*). Cinquième argument: la conservation de la langue française assurera aux Canadiens la conservation de leurs propriétés, tandis que sa suppression introduirait un bouleversement qui ne manquerait pas de nuire aux Anglais eux-mêmes (*de Rocheblave*). Sixième argument: il n'est pas naturel d'abandonner sa langue maternelle (*Garneau*).

#### DISCUSSION DES ARGUMENTS

Les deux premiers arguments se tiennent; l'un proclame le droit de parler le français au parlement, l'autre, de le parler dans la vie courante de chaque jour. La loyauté des sujets ne dépend pas nécessairement de la langue qu'ils parlent; de fait, elle n'a rien à voir avec la langue dont ils se servent. Ainsi, en 1775, tandis que les 800 Anglais de Québec, loin de repousser l'invasion américaine de Montgomery, se réfugiaient dans l'île d'Orléans, les milices canadiennes-françaises conjugaient leurs efforts, avec les soldats de Carleton pour protéger Québec, sa citadelle, ses murs, son parlement, qui était alors la chapelle de l'évêché. Le troisième argument, amplifié par Garneau, qui connaît fort bien l'histoire de France et d'Angleterre, est fondé sur l'histoire; le français a été, durant plus de trois siècles, parlé à la cour même d'Angleterre, ce qui n'a pas empêché les rois et les princes d'Angleterre d'aimer et de servir leur pays. Incidemment, en plein XVIII<sup>e</sup> siècle, Frédéric-le-Grand (1712-1786), roi de Prusse, ne commandait-il pas à ses armées en français? N'a-t-il pas non plus écrit ses *Mémoires* et sa volumineuse *Correspondance* en français?

Les quatrième et cinquième arguments font appel à l'intérêt. Or, l'intérêt, qui est la base de la politique anglaise, est une loi qui ne trompe jamais; Richelieu l'a érigée en principe au XVII<sup>e</sup> siècle, les Anglais la pratiquent depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, et non sans succès. En pays démocratique, l'intérêt de la majorité doit primer celui de la minorité; la langue française, parlée par la majorité, doit être respectée par la minorité. Il y va de l'intérêt du pays. De plus, les Anglais eux-mêmes ont intérêt à

ce que les Canadiens conservent leur langue; comme ils ont intérêt à ce qu'ils conservent leurs propriétés; autrement ce serait l'anarchie, et l'administration du pays deviendrait impossible. Qui sait aussi si les Canadiens ne s'allieraient pas aux Anglais d'outre 45°, qui viennent de proclamer leur indépendance? Si vraiment les Anglais avaient songé à abolir la langue française, ils auraient été contraints d'introduire un texte explicite, ce qui eût été contraire au droit des gens. Le sixième argument est une maxime que Garneau emprunte à un savant: « *L'abandon de la langue maternelle n'est pas dans la nature de l'homme; elle ne tombe qu'avec lui, si même elle ne lui survit pas* ». Cette vérité, confirmée par l'histoire des peuples, montre que les peuples tiennent à leur langue autant qu'à leur vie; s'attaque-t-on à leur langue maternelle, on provoque fatalement chez eux un choc en retour sous forme de renaissance et de révolte. C'est une loi de l'histoire que tous les gouvernants, faute de sagesse et d'humanité, sont loin d'avoir apprise et retenue. En Écosse, en Irlande et au pays de Galles, on n'a pas encore oublié le parler des ancêtres. Il en va de même en Bretagne et en Provence.

#### CONFLIT DES NATIONALITÉS

Ce débat parlementaire, qu'a si bien résumé et commenté Garneau, fait déjà ressortir le conflit des nationalités au Canada. L'Acte de 1791 visait, au dire de Pitt qui avait travaillé à son établissement, à prévenir des conflits entre les deux éléments différents du Haut-Canada et du Bas-Canada; la paix dans la séparation, chaque province conservant son caractère, ses lois, ses coutumes et ses usages. Nous assistons ici à la naissance, pour ainsi dire, du conflit des nationalités au pays. Le débat de 1792-1793 révèle le caractère distinctif des Anglais et des Français et aussi des traits communs. De part et d'autre, on remarque l'obstination, la ténacité, le nationalisme, l'amour de la langue maternelle. Chez les Anglais, se manifeste le désir de dominer et d'imposer leur point de vue en faisant appel aux sentiments de l'intérêt et de la reconnaissance; chez les Français, se révèle l'argumentation froide et lucide, fondée sur le bon sens, l'observation, l'histoire. On note, dans les deux camps, une remarquable distinction de langage.

Cette page d'éloquence politique révèle aussi que, dès 1792, plusieurs des nôtres faisaient déjà preuve d'opportunisme et d'esprit servile; ce trait n'a pas encore complètement disparu de nos mœurs parlementaires. D'autre part, M. de Lotbinière y exprime une vérité profonde sur notre caractère et sur le bilinguisme; cette vérité est toujours actuelle. La majorité française nous confère un droit, celui de respecter les droits de la minorité. En d'autres termes, si les Canadiens français sont en majorité, ils ne doivent pas pour cela exclure la langue de la minorité anglaise. En revanche, les Canadiens français espèrent qu'on sera aussi équitables envers eux qu'ils le sont envers la minorité anglaise. De là la nécessité d'avoir les procès-

verbaux rédigés dans les deux langues. Le bilinguisme unilatéral chez les fonctionnaires est aussi désagréable et aussi injuste aux Anglais qu'aux Français. Même encore aujourd'hui le bilinguisme est presque inexistant en dehors des provinces de Québec et d'Ontario; l'Ouest ne s'y intéresse pas du tout. C'est, en pratique, une question de nombre, de population; la diffusion du bilinguisme est en fonction directe de l'augmentation de la population française dans les provinces à majorité anglaise. C'est avant tout une question de présence aujourd'hui. Sans doute les déclarations de principes ne sont-elles pas inutiles. Mais la présence des Canadiens français dans les différentes provinces est un argument de poids qui l'emporte sur tous les discours.

L'argument de M. de Rocheblave ne manque ni de vigueur ni de vision prophétique. S'adressant aux Anglais du pays, il déclare: « *Maîtres sans concurrence du commerce, qui leur livre nos productions, n'auraient-ils pas infiniment à perdre dans le bouleversement général qui serait la suite infaillible de cette injustice? et n'est-ce pas leur rendre le plus grand service que de s'y opposer?* » La situation est aujourd'hui changée; les Anglais ne sont plus les maîtres incontestés du commerce. Beaucoup d'entre eux, et non des moindres, apprennent le français eux-mêmes et le font apprendre à leurs employés. Il en va de même des Canadiens français, dont le commerce se fait souvent avec l'élément anglais. La concurrence commerciale entre les deux principaux éléments ethniques du pays est visible en certains milieux. Le conflit des nationalités n'est plus seulement sur le plan des deux langues; il existe aussi sur le plan industriel et commercial, voire sur le plan éducatif ou scolaire, idéologique et intellectuel.

### LE STYLE

Le style de cette page de Garneau est remarquable par l'aisance, la précision, le tour oratoire et la vivacité. Il y a un je ne sais quoi de dense et de dramatique — qui donne l'impression de la vérité. Rares sont les épithètes; celles qu'on relève ici et là renferment des jugements de valeur, comme dans ces phrases: « *Ce singulier raisonnement ne convaincra personne* ». « *Après une violente contestation, sa motion fut rejetée* ». « *Cette apostrophe, suivie d'un discours plein de force et de logique, déconcerta l'opposition* ... » Les sympathies de l'historien pour les défenseurs du français sont évidentes. Loin de se con-

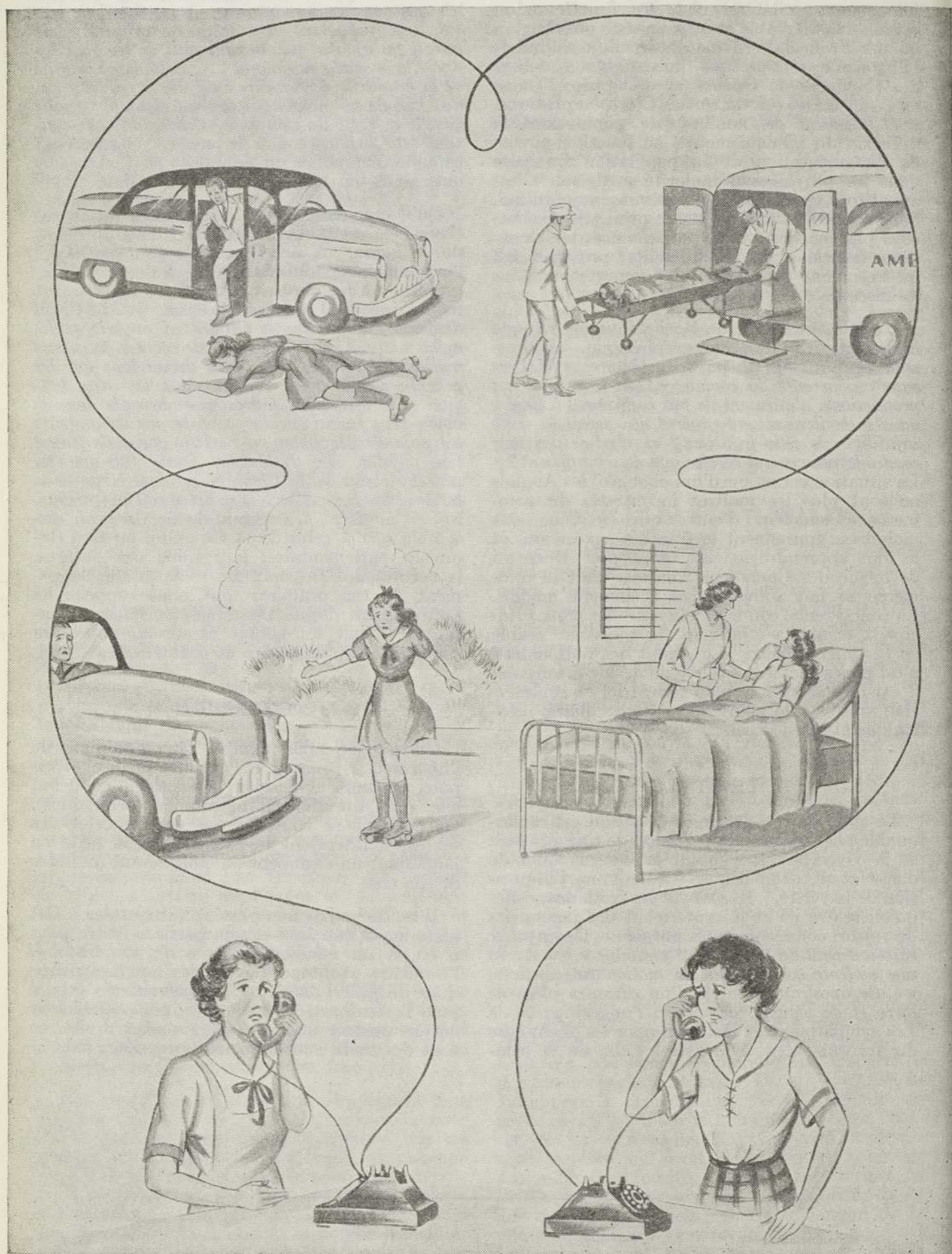
tenter de rapporter les arguments employés par les orateurs parlementaires, il renchérit à son tour en rappelant des faits historiques: « *Il aurait pu ajouter que, durant plus de trois siècles après la conquête normande . . . ; enfin que l'origine de la grandeur de l'empire était due à ces héros, et aux barons normands qui avaient signé la Grande Charte et dont les opinions avaient toujours conservé leur influence dans le pays* ». Garneau est capable d'amplifier un argument et d'intervenir ainsi dans un débat qui lui tient à cœur.

Qu'il emploie souvent des phrases interrogatives, cela est tout à fait naturel dans un débat de ce genre. A noter aussi le tour passif de l'expression, surtout dans les deux derniers paragraphes, où les phrases passives nous paraissent même un peu trop nombreuses. « *M. Grant demande qu'ils fussent rédigés en anglais seulement . . . Après une violente contestation, sa motion fut rejetée . . . Nous demandons que les procès-verbaux soient rédigés dans les deux langues . . . Plusieurs autres amendements dans le même sens furent encore proposés par les orateurs les plus remarquables du parti anglais; ils furent tous rejetés. La résolution finale fut que les procès-verbaux de la Chambre seraient écrits dans les deux langues, et les lois rédigées soit en français, soit en anglais . . .* » Le style de Garneau ressemble fort à celui de la Chambre ou de l'éloquence parlementaire; le rythme des phrases, le vocabulaire, le choix des mots, le développement, le ton oratoire: tout nous rappelle ici l'atmosphère d'une Assemblée législative. Autant le début est simple et direct, autant la conclusion est sommaire et dramatique.

### CONCLUSION

Cette page nous montre bien l'habileté de l'historien à résumer les arguments des principaux orateurs et à saisir l'essentiel d'un débat sur une question d'importance primordiale. Garneau ne se contente pas de rapporter des textes; il intervient lui-même dans la lutte en amplifiant un argument ou en ajoutant un autre de son cru.

Il ne cache pas non plus ses sympathies. Cet historien a une âme et une patrie. Notre pays a eu, à un moment critique de son histoire, l'immense avantage d'avoir des hommes politiques de grand talent et de patriotisme éclairé pour l'orienter dans sa destinée; nous bénéficions encore de leur attitude énergique et droite, ce sont des maîtres dont nous devons être fiers.



# Langue seconde

« La conversation anglaise à l'aide de l'image »

HUITIÈME ANNÉE

## THE TELEPHONE CALL

par

Albert Filteau

et

Charles Villeneuve, Montréal.

Mrs. Brown was feeling sad. Her daughter Patricia had had an accident. She decided to telephone her friend, Mrs. Smith. She lifted the receiver from the hook and waited for the dial tone. Then she dialed Mrs. Smith's number. In a few moments, she heard her friend's voice. This was their conversation:

*Mrs. Smith:* Hello.

*Mrs. Brown:* Is that you, Mrs. Smith?

*Mrs. Smith:* Yes.

*Mrs. Brown:* This is Mrs. Brown speaking.  
I have some bad news for you.

*Mrs. Smith:* Oh, what is it, Mrs. Brown?

*Mrs. Brown:* My daughter, Patricia, has had an accident. She went roller-skating on the street and was knocked down by an automobile.

*Mrs. Smith:* Was she badly hurt?

*Mrs. Brown:* Not too badly, but she was unconscious for a long time.

*Mrs. Smith:* What a pity! Where is she now?

*Mrs. Brown:* She is in St. Mary's Hospital. The driver sent for an ambulance at once. Patricia was put on a stretcher and lifted into the ambulance. I went with her to the hospital.

*Mrs. Smith:* Patricia will have the best of care at St. Mary's. The doctors and nurses there are both clever and kind.

*Mrs. Brown:* Everyone was very good. One of the doctors examined my little girl and found

that she had broken her leg. She must stay in the hospital for three weeks.

*Mrs. Smith:* Patricia will not like staying in bed that long. She will think twice before skating in the street again.

*Mrs. Brown:* I hope that she has learned her lesson. Well, I must say goodbye now.

*Mrs. Smith:* Goodbye, and thank you for calling me. I shall visit Patricia while she is in the hospital.

*Mrs. Brown:* You are so kind. Thank you very much. I shall telephone you again tomorrow. Goodbye.

### QUESTIONS

1. Where do you live?
2. What is your home address?
3. What is your telephone number?
4. Who is Patricia's mother?
5. Who is Mrs. Brown's friend?
6. Why did Mrs. Brown telephone Mrs. Smith?
7. What are the three things we must do when we wish to telephone?
8. What happened to Patricia?

- |  |                          |                                   |
|--|--------------------------|-----------------------------------|
| 9. Was Mrs. Brown very happy when she heard the news ?     | 3. hook                  | <b>crochet</b>                    |
| 10. How did the accident occur ?                           | 4. dial tone             | <b>cadran</b>                     |
| 11. Does a careful child go roller-skating on the street ? | 5. doctor                | <b>médecin</b>                    |
| 12. Is it always dangerous to play on the street ?         | 6. nurses                | <b>gardes-malades</b>             |
| 13. Who knocked Patricia down ?                            | 7. stretcher             | <b>civière</b>                    |
| 14. Was she badly hurt ?                                   | 8. moments               | <b>moments</b>                    |
| 15. Where is she now ?                                     | 9. voice                 | <b>voix</b>                       |
| 16. What must a driver do after an accident ?              | 10. roller-skates        | <b>patins à roulettes</b>         |
| 17. Who will take care of Patricia at the hospital ?       | 11. ambulance            | <b>ambulance</b>                  |
| 18. Who examined the little girl in the hospital ?         | 12. hospital             | <b>hôpital</b>                    |
| 19. What did the doctor find ?                             | 13. care                 | <b>soin</b>                       |
| 20. How long will she stay in the hospital ?               | 14. careful              | <b>soigneux</b>                   |
| 21. Is she sorry for having disobeyed her mother ?         | 15. careless             | <b>négligent</b>                  |
| 22. Who promised to visit Patricia in the hospital ?       | 16. unconscious          | <b>inconsciente</b>               |
| 23. Where is the best place for children to play ?         | 17. clever               | <b>habile</b>                     |
| 24. What must everyone do before crossing the street ?     | 18. kind                 | <b>bon, bonne</b>                 |
| 25. Is it dangerous to cross the streets on a red light ?  | 19. what a pity          | <b>quelle pitié</b>               |
| 26. Where must we cross the streets ?                      | 20. the best of care     | <b>le meilleur soin</b>           |
| 27. What often happens to careless children ?              | 21. to feel sad          | <b>se sentir triste</b>           |
| 28. Where should children walk ?                           | 22. to lift              | <b>lever</b>                      |
| 29. Repeat the safety motto ?                              | 23. to dial              | <b>composer</b>                   |
| 30. Look at the picture and describe it in your own words. | 24. to break             | <b>casser, briser</b>             |
|  | 25. to stay              | <b>demeurer, rester</b>           |
|  | 26. to obey              | <b>obéir</b>                      |
|  | 27. to disobey           | <b>désobéir</b>                   |
|  | 28. to go roller-skating | <b>aller à patins à roulettes</b> |
|  | 29. to occur             | <b>survenir</b>                   |
|  | 30. to happen            | <b>survenir</b>                   |

## VOCABULAIRE

- |                   |                           |
|-------------------|---------------------------|
| 1. telephone call | <b>appel téléphonique</b> |
| 2. receiver       | <b>récepteur</b>          |

## CAUSERIE

## Attention:

Les élèves doivent, à tour de rôle, résumer oralement la lecture.

## GRAMMAIRE

## Le nom

## Pluriel:

Le pluriel se forme en ajoutant **s** au singulier.  
*Exemple:* boy, **boys**; table, **tables**.

Les noms terminés par s, ss, z, x, o, sh, ch prennent **es** au pluriel.  
*Exemple:* cross, **crosses**; bus, **busses**; waltz, **waltzes**; box, **boxes**;  
 tomato, **tomatoes**; brush, **brushes**; church, **churches**.

Quand le nom est terminé au singulier par y précédé d'une consonne, l'y se change en **ies** au pluriel.

*Exemple:* candy, **candies**; lady, **ladies**.

La plupart des noms terminés au singulier par f ou fe, changent f ou fe en **ves** au pluriel.  
*Exemple:* a knife, **knives** (*couteau*).  
 mais: a roof fait **roofs** (*toit*); a handkerchief, **handkerchiefs** (*mouchoir*).

## LE VERBE

Verbe: **To play** (*jouer*)

## Present Tense

I play  
 We play

I do not play  
 We do not play

Do I play ?  
 Do we play ?

## Past Tense

I played  
We played

I did not play  
We did not play

Did I play ?  
Did we play ?

## Future Tense

I shall play  
We shall play

I shall not play  
We shall not play

Shall I play ?  
Shall we play ?

## EXERCICES

## I — Donnez le pluriel de:

- |               |              |                |
|---------------|--------------|----------------|
| 1. a boy      | 6. a cross   | 11. a box      |
| 2. a daughter | 7. a day     | 12. a tomato   |
| 3. a hook     | 8. a lady    | 13. a roof     |
| 4. a week     | 9. a church  | 14. a hospital |
| 5. a lesson   | 10. a street | 15. a bus      |

## II — Traduisez:

- Qui joue ?
- Je ne joue pas.
- Pourquoi ne joues-tu pas ?
- Il faut que tu joues.
- Je jouerai.
- Marie, joues-tu ?
- Elle a joué.
- Non, elle n'a pas joué.
- Quand jouerez-vous ?
- Demain, je jouerai.
- Pourquoi ne joues-tu pas ?
- Où avez-vous joué ?
- Nous n'avons pas joué.
- Jouons.
- Tous jouent.
- Jean ne peut pas jouer.
- Pourquoi Jean ne peut-il pas jouer ?
- Parce qu'il est malade.
- Où jouerons-nous demain ?
- Nous jouerons ici.

*Au téléphone*

## III — En vous servant du texte, complétez le dialogue:

- Hello. 2. . . . 3. Is that you Helen ?
- . . . . 5. Yes, I would like to speak to her.
- . . . . 7. Hello, Helen. My dear, I have bad news to tell you. 8. . . .
- My little Joan has had an accident. 10. . . .

- She went roller-skating on the street and she was hurt. 12. . . .
- Yes, an automobile knocked her down. 14.
- Yes, she is in St. Mary's Hospital. 16. . . .
- Oh yes, she is conscious now. 18. . . .
- The doctor said that she has a broken leg. 20. . . .
- Your visit will cheer her very much. 22. . . .

## IV — Trouvez le contraire:

- |          |          |           |
|----------|----------|-----------|
| 1. warm  | 6. small | 11. cheap |
| 2. long  | 7. full  | 12. well  |
| 3. bad   | 8. fine  | 13. near  |
| 4. early | 9. large | 14. above |
| 5. wide  | 10. rich | 15. last  |
- good, late, big, narrow, short, cold, empty, small, ugly, short, ill, poor, first, under, far.

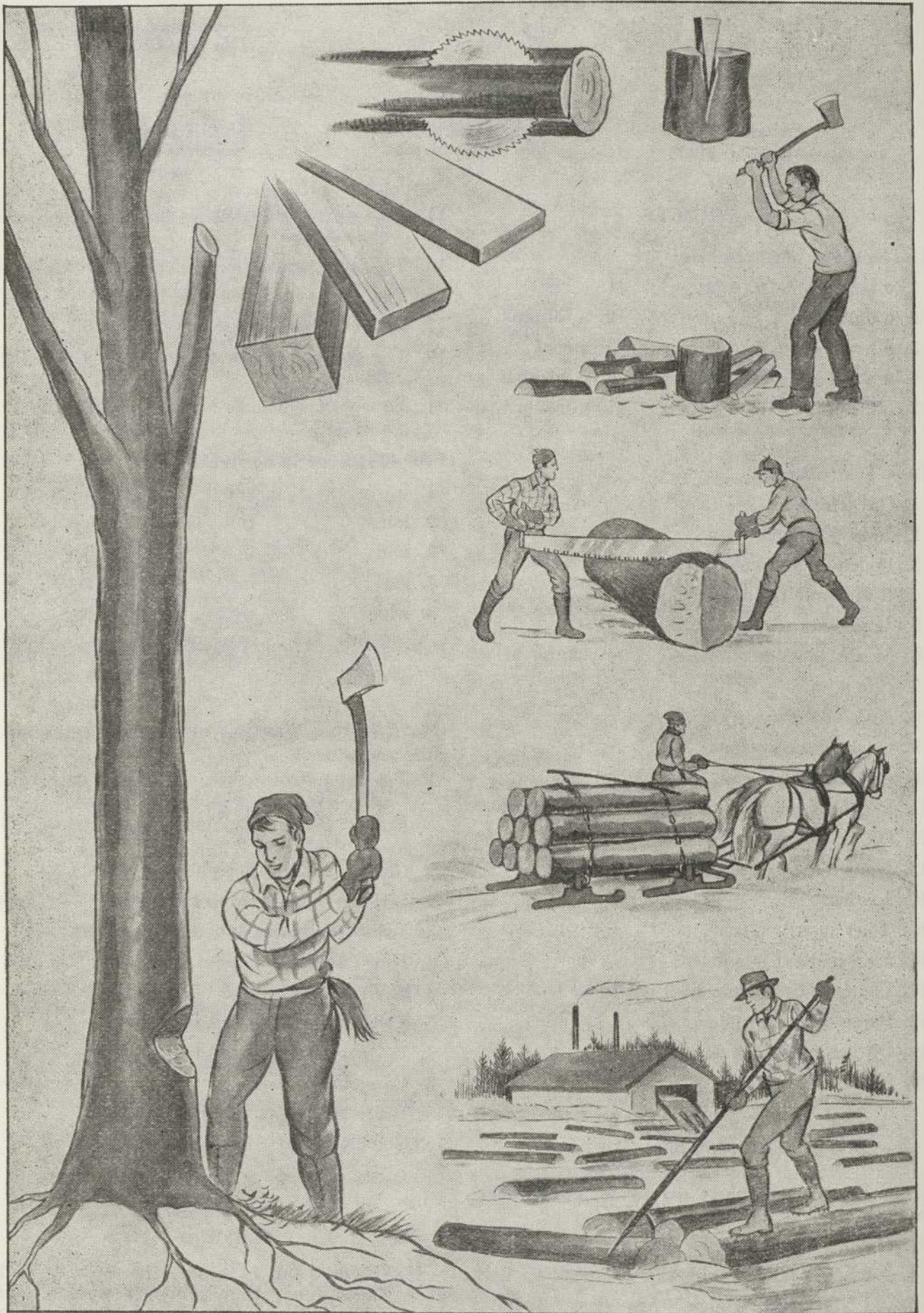
## V — Simulez l'action, posez la question, puis répondez:

- Telephone to Patricia.  
*Class:* He is telephoning to Patricia.  
*Pupil:* I am telephoning to Patricia, am I not ?  
*Class:* You are telephoning to Patricia.
- Lift the receiver from the hook.
- Wait for the dial tone.
- Dial Patricia's number.
- Say « hello » to her.
- Tell her you will visit her.
- Put the receiver back on the hook.
- Come back here.
- Write this story in your copybook.
- Correct all your mistakes.

## VI — Apprenez par cœur:

*Hail Mary*

Hail Mary, full of grace, the Lord is with thee; blessed art thou amongst women, and blessed is the fruit of thy womb, Jesus. Holy Mary, Mother of God, pray for us, sinners, now and at the hour of our death. Amen.



**NEUVIÈME ANNÉE**

## WOOD

*par*

*Albert Filteau*

*et*

*Charles Villeneuve, Montréal.*

Six lumbermen were cutting trees on the mountain side. George and Betty decided to watch them. The tallest man took his axe and cut a big notch in the side of a maple tree. Another man came along and helped him to saw the tree nearly through with a long two-handled saw.

« *Stand here* », said one of the men to George, « *so that the tree will not fall on you* ». George kept his eyes on that tree. First it leaned over, then it fell with a crash and a roar.

The woodsmen cut off all the limbs. When they had finished the tree was a long, straight log. Two other men took a two-handled saw called a crosscut saw and cut the long straight trunk into shorter length logs for the sawmill.

Just then a log team came along. The team dragged the logs down the mountain side to the mill.

The children followed. They wanted to watch the round saw cut the logs into boards. They laughed at its whizzing and whistling sound.

Some of the logs were made into rafts and thrown into the river. The logs would be floated down the stream to the big cities. If the logs jammed in the water a man rode the logs and loosened them with a long pole. This was a thrilling sight.

Betty and George learned many things in the forest that day.

« *Just think* », said Betty, « *the trees that grow in the woods supply us with all the furniture in our homes* ».

« *Did you know* », added George, « *that some of our books, newspapers and clothes are made from wood* ».

How careful everyone should be to guard and conserve the forests of Canada which are so usefull to mankind.

### QUESTIONS

- |   |  |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. What does this picture tell us ?</li> <li>2. What are the principal parts of a tree ?</li> <li>3. Whom do you see cutting a tree ?</li> <li>4. What kind of tree is he cutting ?</li> <li>5. With what is he cutting down the tree ?</li> <li>6. Why is he cutting a big notch ?</li> <li>7. After the notch is made what will he do ?</li> <li>8. What did one of the man say to George ?</li> <li>9. What did George do ?</li> <li>10. Why did George keep an eye on the tree ?</li> <li>11. How will the tree fall ?</li> <li>12. What will the woodsmen do after the tree has fallen ?</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>13. How does the tree look without the limbs ?</li> <li>14. What do you call a two-handled saw ?</li> <li>15. Why do the men cut the log into shorter lengths ?</li> <li>16. Where will the log be taken after ?</li> <li>17. What did the children see at the mill ?</li> <li>18. What kind of saw cut the logs into boards ?</li> <li>19. When the logs are not carried by teams to horses or trucks, how are they taken to the river ?</li> <li>20. Did you ever see logs floating down the river ?</li> <li>21. Did you ever visit a sawmill ?</li> <li>22. Where did you visit one ?</li> <li>23. Was it interesting to see the men working ?</li> </ol> |
|---|--|

24. Tell me the things made from wood in your classroom ?
25. Is wood of great importance in building houses ?
26. Are not your books made out of wood ?
27. Name the trees you know.
28. Look at the picture and describe it in your own words.

## VOCABULAIRE

|              |                             |          |                  |           |                          |
|--------------|-----------------------------|----------|------------------|-----------|--------------------------|
| lumber       | <b>bois de construction</b> | crash    | <b>chute</b>     | fir       | <b>sapin</b>             |
| forest       | <b>forêt</b>                | roar     | <b>hurlement</b> | to cut    | <b>couper</b>            |
| wood         | <b>bois</b>                 | length   | <b>longueur</b>  | to decide | <b>décider</b>           |
| tree         | <b>arbre</b>                | board    | <b>planche</b>   | to watch  | <b>surveiller</b>        |
| root         | <b>racine</b>               | raft     | <b>radeau</b>    | to saw    | <b>scier</b>             |
| trunk        | <b>tronc</b>                | stream   | <b>courant</b>   | to keep   | <b>garder</b>            |
| limbs        | <b>branches</b>             | whizzing | <b>sifflant</b>  | to lean   | <b>incliner, pencher</b> |
| bark         | <b>écorce</b>               | maple    | <b>érable</b>    | to fall   | <b>tomber</b>            |
| leaf         | <b>feuille</b>              | oak      | <b>chêne</b>     | to drag   | <b>traîner</b>           |
| notch        | <b>entaille</b>             | poplar   | <b>peuplier</b>  | to follow | <b>suivre</b>            |
| saw          | <b>scie</b>                 | pine     | <b>pin</b>       | to want   | <b>vouloir</b>           |
| sawmill      | <b>scierie</b>              | spruce   | <b>épinette</b>  | to laugh  | <b>rire</b>              |
| round saw    | <b>scie circulaire</b>      | birch    | <b>bouleau</b>   | to float  | <b>flotter</b>           |
| crosscut saw | <b>godendard</b>            | elm      | <b>orme</b>      | to throw  | <b>jeter</b>             |
|              |                             |          |                  | to make   | <b>faire</b>             |

## CAUSERIE

**Attention:**

Les élèves doivent, à tour de rôle, résumer oralement la lecture.

## GRAMMAIRE

## Le nom

**Pluriels irréguliers:**

|         |               |          |         |               |       |         |               |       |
|---------|---------------|----------|---------|---------------|-------|---------|---------------|-------|
| a man   | <b>homme</b>  | men      | sheep   | <b>mouton</b> | sheep | a goose | <b>oie</b>    | geese |
| a woman | <b>femme</b>  | women    | a foot  | <b>ped</b>    | feet  | a mouse | <b>souris</b> | mice  |
| a child | <b>enfant</b> | children | a tooth | <b>dent</b>   | teeth |         |               |       |

**Attention:**

Business, **affaire**; hair, **cheveux**; news, **nouvelle**;  
ne s'emploient pas au pluriel.

Dozen, **douzaine**; pair, **paire**; salmon, **saumon**; fish, **poisson**; trout, **truite**;  
sheep, **mouton**; ne prennent pas la marque du pluriel.

**Noms composés:**

Un nom placé devant un autre nom prend la valeur d'un adjectif qualificatif. Par conséquent, il doit rester invariable.

Two brick houses  
Three stone houses  
Many gold watches  
Few bedrooms  
Several woolen hats  
These garden doors  
Those prayer-books

**deux maisons de briques**  
**trois maisons de pierre**  
**plusieurs montres en or**  
**quelques chambres à coucher**  
**plusieurs chapeaux de laine**  
**ces portes de jardin**  
**ces livres de prières**

## LE VERBE

Verbe: **To work** (*travailler*)

**Past Perfect Tense**

I have worked  
You have worked  
He has worked  
We have worked  
You have worked  
They have worked

I have not worked  
You have not worked  
He has not worked  
We have not worked  
You have not worked  
They have not worked

Have I worked ?  
Have you worked ?  
Has he worked ?  
Have we worked ?  
Have you worked ?  
Have they worked ?

**Remarque:**

Le « *Past Perfect Tense* » indique

- a) une action ou un état passé dont le temps n'est pas précisé;  
Have you done your exercise?  
**Avez-vous fait votre devoir ?**
- b) une action qui vient de se terminer;  
We have received your letter.  
**Nous avons reçu votre lettre.**
- c) ou une action qui se continue encore.  
I have studied English for three years.  
**J'étudie l'anglais depuis trois ans.**

**EXERCICES****I — Écrivez le pluriel des noms suivants:**

- |             |              |
|-------------|--------------|
| 1. a man    | 11. a baby   |
| 2. a boy    | 12. a church |
| 3. a girl   | 13. a foot   |
| 4. a lady   | 14. a tooth  |
| 5. a woman  | 15. a glass  |
| 6. a leaf   | 16. a box    |
| 7. a roof   | 17. a dish   |
| 8. a loaf   | 18. a knife  |
| 9. a watch  | 19. a toy    |
| 10. a cross | 20. a brush  |

**II — Traduisez, puis trouvez le verbe qui a formé le nom:**

- |              |                   |
|--------------|-------------------|
| 1. a worker  | 11. a skater      |
| 2. a player  | 12. a receiver    |
| 3. a teacher | 13. a pitcher     |
| 4. a reader  | 14. a catcher     |
| 5. a writer  | 15. a beginner    |
| 6. a learner | 16. a starter     |
| 7. a speaker | 17. a buyer       |
| 8. a runner  | 18. a seller      |
| 9. a jumper  | 19. a storekeeper |
| 10. a skier  | 20. a driver      |

**III — J'apprends mes verbes irréguliers:**

|          | Infinitive<br>Present | Past<br>Tense | Past<br>Participle |
|----------|-----------------------|---------------|--------------------|
| Dire     | to say                | I said        | I have said        |
| Mettre   | to put                | I put         | I have put         |
| Conduire | to drive              | I drove       | I have driven      |
| Prendre  | to take               | I took        | I have taken       |
| Entendre | to hear               | I heard       | I have heard       |
| Parler   | to speak              | I spoke       | I have spoken      |
| Aller    | to go                 | I went        | I have gone        |
| Casser   | to break              | I broke       | I have broken      |
| Garder   | to keep               | I kept        | I have kept        |

**IV — Faites l'accord du verbe:**

1. *To say*  
Did you ... that you would go? Yes,  
I ... so. Did you not hear me ... so?
2. *To put*  
Who has ... the books on that table?  
I think, John ... them this morning.  
Now, Louis ... them into your desk.
3. *To drive*  
Can you ... a car? No sir, I am too  
young ... a car, but I can drive horses.  
Has your brother ever ... a car? Yes,  
he ... one twenty miles, yesterday.
4. *To take*  
Have you ... your books home? Yes,  
I ... them last night. I always ... them  
home. You should ... care of them.

**V — Traduisez:**

1. M'entendez-vous? Je n'entends rien. Qui  
entend? Louis entend. Je n'ai pas  
entendu, monsieur.
2. Parlez-vous anglais? Non, je ne parle que  
français. Pourquoi ne parle-t-elle pas  
anglais? Elle a parlé hier, Maurice par-  
lera demain.
3. Qui est allé à la ville? J'y suis allé ce  
matin. Iras-tu demain? J'y vais tous  
les jours.
4. Marie a cassé le verre. Qui a cassé la bou-  
teille? La bouteille n'est pas cassée, elle  
était sur le plancher et je l'ai ramassée.

**VI — Traduisez puis composez une courte phrase à l'aide des expressions suivantes:**

- To keep in a child
- To keep a promise
- To keep on going
- To keep time
- To keep cool
- To keep from running
- To keep Mary waiting
- To keep quiet
- To keep in order
- To keep off.

**VII — Apprenez par cœur:****Solomon Grundy**

|                       |                   |
|-----------------------|-------------------|
| Solomon Grundy        | Worse on Friday   |
| Born on Monday        | Died on Saturday  |
| Christened on Tuesday | Buried on Sunday  |
| Married on Wednesday  | Such was the life |
| Very ill on Thursday  | Of Solomon Grundy |

## « L'ANGLAIS AU COURS PRIMAIRE SUPÉRIEUR »

## LEÇON-TYPE

|                                     |
|-------------------------------------|
| DIXIÈME, ONZIÈME et DOUZIÈME ANNÉES |
|-------------------------------------|

## A) Thème d'imitation:

## « MARY RIDES IN A BUS »

par

Roger Hénault, M.A., L.Péd., L.Dic., Principal de  
l'École St-Jacques (élémenraire), Montréal

## VOCABULAIRE

## Verbes

- |                                   |              |
|-----------------------------------|--------------|
| 1. To want                        | vouloir      |
| 2. To take ( <i>took, taken</i> ) | prendre      |
| 3. To ask                         | demander     |
| 4. To get there ( <i>to go</i> )  | se rendre là |
| 5. To tell ( <i>told, told</i> )  | dire         |

## Noms

- |                     |                  |
|---------------------|------------------|
| 1. Aunt             | tante            |
| 2. Botanical garden | jardin botanique |
| 3. Driver           | chauffeur        |
| 4. Boulevard        | boulevard        |
| 5. City             | ville            |

## Autres

- |          |                              |               |              |
|----------|------------------------------|---------------|--------------|
| 1. Near  | près de                      | 3. Straight   | tout droit   |
| 2. Since | du fait que ( <i>comme</i> ) | 4. As soon as | aussitôt que |

## EXPRESSIONS COURANTES

- |  |  |
|--|--|
| 1. She asks the driver how to get there. | Elle demande au conducteur comment <i>se rendre</i> là.    |
| 2. Pardon me.                            | Je vous demande pardon ( <i>Excusez-moi</i> ).             |
| 3. Can you tell me . . . ?               | Pouvez-vous me dire . . . ?                                |
| 4. I'll let you off.                     | Je vous laisserai descendre ( <i>je vous descendrai</i> ). |

## CAS DE GRAMMAIRE

- |  |  |
|--|--|
| 1. <b>Mary is at her aunt's.</b> « Chez sa tante » se traduit ainsi, car pour exprimer la possession on écrit 's après le nom du possesseur. ( <i>Le mot sous-entendu ici est house</i> ). | 3. <b>To get there:</b> se rendre là ( <i>synonyme de to go there</i> ).   |
| 2. <b>To go to the Botanical Garden:</b> aller au Jardin botanique. Après les verbes de mouvement on emploie la préposition <b>to</b> au lieu de <b>at</b> .                               | 4. <b>Will you please let me off?</b> ( <i>will a ici le sens de voulez-vous</i> ). Voulez-vous s.v.p. me laisser descendre ?  |
|  | 5. <b>As soon as we get there.</b> Après <b>as soon as</b> on emploie le présent de l'indicatif en anglais mais le futur en français. Aussitôt que nous arriverons là. |

## TEXTE ANGLAIS

« *Mary rides in a Bus* »

Mary is at her aunt's on Jarry street near St. Hubert. Since she wants to go to the Botanical Garden, she takes a St. Hubert bus and asks the driver how to get there.

*Mary:* « Pardon me, can you tell me how to get (go) to the Botanical Garden? »

*Driver:* « You get off at Beaubien, take a Beaubien bus going East, get off at Pie IX boulevard and take a bus going South. It will take you straight to the Botanical Garden, located at Pie IX and Sherbrooke. »

*Mary:* « Thank you very much. Will you please let me off at Beaubien? I am not familiar with this part of the city. »

*Driver:* « Sit down behind me. I'll let you off as soon as we get there. »

## TEXTE FRANÇAIS

« *Marie se promène en autobus* »

Marie est chez sa tante sur la rue Jarry près de Saint-Hubert. Comme elle veut aller au Jardin Botanique, elle prend un autobus Saint-Hubert et demande au conducteur comment s'y rendre.

*Marie:* « Excusez-moi, pouvez-vous me dire comment me rendre au Jardin Botanique? »

*Conducteur:* « Vous descendez à Beaubien, prenez un autobus Beaubien allant vers l'est, descendez au boulevard Pie IX et prenez un autobus allant vers le sud. Il vous conduira tout droit au Jardin Botanique, situé angle boulevard Pie IX et Sherbrooke. »

*Marie:* « Merci beaucoup. Voulez-vous s'il vous plaît, me faire descendre à Beaubien. Je ne suis pas familière avec cette partie de la ville. »

*Conducteur:* « Asseyez-vous derrière moi. Je vous ferai descendre dès que nous y arriverons. »

## B) Marche à suivre:

## I — CONNAISSANCE IMPRESSIVE

1. Lecture du vocabulaire, des expressions, etc.
2. Traduction-version.

Le maître lit chaque phrase et la fait répéter, puis traduire par les élèves.

## II — CONNAISSANCE EXPRESSIVE

## 1. Traduction-thème.

a) Les élèves traduisent le texte du français à l'anglais puis retraduisent un certain nombre de phrases, en employant les verbes à des temps et modes autres que ceux du texte modèle.

b) *Thème d'imitation:* Le maître recompose le texte anglais en français, et modifie la structure des phrases. Voici un exemple:

« *Marie se promène en autobus* »

Marie, qui est chez sa tante, sur la rue Jarry près de Saint-Hubert, désire se rendre au Jardin Botanique. Elle prend un autobus Saint-Hubert et demande au chauffeur comment elle peut s'y rendre. Le chauffeur lui dit de des-

endre à Beaubien, de prendre un autobus Beaubien allant vers l'est, de descendre au boulevard Pie IX et de prendre un autobus en direction du sud.

Il continue à utiliser ainsi le style indirect avec les autres phrases. Ce nouveau texte ainsi composé, il invite ses élèves à le traduire en anglais comme suit:

« *Mary rides in a Bus* »

Mary, who is at her aunt's on Jarry street near St. Hubert, wants to go to the Botanical Garden. She takes a St. Hubert bus and asks the driver how she can get there. The driver tells her to get off at Beaubien, take a Beaubien bus going East, get off at Pie IX boulevard and take a bus going South.

## 2. Conversation à livre ouvert.

Cette conversation a lieu entre élèves et professeur ou entre élèves.

## 3. Composition.

## 4. Conversation à livre fermé.

Le professeur est alors en mesure de juger des aptitudes de ses élèves à parler sans l'aide du texte.

# Mathématiques

SIXIÈME et SEPTIÈME ANNÉES

## NUMÉRATION

1. Écrire: 96,843 et donner la valeur de chacun des chiffres.
2. Poser: 54,025, 40,404, 8,008.
3. Poser en un seul nombre:  
40,000 5,000 200 30 6 ..... 45,236
4. Décomposer le nombre suivant: 60,376 .....  
..... 60,000, 300, 70, 6
5. Diviser mentalement ces nombres par 10:  
4350 435 43.50 4.35 .....  
..... 435, 43.5, 4.35, .435
6. Multiplier mentalement ces nombres par 100:  
43 4.3 .435 .043 .....  
..... 4,300, 430, 43.5, 4.3

## CHIFFRES ROMAINS

*N. P.* — Pour écrire un nombre de deux chiffres, on écrit d'abord les dizaines puis les unités.

Exemples:

$$\begin{array}{l} 35 = 30 + 5 \quad \text{XXX} + \text{V} = \text{XXXV} \\ 45 = 40 + 5 \quad \text{XL} + \text{V} = \text{XLV} \\ 55 = 50 + 5 \quad \text{L} + \text{V} = \text{LV} \\ 99 = 90 + 9 \quad \text{XC} + \text{IX} = \text{XCIX} \end{array}$$

Il ne faut donc pas dire: 99 = 100 - 1 ou IC.

## Exercices:

1. Lire: XXV, XLV, LXV, LXIX, LXXXV, XCIX, XCVII ..... 25, 45, 65, 69, 85, 99, 97
2. Écrire: 64, 57, 78, 96, 86 .....  
LXIV, LVII, LXXVIII, XCVI, LXXXVI
3. Traduire en chiffres arabes: XXII, XLIV, LXVI, LXXXVII, XCIX .....  
..... 22, 44, 66, 87, 99

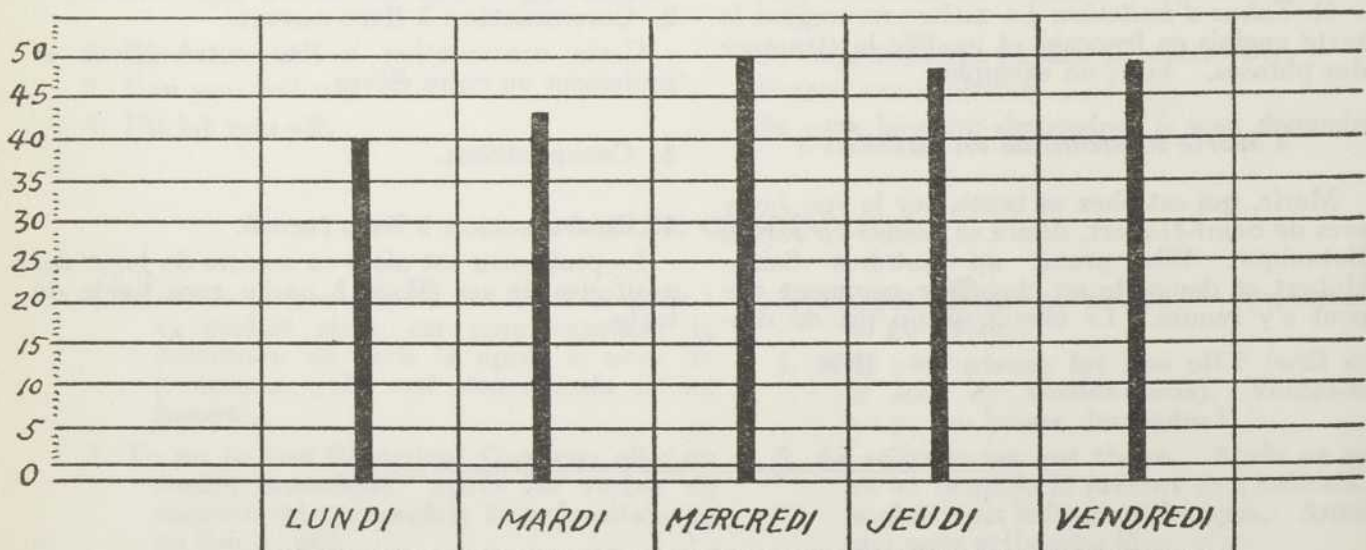
Voici un graphique pour illustrer les résultats obtenus par Jeanne en instruction religieuse.

La ligne tracée dans la colonne des jours s'arrête vis-à-vis le nombre de points obtenus.

## A) Répondre en étudiant le graphique:

1. Quelle journée Jeanne a-t-elle obtenu:
  - a) le plus de points? ..... **mercredi**
  - b) le moins de points? ..... **lundi**
2. Combien de points a-t-elle obtenus pour chacune des journées?
3. Faire la moyenne des points obtenus par Jeanne durant la semaine:  
 $40 + 43 + 50 + 48 + 49 = 230 \div 5$   
 $= 46$  sur 50.

## LES GRAPHIQUES



B) *Faites un graphique semblable à celui ci-joint pour indiquer les notes obtenues par Jeanne en arithmétique.*

Lundi: 30 points, mardi: 40 points, mercredi: 35 points, jeudi: 50 points, vendredi: 45 points.

### LA PRATIQUE DES AFFAIRES

Montréal, 1<sup>er</sup> novembre 1953.

Reçu de M. .... Paul Dupré.....  
la somme de quarante-cinq....00/100 piastres  
pour le loyer du mois de.....novembre.....  
  
CHARLES LAPIERRE.  
\$45.00

M. Paul Dupré vient de payer son loyer à son propriétaire M. Charles Lapière. Ce dernier lui a remis un reçu.

On donne un *reçu* quand on reçoit le paiement d'un montant qui nous est dû.

On reçoit un *reçu* quand on fait un paiement à quelqu'un.

C'est un papier très important qu'il faut conserver afin d'avoir entre les mains la preuve qu'on a payé sa dette.

Pour bien faire un reçu, il faut:

a) Mettre le nom de l'endroit et la date ordinairement sur la 1<sup>re</sup> ligne, un peu à droite.

b) Commencer la 2<sup>e</sup> ligne par les mots: « *Reçu de* » et ajouter le nom de celui qui fait le paiement.

Le mot: « *J'ai* » est sous-entendu avant *Reçu de*...

c) Commencer la 3<sup>e</sup> ligne par les mots: « *La somme de* » et ajouter le montant écrit en lettres; s'il y a des cents, les mettre en fractions de dollars.

d) Indiquer la raison de ce paiement: loyer, emprunt, achat.

e) Signer son nom bien lisiblement.

f) Écrire quelque part une autre fois, le montant reçu en chiffres.

#### Exercice:

Faite le reçu que votre (père-oncle) donnera ou recevra pour le loyer du mois de novembre 1953.

### POURCENTAGE

N. P. — *Faire comprendre qu'un % est une fraction ordinaire ayant 100 comme dénominateur*

$$85\% = \frac{85}{100} \quad 40\% = \frac{40}{100}$$

Les enfants savent que l'on peut écrire une fraction ordinaire en fraction décimale.

$$\frac{85}{100} = .85 \quad \frac{40}{100} = .40$$

On peut donc écrire un % en fraction décimale et en fraction ordinaire.

$$85\% = \frac{85}{100} = .85$$

$$40\% = \frac{40}{100} = .40$$

N. P. — *Se rappeler:*

a) *Que pour écrire des centièmes en décimales, il faut toujours 2 chiffres après le point.*

$$3/100 = 0.03; \quad 7/100 = 0.07$$

b) *Qu'une fraction décimale peut parfois se simplifier:*

$$90/100 = 0.90 = 0.9$$

#### Exercices:

Écrire en fraction ordinaire puis en fraction décimale:

- 11% 33% 17% 45% 1% 99%
- 23% 49% 41% 97% 7% 10%
- 40% 50% 80% 60% 90% 5%

On peut aussi écrire une fraction décimale en fraction ordinaire puis en %.

$$0.33 = \frac{33}{100} = 33\%$$

$$0.352 = \frac{352}{1000} = \frac{35.2}{100} = 35.2\%$$

Pour transformer une fraction décimale en % il faut reculer le point de 2 chiffres vers la droite:

- 0.33 0.7 0.345 0.33 1/3 0.1 0.99
- 0.51 0.9 0.261 0.12 1/2 0.52 0.75
- 0.57 0.2 0.428 0.08 1/2 0.85 0.8

Transcrire en remplaçant le % par une fraction.

- Paul a perdu 50% de son argent.
- Pour être promu il faut conserver 60% des points.
- Le salaire de papa est augmenté de 10%.
- Dans un mélange, la farine d'avoine représente 50%, la farine de blé, 15% et le son, 25%.

Mettez par ordre de grandeur croissante:

- 1/2, 51% 0.55
- 1/5 22% 0.18
- 2/5 37% 0.32
- 3/4 71% 0.72
- 4/5 95% 0.83
- 7/10 71% 0.73

Prendre le % d'un nombre.

1. Pierre a eu 60% des points dans un examen sur 100 points. Combien de points a-t-il eus ? ..... **60 points**
2. Mon grand frère Paul avait \$400. en banque. Il en a dépensé 50% pour s'acheter des vêtements. Quelle somme dépensa-t-il ? ..... **\$200.00**
3. Dans ma classe il y a 35 élèves. Aujourd'hui mon professeur dit que 20% des élèves sont absents. Combien y a-t-il d'élèves absents ? ..... **7 élèves**
4. Votre père gagne \$200. par mois. Il donne 35% à votre mère pour la nourriture. Combien donne-t-il ? ..... **\$70.00**

Exercices d'entraînement. Trouvez les:

1. 10% de 400 = ..... **40**
2. 20% de 300 = ..... **60**
3. 30% de 900 = ..... **270**
4. 50% de 600 = ..... **300**
5. 60% de 500 = ..... **300**
6. 25% de 480 = ..... **120**
7. 75% de 360 = ..... **270**
8. 70% de 600 = ..... **420**
9. 90% de 540 = ..... **486**
10. 45% de 80 = ..... **36**

### HUITIÈME et NEUVIÈME ANNÉES

## ARITHMÉTIQUE

Parmi les nombreux facteurs qui ont révolutionné notre façon de vivre, il en est un qui en particulier joue un rôle discret mais combien efficace. Je veux parler de la publicité.

La publicité exploitée à fond par les maisons de commerce a introduit chez un trop grand nombre de gens cette avidité et ce besoin d'acquisition d'articles dont le mode d'achat est pour le moins très discutable.

Des articles étalés avec art dans les maisons de commerce se vendent non pour répondre à un besoin immédiat de l'acheteur mais parce qu'ils paraissent être vendus à parts. De tels articles peuvent n'être jamais utiles ou se détériorer avant que vienne le temps de les utiliser.

L'électricité avec tous ses accessoires est un sujet qui pourrait intéresser les élèves.

Quelques notions sur les différents accessoires électriques et le coût d'opération pourrait aider plus tard les jeunes dans l'équilibre du budget familial.

Le prix courant de l'électricité pour les 30 premiers « kilowatt-heures » est de 4¢ par « kilowatt-heure ».

Les élèves devraient savoir ce que veut dire un « kilowatt-heure » et le temps que requiert chacun des appareils électriques pour utiliser un « kilowatt-heure » du courant électrique. Ainsi un « kilowatt-heure » signifie la consommation du courant à un taux de 1000 watts par heure, de 500 watts pour deux heures ou de 100 watts pour 10 heures.

Ainsi le coût d'opération d'un appareil électrique peut être facilement calculé si le prix du courant et le nombre de watts exigé pour chaque appareil sont bien déterminés.

Un fer électrique peut avoir une unité de 500 watts et coûte environ 2¢ par heure pour opérer à condition que le prix du courant électrique soit de 4¢ pour un « kilowatt-heure ».

Une ampoule de 60 watts va consumer 60/1000 ou 3/50 d'un kilowatt-heure de courant en une heure et dépensera 3/50 de 4¢ en 1 heure.

Fermer pour 30 minutes une petite ampoule de 60 watts qui brûle dans le salon quand la famille est réunie autour de la table peut économiser théoriquement 3/100 de 4¢

Plus d'une mère de famille ne se rend pas compte qu'un fer électrique d'une unité de 1000 watts va demander autant de courant que 25 ampoules de 40 watts.

Il est utile également de savoir que le coût du courant électrique diminue à mesure que l'on utilise le courant électrique.

Voici le tarif pour domicile privé en usage tel qu'exigé par l'Hydro-Québec.

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| de 0 à 30 « kilowatts-heure » | 4¢   |
| de 30 à 120                   | 2¢   |
| de 120 à 400                  | 1.3¢ |
| de 400 à ...                  | 0.8¢ |

Ainsi la maison qui utilise 2,200 kilowatts-heure pour un mois paye environ \$21.04 par mois.

On pourrait faire apporter par les élèves les factures que les parents reçoivent et faire vérifier celles-ci.

On ne saurait trop préparer les jeunes à la vie familiale. Nous savons que les problèmes économiques que rencontrent les familles sont parfois difficiles et exigent un bon jugement et des connaissances adéquates.

L'acheteur éventuel que deviendra chacun de nos élèves sera assiégé de toutes parts par la publicité faite soit par les journaux, la radio, la télévision, etc.

L'élève devra être préparé à acheter en fonction de ses véritables besoins et de son revenu actuel.

Le consommateur qui essaie sérieusement d'utiliser son revenu comme un moyen de répondre à ses besoins le plus adéquatement possible doit continuellement associer ses connaissances en arithmétique à un bon jugement pour décider de ses achats.

**ALGÈBRE**

*N. P. — On pourrait commencer l'enseignement de la multiplication en algèbre en montrant les lois des signes algébriques, à savoir:*

*Les deux lois suivantes: 1<sup>re</sup> loi: deux signes semblables donnent +; deux signes contraires donnent -.*

**A) On pourrait ensuite donner l'exercice suivant:**

1.  $2 \times 4 = 8$
2.  $2 \times (-4) = -8$
3.  $-2 \times (-4) = +8$
4.  $-2 \times 3 = -6$
5.  $3 \times 5 = 15$
6.  $-3 \times 5 = -15$
7.  $3 \times (-5) = -15$
8.  $-3 \times (-5) = 15$
9.  $4 \times 4 = 16$
10.  $-4 \times 4 = -16$
11.  $5 \times (-4) = -20$
12.  $-5 \times (-4) = 20$
13.  $5 \times 1/2 = 2\ 1/2$
14.  $5 \times (-1/2) = -2\ 1/2$
15.  $-5 \times 1/2 = -2\ 1/2$
16.  $-5 \times (-1/2) = 2\ 1/2$
17.  $6 \times (-1) = -6$
18.  $6 \times (-1/6) = -1$
19.  $-6 \times (-5/6) = 5$
20.  $8 \times 2 = 16$
21.  $8 \times 0.2 = 1.6$
22.  $8 \times (-2) = -16$
23.  $8 \times (-0.2) = -1.6$
24.  $8 \times 1/8 = 1$
25.  $2 \times 3 \times 4 = 24$
26.  $-2 \times 3 \times 4 = -24$
27.  $2 \times 3 \times (-4) = -24$
28.  $2 \times (-3) \times (-4) = 24$
29.  $-2 \times (-3) \times (-4) = -24$

30.  $1 \times 1 \times 1 = 1$
31.  $1 \times (-1) \times (-1) = 1$
32.  $2 \times 1/2 \times 1 = 1$
33.  $-2 \times (-1/2) \times (-1) = -1$
34.  $-1 \times (-1) \times (-1) = -1$
35.  $-2 \times (-1/2) \times (-1) = 1$
36.  $1/2 \times 2 \times (-1) = -1$

**B) Multiplications faciles:**

1.  $xx = x^2$
2.  $mm = m^2$
3.  $2x \times 4x = 8x^2$
4.  $y^2 \times y = y^3$
5.  $2m^2 \times 3m = 6m^3$
6.  $2x^2 \times 3x^3 = 6x^5$
7.  $2x \times 3y = 6xy$
8.  $2a \times 4b = 8ab$
9.  $5c \times 2d = 10cd$
10.  $3a \times b = 3ab$
11.  $2b \times 6c = 12bc$
12.  $2c^2 \times 3d = 6c^2d$
13.  $2x(-3) = -6x$
14.  $2n(-4n) = -8n^2$
15.  $(-2)(-3x) = 6x$
16.  $(-m)(-n) = mn$
17.  $(-3n)(-3n) = 9n^2$
18.  $(-3n^2)(-2n) = 6n^3$
19.  $4ax(-2b) = -8ab$
20.  $3c^2x(-3c^2) = -9c^4$
21.  $a(a+1) = a^2 + a$
22.  $a(a^2+1) = a^3 + a$
23.  $3(b+1) = 3b + 3$
24.  $2(c-1) = 2c - 2$
25.  $-b(b+1) = -b^2 - b$
26.  $-b(b-1) = -b^2 + b$
27.  $-2(a-1) = -2a + 2$
28.  $-a(a-1) = -a^2 + a$
29.  $-a^2(a-b) = -a^3 + a^2b$
30.  $2x(x+2) = 2x^2 + 4x$
31.  $2x(x-2) = 2x^2 - 4x$

- |  |   |
|--|---|
| 32. $3x^2(x-1) = \dots\dots\dots 3x^3 - 3x^2$              | 15. $2x^2(3x+1) = \dots\dots\dots 6x + 2x^2$                              |
| 33. $3x^2(1-x) = \dots\dots\dots 3x^2 - 3x^3$              | 16. $5(2x-5) = \dots\dots\dots 10x - 25$                                  |
| 34. $3x^2(x^2-2) = \dots\dots\dots 3x^4 - 6x^2$            | 17. $-3(4a+1) = \dots\dots\dots -12a + 3$                                 |
| 35. $-3x^2(x^2-2) = \dots\dots\dots -3x^4 + 6x^2$          | 18. $-2(5a-3) = \dots\dots\dots -10 + 6$                                  |
| 36. $-x^2(x+1) = \dots\dots\dots -x^3 - x$                 | 19. $7(-3x-4) = \dots\dots\dots -21x - 28$                                |
| 37. $x^2(x+1) = \dots\dots\dots x^4 + x^2$                 | 20. $-8(-2a+1) = \dots\dots\dots 16a + 8$                                 |
| 38. $-x^3(x-1) = \dots\dots\dots -x^4 + x^3$               | 21. $a(-a)(-3a) = \dots\dots\dots 3a^3$                                   |
| 39. $-x^3(x^2+2) = \dots\dots\dots -x^5 - 2x^3$            | 22. $xy(-xy)(-xy) = \dots\dots\dots -x^2y^3$                              |
| 40. $-x^4(x^3-x^2) = \dots\dots\dots -x^7 + x^6$           | 23. $3x \times 2x^2 \times 4x^3 = \dots\dots\dots 24x^6$                  |
| 41. $b^5 \times b^2 = \dots\dots\dots b^7$                 | 24. $a(-bc)(-abc) = \dots\dots\dots a^2b^2c^2$                            |
| 42. $x^3 \times 2x^3 = \dots\dots\dots 2x^6$               | 25. $x^7 \times x^3 \times y^2 \times z^2 = \dots\dots\dots x^{10}y^2z^2$ |
| 43. $2x^2(-2y^2) = \dots\dots\dots -4x^2y^2$               | 26. $(0.3)(0.2x)(0.5y) = \dots\dots\dots 0.030xy$                         |
| 44. $-a(-2a) = \dots\dots\dots 2a^2$                       | 27. $(-1)(-x)(-y)(-a) = \dots\dots\dots axy$                              |
| 45. $-x^3(-2x) = \dots\dots\dots 2x^4$                     | 28. $7a \times 4b \times 3c = \dots\dots\dots 84abc$                      |
| 46. $-1(-1)(-1) = \dots\dots\dots -1$                      | 29. $3a(-4xy)(xy) = \dots\dots\dots 12ax^2y^2$                            |
| 47. $-2/3b(-3/2a) = \dots\dots\dots ab$                    | 30. $2a \times 0 \times 5c = \dots\dots\dots 10ac$                        |
| 48. $3x^2(-8)(-1/8x) = \dots\dots\dots 3x^3$               |   |
| 49. $0.2x^2(1/2x)(x^3) = \dots\dots\dots \frac{0.1x^6}{2}$ |   |
| 50. $0.4x^2(-0.4x^2) = \dots\dots\dots 0.16x^4$            |   |
| 51. $0.3x^2 \times 6x^2 = \dots\dots\dots 0.18x^4$         |   |
| 52. $-2b \times 1/2b \times 0 = \dots\dots\dots 0$         |   |
| 53. $12/a \times 1/2a \times 2 = \dots\dots\dots 12a^2$    |   |
| 54. $-x(-y)(-3z) = \dots\dots\dots -3xyz$                  |   |
| 55. $-1(-3x)(-4x) = \dots\dots\dots -12x^2$                |   |
| 56. $m(-m)(-m) = \dots\dots\dots m^3$                      |   |
| 57. $3a(-2b)(2c) = \dots\dots\dots -12abc$                 |   |
| 58. $4(-2a)(-3c) = \dots\dots\dots 24ac$                   |   |
| 59. $(-3)(-4)(-2x) = \dots\dots\dots -24x$                 |   |
| 60. $0.2b(-0.2b) = \dots\dots\dots 0.04b^2$                |   |

C) Vérifier les réponses, mettre B devant les bonnes réponses et F devant les réponses incorrectes:

1.  $a^3 \times a^2 = \dots\dots\dots a^5$
2.  $(-7x)2x = \dots\dots\dots -14x^2$
3.  $(-b)(-4b) = \dots\dots\dots -4b^2$
4.  $5a \times 4a = \dots\dots\dots 20a$
5.  $2b \times 3b^2 = \dots\dots\dots 6b^3$
6.  $6y(-4y^2) = \dots\dots\dots -24y^3$
7.  $3a^3(-2a^2) = \dots\dots\dots 6a^6$
8.  $2/3y^3(-3y^2) = \dots\dots\dots -2y^5$
9.  $3x \times 0.5x = \dots\dots\dots 1.5x^2$
10.  $6(3a+2) = \dots\dots\dots 18a + 12$
11.  $-3x(4x^2-2) = \dots\dots\dots -12x^3 + 6x$
12.  $-3(8x+9) = \dots\dots\dots -24x + 27$
13.  $-9(7x-3) = \dots\dots\dots -63x + 27$
14.  $-6(-2x-1) = \dots\dots\dots 12x + 6$

D) Vous avez 10 minutes pour mettre ces binômes au carré:

1.  $(a+b)^2 =$
2.  $(b-c)^2 =$
3.  $(c+1)^2 =$
4.  $(c-1)^2 =$
5.  $(1-c)^2 =$
6.  $(y-z)^2 =$
7.  $(y+z)^2 =$
8.  $(z-y)^2 =$
9.  $(a+2)^2 =$
10.  $(2+a)^2 =$
11.  $(b-1/2)^2 =$
12.  $(c-3)^2 =$
13.  $(3-c)^2 =$
14.  $(m+0.4)^2 =$
15.  $(2a+b)^2 =$
16.  $(2a-b)^2 =$
17.  $(a+2b)^2 =$
18.  $(a-2b)^2 =$
19.  $(3x+1)^2 =$
20.  $(3x-1)^2 =$
21.  $(1-3x)^2 =$
22.  $(2a+3)^2 =$
23.  $(2a-3)^2 =$
24.  $(3-2a)^2 =$
25.  $(a^2+1)^2 =$
26.  $(a^2-1)^2 =$
27.  $(1-a^2)^2 =$
28.  $(2x^2+1)^2 =$
29.  $(2x^2-1)^2 =$
30.  $(1-2x^2)^2 =$

## DIXIÈME ANNÉE

### ALGÈBRE

#### LES FRACTIONS

(addition et soustraction)

*Note pédagogique.* — Un bref rappel sur la théorie de l'addition et de la soustraction de fractions en arithmétique s'avère extrêmement utile pour aider les élèves à comprendre l'addition et la soustraction de fractions

en algèbre. Les deux premiers tests qui suivent pourront être donnés aux élèves après une brève explication sur les fractions en arithmétique.

**A) Test sur les additions en arithmétique:**

|     |                   |            |
|-----|-------------------|------------|
| 1.  | $1/4 + 1/2$       | $3/4$      |
| 2.  | $1/8 + 1/4$       | $3/8$      |
| 3.  | $3/4 + 5/8$       | $1\ 3/8$   |
| 4.  | $1/2 + 3/4$       | $1\ 1/4$   |
| 5.  | $7/8 + 3/4$       | $1\ 5/8$   |
| 6.  | $1/4 + 1/6$       | $5/12$     |
| 7.  | $1/6 + 1/9$       | $5/18$     |
| 8.  | $1/8 + 1/6$       | $7/24$     |
| 9.  | $1/6 + 1/4$       | $5/12$     |
| 10. | $1/3 + 1/8$       | $11/24$    |
| 11. | $1/2 + 1/3$       | $5/6$      |
| 12. | $1/3 + 1/4$       | $7/12$     |
| 13. | $3/5 + 1/3$       | $14/15$    |
| 14. | $3/7 + 4/5$       | $1\ 8/35$  |
| 15. | $1/4 + 1/5$       | $9/20$     |
| 16. | $1/2 + 1/3 + 1/4$ | $1\ 1/12$  |
| 17. | $1/3 + 1/4 + 1/5$ | $47/60$    |
| 18. | $2/3 + 3/4 + 1/2$ | $1\ 11/12$ |
| 19. | $4/5 + 2/3 + 1/4$ | $1\ 43/60$ |
| 20. | $3/5 + 1/2 + 3/4$ | $1\ 17/20$ |

|     |                 |                            |
|-----|-----------------|----------------------------|
| 5.  | $x/y^2 + y/x^2$ | $\frac{x^3 + y^3}{x^2y^2}$ |
| 6.  | $2/n - 3/n^2$   | $\frac{2n - 3}{n^2}$       |
| 7.  | $n/2 - n^2/3$   | $\frac{3n - 2n^2}{6}$      |
| 8.  | $-3/x - 4/x$    | $-\frac{7}{x}$             |
| 9.  | $x - 3 - x/4$   | $-\frac{7x}{12}$           |
| 10. | $a/4 - a - 3$   | $\frac{7a}{12}$            |

**B) Test sur les soustractions en arithmétique:**

|     |                   |            |
|-----|-------------------|------------|
| 1.  | $1/2 - 1/4$       | $1/4$      |
| 2.  | $1/3 - 1/6$       | $1/6$      |
| 3.  | $5/6 - 1/2$       | $1/3$      |
| 4.  | $7/8 - 1/2$       | $3/8$      |
| 5.  | $1/2 - 3/8$       | $1/8$      |
| 6.  | $5/6 - 1/4$       | $7/12$     |
| 7.  | $3/8 - 1/9$       | $19/72$    |
| 8.  | $5/8 - 1/6$       | $11/24$    |
| 9.  | $7/9 - 1/6$       | $11/18$    |
| 10. | $3/4 - 1/6$       | $7/12$     |
| 11. | $1/4 - 1/5$       | $1/20$     |
| 12. | $1/2 - 1/3$       | $1/6$      |
| 13. | $1/5 - 1/6$       | $1/30$     |
| 14. | $1/3 - 1/4$       | $1/12$     |
| 15. | $7/8 - 1/3$       | $13/24$    |
| 16. | $9\ 1/6 - 3\ 5/8$ | $5\ 13/24$ |
| 17. | $7\ 1/6 - 4\ 1/5$ | $2\ 29/30$ |
| 18. | $9\ 1/4 - 6\ 1/3$ | $2\ 11/12$ |
| 19. | $8\ 1/5 - 5\ 1/4$ | $2\ 19/20$ |
| 20. | $9\ 3/7 - 5\ 1/2$ | $3\ 13/14$ |

|     |                     |                         |
|-----|---------------------|-------------------------|
| 11. | $-m/2 + m/3$        | $-\frac{m}{6}$          |
| 12. | $3 - n - 2/n$       | $-\frac{5}{n}$          |
| 13. | $x/4 + x/3$         | $\frac{7x}{12}$         |
| 14. | $x/4 - x/3$         | $-\frac{x}{12}$         |
| 15. | $2x/3 - 3x/4$       | $\frac{x}{12}$          |
| 16. | $x^2/y - x/y^2$     | $-\frac{x^2y - x}{y^2}$ |
| 17. | $x^2/y^2 - x^2/y^2$ | $0$                     |

**C) Exercices sur l'addition et la soustraction de fractions en algèbre:**

|    |             |                   |
|----|-------------|-------------------|
| 1. | $a/3 + a/4$ | $\frac{7a}{12}$   |
| 2. | $x/3 - x/4$ | $\frac{x}{12}$    |
| 3. | $a/x + b/x$ | $\frac{a + b}{x}$ |
| 4. | $a/x - b/x$ | $\frac{a - b}{x}$ |

|     |                                 |                                  |
|-----|---------------------------------|----------------------------------|
| 18. | $2/3x - 3/2x$                   | $-\frac{5}{6x}$                  |
| 19. | $\frac{x}{x+y} - \frac{1}{2}$   | $\frac{x - y}{2(x+y)}$           |
| 20. | $\frac{x}{y} - \frac{x}{x+y}$   | $\frac{x^2}{y(x+y)}$             |
| 21. | $\frac{x+y}{x-y} + \frac{x}{y}$ | $\frac{x^2 + y^2}{y(x-y)}$       |
| 22. | $\frac{y}{x} - \frac{x-y}{x+y}$ | $\frac{y^2 + 2xy - x^2}{x(x+y)}$ |

23.  $\frac{1}{x+y} - \frac{1}{y} \dots\dots\dots \frac{x^2}{y(x^2+y)}$

27.  $\frac{a}{a+b} - \frac{b}{a-b} \dots\dots\dots \frac{a^2 - 2ab - b^2}{a^2 - b^2}$

24.  $\frac{a+b}{a-b} - \frac{a}{a-b} \dots\dots\dots \frac{b}{a-b}$

28.  $\frac{x-1}{x+1} - \frac{3}{x^2-1} \dots\dots\dots \frac{x^2 - 2x - 2}{x^2 - 1}$

25.  $\frac{a+b}{a-b} - \frac{a}{b-a} \dots\dots\dots \frac{2a+b}{a-b}$

29.  $\frac{n+2}{n+3} + \frac{n-2}{n-3} \dots\dots\dots \frac{2(n^2-6)}{(n+3)(n-3)}$

26.  $\frac{a-b}{a+b} - \frac{a+b}{a-b} \dots\dots\dots \frac{2(a^2+b^2)}{a^2-b^2}$

30.  $\frac{a}{x+a} - \frac{x}{x-a} \dots\dots\dots \frac{a^2+x^2}{x^2-a^2}$

### GÉOMÉTRIE

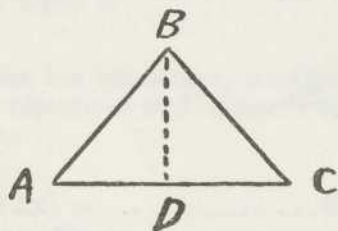
#### Exemples de démonstration

**A) Théorème:**

Dans tout triangle isocèle, les angles opposés aux côtés égaux sont égaux.

**Hypothèse:**

ABC est un triangle isocèle.  
AB égale BC



**Conclusion:**

Angle 1 = angle 2.

**Démonstration:**

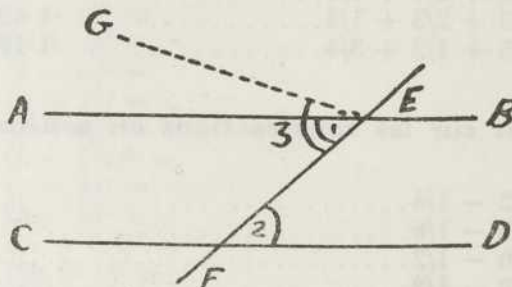
1. Tracer BD bissectrice de l'angle B
2. AB = BC
3. BD est commun
4. Angle ABD = angle BCD
5. **Donc l'angle A = l'angle C**

**Raisons:**

2. D'après l'hypothèse
4. Ils ont deux côtés égaux et les angles en B égaux.

**B) Théorème:**

Lorsque deux droites parallèles sont coupées par une sécante, les angles alternes-internes sont égaux.



**Hypothèse:**

Les droites AB et CD sont parallèles. EF est une sécante.

Angle 1 et angle 2 sont des angles alternes-internes.

**Conclusion:**

Angle 1 = angle 2.

**Démonstration:**

1. Supposons que l'angle 1 = angle 2.  
Par le point E faisons passer une droite de façon que l'angle 3 = l'angle 2.
2. Ensuite CE parallèle à CD.  
Ce qui est impossible.
3. **Donc l'angle 1 = l'angle 2**

**Raisons:**

2. Le postulat des parallèles.

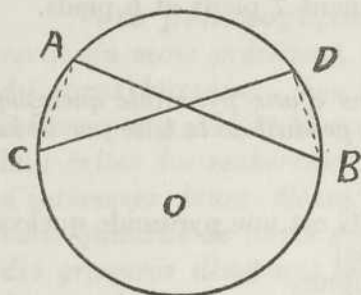
## ONZIÈME ANNÉE

## GÉOMÉTRIE

A) Lorsque deux cordes se coupent dans un cercle, le produit des deux segments de l'une est égale au produit des deux segments de l'autre.

Hypothèse:

Les cordes AB et CD s'interceptent dans le cercle O au point E.



Conclusion:

$$AE \times EB = EC \times ED$$

Démonstration:

1. Joindre A et C ainsi que B et D
2. Les deux triangles sont semblables.

$$3. \frac{AE}{ED} = \frac{CE}{EB}$$

$$4. \text{Donc } AE \times EB = CE \times ED$$

Raisons:

2. L'angle C = l'angle B;  
Les angles en E sont opposés par le sommet.
3. Dans les triangles semblables, les côtés sont proportionnels.

B) Test de revue:

Vrai ou Faux ?

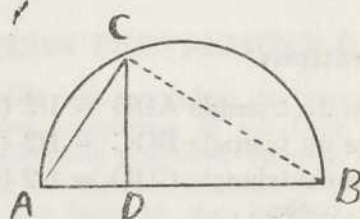
1. Si deux figures sont semblables, elles sont nécessairement équivalentes.
2. Les périmètres de deux triangles semblables varient selon le rapport des deux côtés correspondants des figures.
3. Une droite qui est parallèle à la base d'un triangle divise les trois côtés proportionnellement.
4. Les carrés des deux côtés d'un triangle rectangle sont proportionnels à leur projection sur l'hypoténuse.
5. Deux triangles isocèles sont semblables si les angles qui sont inclus entre les côtés égaux sont égaux.
6. Si les côtés d'un triangle sont proportionnels à 1, 2 et 3, les angles valent respectivement  $30^\circ$ ,  $60^\circ$  et  $90^\circ$ .
7. Dans un triangle rectangle, la hauteur baissée du sommet de l'angle droit divise

l'hypoténuse en segments proportionnels aux côtés adjacents.

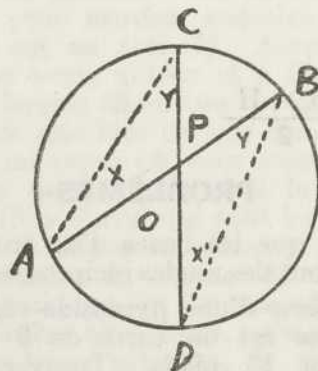
8. Les figures semblables ont des surfaces égales.
9. Des figures qui ont des surfaces égales sont toujours semblables.
10. Deux triangles dont les côtés valent 3, 4, 5 et 6, 8 et 12 respectivement sont semblables.
11. Une droite parallèle à n'importe quel côté d'un triangle forme un nouveau triangle semblable au premier.
12. Deux triangles qui ont respectivement 3 angles égaux sont semblables.
13. Si les côtés d'un triangle sont respectivement perpendiculaires aux côtés d'un autre triangle, les deux triangles sont semblables.
14. Deux triangles sont semblables si un angle de l'un est égal à un angle de l'autre.
15. Deux triangles rectangles sont semblables si un angle aigu de l'un est égal à un angle aigu de l'autre.
16. Si une droite coupe deux côtés d'un triangle, elle divise les côtés proportionnellement.

C) Phrases à compléter:

1. Dans la figure, CD est une perpendiculaire abaissée du sommet C au diamètre AB.



Je peux prouver que  $AD/CD = CD/DB$  si je démontre que le triangle ... est un triangle ... Je peux le faire, car l'angle ... =  $90^\circ$ .



2. Dans la figure ci-dessus je peux prouver que  $AP \times PB = CP \times PD$  si je peux montrer que  $AP/CP = \dots$ . Je le prouve en démontrant que les triangles ... et ... sont semblables.  $x$  et  $x'$  sont égaux parce qu'... le même arc, et  $y = y'$  parce qu'... Les deux triangles sont donc ... parce qu'ils ont des angles ...

## DOUZIÈME ANNÉE

## GÉOMÉTRIE

*Théorème:*

La surface latérale d'une pyramide régulière est égale au demi-produit du périmètre de la base par l'apothème de la pyramide.

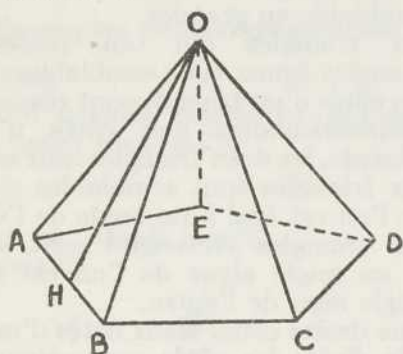
*Hypothèse:*

ABCDE est une pyramide régulière.

L = surface latérale;

P = périmètre de la base;

a = l'apothème.



*Conclusion:*

$$L = \frac{P \times a}{2}$$

**Démonstration:**

1. Surface du triangle AOB =  $\frac{1}{2} (AB \times a)$
2. Surface du triangle BOC =  $\frac{1}{2} (BC \times a)$
3. Surface du triangle COD =  $\frac{1}{2} (CD \times a)$   
etc. . . , etc. . .
4. Additionnons:  $L = \frac{1}{2}(AB \times a) + \frac{1}{2}(BC \times a) + \frac{1}{2}(CD \times a) + \text{etc.}$
5. Donc  $L = \frac{1}{2} (P \times a)$

**Raisons:**

$$S = \frac{B \times H}{2}$$

## PROBLÈMES

1. Prouver que les bases d'un tronc de pyramide ont des angles réciproquement égaux.
2. L'apothème d'une pyramide régulière, dont la base est un carré de 8 pi. de côté, mesure 15 pieds. Trouver la surface latérale de la pyramide.

3. Une pyramide régulière a une base hexagonale. Chaque côté de la base mesure 6 pouces et l'apothème mesure 2 pieds. Trouver la surface latérale.
4. Combien de pieds carrés d'étain en feuilles a-t-on pris pour entourer une cuve en forme de tronc de pyramide régulière? Les mesures sont les suivantes: l'apothème mesure 14 pieds, les côtés des bases, de forme hexagonale, mesurent respectivement 7 pieds et 6 pieds.

*Théorème:*

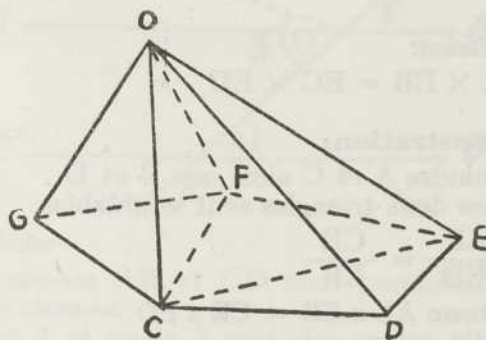
Le volume d'une pyramide quelconque est égal au tiers du produit de la base par la hauteur.

*Hypothèse:*

OCDEFG est une pyramide quelconque;

B = base;

H = hauteur.



*Conclusion:*

$$\text{Volume de OCDEFG} = \frac{1}{3}(B \times H)$$

**Démonstration:**

On peut faire passer par n'importe quelle arête latérale soit OC, OD, etc. des plans qui divisent la pyramide en pyramides triangulaires.

1. Volume de OCFG =  $\frac{1}{2} \text{CFG} \times H$
2. Volume de OCDE =  $\frac{1}{3} \text{CDE} \times H$
3. Volume de OCEF =  $\frac{1}{3} \text{CEF} \times H$
4. Volume de OCDEFG =  $\frac{1}{2} B \times H$

**Raisons:**

1. Le volume d'une pyramide triangulaire est égal au tiers du produit de la base par la hauteur.
2. Même raison.
3. Même raison.

# Leçons de choses

## LE CORPS HUMAIN

(suite)

(D'après le programme de connaissances usuelles de la 3<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année)

### ÉVEIL DE L'INTÉRÊT

*Note pédagogique: — Tel que nous vous l'annoncions dans notre revue du mois précédent, nous vous présentons une autre tranche de l'étude du corps humain. Les titulaires pourront se servir avantageusement des schémas reproduits dans les pages suivantes. Nous avons voulu ainsi leur éviter des recherches tout en leur assurant des illustrations susceptibles d'intéresser leurs élèves. On nous pardonnera bien volontiers d'avoir omis quantité de noms scientifiques que l'on peut lire habituellement autour des gravures illustrant les sujets traités. Notre désir était de fournir une image simple pour faciliter le travail du titulaire et favoriser la compréhension chez l'élève. Toutefois les titulaires qui possèdent un matériel plus complet pourront toujours en faire bénéficier leurs élèves.*

*Les sujets présentés ce mois-ci peuvent faire l'objet de deux classes. Nous étudierons le système musculaire et le système nerveux.*

## 1<sup>re</sup> partie: LES MUSCLES

### PRÉSENTATION DE LA LEÇON

#### Éveil de l'intérêt

**Chers élèves,**

Vous avez vu, en étudiant le squelette, comment la structure de notre corps était solide. Vous avez remarqué qu'il y avait de petits et de gros os pour en soutenir la charpente. Il en est donc de nos os comme des poutres d'une maison. En plus d'assurer la solidité de notre corps, ils ont également pour fonction de le faire mouvoir. Pour atteindre cette fin, ils sont entourés d'espèces de ressorts aussi puissants que ceux d'une machine. On les appelle « *muscles* ».

Qui d'entre vous n'a pas vu une pelle mécanique effectuer certains travaux de creusage? Vous avez remarqué de gros câbles enroulés sur des roues engrenées les unes dans les autres. Imaginez-vous maintenant un pelleteur de terre. Les muscles de ses bras et les câbles de la machine appliquent leurs forces à peu près de la même façon. Quelle différence cependant entre ces deux pelles! La première accomplit des mouvements réguliers mais avec lourdeur tandis que la seconde travaille avec plus de souplesse et ses gestes sont plus variés.

N'êtes-vous pas intéressés maintenant à connaître quelque peu le système musculaire, les fonctions particulières de certains muscles et le soin que nous devons en prendre?

### LEÇON PROPREMENT DITE

L'ensemble des muscles du corps constitue ce que nous appelons le système musculaire. Si nous observons nos mouvements, nous découvrirons que certains dépendent de notre volonté, tels ceux des bras et des jambes, tandis que d'autres sont involontaires comme les battements de notre cœur, la dilatation de la paroi de notre estomac. Aucune partie de notre corps n'est dépourvue de muscles. On en compte environ 450. Que vous sautiez, respiriez ou mangiez, un muscle est en activité. Ainsi, il y a des muscles aux yeux, autour et à l'intérieur de la bouche; la langue elle-même est un muscle.

Pour avoir une idée de leur composition, rappelez-vous un repas où vous mangiez du bœuf bouilli. La partie maigre de la viande était faite de petites fibres, qui sont les éléments des muscles. Ces fibres musculaires sont presque toujours réunies en forme de fuseaux. Les extrémités amincies des fuseaux adhèrent aux os par une matière blanchâtre. On donne le nom de tendons à ces attaches, de nature fibreuse également.

Sous l'influence de la volonté, ces fibres se contractent et impriment le mouvement à un organe du corps. Celui-ci en déplace un autre à son tour et voilà que tout le squelette est en mouvement. Voyons ce qui se produit, par exemple, en fermant une main: les petits muscles qui vont du poignet et de la base des doigts se

raccourcissent et cette contraction entraîne la flexion des doigts et de la main. Examinons encore le fléchissement d'un bras. Le biceps dont les tendons sont divisés en deux parties est fixé, d'une extrémité, au cubitus et au radius et de l'autre extrémité à la clavicule et à l'omoplate. Le biceps se contracte; appuyé sur l'humérus, il amène l'avant-bras à la position déterminée par la volonté. Ce que vous observez de la main et du bras peut s'appliquer à toutes les parties du corps. Notre volonté est la faculté qui commande les mouvements très variés de la tête, des membres et du tronc.

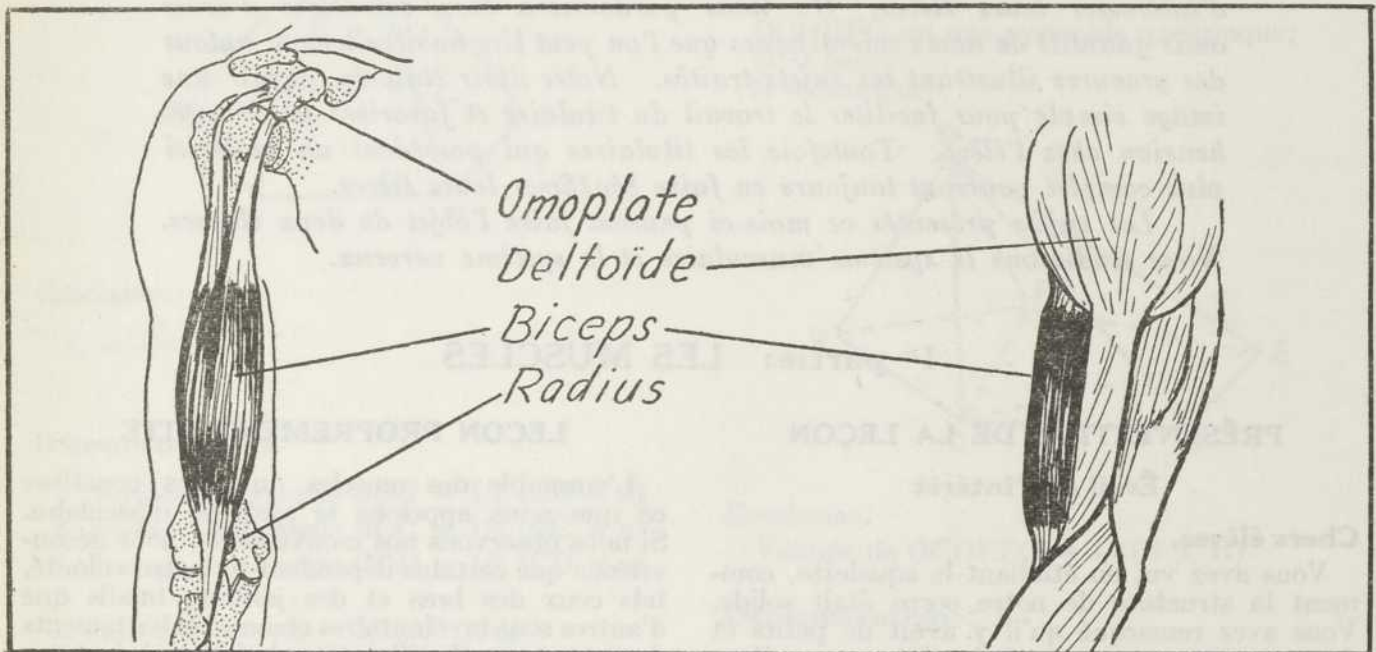
Vous avez compris, chers élèves, que les muscles jouent un rôle important dans l'organisation de notre corps. Vous voulez développer ou conserver vos muscles. Eh bien ! deux moyens sont à votre portée: c'est une saine alimentation et des exercices modérés. Les féculents, les graisses et le sucre fourniront les aliments de base pour leur croissance et leur entretien tandis que les jeux conserveront leur

force et leur souplesse. Voyez les athlètes; comme ils ont les muscles développés et comme ils sont agiles ! Par ailleurs, quand vous vous sentez plus fatigués, vos muscles sont plus lents; leur élasticité diminue et le travail ou le jeu vous pèsent davantage. A plus forte raison faut-il éviter le surmenage qui épuise les muscles. Il faut beaucoup de temps pour réparer des muscles usés par un excès de travail. La sagesse humaine recommande des exercices réguliers et variés pour maintenir en harmonie le développement de nos muscles.

### CONCLUSION

**Chers élèves,**

Vous voyez maintenant quelle attention il faut apporter à votre système musculaire. Nous espérons que les notions que vous en avez acquises vous seront un guide sage dans votre effort pour conserver votre corps en bonne santé.



### DEVOIRS

Aux élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années, on pourrait donner le petit questionnaire suivant:

1. Combien compte-t-on de muscles ? ..... **Environ 450.**
2. Indiquez un moyen de les développer ..... **Les exercices.**
3. Connaissez-vous une catégorie de personnes qui ont les muscles très développés ? ..... **Les athlètes.**
4. A quoi ressemble la composition de nos muscles ? ..... **A du bœuf bouilli.**
5. Qu'est-ce qui épuise le plus les muscles ? ... **Le surmenage.**
6. Pouvez-vous nommer le muscle qui fait plier le bras ? ..... **Le biceps.**

Aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années, on pourrait soumettre les deux exercices suivants:

#### A) **Vrai ou Faux:**

1. Nous avons des muscles appelés volontaires ..... **Vrai.**
2. Nous avons des muscles autour des yeux... **Vrai.**
3. Le biceps est un muscle du poignet... **Faux.**
4. Seuls les bras ont des muscles..... **Faux.**
5. Les muscles sont composés de petites fibres ..... **Vrai.**
6. La contraction des bras dépend de notre volonté..... **Vrai.**
7. Toutes les parties du corps renferment des muscles..... **Vrai.**
8. Les muscles sont indépendants les uns des autres..... **Faux.**
9. Plus un muscle est fatigué, plus il se contracte facilement..... **Faux.**
10. Les muscles sont fixés aux os par une matière blanchâtre..... **Vrai.**

**B) Mots à ajouter:**

*harmonie, jambes, mouvements, poisson, gymnastique, développe.*

1. Les muscles relient les os entre eux et produisent les.....**mouvements.**
2. Un muscle qui travaille se.....**développe.**
3. La ... maintient presque toujours une bonne ... dans le développement des muscles.....**gymnastique, harmonie.**
4. Les os et le ... assurent aux muscles leur agilité.....**poisson.**
5. Les muscles les plus actifs sont dans les bras et dans les.....**jambes.**

**Devoir suggéré pour la 7<sup>e</sup> année:****A) Assemblage:**

1. Le surmenage
2. Aucune partie de l'organisme humain
3. Le travail musculaire
4. La santé du muscle
5. La partie charnue du corps humain
6. Le deltoïde est un muscle
7. Les battements de notre cœur
8. La matière blanchâtre qui fixe certains muscles
9. La partie maigre de la viande
10. Le système musculaire

- (3) **accélère la circulation du sang.**
- (5) **est faite de muscles en grande partie.**
- (6) **qui permet l'articulation de l'épaule.**
- (7) **sont indépendants de notre volonté.**
- (1) **épuise les muscles.**
- (8) **aux os s'appelle tendon.**
- (10) **sert aux mouvements de notre corps.**
- (2) **n'est dépourvue de muscles.**
- (4) **demande un exercice modéré.**
- (9) **est faite de petites fibres.**

**B) Qui suis-je ?**

1. Les os du squelette ne peuvent pas se mouvoir sans moi.....**Les muscles.**
2. Ma matière est blanchâtre et relie les muscles aux os.....**Les tendons.**
3. Je suis un gros muscle qui se divise en deux parties avant d'atteindre les os...**Biceps.**
5. Je rends les muscles plus lents et leur fait perdre de leur élasticité.....**La fatigue.**
6. Par des exercices gradués, j'apprends à régulariser les mouvements du corps....**Gymnastique ou entraînement.**

**2<sup>e</sup> partie:**

## LE SYSTÈME NERVEUX

### PRÉSENTATION DE LA LEÇON

#### Éveil de l'intérêt

**Chers élèves,**

Si vous vous souvenez, nous avons appris dans notre dernière leçon que les muscles sont le principe du mouvement de tout l'organisme humain. En comparant la pelle mécanique avec le pelleteur de terre, nous avons remarqué que même si ces deux pelles accomplissent un travail identique, il n'en ressort pas moins une

supériorité de l'homme due à son agilité. Ajoutons encore que cette supériorité s'accroît beaucoup quand on songe que notre pelleteur pense et ressent des impressions. Voilà ce qui nous amène à vous parler du système nerveux qui motive les mouvements de l'homme, qui le gouverne et le met en relation avec le monde extérieur. Devinez tout de suite son importance dans notre vie et la perfection de son organisation. A cause du rôle qu'il joue dans l'existence de notre âme, il vaut la peine que nous cherchions à en pénétrer la composition et son influence sur nos principales facultés.

**LEÇON PROPREMENT DITE**

Vous comprendrez assez facilement le système nerveux si vous vous le représentez comme un système de téléphone, avec un central relié par des fils électriques à toutes les parties du corps humain. Déjà vous avez une idée d'ensemble de notre système nerveux qui a son central logé dans notre cerveau.

A la base de tout le système nerveux, il faut d'abord reconnaître l'existence des cellules nerveuses, composées d'une substance protoplasmique d'où sortent des prolongements à la façon des racines d'un arbre. Chaque cellule a une ramification plus longue que toutes les autres et qui peut s'étendre jusqu'aux extrémités des membres, c'est ce qui constitue une fibre nerveuse. Il en faut des dizaines de mille pour former un tout petit filet nerveux. Nous avons maintenant le matériel de base pour organiser le système nerveux.

Trois centres principaux feront l'objet de notre étude: *L'encéphale, la moelle épinière et les nerfs.*

La boîte crânienne loge l'encéphale qui comprend le cerveau, le cervelet et la moelle allongée ou bulbe rachidien.

Le cerveau est une masse molle de couleur grise à l'extérieur et blanche à l'intérieur. Il présente à peu près la forme de deux hémisphères. Sa surface ondulée est enveloppée de trois membranes superposées que l'on appelle les méninges et dont l'inflammation produit la méningite. C'est le centre de la vie. Il donne et reçoit les ordres pour faire accomplir les mouvements volontaires aussi bien qu'involontaires. Il est par-dessus tout le siège de l'intelligence, de la mémoire, de la volonté et de la sensibilité.

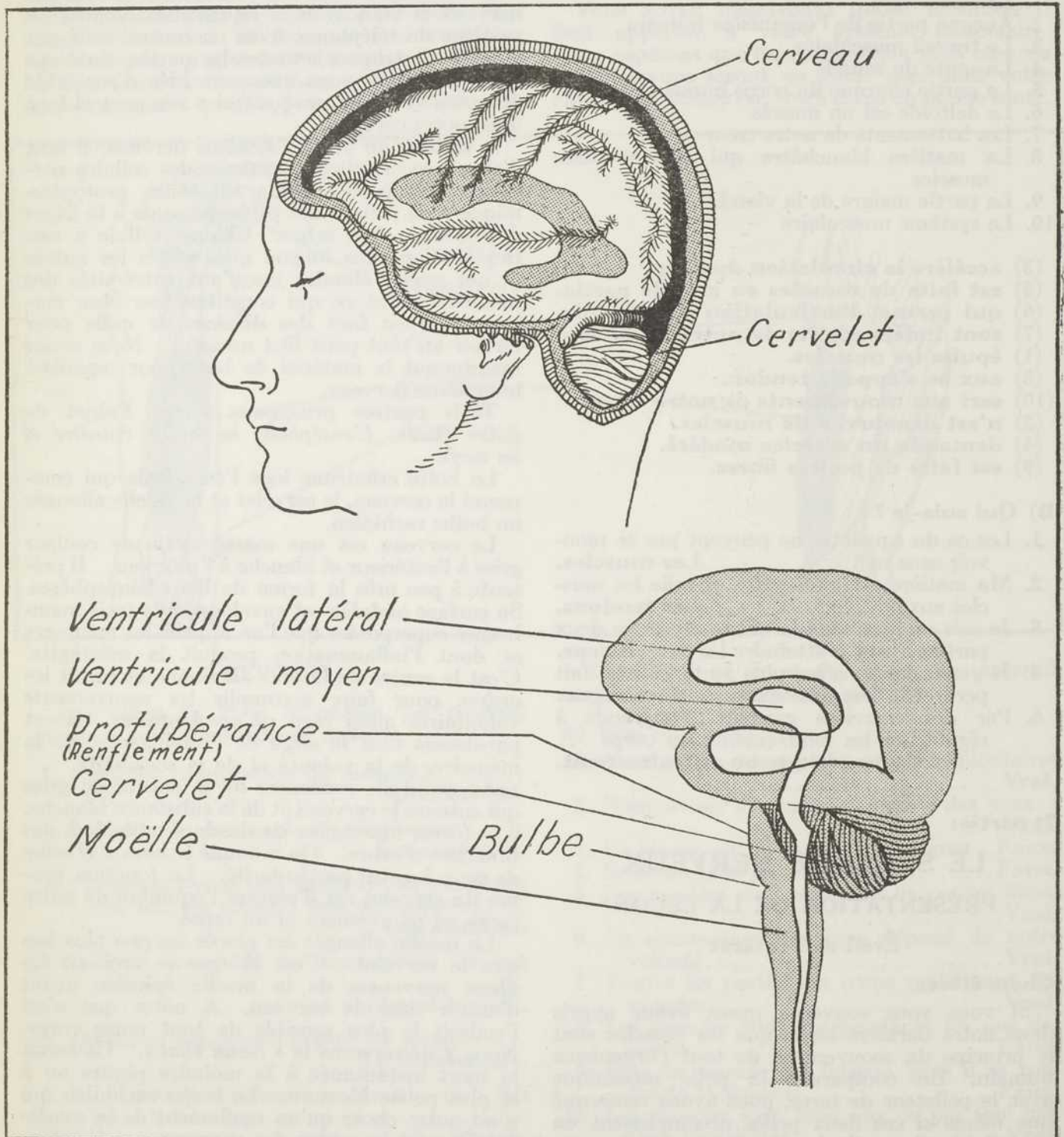
Au point de rencontre de la substance grise qui entoure le cerveau et de la substance blanche, il se forme une espèce de dessin semblable à des branches d'arbre. On a donné le nom « *D'arbre de vie* » à cette particularité. La fonction propre du cervelet est d'assurer l'équilibre de notre corps en mouvement et au repos.

La moelle allongée est placée un peu plus bas que le cervelet. C'est là que se croisent les fibres nerveuses de la moelle épinière avant d'entrer dans le cerveau. A noter que c'est l'endroit le plus sensible de tout notre corps. Nous y découvrons le « *nœud vital* ». Ce serait la mort instantanée à la moindre piqûre ou à la plus petite blessure. Le bulbe rachidien qui n'est autre chose qu'un renflement de la moelle épinière est le centre des mouvements involon-

taires et qui sont pourtant nécessaires pour assurer notre vie; tels sont les battements de notre cœur, les muscles de notre respiration, etc.

Étudions maintenant la moelle épinière. C'est un long cordon qui traverse la colonne vertébrale à chaque extrémité de laquelle ce cordon présente des renflements d'où originent les nerfs des bras et ceux des jambes. Ne confondons pas toutefois les nerfs avec les extrémités des muscles ou tendons dont nous avons déjà parlé précédemment. Ce sont de minces filets blanchâtres isolés les uns des autres et qui jouent le même rôle que des fils électriques. Ils transmettent par tout le corps le mouvement et la sensibilité puisqu'ils permettent de ressentir

la moindre sensation à la suite d'une piqûre en un endroit quelconque du corps. On compte douze paires de ces nerfs qui partent du cerveau tandis que trente et une paires partent de la moelle épinière. Quelques-uns de ces nerfs ont pour fonction de porter au cerveau et à la moelle épinière les sensations reçues par les sens: ce sont des nerfs sensitifs. Les autres nerfs sont appelés moteurs. Ils exécutent les ordres du cerveau. Ce sont eux qui déterminent la contraction des muscles. Parfois il arrive que nous accomplissions des gestes sans que l'on en ait conscience, ces actes sont appelés réflexes. Ainsi vous arrive-t-il de placer distraitement la main sur une surface brûlante, aussitôt la main se retire: c'est un acte réflexe.



## CONCLUSION

Puisque les nerfs sont les conduits des sensations, il importe d'en surveiller la santé. Des nerfs sains procureront des sensations vraies et conséquemment guideront des mouvements pondérés. Pour assurer leur bon équilibre, l'hygiéniste nous donne de précieux conseils: 1) éviter le surmenage cérébral; 2) donner au système nerveux suffisamment de repos par un bon sommeil; 3) écarter les excitants: thé, café, alcool, tabac, etc.

## DEVOIRS

Nous nous permettons encore d'ajouter quelques exercices faciles de contrôle pour les degrés d'élèves concernés.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années:

## Questionnaire à répondre

1. A quoi compare-t-on le système nerveux ?  
..... **A un système de téléphone.**
2. Où est le cerveau ?  
..... **Dans la tête.**
3. Qu'arriverait-il si vous vous blessiez à la tête, à l'endroit appelé: « le nœud vital » ?  
..... **Ce serait la mort instantanée.**
4. Où se trouve la moelle épinière ?  
..... **Dans la colonne vertébrale.**
5. Vous rappelez-vous combien de paires de nerfs partent du cerveau ?  
..... **12 paires.**
6. Pouvez-vous donner un exemple d'un mouvement volontaire ?  
..... **Plier un bras ...**
7. Connaissez-vous un moyen de conserver le système nerveux en bon état ?  
..... **Éviter le surmenage cérébral ...**
8. Nommez les breuvages qui excitent les nerfs.  
..... **Thé, café, alcool, ...**

5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années:

## A) Vrai ou Faux:

1. Les nerfs sont des espèces de tendons. **Faux.**
2. La moelle épinière est logée dans la colonne vertébrale. .... **Vrai.**
3. Le cerveau présente la forme de deux hémisphères. .... **Vrai.**
4. Le tabac n'attaque pas les nerfs. .... **Faux.**
5. Les nerfs moteurs déterminent la contraction des muscles. .... **Vrai.**

6. Le cerveau est une masse dure. .... **Faux.**
7. Le cervelet est beaucoup plus petit que le cerveau. .... **Vrai.**
8. La méningite est une maladie grave. **Vrai.**
9. Les nerfs sensitifs conduisent les ordres du cerveau aux sens. .... **Faux.**
10. On peut compter 12 paires de nerfs crâniens  
..... **Faux.**

## B) Compléter au moyen des mots suivants:

*nœud vital, battements, boîte crânienne, coordination, renflement, ondulée, méninges, contraction, cordon, filets.*

1. Le système nerveux assure la ... des différentes fonctions de l'organisme humain.  
..... **coordination**
2. L'encéphale est logé dans la .....  
..... **boîte crânienne.**
3. La surface du cerveau est ..... **ondulée.**
4. Le ... est l'endroit le plus sensible du corps humain. .... **nœud vital**
5. Le bulbe rachidien est un ... de la moelle épinière. .... **renflement**
6. Les nerfs moteurs déterminent la ... des muscles. .... **contraction**
7. Les triples membranes superposées qui entourent l'encéphale s'appellent .....  
..... **méninges.**
8. Les nerfs sont de minces ... blanchâtres ...  
..... **filets**
9. La moelle épinière est un long ..... **cordon.**
10. Les ... du cœur sont des mouvements involontaires. .... **battements**

7<sup>e</sup> année:

A) Complétez les mots commencés et vous aurez le résultat d'une expérience originale faite sur le cerveau d'un cheval.

A un cheval en train de m ... (*anger*) auquel on avait préalablement e ... (*nlever*) un os du c ... (*râne*), on ôta des tranches du c ... (*erveau*) sans qu'il perdît une b ... (*ouchée*); une fois t ... (*out*) le cerveau extrait, l'a ... (*nimal*) resta im ... (*mobile*), plongé dans la torpeur.

B) 1. Répondez aux questions ci-après; en écrivant en dessous, le numéro d'ordre des réponses et vous aurez la somme 15 dans tous les sens: (1. cellules nerveuses, 2. réflexes, 3. protoplasmique, 4. trois, 5. système téléphonique, 6. au bulbe rachidien, 7. fièvre cérébrale, 8. nerfs, 9. cerveau).

|   |   |   |
|---|---|---|
| <p style="text-align: center;">A</p> <p style="text-align: center;">Outre l'encéphale et la moelle épinière, que comprend le système nerveux ?</p> <p style="text-align: center;">(8)</p> | <p style="text-align: center;">B</p> <p style="text-align: center;">Qu'est-ce qui constitue la base de tout le système nerveux ?</p> <p style="text-align: center;">(1)</p> | <p style="text-align: center;">C</p> <p style="text-align: center;">Où les fibres nerveuses de la moelle épinière se croisent-elles ?</p> <p style="text-align: center;">(6)</p>  |
| <p style="text-align: center;">D</p> <p style="text-align: center;">Quel est le nom de la substance qui compose les cellules nerveuses ?</p> <p style="text-align: center;">(3)</p>       | <p style="text-align: center;">E</p> <p style="text-align: center;">Comment peut-on se représenter le système nerveux ?</p> <p style="text-align: center;">(5)</p>          | <p style="text-align: center;">F</p> <p style="text-align: center;">Quel autre nom peut-on donner à la méningite ?</p> <p style="text-align: center;">(7)</p>   |
| <p style="text-align: center;">G</p> <p style="text-align: center;">En combien de centres peut-on diviser le système nerveux ?</p> <p style="text-align: center;">(4)</p>                 | <p style="text-align: center;">H</p> <p style="text-align: center;">Qu'est-ce qui commande tous les mouvements volontaires ?</p> <p style="text-align: center;">(9)</p>     | <p style="text-align: center;">I</p> <p style="text-align: center;">Comment appelle-t-on les actes involontaires dont la substance grise de la moelle épinière est le centre ?</p> <p style="text-align: center;">(2)</p> |

## Attention ! . . .

On pourra trouver aux « *Éditions du Richelieu Ltée* », 170, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q., la série des « *Témoins du Christ* » :

|  |                          |
|--|--------------------------|
| <i>Jésus-Christ, notre vie,</i>        | 8 <sup>e</sup> année     |
| <i>Jésus-Christ, lumière du monde,</i> | 9 <sup>e</sup> année     |
| <i>Jésus-Christ, notre chef,</i>       | 10 <sup>e</sup> année G. |
| <i>Jésus-Christ, notre maître,</i>     | 10 <sup>e</sup> année F. |
| <i>L'Église, notre mère,</i>           | 11 <sup>e</sup> année    |
| <i>Jésus-Christ, notre sauveur,</i>    | 12 <sup>e</sup> année    |

Les notes pour professeurs pour chacun des volumes ci-dessus, ainsi que les Bibles pour l'étude du programme, y sont aussi disponibles.

# Au Ciel

par

Lucius

## PERSONNAGES

Saint Pierre

Le roi Rouanne III

Le général Miraki Kibouloff

L'industriel Evan Newpens

L'instituteur Joseph Miro

Figurants: Un prêtre

Un frère

Un médecin

Un menuisier

Un missionnaire

Un employé de bureau

La scène représente l'intérieur d'une rotonde tendu de draperies. Au centre, le trône de saint Pierre surélevé de quelques degrés. De chaque côté, au bas, des sièges en demi-cercle. A droite de saint Pierre, sur un lutrin, est le livre de vie.

## SCÈNE I

Saint Pierre, Rouanne III

(Rouanne entre avec majesté, très lentement comme s'il était encore suivi de toute sa cour. Il s'avance jusqu'au pied du trône.)

Rouanne

C'est bien ici la porte du ciel ?

Saint Pierre

C'est ici.

Rouanne

Les serviteurs ne viennent donc pas ouvrir ?

Saint Pierre

Quels serviteurs ? . . . Il n'y a pas de serviteurs ici.

Rouanne

Hein ! . . . pas de serviteurs ! . . . Pas même de gardes ! . . . Qui donc fait le service des rois, alors ?

Saint Pierre

Il n'y a pas de rois non plus . . . Ou plutôt, il n'y a qu'un seul et unique roi: Dieu, le Maître incréé, Souverain de l'Univers.

**Rouanne**

Ainsi, moi, Sa Majesté Rouanne III, il me faudra entrer au ciel comme un simple mortel ?

**Saint Pierre**

Vous entrerez comme tout le monde, après qu'on vous l'aura permis, bien entendu . . . Et d'abord, qui êtes-vous ?

**Rouanne**

Comment qui je suis ! . . . Moi, mais je suis Rouanne III . . . Le roi Rouanne, troisième de nom, prince et seigneur de la Malusie.

**Saint Pierre** (*feuilletant son grand livre*)

R . . . Ro . . . Rou . . .

**Rouanne**

Vous avez dû entendre parler de moi ?

**Saint Pierre**

Je ne me souviens pas.

**Rouanne**

Comment ! vous ne connaissez même pas mon nom ici ! . . . Mais qui êtes-vous donc, vous ?

**Saint Pierre**

Moi ! . . . Je suis saint Pierre.

**Rouanne**

Ah ! bon ! . . . C'est vous qui avez les clefs, n'est-ce pas ?

**Saint Pierre**

Oui, c'est moi.

**Rouanne**

Alors, ouvrez-moi ! . . . On n'a pas l'habitude de faire attendre ma Majesté.

**Saint Pierre**

Minute, minute ! . . . (*feuilletant son grand livre*) Rou . . . Rouan . . . Rouanne . . . Ah ! voilà ! Rouanne III, roi de Malusie . . . C'est bien ça ?

**Rouanne**

Vous ne trouverez pas dans votre livre un autre nom aussi célèbre que le mien . . . Mais je suis connu de la terre entière, moi ! . . . Mon portrait en pied a paru dans les journaux de tous les pays du monde.

**Saint Pierre**

Pas vu.

**Rouanne**

Mais je passais là-bas pour le prince le plus opulent, le plus magnifique, le plus ...  
*(s'apercevant que saint Pierre ne l'écoute pas)* Que cherchez-vous donc dans votre grand livre ?

**Saint Pierre**

Ce que vous avez fait de bien sur la terre.

**Rouanne**

Comment ce que j'ai fait de bien ! ... Eh ! toutes mes actions ont été enrégistrées, commentées, louées, célébrées.

**Saint Pierre**

Quelles actions ?

**Rouanne**

Mais toutes, je vous dis, toutes ... Je ne suis pas le premier venu, moi ... Je suis Rouanne III, roi et prince de la Malusie ... Mon royaume est le plus peuplé du globe ... Tous les États, petits et grands, avaient les yeux fixés sur moi ... J'avais à mon service plus de mille seigneurs et ducs ... A mon approche, chacun s'empressait de se prosterner dans la poussière à mes pieds.

**Saint Pierre** *(lisant dans son livre)*

Oui, je vois tout cela, ici.

**Rouanne**

C'est moi qui ai fait de mon royaume ce qu'il est aujourd'hui: le plus riche, le plus prospère, le plus illustre pays de la terre entière.

**Saint Pierre**

Et les malheureux ?

**Rouanne**

Quels malheureux ?

**Saint Pierre**

Ceux de votre vaste et prospère royaume ?

**Rouanne**

Je ne connais pas les malheureux ... Je ne sais pas ce que c'est qu'un malheureux ... J'ai voulu être toute ma vie entouré de luxe, de gaieté, de chants et de rires ... Je n'ai jamais pu souffrir en ma présence la face larmoyante de ce que vous appelez les malheureux.

**Saint Pierre**

Et pourtant c'était l'unique chose que vous eussiez dû connaître.

**Rouanne**

Qu'est-ce que vous dites ? ...

## SCÈNE II

Les mêmes, le général Miraki Kibouloff

(*Le général, vêtu de l'uniforme, coiffé du képi, entre militairement.*)

Le général

Saint Pierre ?

Saint Pierre

C'est moi.

Le général (*saluant militairement*)

Général Miraki Kibouloff, chef et généralissime des armées coalisées, vainqueur pour la troisième fois des forces ennemies depuis le début de la guerre, mort sur le champ de bataille de Boniko.

Saint Pierre

Si vous voulez prendre la peine de vous asseoir.

Le général

Pas le temps ! . . . Vous avez les clefs ? . . . Alors, ouvrez !

Saint Pierre

Vous êtes un peu pressé.

Le général

Moi, je commande, et on obéit . . . J'ai bien le droit d'aller au ciel pour toutes les victoires que j'ai remportées.

Saint Pierre

Qu'avez-vous donc fait toute votre vie ?

Le général

Moi, j'ai commandé . . . J'ai commandé des armées innombrables, des millions de soldats de toutes nations et de toutes langues . . . Et je vous certifie que tous m'obéissaient au doigt et à l'œil.

Saint Pierre

Et puis ?

Le général

Et puis, j'ai remporté pas moins de trente victoires, toutes plus glorieuses les unes que les autres . . . J'y ai gagné assez de décorations pour couvrir l'ampleur de ma large poitrine.

Saint Pierre

Et puis ?

**Le général**

Et puis . . . Et puis, j'ai traversé des territoires immenses, toujours guerroyant; j'ai dévasté peut-être vingt pays ennemis; j'ai conquis des villages, des villes, des contrées entières.

**Saint Pierre**

C'est tout ?

**Le général**

Oui, c'est tout . . . J'allais gagner la bataille de Boniko quand la bombe d'un avion est venue arrêter brusquement ma course glorieuse à la victoire.

**Saint Pierre**

Et les faibles ?

**Le général**

Les faibles ! . . . Connais pas ! . . . Je ne connais que la force, moi . . . La force impétueuse qui renverse les obstacles, la force qui passe ne laissant que ruines derrière elle.

**Saint Pierre**

Qu'avez-vous fait des faibles ?

**Le général**

Écrasés, anéantis, pulvérisés . . . Si vous croyez qu'on a le temps de s'occuper des faibles quand on fait la guerre.

**Saint Pierre**

C'est pourtant la voix des faibles que vous auriez dû d'abord écouter.

**Le général**

Impossible ! . . . Quand les canons grondent, que la fusillade crépite, que les balles des mitrailleuses sifflent aux oreilles comme autant de frêlons un jour d'été, impossible d'entendre les voix humaines.

**Saint Pierre**

Et pendant ce temps, les faibles, que vous deviez protéger, vous imploreraient en vain.

**Le général**

Quand on est victorieux, on se moque bien de tout ça . . . Et j'étais toujours victorieux.

**Saint Pierre**

Grâce à Dieu.

**Le général**

Vous dites ?

**Saint Pierre**

Je dis que c'est Dieu qui donne la victoire à qui il lui plait.

**Le général**

Ah ! mais ! . . . C'est que je suis un tacticien hors ligne, moi . . . On ne jouait pas facilement le général Miraki Kibouloff . . . L'ennemi ne me glissait pas entre les doigts, je vous prie de le croire. Je savais toujours l'atteindre au point vulnérable et à l'heure propice.

**Saint Pierre**

Oui, je vois ici qu'il n'y a qu'une seule victoire que vous n'avez jamais su remporter.

**Le général**

Laquelle ?

**Saint Pierre**

La seule qui compte vraiment . . . La victoire que tout homme vraiment digne de ce nom doit remporter sur soi-même.

**SCÈNE III****Les mêmes, Evan Newpens**

*(Evan entre ganté et très pressé. Il a l'accent.)*

**Evan**

On m'a dit que c'était ici la porte du ciel.

**Saint Pierre**

On ne vous a pas trompé.

**Evan**

C'est que je suis pressé, voyez-vous . . . Time is money.

**Saint Pierre**

Celui-ci doit être de l'Amérique.

**Evan**

En effet, je suis de Pittsburg . . . J'étais en route pour New-York . . . *(Oh ! une affaire splendide . . . \$100,000 de profit net.)* quand ma voiture est venue en collision avec un train express . . . Et voilà pourquoi je me trouve ici.

**Saint Pierre**

Qu'y venez-vous faire ?

**Evan**

Vous êtes bon, vous ! . . . Ce que je viens faire . . . Mais je désire entrer au paradis comme tout le monde . . . Ne seriez-vous pas saint Pierre, vous ?

**Saint Pierre**

Tout juste.

**Evan**

Alors, vous allez m'ouvrir tout de suite, n'est-ce pas ?

**Saint Pierre**

Il faudrait d'abord me dire votre nom.

**Evan**

C'est juste !... Newpens... Evan Newpens, industriel millionnaire de Pittsburg... Je possède à moi seul 5 usines, trois manufactures, une banque et 7 établissements commerciaux... La marque de mes produits est connue dans le monde entier: neuf plumes d'oie, blanches et neuves, étalées en éventail sur un fond azur... Vous avez déjà vu ?

**Saint Pierre**

Moi ?... Non !

**Evan**

Je faisais à Pittsburg des affaires monstres, et sans ce stupide accident qui est venu contrecarrer mes plans, j'arrondissais aujourd'hui mes capitaux d'un beau \$100,000.

**Saint Pierre** (*feuilletant*)

New... New... New...

**Evan**

Je dois être bien noté là-dedans comme l'un des plus grands industriels d'Amérique.

**Saint Pierre**

New... Newpens... Newpens... E E... Evan...

**Evan**

Cherchez dans la colonne des millionnaires... Je dois être là.

**Saint Pierre**

Ah ! voici !... Evan Newpens... Industriel à Pittsburg.

**Evan**

C'est en plein ça.

**Saint Pierre**

Mais je ne vois pas ce que vous avez pu faire de si notable.

**Evan**

Ce que j'ai fait !... Mais j'ai gagné des millions... Trois manufactures, cinq usines et une banque; c'est ça qui rapporte... Un bénéfice annuel de pas moins de \$700,000., les cinq dernières années.

**Saint Pierre**

Et que fabriquez-vous dans vos usines ?

**Evan**

Tout ce qu'il y a de plus moderne: des machines agricoles derniers modèles, des moteurs électriques, des percolateurs, des malaxeurs, des aspirateurs, des appareils frigorifiques, des armes à feu, des automobiles, des avions, des appareils de télévision... Mais c'est vrai, vous ne connaissez pas cela, vous!... Ah! si vous retourniez sur la terre, vous vous apercevriez que la vie d'aujourd'hui n'est plus celle d'autrefois.

**Saint Pierre**

Je m'en doute un peu par le nombre de ceux à qui je dois défendre l'entrée de cette porte.

**Evan**

Non, voyez-vous, aujourd'hui, il n'y a qu'une chose qui compte: vivre sa vie... Le monde s'est déniaisé au XX<sup>e</sup> siècle... Aujourd'hui, on a tout le luxe et le confort désiré dès qu'on sait un peu s'y prendre pour faire de l'argent.

**Saint Pierre**

Et vous saviez cela, vous?

**Evan**

Je vous crois... Il n'y en avait pas deux comme moi pour bâcler une affaire avec 50, 75, 100% de bénéfice... Les dollars tombaient dans mes coffres-forts comme la grêle un jour d'orage.

**Saint Pierre**

Mais les pauvres?

**Evan**

Les pauvres!... oui, il en reste encore... Tous ceux qui sont trop bêtés pour ne pas prendre les moyens de faire fortune.

**Saint Pierre**

Avez-vous secouru les pauvres?

**Evan**

Moi?... Ah! bien non!... Je n'avais guère les loisirs de m'occuper de tous ces va-nu-pieds rencontrés sur la route... J'avais d'autres choses à penser... Je les voyais bien traîner leur misère crasseuse sur le pavé des villes quand je passais dans ma voiture, mais trop pressé pour m'arrêter, hein!... Les affaires sont les affaires.

**Saint Pierre**

Et en courant si vite, vous avez peut-être raté le but de votre vie.

**Evan**

Moi, j'ai raté ma vie!

**Saint Pierre**

Peut-être bien.

## SCÈNE IV

Les mêmes plus Joseph Miro

(*Joseph Miro, vieil instituteur, entre doucement et d'un ton un peu timide, dit:*)  
Bonjour, monsieur saint Pierre.

Saint Pierre

Bonjour, mon ami.

Joseph

Je voudrais savoir, monsieur saint Pierre, s'il n'y aurait pas une petite place pour moi en paradis.

Evan

Qu'est-ce que c'est que celui-là ?

Le général

Sais pas.

Rouanne

Moi non plus.

Saint Pierre

En voilà un au moins qui n'est pas trop pressé . . . Comment vous appelez-vous, mon ami ?

Joseph

Joseph Miro, bon saint Pierre.

Saint Pierre

Joseph Miro, le professeur ?

Joseph

Oui, saint Pierre . . . Vous me connaissez donc ?

Saint Pierre

J'ai souvent entendu parler de vous ici, et toujours en bien, vous pouvez me croire.

Joseph

Je n'ai pourtant pas fait grand bruit sur la terre, saint Pierre.

Saint Pierre

Oui, je le reconnais, vous n'avez pas fait grand bruit . . . Laissez-moi jeter un coup d'œil à la page de votre nom dans le livre de vie . . . Voyons ! . . . Mir . . . Miro . . . Miro . . . Joseph . . . C'est ici.

Joseph

Elle n'est pas blanche, la page, au moins.

**Saint Pierre**

Non, loin de là . . . Elle est remplie du haut en bas, et d'une écriture serrée; c'est moi qui vous le dis.

**Joseph**

J'ai fait si peu de bien, saint Pierre.

**Saint Pierre**

Ce n'est pas ce que je lis ici . . . 40 ans de professorat à l'école Saint-Ambroise ?

**Joseph**

Oui, c'était bien ma quarantième année.

**Saint Pierre**

Savez-vous combien de jeunes intelligences vous avez éveillées, nourries, formées durant ce temps ?

**Joseph**

A peu près 1,200, saint Pierre.

**Saint Pierre**

Exactement 1,329 . . . Pas un de moins . . . Le nombre y est dans mon livre . . . Regardez ! . . .

**Joseph (regardant)**

Oui, c'est bien 1,329 . . . Ce doit être exact puisque c'est vous qui l'avez marqué.

**Rouanne**

C'est un maître d'écoles.

**Le général**

Pouah !

**Evan**

Il a passé sa vie avec la marmaille.

**Saint Pierre**

Savez-vous ce que sont devenus tous ces jeunes que vous avez éduqués et instruits ?

**Joseph**

Ma foi, non, saint Pierre, pas tous . . . Il y en a plusieurs que j'ai perdus de vue.

**Saint Pierre**

Eh bien, il y en a qui sont missionnaires, d'autres prêtres, d'autres frères enseignants, d'autres médecins, d'autres juges, d'autres ouvriers, d'autres marchands, d'autres . . . Mais ce qu'il y a de beaucoup plus important, c'est que tous, sauf quelques rares exceptions, ont fait d'honnêtes gens et d'excellents chrétiens.

**Joseph**

Je suis bien heureux d'apprendre cela, saint Pierre . . . Je n'ai donc pas travaillé en vain.

**Saint Pierre**

Et quelles directives ont-ils suivi pour en arriver là, pensez-vous ?

**Joseph**

C'est bien difficile à dire pour un pauvre mortel comme moi.

**Saint Pierre**

Ils ont suivi les conseils et les exemples de leur vieux professeur que tous aimaient bien au fond.

**Joseph**

Ah ! ça me rajeunit de vingt ans de m'entendre dire ces choses-là, saint Pierre.

**Saint Pierre**

Et le bien que tous ces bons chrétiens ont fait et qu'ils continuent de faire chaque jour, savez-vous que vous en êtes la cause ?

**Joseph**

Oh ! si peu !

**Saint Pierre**

Celui-ci qui a quitté son pays depuis quinze ans et qui parcourt la brousse de l'Afrique à la conquête des âmes; cet autre qui, dédaignant les plaisirs de la vie terrestre a renoncé à tout pour continuer votre œuvre à l'école; cet autre encore qui, simple ouvrier, n'a jamais manqué à ses devoirs de chrétien malgré la pauvreté et les épreuves, c'est à vous qu'ils doivent l'inspiration qui les a conduits dans le chemin du bien.

**Joseph**

C'étaient de bons garçons et de bons élèves, saint Pierre.

**Saint Pierre**

N'essayez pas de cacher vos mérites . . . Tout est consigné ici, et pesé avec scrupule.

**Joseph**

J'aurais voulu faire mieux encore.

**Saint Pierre**

Je le sais . . . Mais la pauvre nature humaine est si faible, et il y a tant de causes extérieures qui viennent paralyser les élans d'un cœur généreux . . .

**Joseph**

Je n'ai fait que mon devoir.

**Saint Pierre**

Ah ! voilà ! . . . Vous avez fait votre devoir, c'est-à-dire que vous avez accompli chaque jour un labeur dur, monotone, harassant, et cela sans jamais vous plaindre ni récriminer.

**Joseph**

Je ne suis pas le seul.

**Saint Pierre**

Non, heureusement, car le ciel serait aujourd'hui aussi vide qu'aux jours de notre père Adam . . . Non, vous n'êtes pas le seul, et j'en rends grâce à mon Seigneur Jésus qui m'a confié les clefs de son céleste royaume.

**Rouanne**

Et nous, ce que nous avons fait ne compte pas.

**Saint Pierre**

Qu'apportez-vous, chacun ?

**Rouanne**

Moi, j'apporte la renommée et la puissance.

**Le général**

Moi, la force et la gloire.

**Evan**

Et moi, l'argent et le progrès moderne.

**Saint Pierre**

Tout cela compte bien peu pour le ciel . . . Ce ne sont plus ici que mots vides de sens . . . Ces biens terrestres que vous vous êtes acharnés à poursuivre toute votre vie se sont évanouis comme un songe à l'heure de la mort.

**Rouanne**

Et pourtant, nous étions loués.

**Le général**

Adulés.

**Evan**

Encensés.

**Saint Pierre**

Voyons un peu s'il est quelqu'un qui veuille intercéder pour chacun de vous. (*Montrant la droite*) Vous voyez là-bas la multitude des âmes qui s'avancent sur le chemin de l'éternité ! . . . Voyons s'il en est parmi elles qui se souviennent de vous. (*S'adressant à la cantonnade.*) Y a-t-il parmi vous quelqu'un qui connaît le roi Rouanne III, prince de Malusie ? . . . (*silence*) Personne ne répond ! . . . Que tous ceux qui se rappellent le général Miraki Kiboulouff se présentent à l'instant ! . . . (*silence*) Personne ne vient ! . . . Qui a connu sur la terre Evan Newpens, industriel à Pittsburg ? . . . (*silence*) Toujours rien ! . . . Y aurait-il parmi vous une âme qui doive quelque chose au professeur Joseph Miro ?

**Les figurants** (*entrant de la droite*)

Moi ! . . . Moi ! . . . Moi ! . . .

**Saint Pierre**

Où l'avez-vous connu ?

**L'ouvrier**

Il m'a fait la classe.

**L'employé de bureau**

Il a été mon maître.

**Le frère**

Il m'a enseigné le catéchisme.

**Le médecin**

Il a été mon guide sur la route de la vie.

**Le prêtre**

Il m'a inspiré ma vocation.

**Le missionnaire**

Il m'a montré la beauté du renoncement.

**Saint Pierre**

Quel fruit m'apportez-vous de la semence qu'il avait jetée dans vos âmes ?

**L'ouvrier**

J'ai travaillé joyeusement à la sueur de mon front durant trente années pour faire vivre mon épouse et mes neuf enfants.

**L'employé de bureau**

Malgré la maladie et la fatigue, j'ai accompli ma tâche quotidienne avec toute l'application et l'exactitude possibles.

**Le frère**

Dès l'âge de dix-huit ans, je me suis consacré à l'enseignement, et j'ai continué de suivre, sous l'habit religieux, la route que m'avait tracée mon maître vénéré.

**Le médecin**

J'ai soigné les douleurs corporelles des humains sans jamais oublier leur destinée immortelle.

**Le prêtre**

J'ai immolé ma vie à mon Seigneur Jésus, et la terre, pour moi, n'a été qu'un lieu d'exil.

**Le missionnaire**

J'avais 25 ans quand j'ai tout quitté: parents, amis, patrie pour aller moissonner au loin les âmes qui gémissaient dans les ténèbres de l'erreur.

**Saint Pierre**

Et que demandez-vous pour celui qui vous a montré la voie ?

**Tous**

Le ciel où il nous a conduits.

## Joseph

Ah ! merci, mes amis !

## Saint Pierre

Oui, vous avez raison; il mérite le ciel . . . Ce n'est pas par la puissance, ni par la gloire, ni par l'argent qu'il l'a gagné. Il n'avait rien de cela . . . C'est par son dévouement humble et soumis aux faibles, aux pauvres et aux malheureux qu'il s'est élevé jusqu'à la gloire des saints.

## Rouanne, le général, Evan

Et nous ?

## Saint Pierre

Vous avez eu votre récompense.

Toi, Rouanne III, tu as vécu dans le luxe et les jouissances et tu as vu les hommes se courber sous ta puissance tyrannique.

Toi, général Miraki Kibouloff, tu t'es enivré de gloire militaire et tu t'es enorgueilli des décorations qui constellaient ton uniforme.

Toi, Evan Newpens, tu as manié à loisir l'argent, l'or dont tu avais fait ton dieu et qui te procurait tous les plaisirs.

Vous avez eu votre récompense, puisque vous avez possédé selon vos désirs les biens que vous convoitiez sur la terre.

Et pourtant, de tout cela: puissance, gloire, fortune, il ne vous reste rien que le regret amer d'avoir perdu les années de vie que le Créateur vous avait prêtées pour franchir, au jour de votre mort, le seuil de cette porte.

Mais lui, le vieux professeur, qui a voué sa vie à l'éducation de la jeunesse; qui s'est dépensé sans compter à meubler les intelligences qu'on lui avait confiées; qui, pour la semence jetée laborieusement n'a récolté que dédains, mépris, indifférence et critiques; lui n'a pas reçu de récompense.

Il n'a pas empilé l'or dans ses coffres, lui; il n'a pas cueilli les lauriers à pleines mains; il n'a pas nagé dans l'opulence. Non, il a donné sans se lasser tout ce qu'il possédait: sa science, son cœur, sa vie même.

Vous n'avez pas fait ce que vous avait demandé le Seigneur, mon Maître . . . Vous n'avez pas donné à manger à ceux qui avaient faim; vous n'avez pas donné à boire à ceux qui avaient soif; vous n'avez pas vêtu ceux qui étaient nus . . . Lui, il a fait mieux. Il a dispensé la lumière de la vérité à ceux qui étaient dans les ténèbres.

C'est pourquoi je lui répète les paroles de mon doux maître: « Va, bon serviteur, va recevoir la récompense qui t'es due . . . Va prendre part au festin du Roi des rois ».

Vous, les puissants, les riches, les forts, lorsque vous paraîtrez devant le souverain Juge, il vous sera demandé compte, non seulement du mal que vous avez commis, mais aussi du bien qu'il vous était facile de faire et que vous avez dédaigné pour vous repaître de vains honneurs terrestres.

Quant à vous, bons et fidèles serviteurs, mon Maître bien-aimé vous a préparé des palais dignes de vous . . . Louez-le éternellement et remerciez-le de vous avoir conduits, un jour, vers celui dont les avis furent comme un phare vigilant qui guide la nef dans la tourmente et la préserve du mortel contact des écueils.

LUCIUS.

## Concours annuel de français

Conformément aux directives publiées dans « *L'Enseignement primaire* » de février 1953, relativement au concours de français institué par monsieur le Surintendant de l'Instruction publique, notre revue se fait un devoir et un plaisir de publier ci-après les résultats du concours qui a suscité un si vif intérêt tant chez les élèves que chez les professeurs.

Les premiers recevront chacun deux volumes, et les derniers un diplôme d'honneur richement enluminé.

Voici donc la liste des méritants:

Pour l'année 1953 ces prix ont été mérités par les personnes suivantes:

### ÉLÈVES DE DOUZIÈME ANNÉE

*Premier prix:* Mlle FRANCOISE POIRIER, Académie Saint-Marc, Montréal.

*Deuxième prix:* Mlle DENISE AUCLAIR, École Sainte-Thérèse, Arvida.

*Troisième prix:* M. GIFFARD RHÉAULT, Académie de La Salle, Trois-Rivières.

### TITULAIRES DE DOUZIÈME ANNÉE

*Premier prix:* Révérende Sœur SAINT-JEAN D'ÉPHÈSE, École Prince, Saint-Hyacinthe.

*Deuxième prix:* Révérende Sœur MARIE-LYDIA, École Esther-Blondin, Montréal.

*Troisième prix:* Révérende Sœur MARIE-SAINT-PIERRE DE GALILÉE, Pensionnat de la Présentation, Farnham.

### DISTRICT URBAIN N° 1

INSPECTEUR: *M. Charles-A. Shaffer*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

*7<sup>o</sup> B année:* Sœur Marie-de-Lorette, École Sainte-Véronique, 4247, rue Parthenais, Montréal.

*9<sup>o</sup> A année:* Sœur Marie-Albert-Joseph, École Marie-Immaculée, 1375 est, rue Marie-Anne, Montréal.

*10<sup>o</sup> A année:* Joseph Lauzon, École Le Plateau, 3700, rue Calixa-Lavallée, Montréal.

*11<sup>o</sup> B année:* Sœur Marie-Thomas-d'Aquin, École Marie-Immaculée, 1375 est, rue Marie-Anne, Montréal.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

*7<sup>o</sup> année:* Françoise Gagné, École Saint-Georges, 5825, rue Waverley, Montréal.

*7<sup>o</sup> B année:* Renée Charland, École Sainte-Anastasia, 155 est, boulevard Saint-Joseph, Montréal.

*7<sup>o</sup> A année:* Lucie Roberge, École Charles-de-Lorimier, 2015, rue Gilford, Montréal.

*9<sup>o</sup> A année:* Louise Desrochers, École Marie-Immaculée, 1375 est, rue Marie-Anne, Montréal.

*10<sup>o</sup> année:* Jean-Paul Langlais, École Le Plateau, 3700, rue Calixa-Lavallée, Montréal.

*11<sup>o</sup> année:* Claudette Gauthier, École Marie-Immaculée, 1375 est, rue Marie-Anne, Montréal.

**DISTRICT URBAIN N° 2**INSPECTEUR: *M. J.-R. Desormeaux***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>o</sup>C année: Sœur Marie-Suzanne-Thérèse, École des Saints-Anges, 1361 est, boulevard Saint-Joseph, Montréal.
- 9<sup>o</sup> année: Sœur Marie-de-Sainte-Célinia, École Sainte-Cécile, 7347, rue de Gaspé, Montréal.
- 10<sup>o</sup>C année: Frère Isidore-François, École Saint-Stanislas, 1200 est, avenue Laurier, Montréal.
- 11<sup>o</sup>A année: Frère Lucien, École Saint-Stanislas, 1200 est, avenue Laurier, Montréal.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>o</sup>A année: Roger Hébert, École Saint-Stanislas, 1315, rue Gilford, Montréal.
- 9<sup>o</sup> année: Louise Bélanger, École Sainte-Cécile, 7347, rue de Gaspé, Montréal.
- 10<sup>o</sup> année: Jacques Desormeaux, École Saint-Stanislas, 1200 est, avenue Laurier, Montréal.
- 11<sup>o</sup> année: Maurice Cardinal, École Saint-Stanislas, 1200 est, avenue Laurier, Montréal.

**DISTRICT URBAIN N° 3**INSPECTEUR: *M. J.-R. Côté***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>o</sup> Aannée: Frère Léomer, École Meilleur, 2237, rue Fullum, Montréal.
- 9<sup>o</sup> année: Sœur Sainte-Thérèse-des-Missions, École Saint-Eusèbe, 2275, rue Fullum, Montréal.
- 10<sup>o</sup>B année: Sœur Saint-Ernest-Marie, École Stadacona, 3349, rue Adam, Montréal.
- 11<sup>o</sup>A année: Thérèse Desmarais, École Marguerite-Bourgeoys, 2040, rue Plessis, Montréal.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>o</sup>A année: Louise Boulanger, École Sainte-Jeanne-d'Arc, 2597, rue Chambly, Montréal.
- 9<sup>o</sup>C année: Lise Léonard, École Lartigue, 2029, rue Bordeaux, Montréal.
- 10<sup>o</sup> année: *Ex-aequo*:—Olga Papageorges, École Stadacona, 3349, rue Adam, Montréal.  
—Paule Moreau, École Marguerite-Bourgeoys, 2040, rue Plessis, Montréal.
- 11<sup>o</sup> année: Aurore Émond, École Marguerite-Bourgeoys, 2040, rue Plessis, Montréal.

**DISTRICT URBAIN N° 4**INSPECTEUR: *M. Maurice Gosselin***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>o</sup> année: Sœur Marie-Rose-Irène, École Sainte-Jeanne-de-Chantal, 550, rue Atwater, Montréal.
- 9<sup>o</sup> année: Sœur Pauline-Marie, École Sainte-Jeanne-de-Chantal, 550, rue Atwater, Montréal.
- 10<sup>o</sup>A année: Sœur Marie-Agnès-de-Jésus, École Esther-Blondin, 4510, rue Sainte-Émilie, Montréal.
- 11<sup>o</sup> année: Sœur Marie-Sainte-Jeanne-Rita, École Esther-Blondin, 4510, rue Sainte-Émilie, Montréal.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>o</sup>A année: Pierre Marois, Notre-Dame-de-Grâce (g), 5455, avenue Notre-Dame-de-Grâce, Montréal.
- 9<sup>o</sup>A année: Denise Pelletier, École Dollard-des-Ormeaux, 6639, rue d'Aragon, Montréal.
- 10<sup>o</sup> année: Madeleine Wermenlinger, École Esther-Blondin, 4510, rue Sainte-Émilie, Montréal.
- 11<sup>o</sup> année: Robert Valley, École Saint-Henri, 4105 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.

**DISTRICT URBAIN N° 5**INSPECTEUR: *M. Henri Dussault***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>o</sup>A année: Ferdinand Patenaude, École Saint-Barthélémy, 7081, rue des Érables, Montréal.
- 9<sup>o</sup>A année: Sœur Sainte-Hedwige, École Sainte-Philomène, 5501, 5<sup>e</sup> Avenue, Rosemont.

10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-Saint-Guy-de-Sicile, École l'Assomption, 1035, rue Bellechasse, Montréal.

11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Sainte-Lucie-de-Bologne, École l'Assomption, 1035, rue Bellechasse, Montréal.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup>A année: Michel Paquin, École Louis-Hébert, 6361, 6<sup>e</sup> Avenue, Rosemont.

9<sup>e</sup>B année: Georgette Bergeron, École Sainte-Philomène, 5501, 5<sup>e</sup> Avenue, Rosemont.

10<sup>e</sup> année: Denise Collin, École Saint-Marc, 6365, 1<sup>re</sup> Avenue, Rosemont.

11<sup>e</sup> année: Gisèle Boies, École L'Assomption, 1035, rue Bellechasse, Montréal.

### DISTRICT URBAIN N° 6

INSPECTEUR: *M. J.-D. Ducharme*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Claire-du-Sacré-Cœur, p. de m., École Allion, 65, 5<sup>e</sup> Avenue, Ville LaSalle.

9<sup>e</sup> année: Armand Hébert, École Saint-Nazaire, 55, rue Centrale, Ville LaSalle.

10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-d'Éphèse, p. de m., École Allion, 65, 5<sup>e</sup> Avenue, Ville LaSalle.

11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-la-Réparation, s.s.a., École Supérieure Martin, 29, 2<sup>e</sup> Avenue, Ville Saint-Pierre.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Richard LeBuis, École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, 63, 4<sup>e</sup> Avenue, Ville LaSalle.

9<sup>e</sup> année: Pierrette Lemay, École Allion, 65, 5<sup>e</sup> Avenue, Ville LaSalle.

10<sup>e</sup> année: Denyse Proulx, École Notre-Dame-de-Lourdes, 1050, 5<sup>e</sup> Avenue, Verdun.

11<sup>e</sup> année: Carmen Boulanger, École Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, 320, rue de l'Église, Verdun.

### DISTRICT URBAIN N° 7

INSPECTEUR: *M. Léopold Carrière*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-François-du-Rosaire, Notre-Dame-du-Bon-Secours, 1135 ouest, rue Fairmount, Outremont.

9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Thérèse-Eugénie, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 1135 ouest, rue Fairmount, Outremont.

10<sup>e</sup> année: Sœur Laurette-Éva, Pensionnat de Saint-Enfant-Jésus, 5001, rue Saint-Dominique, Montréal.

11<sup>e</sup> année: Gérard Faucher, c.s.c., École Beaudet, 209, boulevard Décarie.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Lucie Airbom, 1135 ouest, rue Fairmount, Outremont.

9<sup>e</sup> année: Suzanne Valiquette, Notre-Dame-du-Bon-Secours, 1135 ouest, rue Fairmount, Outremont.

10<sup>e</sup> année: Denise Fortin, Pensionnat Saint-Enfant-Jésus, 5001, rue Saint-Dominique, Montréal.

11<sup>e</sup> année: Roger Grandguillot, École Beaudet, 209, boulevard Décarie, Saint-Laurent.

### DISTRICT URBAIN N° 8

INSPECTEUR: *M. Omer Ducharme*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Anne-Yvette, École Saint-Victor (filles), 9557, rue Hochelaga, Montréal.

9<sup>e</sup> année: Sœur Henri-de-l'Enfant-Jésus, École Baril (filles), 3601, rue Adam, Montréal.

- 10<sup>e</sup> C année: Henri-A. Robillard, École Ch.-de-Maisonneuve, 1820, boulevard Morgan, Montréal.  
 11<sup>e</sup> A année: Frère Irénée, École Ch.-de-Maisonneuve, 1820, boulevard Morgan, Montréal.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: *Ex-aequo*: { Micheline Bilodeau, École Baril (filles), 3601, rue Adam, Montréal.  
 Micheline Poeti, École Saint-Victor, 9557, rue Hochelaga, Montréal.  
 Nicole Smith, École Saint-Victor (filles), 9557, rue Hochelaga, Montréal.  
 9<sup>e</sup> année: Huguette Laberge, École Madeleine-d'Ailleboust, 3981, rue Masson, Montréal.  
 10<sup>e</sup> année: Robert Pelletier, École Ch.-de-Maisonneuve, 1820, boulevard Morgan, Montréal.  
 11<sup>e</sup> année: Claude Savoie, École Ch.-de-Maisonneuve, 1820, boulevard Morgan, Montréal.

**DISTRICT URBAIN N° 9**

INSPECTEUR: *M. Jean-Baptiste Gagnon*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> B année: Sœur Marie-de-Sainte-Louise-Thérèse, École Saint-Alphonse, 8615, rue Berri, Montréal.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-Sainte-Hélène-Thérèse, École François-de-Laval, 11940, Bois-de-Boulogne, Montréal.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Julien-Eymard, École Saint-Alphonse, 8615, rue Berri, Montréal.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Saint-Stanislas-Kostka, École Saint-Alphonse, 8615, rue Berri, Montréal.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> B année: Laurette Daoust, École Saint-Alphonse, 8615, rue Berri, Montréal.  
 9<sup>e</sup> A année: Lise Lesage, École Saint-Arsène, 6972, rue Christophe-Colomb, Montréal.  
 10<sup>e</sup> année: Denise Lauzon, École Saint-Alphonse, 8615, rue Berri, Montréal.  
 11<sup>e</sup> année: Thérèse Beaudry, École Saint-Alphonse, 8615, rue Berri, Montréal.

**DISTRICT URBAIN N° 10**

INSPECTEUR: *M. Paul Racicot*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Henriette-Berthiaume, École Bethléem, 831, carré Richmond, Montréal.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Suzanne-Olivier, École Bethléem, 831, carré Richmond, Montréal.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Micheline Lafond, École Jeanne-Mance, 335 est, rue de Montigny, Montréal.  
 9<sup>e</sup> année: Solange Jutras, École Bethléem, 831, carré Richmond, Montréal.

**DISTRICT URBAIN N° 13**

INSPECTEUR: *M. Lionel Allard*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Thérèse-de-la-Passion, s.c.i.m., Couvent Saint-Esprit, Québec.  
 9<sup>e</sup> année: Frère Clémentin, s.c., École Saint-Esprit, Québec.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Croix, s.s.c.m., Couvent de Limoilou, Québec.  
 11<sup>e</sup> année: Frère Raoul, é.c., École Notre-Dame-de-Grâce, Québec.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Jean Brault, École Saint-Sauveur, Québec.  
 9<sup>e</sup> année: Louise Bégin, Couvent Saint-Sauveur, Québec.  
 10<sup>e</sup> année: Michel Provençal, École Notre-Dame-de-Grâce, Québec.  
 11<sup>e</sup> année: Camille Ricard, École Notre-Dame-de-Grâce, Québec.

**DISTRICT URBAIN N° 14**INSPECTEUR: *M. A.-A. Letarte***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Joseph-Ernest, s.c., École Sacré-Cœur (Palais), Québec.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Thérèse-du-Carmel, Saint-Joseph de Saint-Vallier, École Notre-Dame-du-Chemin, Québec.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Eugène, s.c., Académie Mallet, Québec.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Victoire-de-Rome, c.n.d., École Saints-Martyrs-Canadiens, Québec.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Louise Demers, Académie Mallet, Québec.  
 9<sup>e</sup> année: Claire Loïselle, École Saint-Roch, Québec.  
 10<sup>e</sup> année: Colette Chiasson, École Saints-Martyrs-Canadiens, Québec.  
 11<sup>e</sup> année: Marie-A. Bédard, Académie Mallet, Québec.

**DISTRICT URBAIN N° 15**INSPECTEUR: *M. Cyrice Blanchet***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Adélar, Couvent du Christ-Roi, Lévis.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Gervais, Couvent Stadacona, Québec.  
 10<sup>e</sup> année: Frère Jules-Joseph, École Saint-François-Xavier, Lévis.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Rose-du-Carmel, Couvent de Saint-Louis, Bienville, Lévis.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Marcelle Beaulieu, Couvent Notre-Dame-de-Recouvrance, Québec-Ouest.  
 9<sup>e</sup> année: Robert Cantin, École Saint-Pascal, Québec.  
 10<sup>e</sup> année: Huguette Lachapelle, Couvent Saint-François-d'Assise, Québec.  
 11<sup>e</sup> année: Thérèse Dion, Couvent Saint-Louis, Bienville, Lévis.

**DISTRICT URBAIN N° 16**INSPECTEUR: *M. Lucien Hamelin***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Jeannie Dupont, École Sainte-Angèle, Trois-Rivières.  
 9<sup>e</sup> année: Yvette Corbeil, École Saint-Louis-de-Gonzague, Trois-Rivières.  
 10<sup>e</sup> année: Frère Dominique, Académie de La Salle, Trois-Rivières.  
 11<sup>e</sup> année: Frère Elzéar, Académie de La Salle, Trois-Rivières.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Monique Leclerc, École Sainte-Angèle, Trois-Rivières.  
 9<sup>e</sup> année: Lise Dufresne, École Saint-Louis-de-Gonzague, Trois-Rivières.  
 10<sup>e</sup> année: Nicole Poisson, École Saint-Louis-de-Gonzague, Trois-Rivières.  
 11<sup>e</sup> année: Claire Mottier, École Saint-Louis-de-Gonzague, Trois-Rivières.

**DISTRICT URBAIN N° 17**INSPECTEUR: *M. Gérard Filteau***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Augustin, Académie Saint-Bernard, Shawinigan.  
 9<sup>e</sup> année: *Ex-aequo*:—Sœur Marie-du-Christ-Roi, École Saint-Louis-de-Gonzague, Grand'Mère.  
 —Sœur Saint-Julien, Académie Saint-Bernard, Shawinigan.

- 10<sup>e</sup> année: R. René-Jean, é.s., École du Sacré-Cœur, Shawinigan.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Germaine, Académie Saint-Pierre, Shawinigan.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Rita Hébert, Académie Saint-Marc, Shawinigan.  
 9<sup>e</sup> année: Françoise Lecours, École Saint-Louis-de-Gonzague, Grand'Mère.  
 10<sup>e</sup> année: Carmen Parent, Académie Saint-Marc, Shawinigan.  
 11<sup>e</sup> année: Andrée Filteau, Académie Saint-Marc, Shawinigan.

**DISTRICT URBAIN N° 18**

INSPECTEUR: *M. Joseph Bédard*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Madeleine-Denise, École Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Gatineau Mill, P.Q.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Charles-Robert, Académie Sainte-Marie, Hull, P.Q.  
 10<sup>e</sup> année: *Ex-aequo*:—Sœur Sainte-Madeleine-de-Béthanie, École Buckingham, P.Q.  
 —M. J.-A. Marchand, Aylmer-Est, P.Q.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Charles-de-Milan, Pensionnat Notre-Dame-de-la-Merci, Aylmer-Est, P.Q.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Hélène Deschênes, École Saint-Joseph, Hull, P.Q.  
 9<sup>e</sup> année: Rolande Pilote, Académie Saint-Laurent, Buckingham, P.Q.  
 10<sup>e</sup> année: Paulette Foucault, Académie Saint-Laurent, Buckingham, P.Q.  
 11<sup>e</sup> année: Micheline Bédard, Académie Sainte-Marie, Hull, P.Q.

**DISTRICT URBAIN N° 19**

INSPECTEUR: *M. Philippe Poulin*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Antoinette Caron, École Sainte-Bernadette, 140, rue Burma, Arvida.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Théodore, École Assomption, 177, rue Hudson, Arvida.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Catherine-de-Gênes, Couvent Sainte-Thérèse, Bagotville.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Marthe-de-la-Trinité, École Saint-Michel, 36 est, rue Cartier, Chicoutimi.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Denise Cloutier, École Sainte-Bernadette, 140, rue Burma, Arvida.  
 9<sup>e</sup> année: Ghislaine Bouchard, École Assomption, 177, rue Hudson, Arvida.  
 10<sup>e</sup> année: Louise Haddad, Couvent Sainte-Thérèse, Bagotville.  
 11<sup>e</sup> année: Henriette Dufour, École Saint-Michel, 36 est, rue Cartier, Chicoutimi.

**DISTRICT URBAIN N° 20**

INSPECTEUR: *M. J.-A. Rochefort*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Réjeanne Fortin, Couvent Sainte-Cécile, 7, rue Laval, Kénogami.  
 9<sup>e</sup> année: Révérende Sœur Sainte-Cécile-de-Rome, École Supérieure Sainte-Famille, Kénogami, Saint-Jérôme, Lac Saint-Jean.  
 10<sup>e</sup> année: Révérend Frère Gilbert, Académie Saint-Michel, Jonquière, 410, 9<sup>e</sup> Avenue, École Saint-Charles, Québec.  
 11<sup>e</sup> année: Révérende Sœur Sainte-Ludevine, École Supérieure Sainte-Famille, Kénogami, Kénogami, comté de Chicoutimi.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Monique Savard, École Supérieure Sainte-Famille, 95, rue Sainte-Famille, Kénogami  
 9<sup>e</sup> année: Réjeanne Gauthier, École Supérieure Sainte-Famille, Kénogami, Co. Chicoutimi.  
 10<sup>e</sup> année: Lucie Pilote, École Supérieure Marguerite-Bourgeois, Saint-Joseph d'Alma, Lac Saint-Jean.  
 11<sup>e</sup> année: Fabiola Fortin, École Supérieure Marguerite-Bourgeois, Saint-Joseph d'Alma, Lac Saint-Jean.

**DISTRICT URBAIN N° 21**INSPECTEUR: *M. Camille Girard***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Blandine-de-France, École Sainte-Anne, rue Ontario, Sherbrooke.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Fleurant, Hospice du Sacré-Cœur, Sherbrooke.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Désiré, École de l'Immaculée-Conception, Sherbrooke.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Marie-du-Rédempteur, Hôtel-Dieu, Sherbrooke.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Renée Blouin, École Sainte-Bernadette-Soubirous, Sherbrooke.  
 9<sup>e</sup> année: Jean-Guy Provençal, École Sacré-Cœur (centre), Sherbrooke.  
 10<sup>e</sup> année: Thérèse Therrien, École Sainte-Marie, Sherbrooke.  
 11<sup>e</sup> année: Pierrette Dumais, École Notre-Dame, Windsor Mills.

**DISTRICT URBAIN N° 22**INSPECTEUR: *M. Albert Lussier***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Claude-du-Sacré-Cœur, s.s.a., Externat Sainte-Anne, Saint-Gabriel de Brandon (Berthier).  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Louis-du-Saint-Sacrement, c.n.d., École Notre-Dame, 393, rue De Lanaudière, Joliette.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Germaine-Marie, s.s.a., Pensionnat des Sœurs de Sainte-Anne, Saint-Félix-de-Valois, Joliette.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Philippe-Marie, c.n.d., École Marie-Charlotte-de-Lanaudière, 981, rue De Lanaudière, Joliette.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Nicole Champagne, Externat Sainte-Anne, Saint-Gabriel-de-Brandon, Berthier.  
 9<sup>e</sup> année: Lise Forest, École Notre-Dame, 393, rue De Lanaudière, Joliette.  
 10<sup>e</sup> année: Claudette Richard, Pensionnat des Sœurs de Sainte-Anne, Saint-Gabriel-de-Brandon, Berthier.  
 11<sup>e</sup> année: Pierrette Bélair, École Marie-Charlotte-de-Lanaudière, 981, rue Notre-Dame, Joliette.

**DISTRICT URBAIN N° 23**INSPECTEUR: *M. A.-Hégésippe Tremblay***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: a) Sœur Saint-Joseph-du-Sauveur, École Saint-Joseph, Asbestos.  
 b) M. Roland Comtois, École Saint-Frédéric, Drummondville.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Julien-du-Saint-Sacrement, c.n.d., École Sainte-Thérèse, Drummondville.  
 10<sup>e</sup> année: a) Sœur Sainte-Pauline-Marie, c.n.d., École Saint-David, Victoriaville.  
 b) Sœur Sainte-Marie-Wilbrod, c.n.d., École Sainte-Marguerite-du-Saint-Sacrement, Asbestos.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Pauline-Marie, c.n.d., École Saint-David, Victoriaville.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: a) Marjolaine Zuchoski, École Saint-Joseph, Asbestos.  
 b) Denis Poirier, École Saint-Frédéric, Drummondville.  
 9<sup>e</sup> année: Thérèse Lauzière, École Sainte-Thérèse, Drummondville.  
 10<sup>e</sup> année: a) Gisèle Dumas, École Saint-David, Victoriaville.  
 b) Gertrude Benoît, École Sainte-Marguerite-du-Saint-Sacrement, Asbestos.  
 11<sup>e</sup> année: Huguette Luneau, École Saint-David, Victoriaville.

**DISTRICT URBAIN N° 24**INSPECTEUR: *M. Arsène Brillon***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Georgiana-Maria, SS. NN. de Jésus-Marie, Académie des Saints-Anges, Saint-Lambert.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Arthur-Avila, SS. NN. de Jésus-Marie, École Saint-Maxime, Saint-Maxime et Saint-Josaphat.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Jeanne-Marguerite, SS. NN. de Jésus-Marie, École Saint-Georges, Cité de Longueuil.  
 11<sup>e</sup> année: Frère Gonzague, é.c., Collège de Longueuil, Cité de Longueuil.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Monique Chayer, École Sainte-Rose, Cité de Longueuil.  
 9<sup>e</sup> année: Paulette Richard, École Saint-Maxime, Saint-Maxime et Saint-Josaphat.  
 10<sup>e</sup> année: Liette Bergeron, École Saint-Georges, Cité de Longueuil.  
 11<sup>e</sup> année: Raymond Barrette, Collège de Longueuil, Cité de Longueuil.

**DISTRICT URBAIN N° 25**INSPECTEUR: *M. Edouard Guité***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Alice-de-Sainte-Marie, p.m., École Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Hyacinthe.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Aimée-du-Bon-Pasteur, École Mercier, Saint-Hyacinthe.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Cécile-de-Jésus, École Saint-Joseph, Saint-Joseph de Sorel.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Pierrette Deslandes, École Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Hyacinthe.  
 9<sup>e</sup> année: Gaston Blanchard, École Saint-Charles-Garnier, La Providence, Saint-Hyacinthe.  
 10<sup>e</sup> année: Jeanne-d'Arc Bureau, École Prince, Saint-Hyacinthe.

**DISTRICT URBAIN N° 26**INSPECTEUR: *M. Louis de G.-Benoît***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Frère Arthur, s.c., École Pierre-Boucher, Cap-de-la-Madeleine.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Anne-Marie-Brigitte, f. de j., École Saint-Cœur-de-Marie, Cap-de-la-Madeleine.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Rosalie, f. de j., École Saint-Joseph, Cap-de-la-Madeleine.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Aimée-du-Sauveur, a.s.v., École Centrale, La Tuque.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: *Ex-aequo:* { Antoinette Mélanson, École Centrale, La Tuque.  
 Gisèle Courchesne, École Val-Marie, Cap-de-la-Madeleine.

- 9<sup>e</sup> année: Hélène Lebel, Couvent Sacré-Cœur, Baie Shawinigan.  
 10<sup>e</sup> année: Denise Bouchard, École Saint-Joseph, Cap-de-la-Madeleine.  
 11<sup>e</sup> année: Lise Bacon, École Centrale, La Tuque.

### DISTRICT URBAIN N° 27

INSPECTEUR: *M. Paul Désaulniers*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Gertrude-Florence, Pensionnat des Sœurs Sainte-Anne, Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, Jacques-Cartier, Qué.  
 9<sup>e</sup> année: Émilien Tremblay, École Saint-Louis, Chemin des Sources, Valois, Jacques-Cartier, Qué.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Clémence-de-Jésus, École Supérieure Savaria, Lachine, Qué.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Marguerite-de-Cassia, École Supérieure Très-Saint-Sacrement, Lachine, Qué.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

- 7<sup>e</sup> année: Monique Boileau, Pensionnat des Sœurs Sainte-Anne, Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, Jacques-Cartier, Qué.  
 9<sup>e</sup> année: Marcel Poirier, Collège Sainte-Geneviève, Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, Jacques-Cartier, Qué.  
 10<sup>e</sup> année: Liliane Lamarre, École Supérieure Savaria, Lachine, Qué.  
 11<sup>e</sup> année: Mariette Michaud, École Supérieure Savaria, Lachine, Qué.

### DISTRICT N° 1 — RÉGION N° 1

INSPECTEUR: *M. Julien Paré*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Gatien, École du Christ-Roi, La Sarre.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Paul-Eugène, École Saint-Louis, Normetal.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Paul-de-Saint-Étienne, École Sainte-Anne, Roquemaure.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Myriam, École du Christ-Roi, La Sarre.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

- 7<sup>e</sup> année: Violette Davidson, École du Christ-Roi, La Sarre.  
 9<sup>e</sup> année: Claire Délisle, École Saint-Louis, Normetal.  
 10<sup>e</sup> année: Pauline Martel, École Sainte-Anne, Roquemaure.  
 11<sup>e</sup> année: Hélène Ratté, École du Christ-Roi, La Sarre.

### DISTRICT N° 3 — RÉGION N° 1

INSPECTEUR: *M. Paul-E. Lavoie*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Jean-de-Dieu, s.s.c., École Notre-Dame-des-Écoles, Saint-Félix-de-Dalquier, Abitibi-Est.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Thérèse-de-Saint-Joseph, a.s.v., École Sainte-Thérèse, Amos.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Denise-de-Jésus, a.s.v., École Notre-Dame, Val d'Or.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Denise-de-Jésus, a.s.v., École Notre-Dame, Val d'Or.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

- 7<sup>e</sup> année: Germaine Duval, École No 1, Vassan, Abitibi-Est (C. S. Saint-Vincent-de-Paul).  
 9<sup>e</sup> année: Jacqueline Délisle, École Sainte-Thérèse, Amos.  
 10<sup>e</sup> année: Monique Levesque, École Notre-Dame, Val d'Or.  
 11<sup>e</sup> année: Robert Lanouette, École Saint-Viateur, Amos.

**DISTRICT N° 3A — RÉGION N° 1**INSPECTEUR: *M. Paul-René Lortie***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Madeleine-de-Jésus, École Saint-Paul, Senneterre, Abitibi.  
 9<sup>e</sup> année: Gisèle Beauvais, École Saint-Paul, Senneterre, Abitibi.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Agnès-de-la-Présentation, Pensionnat de Senneterre, Senneterre, Abitibi.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Agnès-de-la-Présentation, Pensionnat de Senneterre, Senneterre, Abitibi.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Pierrette Turgeon, École Supérieure Saint-Martin, Malartic, Abitibi.  
 9<sup>e</sup> année: Yvon Leclerc, École Supérieure Saint-Martin, Malartic, Abitibi.  
 10<sup>e</sup> année: *Ex-aequo*: { André Soumis, École Supérieure Saint-Martin, Malartic, Abitibi.  
 Suzanne Aylwin, Pensionnat de Senneterre, Senneterre, Abitibi.  
 11<sup>e</sup> année: Marie-Paule Laflamme, Pensionnat de Senneterre, Senneterre, Abitibi.

**DISTRICT N° 4 — RÉGION N° 1**INSPECTEUR: *M. Rosaire Fillion***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Antoinette Rouleau, École Mère-Bruyère, Rouyn, Qué.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Thomas-d'Aquin, École Mère-Bruyère, Rouyn, Qué.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Hélène-du-Calvaire, École Mère-Bruyère, Rouyn, Qué.  
 11<sup>e</sup> année: Albert Beaulieu, École Sacré-Cœur, Noranda.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Mariette Turpin, École Mère-Bruyère, Rouyn, Qué.  
 9<sup>e</sup> année: Yvette Trépanier, École Sacré-Cœur, Noranda, Qué.  
 10<sup>e</sup> année: Danielle Boivin, École Mère-Bruyère, Rouyn, Qué.  
 11<sup>e</sup> année: Joëlle Martin, École Sacré-Cœur, Noranda, Qué.

**DISTRICT N° 5 — RÉGION N° 1**INSPECTEUR: *M. Jean-Baptiste Hudon***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Benoît-Joseph, s.g.c., École Bruyère, Ville-Marie.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Isabelle-des-Anges, s.g.c., Couvent Bruyère, Notre-Dame-du-Nord.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Joseph-de-la-Croix, s.g.c., Couvent Bruyère, Ville-Marie.  
 11<sup>e</sup> année: Frère Bernard, s.g., École Saint-Gabriel, Ville-Marie.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Pauline Roy, École Bruyère, Ville-Marie.  
 9<sup>e</sup> année: Diane Dupuis, Couvent Bruyère, Notre-Dame-du-Nord.  
 10<sup>e</sup> année: Claire Lamarche, École Bruyère, Ville-Marie.  
 11<sup>e</sup> année: Eugène Simard, École Saint-Gabriel, Ville-Marie.

**DISTRICT N° 6 — RÉGION N° 1**INSPECTEUR: *M. Rodolphe Allard***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Aimée-du-Sauveur, École du Village, Angers, Qué.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Bernard, École Labelle (filles), Sainte-Rose-de-Lima, Qué.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Jean, École Sainte-Anne, Ile-du-Calumet, Qué.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Claudette Larocque, École du Village, Angers, Qué.  
 9<sup>e</sup> année: Georgette Guitard, École No 1, Perkins, Qué.  
 10<sup>e</sup> année: Denyse Asselin, École Sainte-Anne, No 1, Ile-du-Calumet.

**DISTRICT N° 7 — RÉGION N° 1**

INSPECTEUR: *M. François Lafleur*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Frère Jules, s.c., Académie du Sacré-Cœur, Maniwaki.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-Sainte-Louise-du-Divin-Cœur, c.s.c., École Notre-Dame-de-la-Garde, Val-des-Bois.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Jean-Claude, s.g.c., Couvent Notre-Dame-du-Désert, Maniwaki.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Jean-Claude, Couvent Notre-Dame-du-Désert, Maniwaki.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Robert Blais, Académie du Sacré-Cœur, Maniwaki.  
 9<sup>e</sup> année: Claude Cécire, École Laval, Messines.  
 10<sup>e</sup> année: Marguerite Pelletier, Couvent Notre-Dame-du-Désert, Maniwaki.  
 11<sup>e</sup> année: Angèle Michaud, Couvent Notre-Dame-du-Désert, Maniwaki.

**DISTRICT N° 8 — RÉGION N° 1**

INSPECTEUR: *M. J.-E. Deschâtelets*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Marie de Saint-Placide, École Sacré-Cœur, Saint-Rémi d'Amherst, Papineau.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie de Saint-Placide, École Sacré-Cœur, Saint-Rémi d'Amherst, Papineau.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie de Saint-Zénon, École Châtelain, Thurso, Papineau.  
 11<sup>e</sup> année: Frère Achille-Joseph, École Sainte-Famille, Thurso, Papineau.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: M.-Marthe Filion, École Dansereau, Grenville, Argenteuil.  
 9<sup>e</sup> année: François Lalande, École No 1, garçons (village), Plaisance, Papineau.  
 10<sup>e</sup> année: Jacques Charlebois, École Saint-Michel, Montebello, Papineau.  
 11<sup>e</sup> année: Simon Dumouchel, École Sainte-Famille, Thurso, Papineau.

**DISTRICT N° 9A — RÉGION N° 1**

INSPECTEUR: *M. Pierre Gosselin*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Joseph-Réal, c.s.c., École L'Assomption, Labelle.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Mathilde-de-France, c.s.c., École Saint-Faustin, Terrebonne.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Claire-de-l'Immaculée, c.s.c., École Labelle (village), Labelle.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Élie-Marie-du-Sacré-Cœur, f.d.l.s., École Saint-Jovite, Terrebonne.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Denyse Tessier, Couvent du Sacré-Cœur, Sainte-Agathe-des-Monts, Terrebonne.  
 9<sup>e</sup> année: Sylviane Drouin, École Labelle (village), Labelle.  
 10<sup>e</sup> année: Aline Séguin, École Labelle (village), Labelle.  
 11<sup>e</sup> année: *Ex-aequo:* { Jeanne Sarrazin, École Sainte-Agathe-des-Monts, Terrebonne.  
                           { Jacqueline Maurice, École Saint-Jovite, Terrebonne.

**DISTRICT N° 10 — RÉGION N° 1**INSPECTEUR: *M. J.-C. Bernatchez***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: S.-M. Marie-Anne-Florence, École Dubois, Saint-Jérôme, Terrebonne.  
 9<sup>e</sup> année: S.-M. Alphonse-Joseph, École No 1 (Couvent), Saint-Sauveur-des-Monts, Terrebonne.  
 10<sup>e</sup> année: Révérend Frère Jules, Collège Commercial, Saint-Jérôme.  
 11<sup>e</sup> année: Frère Roger, Collège Commercial, Saint-Jérôme.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Monique Jolicœur, École Sainte-Paule, Saint-Jérôme, Terrebonne.  
 9<sup>e</sup> année: Claudette Chartier, École No 1 (Couvent), Saint-Sauveur-des-Monts, Terrebonne.  
 10<sup>e</sup> année: André Lessard, Collège Commercial, Saint-Jérôme.  
 11<sup>e</sup> année: Jean-Guy Héroux, Collège Commercial, Saint-Jérôme.

**DISTRICT N° 10A — RÉGION N° 2**INSPECTEUR: *M. Alfred Dionne***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Reine-Giroux, s.g.m., Couvent d'Youville, Saint-Benoît, Deux-Montagnes.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie de Sainte-Agnès-du-Rosaire, c.s.c., École Saint-Alexandre, Lachute, Argenteuil.  
 10<sup>e</sup> année: Charles-Henri Côté, École No 1, Saint-André, Argenteuil.  
 11<sup>e</sup> année: Frère Vianney Proulx, c.s.v., École Supérieure de Lachute, Lachute, Argenteuil.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: François Chaput, École No 1, Sainte-Scholastique (Village).  
 9<sup>e</sup> année: Marie-Paule Vanier, École Saint-Alexandre, Lachute, Argenteuil.  
 10<sup>e</sup> année: Lucette Proulx, École No 1, Brownsburg, Argenteuil.  
 11<sup>e</sup> année: Georges Labonté, École Supérieure, Lachute, Argenteuil.

**DISTRICT N° 11 — RÉGION N° 2**INSPECTEUR: *M. Jean-Jacques Bergeron***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Mme Yolande Chaumont-Chartrand, École No 1 (Haut-du-trait-carré), Sainte-Anne-des-Plaines, Terrebonne.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-Sainte-Édouardina, École du village, Saint-Elzéar-de-Laval.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Éloi, de la Providence, École de la Providence, Saint-Vincent-de-Paul, Laval.  
 11<sup>e</sup> année: Frère Melchior, s.g., Académie Supérieure Sainte-Thérèse, Sainte-Thérèse-de-Blainville, Terrebonne.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Claire Desjarlais, École de la Providence, Saint-Vincent-de-Paul, Laval.  
 9<sup>e</sup> année: Jacques Charron, Académie Supérieure Sainte-Thérèse, Sainte-Thérèse-de-Blainville, Terrebonne.  
 10<sup>e</sup> année: Henriette Pépin, École de la Providence, Saint-Vincent-de-Paul, Laval.  
 11<sup>e</sup> année: Jean-Claude Roy, Académie Supérieure Sainte-Thérèse, Sainte-Thérèse-de-Blainville, Terrebonne.

## DISTRICT N° 12 — RÉGION N° 2

INSPECTEUR: *M. J.-J. Faucher*

## TITULAIRES MÉRITANTS:

- 7<sup>e</sup> année: Blanche Marquis, École Sainte-Dorothée, No 1, Sainte-Dorothée, Laval.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Blanche-Lucile, Pensionnat Saint-Charles, Sainte-Rose, Laval.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Hélène-du-Sauveur, SS. CC. de Jésus et Marie (école), Laval-des-Rapides, Laval.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Jean-Bernard, École Saint-Christophe, Pont-Viau, Laval.

## ÉLÈVES MÉRITANTS:

- 7<sup>e</sup> année: Carmen Larivière, École Saint-Michel, Saint-Martin, Laval.  
 9<sup>e</sup> année: Cécile Lauzon, École Sainte-Marie-de-la-Croix, L'Abord-à-Plouffe, Laval.  
 10<sup>e</sup> année: Pierrette Dagenais, École Saint-Christophe, Pont-Viau, Laval.  
 11<sup>e</sup> année: Lise Laliberté, École Saint-Christophe, Pont-Viau, Laval.

## DISTRICT N° 13 — RÉGION N° 2

INSPECTEUR: *M. Marcel Boulard*

## TITULAIRES MÉRITANTS:

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Madeleine-de-la-Passion, s.s.a., École Sainte-Trinité (filles), Dorion, Vaudreuil.  
 9<sup>e</sup> année: Jean Toupin, École Coteau-Landing, Coteau-Landing, Soulanges.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Eugène-du-Rosaire, c.n.d., École Sainte-Marguerite-du-Lac, Oka, Deux-Montagnes.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Eugène-du-Rosaire, c.n.d., École Sainte-Marguerite-du-Lac, Oka, Deux-Montagnes.

## ÉLÈVES MÉRITANTS:

- 7<sup>e</sup> année: Annette Dubreuil, École Sainte-Trinité (filles), Dorion, Vaudreuil.  
 9<sup>e</sup> année: Pauline Girard, École Coteau-Landing, Coteau-Landing, Soulanges.  
 10<sup>e</sup> année: Andrée Quesnel, École Sainte-Marguerite-du-Lac, Oka, Deux-Montagnes.  
 11<sup>e</sup> année: Huguette Turcot, École Sainte-Marguerite-du-Lac, Oka, Deux-Montagnes.

## DISTRICT N° 14 — RÉGION N° 2

INSPECTEUR: *M. Cléophas Gagnon*

## TITULAIRES MÉRITANTS:

- 7<sup>e</sup> année: J.-O. Cabana, École du Village, Saint-Antoine-Abbé, Châteauguay.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Eugène-de-Florence, École Supérieure, Beauharnois.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Madeleine-des-Anges, École Supérieure, Beauharnois.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Madeleine-des-Anges, École Supérieure, Beauharnois.

## ÉLÈVES MÉRITANTS:

- 7<sup>e</sup> année: Angèle Frédette, École du Village, Saint-Antoine-Abbé, Châteauguay.  
 9<sup>e</sup> année: Marie-Marthe Ménard, École Supérieure, Beauharnois.  
 10<sup>e</sup> année: Edna Lachance, École Supérieure, Beauharnois.  
 11<sup>e</sup> année: Marilyn Harvey, École Supérieure, Beauharnois.

**DISTRICT N° 14A — RÉGION N° 2**INSPECTEUR: *M. François Cloutier***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 8<sup>e</sup> année: Yvette Poirier, École Sainte-Cécile, Valleyfield.  
 9<sup>e</sup> année: Imelda Leduc, École Sainte-Cécile, Valleyfield.  
 10<sup>e</sup> année: Jeanne Corbeil, École Sainte-Cécile, Valleyfield.  
 11<sup>e</sup> année: Roméo Jolicœur, École Sainte-Cécile, Valleyfield.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Jacqueline Robert, École Notre-Dame-de-Bellerive, Valleyfield.  
 9<sup>e</sup> année: Jeannine Chayer, École Sainte-Cécile, Valleyfield.  
 10<sup>e</sup> année: Jean-Marc Beauchamp, École Sainte-Cécile, Valleyfield.  
 11<sup>e</sup> année: Élie Hébert, École Sainte-Cécile, Valleyfield.

**DISTRICT N° 15 — RÉGION N° 2**INSPECTEUR: *M. Lucien Gignac***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Jean-des-Lys, s.s.a., Couvent de Saint-Rémi, Saint-Rémi, Napierville.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Aimée-du-Divin-Cœur, École Saint-Paul-Ile-aux-Noix, Saint-Paul-Ile-aux-Noix, Saint-Jean.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Thérèse-de-la-Réparation, École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, 230, rue Laurier, Saint-Jean.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Élie, s.s.a., Pensionnat de Saint-Cyprien, Saint-Cyprien, Napierville.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Lise Dumouchel, Pensionnat de Saint-Rémi, Saint-Rémi, Napierville.  
 9<sup>e</sup> année: Luc Granger, Collège Saint-Rémi, Saint-Rémi, Napierville.  
 10<sup>e</sup> année: Louis Bellefleur, École Notre-Dame-Auxiliatrice (g), 59, boulevard Saint-Joseph, Saint-Jean.  
 11<sup>e</sup> année: Maurice Bernard, Académie Comm. catholique, 200, rue Saint-Jacques, Saint-Jean.

**DISTRICT N° 16 — RÉGION N° 2**INSPECTEUR: *M. J.-Emile Bélanger***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Louis-de-Marie, École Notre-Dame-de-Lourdes, Iberville, P.Q.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Claire-de-l'Eucharistie, École Saint-Sébastien, Iberville, P.Q.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Constant, École Richelieu, Rouville.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Yolande, du Sacré-Cœur, École de la Présentation-de-Marie, Marieville.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Doris Barrière, École Notre-Dame-de-Lourdes, Iberville.  
 9<sup>e</sup> année: Monique Fortin, Couvent Saint-Joseph, Saint-Sébastien.  
 10<sup>e</sup> année: Claire Ostiguy, Couvent Saint-Joseph, Richelieu (village).  
 11<sup>e</sup> année: Yolande Galarneau, École de la Présentation-de-Marie, Marieville.

**DISTRICT N° 17 — RÉGION N° 2**INSPECTEUR: *M. Émile Parayre***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Imelda, École No 1, Saint-Basile-le-Grand, Chambly.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Zotique, École Sainte-Catherine-d'Alexandrie, Sainte-Catherine d'Alexandrie, Laprairie.

10<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Philippe, École Croydon, Croydon (Saint-Hubert), Chambly.

11<sup>e</sup> année: Frère Alfred, École Supérieure, Laprairie.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Claudette Rolland, École No 1, Saint-Basile-le-Grand, Chambly.

9<sup>e</sup> année: André Guérin, École Sainte-Catherine-d'Alexandrie, Sainte-Catherine-d'Alexandrie, Laprairie.

10<sup>e</sup> année: Louise Pelletier, École Croydon, Croydon (Saint-Hubert), Chambly.

11<sup>e</sup> année: Marcel Gaudreau, École Supérieure, Laprairie.

### DISTRICT N° 18 — RÉGION N° 2

INSPECTEUR: *M. J.-A. Girard*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Sœur Saint-François-de-Sales, s.j., École Saint-Joseph, Sainte-Madeleine, Saint-Hyacinthe.

9<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Michel-Archange, École du Village, Saint-Barnabé, Saint-Hyacinthe

10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Saint-Édouard, École Sacré-Cœur, McMasterville, Verchères.

11<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Joseph-Alphonse, Couvent, Saint-Pie, Bagot.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Simone Jeanson, École No 1, La Présentation, Saint-Hyacinthe.

9<sup>e</sup> année: Monique Fontaine, École du Village, Saint-Barnabé.

10<sup>e</sup> année: Gervais Arbour, École Saint-Mathieu, Belœil.

11<sup>e</sup> année: Madeleine Lapière, Couvent, Saint-Pie, Bagot.

### DISTRICT N° 19 — RÉGION N° 2

INSPECTEUR: *M. Roger Lemay*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Reine-du-Carmel, École No 5, Saint-Esprit, Montcalm.

9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Georges-Émile, Couvent Sacré-Cœur, Charlemagne, Assomption.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: *Ex-aequo:* { Louise Derevioukina, École No 1, Saint-Paul-l'Ermitte.  
Claire Darveau, École No 2, Saint-Henri de Mascouche.

9<sup>e</sup> année: Marielle Plouffe, Pensionnat Sainte-Anne, Saint-Esprit, Montcalm.

### DISTRICT N° 20 — RÉGION N° 2

INSPECTEUR: *M. Adrien Froment*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Marguerite Laurin, École No 5, Saint-Ambroise de Kildare, Joliette.

9<sup>e</sup> année: Sœur Denis-Alphonse, f.s.c.p., École No 2, Saint-Paul, Joliette.

10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Joseph-Raymond, s.s.a., Couvent, Saint-Ambroise de Kildare, Joliette.

11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Joseph-Raymond, s.s.a., Couvent, Saint-Ambroise de Kildare, Joliette.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Lucille Beauséjour, École No 5, Saint-Ambroise de Kildare, Joliette.

9<sup>e</sup> année: Claudette Tellier, École No 2, Saint-Paul, Joliette.

10<sup>e</sup> année: Noëlla Paré, Couvent, Saint-Ambroise de Kildare, Joliette.

11<sup>e</sup> année: Marcelle Gingras, Couvent, Saint-Ambroise de Kildare, Joliette.

**DISTRICT N° 21 — RÉGION N° 2**INSPECTEUR: *M. Wilfrid Gagné***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Marcel-du-Sacré-Cœur, s.s.a., École No 1, Externat, Saint-Cuthbert, Berthier.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Paul, ss.cc.m., École Sainte-Angèle-de-Prémont, Maskinongé.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Sainte-Romaine, f. de j., École Saint-Alexis-des-Monts, Maskinongé.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Denise Forest, No 1A, Couvent, Saint-Barthélemy, Berthier.  
 9<sup>e</sup> année: Huguette Dubeau, Pensionnat Saint-Cuthbert, Saint-Cuthbert, Berthier.  
 10<sup>e</sup> année: Suzanne Hubert, No 1, Saint-Didace (village), Saint-Didace, Maskinongé.

**DISTRICT N° 21A — RÉGION N° 2**INSPECTEUR: *M. Gérard Côté***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Pierre-de-Vérona, Couvent (No 2), Saint-Charles de Mandeville.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Claire-du-Saint-Sacrement, Couvent (No 1), Saint-Michel-des-Saints.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Claire-du-Saint-Sacrement, Couvent (No 1), Saint-Michel-des-Saints.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Bernadette-Cécile, Couvent, Sainte-Elisabeth, Joliette.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Yolande Pichette, Couvent (No 2), Saint-Charles de Mandeville.  
 9<sup>e</sup> année: Francine Robitaille, École No 1, Saint-Jean-de-Matha.  
 10<sup>e</sup> année: Murielle Beauséjour, Couvent No 1, Saint-Michel-des-Saints.  
 11<sup>e</sup> année: Solange Pekland, Couvent, Sainte-Elisabeth, Joliette.

**DISTRICT N° 22 — RÉGION N° 2**INSPECTEUR: *M. Armand Alain***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Anna Gélinas, École No 4, Saint-Sévère, Saint-Maurice.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Paul-André, f.d.j., École No 1, R.R. No 1, Banlieue des Trois-Rivières.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Ange-Thérèse, f.d.j., École No 1, Saint-Étienne-des-Grès, Saint-Maurice.  
 11<sup>e</sup> année: Frère Roger-Marie, i.c., École Saint-Louis-de-Gonzague, Louiseville, Maskinongé.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Yolande Landry, École No 1, Valmont, Champlain.  
 9<sup>e</sup> année: Françoise Montour, École No 1, R.R. No 1, Banlieue des Trois-Rivières.  
 10<sup>e</sup> année: Gilles Lacroix, École Saint-Louis-de-Gonzague, Louiseville, Maskinongé.  
 11<sup>e</sup> année: Jean-Guy Veillet, École Saint-Louis-de-Gonzague, Louiseville, Maskinongé.

**DISTRICT N° 36 — RÉGION N° 2**INSPECTEUR: *M. Albert Roberge***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Paul-Armand, École No 1, Philipsburg, Missisquoi.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Anne-Marie-Madeleine, a/s École Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Cowansville, P.Q.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Alexis, École Saint-Joseph, L'Ange-Gardien de Rouville.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Maria-Paul-Henri, Juvénat Marie-Rivier, Philipsburg, Missisquoi.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Hélène Fournier, École No 1, Philipsburg, Missisquoi.  
 9<sup>e</sup> année: Madeleine Benoît, École Saint-Joseph-de-Canrobert, L'Ange-Gardien de Rouville.  
 10<sup>e</sup> année: Yvette Martel, Juvénat Marie-Rivier, Philipsburg, Missisquoi.  
 11<sup>e</sup> année: Clarisse Brault, Juvénat Marie-Rivier, Philipsburg, Missisquoi.

**DISTRICT N° 38 — RÉGION N° 2**

INSPECTEUR: *M. Léonidas Lafond*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Martin, École No 1, Saint-Roch, Richelieu.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Martin, École No 1, Saint-Roch, Richelieu.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Blaise, École No 1, Saint-Antoine, Verchères.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Jean-Donat, École No 2, Saint-Ours, Richelieu.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Florence Lagacé, École No 3, Saint-Roch, Richelieu.  
 9<sup>e</sup> année: Monique Delorme, École No 1, Saint-Roch, Richelieu.  
 10<sup>e</sup> année: Suzanne Archambault, École No 1, Saint-Antoine, Verchères.  
 11<sup>e</sup> année: Jeannine Morin, École No 2, Saint-Ours, Richelieu.

**DISTRICT N° 39 — RÉGION N° 2**

INSPECTEUR: *M. Vital Veilleux*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Françoise-de-Rome, s.s.a., École No 2, Saint-Guillaume (village), Yamaska.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Monique, SS. de Saint-Joseph, École No 5, Saint-Robert, Richelieu.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Benoît-Marie, Couvent de la Présentation de Marie, Saint-Hugues, Bagot.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: *Ex-aequo*: { Louise Perron, École No 3, Sainte-Rosalie (3<sup>e</sup> rang), Bagot.  
 Odile Bonvouloir, École No 2 (filles), Saint-Guillaume (village), Yamaska.  
 9<sup>e</sup> année: Édith Lavoie, Couvent de la Présentation de Marie, Saint-David, Yamaska.  
 10<sup>e</sup> année: Suzanne Pelletier, Couvent de la Présentation de Marie, Saint-Hugues, Bagot.

**DISTRICT N° 23 — RÉGION N° 3**

INSPECTEUR: *M. Léo Turgeon*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: *Ex-aequo*: { R. Sœur Céline-Maria, f.j., Couvent, Saint-Adelphe, Champlain.  
 Brigitte Jacob, École No 3, Red Mill, Sainte-Marthe, Champlain.  
 9<sup>e</sup> année: R. Sœur Saint-Casimir-Marie, f.j., Couvent, Saint-Luc-de-Vincennes, Champlain.  
 10<sup>e</sup> année: R. Sœur Agathe, f.j., Couvent, Saint-Casimir, Portneuf.  
 11<sup>e</sup> année: R. Sœur Agathe, f.j., Couvent, Saint-Casimir, Portneuf.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: *Ex-aequo*: { Yvette Plourde, Couvent, Saint-Adelphe, Champlain.  
 Jeanne Brière, École No 3, Municipalité scolaire de Sainte-Marthe.  
 9<sup>e</sup> année: Pâquerette Dessureault, Couvent, Saint-Luc-de-Vincennes, Champlain.  
 10<sup>e</sup> année: Louise Tessier, Couvent, Saint-Casimir, Portneuf.  
 11<sup>e</sup> année: Suzanne Langlois, Couvent, Saint-Casimir, Portneuf.

**DISTRICT N° 23A — RÉGION N° 3**INSPECTEUR: *M. Théodoric Lagacé***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Hélène-Madeleine, École de la Providence, Saint-Tite, Laviolette.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Félicie, École Saint-Rémi, Lac-aux-Sables, Portneuf.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Eulalie, École de la Providence, Saint-Tite, Laviolette.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-la-Charité, Couvent Notre-Dame-des-Anges, Montauban, Portneuf.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Céline Paquet, École de la Providence, Saint-Tite, Laviolette.  
 9<sup>e</sup> année: Madeleine Perron, École Saint-Rémi, Lac-aux-Sables, Portneuf.  
 10<sup>e</sup> année: Lucille Bourgeois, École de la Providence, Saint-Tite, Laviolette.  
 11<sup>e</sup> année: Nicole Trottier, École de la Providence, Saint-Tite, Laviolette.

**DISTRICT N° 24 — RÉGION N° 3**INSPECTEUR: *M. Gaston Béland***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Denise Magny, École No 10, Saint-Stanislas, Champlain.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Jean-Eudes, Couvent de Saint-Théophile, Lac-à-la-Tortue, Laviolette.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Berthe-du-Rosaire, Couvent L'Assomption, Shawinigan-Est, Saint-Maurice.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie du Christ-Roi, Couvent Sainte-Flore, Sainte-Flore, Saint-Maurice.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Madeleine Ricard, Couvent de Sainte-Flore, Sainte-Flore, Saint-Maurice.  
 9<sup>e</sup> année: Réjeanne Cossette, Couvent de Saint-Narcisse, Saint-Narcisse, Champlain.  
 10<sup>e</sup> année: Ursule Goulet, Couvent Saint-Stanislas, Saint-Stanislas, Champlain.  
 11<sup>e</sup> année: Hélène Lemieux, Couvent de Sainte-Flore, Sainte-Flore, Saint-Maurice.

**DISTRICT N° 24A — RÉGION N° 3**INSPECTEUR: *M. W.-O. Godbout***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-l'Annonciation, Couvent, Saint-Basile, Portneuf.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Bénigne-de-Jésus, Couvent, Saint-Alban, Portneuf.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Bénigne-de-Jésus, Couvent, Saint-Alban, Portneuf.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Reine-Odette, Couvent, Deschambault, Portneuf.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Claude Darveau, Couvent, Deschambault, Portneuf.  
 9<sup>e</sup> année: Denise Mercure, Couvent, Saint-Alban, Portneuf.  
 10<sup>e</sup> année: Simonne Perron, Couvent, Saint-Alban, Portneuf.  
 11<sup>e</sup> année: Claudette Sauvageau, Couvent Sainte-Agnès, Donnacona, Portneuf.

**DISTRICT N° 25 — RÉGION N° 3**INSPECTEUR: *M. Gérard Provencher***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Élise Boutin, École No 4, Pointe-aux-Trembles, Portneuf.  
 9<sup>e</sup> année: Gilberte Poitras, École No 3, Sainte-Catherine, Portneuf.

10<sup>e</sup> année: R. Sœur Sainte-Louise-Yvonne, Couvent, Saint-Raymond, Portneuf.

11<sup>e</sup> année: R. Sœur Sainte-Louise-Yvonne, Couvent, Saint-Raymond, Portneuf.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Pierrette Angers, Couvent, Saint-Raymond, Portneuf.

9<sup>e</sup> année: Colette Drolet, École No 3, Sainte-Catherine, Portneuf.

10<sup>e</sup> année: *Ex-aequo*: { Suzanne Cayer, Couvent de Saint-Raymond, Portneuf.  
 Louissette Huard, Couvent de Saint-Raymond, Portneuf.  
 Hermance Lord, École Centrale, Les Écureuils, Portneuf.

11<sup>e</sup> année: Hélène Richard, Couvent, Saint-Raymond, Portneuf.

### DISTRICT N° 37 — RÉGION N° 3

INSPECTEUR: *M. Thomas Blais*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Béatrice LaPalme, École No 8, Notre-Dame-de-Granby, Shefford.

9<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Odilon, s.s.j., École Saint-Joseph, Sainte-Cécile-de-Milton, Shefford.

10<sup>e</sup> année: Sœur Ernest-Marie, p.m., École de la Présentation-de-Marie, Roxton Falls, Shefford.

11<sup>e</sup> année: Sœur Hyacinthe-de-Marie, p.m., École Notre-Dame-de-Lourdes, Acton Vale, Bagot.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Jeannine Bousquet, École No 8, Notre-Dame-de-Granby, Shefford.

9<sup>e</sup> année: Suzanne Brunelle, École Saint-Joseph, Saint-Liboire, Bagot.

10<sup>e</sup> année: Lucienne Maurais, École Notre-Dame-de-Lourdes, Acton Vale, Bagot.

11<sup>e</sup> année: Dolorès Hébert, École Notre-Dame-de-Lourdes, Acton Vale, Bagot.

### DISTRICT N° 39A — RÉGION N° 3

INSPECTEUR: *M. Elzéar Parent*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Augustine, a.s.v., École Maurault, Pierreville, Yamaska.

9<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Gédéon, a.s.v., École Sainte-Monique, Nicolet.

10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Bernadette, s.g.c., École Saint-François-du-Lac, Yamaska.

11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Bernadette, s.g.c., École Saint-François-du-Lac, Yamaska.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: *Ex-aequo*: { Raymonde Durand, École Maurault, Pierreville (Village), Yamaska.  
 Gisèle Côté, École La Baie du Febvre, Yamaska.

9<sup>e</sup> année: *Ex-aequo*: { Monique Pinard, École Sainte-Monique, Nicolet.  
 Colette Manseau, École La Baie du Febvre, Yamaska.

10<sup>e</sup> année: Gisèle Pelletier, École Saint-François-du-Lac, Yamaska.

11<sup>e</sup> année: Andrée Traversy, École Saint-François-du-Lac, Yamaska.

### DISTRICT N° 40 — RÉGION N° 3

INSPECTEUR: *M. J.-Lucien Laperrière*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: R. Sœur Thérèse-du-Rosaire, École No 1, Bécancour (village), Bécancour, Nicolet.

9<sup>e</sup> année: Claire Richard, École Saint-Sylvère, Nicolet.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Louise Lacourse, École No 1, Bécancour (village), Bécancour, Nicolet.

9<sup>e</sup> année: Louise Masse, École No 7, Saint-Sylvère, Nicolet.

**DISTRICT N° 41 — RÉGION N° 3**INSPECTEUR: *M. Léopold Poulin***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Lucina, a.s.v., École Saint-Nicéphore, Saint-Nicéphore, Drummond.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Fernande-Cécile, a.s.v., École Wickham-Ouest (village), Wickham-Ouest, Drummond.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Lucina, a.s.v., École Saint-Nicéphore, Saint-Nicéphore, Drummond.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Lucina, a.s.v., École Saint-Nicéphore, Saint-Nicéphore, Drummond.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Jeannine Blanchette, École Saint-Nicéphore, Saint-Nicéphore, Drummond.  
 9<sup>e</sup> année: Marguerite Bourassa, École Wickham-Ouest (village), Wickham-Ouest, Drummond.  
 10<sup>e</sup> année: Yolande Benoît, École Saint-Nicéphore, Saint-Nicéphore, Drummond.  
 11<sup>e</sup> année: Rolande Blanchette, École Saint-Nicéphore, Saint-Nicéphore, Drummond.

**DISTRICT N° 42 — RÉGION N° 3**INSPECTEUR: *M. Th.-Chase Boily***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Blanche-de-Jésus, Couvent Sainte-Marguerite-Marie, Magog-Est.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Délina, Couvent Sacré-Cœur, Waterville.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Délina, Couvent Sacré-Cœur, Waterville.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Véronique-Marie, Couvent de Martinville, Martinville.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Gisèle Bilodeau, Couvent Sainte-Marguerite-Marie, Magog-Est.  
 9<sup>e</sup> année: Andrée Bergeron, Couvent Sacré-Cœur, Rue Saint-Patrice, Magog.  
 10<sup>e</sup> année: Yolande Boulet, Couvent Sacré-Cœur, Rue Saint-Patrice, Magog.  
 11<sup>e</sup> année: Denise Richard, Couvent Sacré-Cœur, Rue Saint-Patrice, Magog.

**DISTRICT N° 43 — RÉGION N° 3**INSPECTEUR: *M. Cyrille Tousignant***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Mme Léo Côté, École Sainte-Croix, Sainte-Hedwige, Compton.  
 9<sup>e</sup> année: R. Sœur Maria-de-la-Providence, École Marie-Rivier, Coaticook, Stanstead.  
 10<sup>e</sup> année: R. Sœur Saint-Jacques, a.s.v., École Sainte-Hedwige, Sainte-Hedwige, Compton.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Lisette Desmarais, Couvent du Sacré-Cœur, Rock Island, Stanstead.  
 9<sup>e</sup> année: Cécile Gagné, École Gendreau, Coaticook, Stanstead.  
 10<sup>e</sup> année: Yvette Perreault, École Sainte-Hedwige, Sainte-Hedwige, Compton.

**DISTRICT N° 43A — RÉGION N° 3**INSPECTEUR: *M. Lionel Marquis***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Céline-des-Anges, Couvent Saint-Joseph, West-Shefford, Shefford.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Philomène-de-Jésus, Couvent Notre-Dame-des-Lumières, Mansonville, Brôme.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Grégoire-du-Divin-Cœur, Couvent du Sacré-Cœur, Valcourt, Shefford.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Jacqueline Murphy, Couvent Notre-Dame-des-Lumières, Mansonville, Brôme.  
 9<sup>e</sup> année: Normande Masse, Couvent Notre-Dame-des-Lumières, Mansonville, Brôme.  
 10<sup>e</sup> année: Suzanne Malouin, Couvent du Sacré-Cœur, Valcourt, Shefford.

**DISTRICT N° 44 — RÉGION N° 3**

INSPECTEUR: *M. Léopold Bergeron*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Émile-de-la-Croix, a.s.v., École Wottonville, Wolfe.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Julienne, École Greenlay, Richmond.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Bernadette-de-Marie, École Kingsey-Falls, Drummond.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Olive Asselin, École Mont Saint-Patrice, Richmond.  
 9<sup>e</sup> année: Pierrette Côté, École Saint-Joseph, Kingsey-Falls, Drummond.  
 10<sup>e</sup> année: Angèle Danneau, École Saint-Joseph, Kingsey-Falls, Drummond.

**DISTRICT N° 51 — RÉGION N° 3**

INSPECTEUR: *M. A.-L. Mailhot*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Albertine-Marie, École Sainte-Luce, Disraéli, Wolfe.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Angéline-de-la-Croix, École Notre-Dame-du-Bon-Secours, Garthby Station, Wolfe.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Denise Roy, École Notre-Dame-du-Bon-Secours, Garthby Station, Wolfe.  
 9<sup>e</sup> année: Colette Jacques, École Notre-Dame-du-Bon-Secours, Garthby Station, Wolfe.

**DISTRICT N° 52 — RÉGION N° 3**

INSPECTEUR: *M. A. Breton*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Mme Adrienne Lemieux, École No 8, Notre-Dame-des-Bois, Compton.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-des-Lys, École No 1, Sainte-Cécile, Compton.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Joseph-de-Nazareth, École No 1, Saint-Ludger, Beauce.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Alberta, École No 1, Lac Mégantic, Compton.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Thérèse Cliche, École No 1, Saint-Ludger, Beauce.  
 9<sup>e</sup> année: Lucette Dumas, École No 6, Lac Mégantic, Compton.  
 10<sup>e</sup> année: Joëlle Blais, École No 1, Lac Mégantic, Compton.  
 11<sup>e</sup> année: Rita Lapointe, École No 1, Lac Mégantic, Compton.

**DISTRICT N° 26 — RÉGION N° 4**

INSPECTEUR: *M. J.-Alphonse Drolet*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: R. Sœur Marie-des-Sept-Douleurs, Couvent (Hutte 73), Camp Valcartier.  
 9<sup>e</sup> année: R. Sœur Saint-Jean-de-Lalande, Couvent Sainte-Foy, Québec.  
 10<sup>e</sup> année: R. Sœur Rose-Marie, Couvent Sainte-Monique-des-Saules, Québec.  
 11<sup>e</sup> année: R. Sœur Maria-Goretti, Couvent, Sainte-Foy, Québec.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Andrée Berthiaume, Couvent Saint-Charles-Garnier, Avenue Maxfield, Sillery.  
 9<sup>e</sup> année: Françoise Auclair, Couvent Sainte-Monique-des-Saules, Québec.  
 10<sup>e</sup> année: Huguette Trudeau, École Sainte-Monique-des-Saules, Québec.  
 11<sup>e</sup> année: Jeanne Baby, Couvent, Sainte-Foy, Québec.

**DISTRICT N° 26A — RÉGION N° 4**

INSPECTEUR: *M. L.-Didier Savard*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Fernande Bédard, École Bon-Pasteur, Charlesbourg.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-du-Temple, Juvénat du Bon-Pasteur, Notre-Dame des Laurentides, B.P. Duberger, Québec.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-Saint-Omer, Couvent du Bon-Pasteur (village), Notre-Dame des Laurentides.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-du-Temple, Juvénat du Bon-Pasteur, B.P. Duberger, Québec.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Hélène Tremblay, École Tremblay, Villeneuve, Québec.  
 9<sup>e</sup> année: Sabine Rioux, Couvent du Bon-Pasteur, Charlesbourg.  
 10<sup>e</sup> année: Gilberte Chevalier, Couvent du Bon-Pasteur, Charlesbourg.  
 11<sup>e</sup> année: Gervaise Deschênes, Académie Sainte-Marie, Beauport.

**DISTRICT N° 27 — RÉGION N° 4**

INSPECTEUR: *M. Félix Poulin*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-Sainte-Rita, Couvent Sœurs de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, Sainte-Anne-de-Beaupré.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Couvent Notre-Dame du Perpétuel-Secours, Château-Richer.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Jean-de-l'Eucharistie, Couvent Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, Boischatel.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-Sainte-Yvonne, Couvent Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, Montmorency.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Agathe Rancourt, Couvent, Château-Richer, Montmorency.  
 9<sup>e</sup> année: Colette Gosselin, Couvent, Saint-Laurent, Ile d'Orléans, Montmorency.  
 10<sup>e</sup> année: Guy Morency, Collège, Ville Montmorency.  
 11<sup>e</sup> année: Claire Delisle, Couvent, Saint-Jean, Ile d'Orléans, Montmorency.

**DISTRICT N° 28 — RÉGION N° 4**

INSPECTEUR: *M. J.-E. Desgagné*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Paul-André, c.n.d., Couvent, Baie Saint-Paul, Charlevoix.  
 9<sup>e</sup> année: Céline Tremblay, École Saint-Joseph-de-la-Rive, Charlevoix.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Jude-de-Jésus, p.f.m., Académie Saint-Jean-Baptiste, Pointe-au-Pic, Charlevoix.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Georges-Étienne, Couvent, La Malbaie, Charlevoix.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Maurice Warren, Académie Saint-Jean-Baptiste, Pointe-au-Pic, Charlevoix.  
 9<sup>e</sup> année: Denise Rochefort, École Saint-Joseph-de-la-Rive, Charlevoix.

10<sup>e</sup> année: Jean-Raymond Lafond, Juvénat des Frères du Sacré-Cœur, Les Éboulements, Charlevoix.

11<sup>e</sup> année: Sarah Ann Porter, Juvénat Petite Frs-de-Marie, La Baie Saint-Paul, Charlevoix.

### DISTRICT N° 45 — RÉGION N° 4

INSPECTEUR: *M. Raymond Tousignant*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Pierre-de-la-Foi, Couvent Saint-Alphonse, Thetford-Mines, Mégantic.

9<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Noël-Chabanel, Couvent Saint-Maurice, Thetford-Mines, Mégantic.

10<sup>e</sup> année: Sœur Gemma-de-Marie, Pensionnat, Black Lake, Mégantic.

11<sup>e</sup> année: Sœur Gemma-de-Marie, Pensionnat, Black Lake, Mégantic.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Lise Guay, Couvent Notre-Dame, Thetford-Mines, Mégantic.

9<sup>e</sup> année: Lucille Cliche, Couvent Saint-Alphonse, Thetford-Mines, Mégantic.

10<sup>e</sup> année: Yvon Lachance, Collège de La Salle, Thetford-Mines, Mégantic.

11<sup>e</sup> année: Lise Lacharité, Pensionnat, Black Lake, Mégantic.

### DISTRICT N° 46 — RÉGION N° 4

INSPECTEUR: *M. Georges Tousignant*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Monique Lebel, École No 4, Tingwick, Arthabaska.

9<sup>e</sup> année: R. Frère André-Jean, i.c., Académie Saint-Médard, Warwick, Arthabaska.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Jean-Claude Giguère, Collège Saint-Joseph, Arthabaskaville, Arthabaska.

9<sup>e</sup> année: Jean Lymburner, Collège Saint-Joseph, Arthabaskaville, Arthabaska.

### DISTRICT N° 47 — RÉGION N° 4

INSPECTEUR: *M. Lucien Gagné*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Grégoire, Couvent, Laurierville.

9<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Jean-de-l'Immaculée, École Saint-Calixte, Plessisville.

10<sup>e</sup> année: Frère Luc-Joseph, École Saint-Édouard, Plessisville.

11<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Thérèse-du-Divin-Cœur, École Saint-Calixte, Plessisville.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Denise Goulet, Couvent, Laurierville.

9<sup>e</sup> année: Lisette Desrochers, École Saint-Calixte, Plessisville.

10<sup>e</sup> année: Jeannine Caron, École Saint-Calixte, Plessisville.

11<sup>e</sup> année: Denise Germain, École Saint-Calixte, Plessisville.

### DISTRICT N° 48 — RÉGION N° 4

INSPECTEUR: *M. Avelin Beaudet*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

7<sup>e</sup> année: Lucie Beaudet, No 1, Saint-Jacques-de-Parisville, Parisville, Lotbinière.

9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Eustelle, Couvent Saint-Antoine-de-Tilly, Lotbinière.

- 10<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Anastasie, École Saint-Flavien, Lotbinière.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Eustache, École Saint-Antoine-de-Tilly, Lotbinière.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Georgiane Castonguay, École No 5, Saint-Édouard, Rivière Bois-Clair, Lotbinière.  
 9<sup>e</sup> année: Nicole Lemay, Couvent Saint-Édouard, Rivière Bois-Clair, Lotbinière.  
 10<sup>e</sup> année: Isabelle Caux, Couvent Saint-Flavien, Lotbinière.  
 11<sup>e</sup> année: *Ex-aequo*: { Denyse Côté, Saint-Antoine-de-Tilly, Lotbinière.  
                               { Suzette Potvin, École Deschaillons, Saint-Laurent, Lotbinière.

**DISTRICT N° 49 — RÉGION N° 4**

INSPECTEUR: *M. Fortunat Royer*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Bibiane DeBlois, École No 7, Sainte-Marie, Parisville.  
 9<sup>e</sup> année: Titulaire de 9<sup>e</sup> année, Pensionnat, Saint-Joseph, Beauce.  
 10<sup>e</sup> année: Édith Jacques, École No 10, Tring-Jonction, Beauce.  
 11<sup>e</sup> année: Titulaire de 11<sup>e</sup> année, Pensionnat, Saint-Joseph, Beauce.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Véronique Grégoire, École Notre-Dame-de-l'Assomption, Saint-Joseph, Beauce.  
 9<sup>e</sup> année: Monique Dorval, Externat des Filles, Sainte-Marie, Beauce.  
 10<sup>e</sup> année: Pauline Jacques, Pensionnat, Saint-Joseph, Beauce.  
 11<sup>e</sup> année: Danielle Cliche, Pensionnat, Saint-Joseph, Beauce.

**DISTRICT N° 50 — RÉGION N° 4**

INSPECTEUR: *M. Antonio Rouleau*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Rita-de-Jésus, Couvent, Saint-Samuel de Frontenac.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Denise, Couvent, Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, Frontenac.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Denise, Couvent, Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, Frontenac.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Léopold, Couvent, Saint-Évariste de Frontenac.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Jocelyne Morin, Couvent, Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, Frontenac.  
 9<sup>e</sup> année: Laurande Goulet, Couvent, Courcelles, Frontenac.  
 10<sup>e</sup> année: Thérèse Fortin, Couvent, Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, Frontenac.  
 11<sup>e</sup> année: Cécile Buteau, Couvent, Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, Frontenac.

**DISTRICT N° 53 — RÉGION N° 4**

INSPECTEUR: *M. P.-Emile Pagé*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: R. M. Thérèse-du-Carmel, Couvent Saint-René-Goupil, Beauce.  
 9<sup>e</sup> année: R. M. Marie-Médiatrice, Couvent Saint-Jean-de-la-Lande, Beauce.  
 10<sup>e</sup> année: R. M. Thérèse-d'Alençon, Couvent Saint-Côme-Linière, Beauce.  
 11<sup>e</sup> année: R. M. Thérèse d'Alençon, Couvent Saint-Côme-Linière, Beauce.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Françoise Pépin, Couvent Saint-René-Goupil, Beauce.  
 9<sup>e</sup> année: Micheline Rodrigue, Couvent Saint-Jean-de-la-Lande, Beauce.  
 10<sup>e</sup> année: Michelle Poulin, Couvent Saint-Côme-Linière, Beauce.  
 11<sup>e</sup> année: Paulette Létourneau, Couvent Saint-Côme-Linière, Beauce.

**DISTRICT N° 53B — RÉGION N° 4**INSPECTEUR: *M. Marius Plamondon***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Laurent Breton, École Saint-Louis-de-Gonzague, Lyster, Mégantic.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Jean-de-la-Croix, Couvent de Leeds, Leeds (village), Mégantic.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Louis-de-Jésus, Couvent, Saint-Sylvestre, Lotbinière.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Albéric, École Notre-Dame, Saint-Ferdinand, Mégantic.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Bernard Plamondon, École Saint-Louis-de-Gonzague, Lyster, Mégantic.  
 9<sup>e</sup> année: Céline Gagné, Couvent de Leeds, Leeds (village), Mégantic.  
 10<sup>e</sup> année: Angèle Breton, Couvent, Saint-Sylvestre, Lotbinière.  
 11<sup>e</sup> année: Madeleine Poulin, École Notre-Dame, Saint-Ferdinand, Mégantic.

**DISTRICT N° 55 — RÉGION N° 4**INSPECTEUR: *M. J.-E. Gosselin***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Joseph, Couvent de Saint-David, Lévis.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Nicole, Couvent de Saint-Romuald, Lévis.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Antonia, Couvent Saint-Nicolas, Lévis.  
 11<sup>e</sup> année: Frère Philippe, Collège Saint-Romuald, Lévis.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Louise Roberge, Couvent de Charny, Lévis.  
 9<sup>e</sup> année: Thérèse Nadeau, École Saint-Lambert No 3, Lévis.  
 10<sup>e</sup> année: Rémi Paquet, Postulat Saint-Romuald, Lévis.  
 11<sup>e</sup> année: Réjean Paris, Postulat Saint-Romuald, Lévis.

**DISTRICT N° 54 — RÉGION N° 4**INSPECTEUR: *M. J.-Edouard Bélanger***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Jeanne-d'Arc Poirier, Couvent des SS. du Bon-Pasteur, Saint-Georges-Ouest, Beauce.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Hélène-de-Jésus, Couvent des SS. du Bon-Pasteur, Saint-Georges-Ouest, Beauce.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Ignace, Couvent de Saint-Prosper, Dorchester.  
 11<sup>e</sup> année: Frère Hormidas, École Supérieure, Saint-Georges-Ouest, Beauce.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Claudette Rodrigue, Couvent des SS. du Bon-Pasteur, Salle des Chevaliers de Colomb, Saint-Georges-Est, Beauce.  
 9<sup>e</sup> année: Francine Veilleux, Couvent des SS. du Bon-Pasteur, Saint-Georges-Ouest, Beauce.  
 10<sup>e</sup> année: Annette Vallée, Couvent des SS. Servantes du Sacré-Cœur-de-Marie, Saint-Benoît, Beauce.  
 11<sup>e</sup> année: André Chartré, École Supérieure, Saint-Georges-Ouest, Beauce.

**DISTRICT N° 58 — RÉGION N° 4**INSPECTEUR: *M. J.-H. Bessette*

pour

*M. Irenée Baby***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Rachel Audet, École No 4B, Sainte-Justine, Dorchester.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Madeleine, Couvent, Sainte-Hénédine, Dorchester.

- 10<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Marie-Perpétue, s.ch., Couvent, Saint-Malachie, Dorchester.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Jean-Gabriel, s.s.c.m., Couvent, Sainte-Claire, Dorchester.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Marielle Lapointe, École No 1, Sainte-Hénédine, Dorchester.  
 9<sup>e</sup> année: Marguerite Lehouillier, Couvent, Frampton, Dorchester.  
 10<sup>e</sup> année: Myrian Marceau, Couvent, Saint-Malachie, Dorchester.  
 11<sup>e</sup> année: Bruno Raby, École No 1A, Sainte-Claire, Dorchester.

**DISTRICT N° 58A — RÉGION N° 4**

INSPECTEUR: *M. Albert Thibault*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Raynalda, École No 1, Sainte-Perpétue, L'Islet.  
 9<sup>e</sup> année: Hélène Chouinard, École No 1 (village), Saint-Adalbert, L'Islet.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Denise, École No 1 (Couvent), Tourville, L'Islet.  
 11<sup>e</sup> année: Conrad Gaudreau, École No 1 (garçons), Tourville, L'Islet.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Aline Gagnon, École Céline Pelletier, Sainte-Félicité, L'Islet.  
 9<sup>e</sup> année: Anne-Marie Boutin, École No 4, Sainte-Sabine, Bellechasse.  
 10<sup>e</sup> année: Lucille Morin, École No 1, Saint-Camille, Bellechasse.  
 11<sup>e</sup> année: Alfred Anctil, École No 1 (garçons), Tourville, L'Islet.

**DISTRICT N° 29 — RÉGION N° 5**

INSPECTEUR: *M. Florent Fréchette*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Monique Larouche, École No 8, Bagotville (paroisse), Rang Saint-Pierre, Bagotville, Chicoutimi.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Raymond-Marie, Couvent, Saint-Félix-d'Otis, Chicoutimi.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-la-Providence, École Sainte-Anne, Chicoutimi-Nord.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-la-Providence, École Sainte-Anne, Chicoutimi-Nord.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Nicole Ouellet, École Notre-Dame-du-Rosaire, Chicoutimi-Nord.  
 9<sup>e</sup> année: Aline Gauthier, Couvent, Saint-Félix-d'Otis, Chicoutimi.  
 10<sup>e</sup> année: Moïsette Boucher, École Sainte-Anne, Chicoutimi-Nord.  
 11<sup>e</sup> année: Renée Bergeron, École Sainte-Anne, Chicoutimi-Nord.

**DISTRICT N° 30 — RÉGION N° 5**

INSPECTEUR: *M. Odilon Ouellette*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Gemma, Bon-Conseil, Couvent, Saint-David-de-Falardeau, Chicoutimi.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Madeleine-de-la-Croix, b.c., École Saint-Fulgence, Chicoutimi.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Ludger, b.c., Couvent Notre-Dame-du-Saint-Sacrement, Naudville, Lac Saint-Jean.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Madeleine-de-la-Croix, b.c., Couvent, Saint-Fulgence, Chicoutimi.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: *Ex-aequo:* { Denise Larouche, Couvent, Saint-David-de-Falardeau, Chicoutimi.  
 Madeleine Tremblay, Couvent, Saint-Fulgence, Chicoutimi.

- 9<sup>e</sup> année: Simone Villeneuve, École No 6, Saint-Honoré, Chicoutimi.  
 10<sup>e</sup> année: Denise Boudreau, Couvent Notre-Dame-du-Saint-Sacrement, Naudville, Lac Saint-Jean.  
 11<sup>e</sup> année: Germaine Bergeron, Couvent Notre-Dame-du-Saint-Sacrement, Naudville, Lac Saint-Jean.

### DISTRICT N° 31 — RÉGION N° 5

INSPECTEUR: *M. Julien Ruel*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Couvent des SS. du Bon-Conseil, Saint-François-de-Sales, Roberval.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marguerite-de-l'Enfant-Jésus, Couvent des SS. du Saint-Rosaire, Notre-Dame-d'Hébertville, Lac Saint-Jean.  
 10<sup>e</sup> année: Paul Côté, École Saint-Gédéon (garçons), Lac Saint-Jean.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Flore, Couvent des SS. du Bon-Conseil, Metabetchouan, Lac Saint-Jean.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

- 7<sup>e</sup> année: *Ex-aequo:* { Noëlla Verreault, Couvent des SS. du Bon-Conseil, Saint-François-de-Sales, Roberval.  
 Bertrand Hudon, Collège des Frères Maristes, Notre-Dame-d'Hébertville, Lac Saint-Jean.  
 9<sup>e</sup> année: Ange-Marie Girard, Couvent des SS. du Saint-Rosaire, Notre-Dame-d'Hébertville, Lac Saint-Jean.  
 10<sup>e</sup> année: Richard Boivin, Collège des Frères Maristes, Desbiens, Lac Saint-Jean.  
 11<sup>e</sup> année: Marguerite Tremblay, Couvent des SS. du Bon-Conseil, Metabetchouan, Lac Saint-Jean..

### DISTRICT N° 32 — RÉGION N° 5

INSPECTEUR: *M. Charles-Ed. Boily*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Isabelle-du-Sacré-Cœur, Couvent de Saint-Prime, Saint-Prime, Roberval.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-du-Sacré-Cœur, Monastère des Ursulines, Roberval.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Hélène-de-la-Croix, Couvent Bon-Conseil, Saint-Félicien.  
 11<sup>e</sup> année: Frère Maurice Leclair, Collège Notre-Dame, Roberval.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

- 7<sup>e</sup> année: *Ex-aequo:* Gertrude Fortin et Gisèle Guérin, Couvent du Bon-Conseil, Saint-Félicien.  
 9<sup>e</sup> année: Rachel Dufour, Collège Notre-Dame, Roberval.  
 10<sup>e</sup> année: Jean-Pierre Lapointe, Collège Notre-Dame, Roberval.  
 11<sup>e</sup> année: Roger Coulombe, Collège Notre-Dame, Roberval.

### DISTRICT N° 33 — RÉGION N° 5

INSPECTEUR: *M. Paul Turcotte*

#### TITULAIRES MÉRITANTS:

- 7<sup>e</sup> année: Huguette Mayrand, Couvent Sainte-Thérèse, Dolbeau, Québec.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-des-Oliviers, Couvent Sainte-Lucie (Bon-Conseil), Albanel, Québec.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Anna-du-Sacré-Cœur, p.f.m., Couvent Sainte-Thérèse, Dolbeau, Québec.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Anna-du-Sacré-Cœur, Couvent Sainte-Thérèse, Dolbeau, Québec.

#### ÉLÈVES MÉRITANTS:

- 7<sup>e</sup> année: Gisèle Bouchard, Couvent Sainte-Thérèse, Dolbeau, Québec.  
 9<sup>e</sup> année: *Ex-aequo:* { Pauline Ouellet, Couvent Sainte-Lucie, Albanel, Québec.  
 Huguette Hudon, Couvent du Bon-Pasteur, Mistassini, Québec.  
 10<sup>e</sup> année: Marie-Joseph Bussière, Couvent Sainte-Marie, Normandin, Québec.  
 11<sup>e</sup> année: Madeleine Brassard, Couvent Sainte-Thérèse, Dolbeau, Québec.

**DISTRICT N° 33A — RÉGION N° 5**INSPECTEUR: *M. Paul Gagnon***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Aline-de-Jésus, s.c.i.m., Couvent du Bon-Pasteur, Sainte-Monique-de-Honfleur, Lac Saint-Jean.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Léopold, s.c.i.m., Couvent du Bon-Pasteur, Péribonka, Roberval.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Hélène, r.b.c., École l'Ascension (Langlais), Lac Saint-Jean.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Carole Simard, Couvent Saint-Cœur-de-Marie, Saint-Cœur-de-Marie (Delisle), Lac Saint-Jean.  
 9<sup>e</sup> année: Antoine Boivin, Couvent de l'Ascension, L'Ascension (Langlais), Lac Saint-Jean.  
 10<sup>e</sup> année: Jacqueline Blackburn, Couvent de l'Ascension, L'Ascension (Langlais), Lac Saint-Jean.

**DISTRICT N° 34 — RÉGION N° 5**INSPECTEUR: *M. Gérard Villeneuve***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Thérèse Lavoie, École No 1, Sault-au-Mouton, Saguenay.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Égide-Marie, p.f.m., Couvent des Petites Franciscaines, Escoumins, Saguenay.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Stella, r.b.c., Couvent du Bon-Conseil, Portneuf, Saguenay.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Louis-Joseph, r.c.b.c., École Marguerite Bourgeoys, Clermont, Charlevoix.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Françoise Tremblay, Couvent des SS. Petites Franciscaines, Tadoussac, Saguenay.  
 9<sup>e</sup> année: Hélène Brisson, Couvent des SS. Petites Franciscaines, Escoumins, Saguenay.  
 10<sup>e</sup> année: *Ex-aequo*: Noëlla Michaud et Denise Tremblay, Couvent des SS. du Bon-Conseil, Portneuf, Saguenay.  
 11<sup>e</sup> année: Denise Bergeron, École Marguerite Bourgeoys, Clermont, Charlevoix.

**DISTRICT N° 56 — RÉGION N° 5**INSPECTEUR: *M. Clovis Aubé***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Bénigna, Couvent de Saint-Vallier, Saint-Vallier, Bellechasse.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Béatrice de l'Eucharistie, Couvent de Beaumont, Beaumont, Bellechasse.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Aimée-de-Jésus, Couvent de Saint-Vallier, Saint-Vallier, Bellechasse.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Anna-Maria, Couvent de Saint-Charles, Saint-Charles, Bellechasse.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Lise Villett, Couvent de Saint-Gervais, Saint-Gervais, Bellechasse.  
 9<sup>e</sup> année: Marthe Roy, Couvent de la Durantaye, La Durantaye, Bellechasse.  
 10<sup>e</sup> année: Rita Brisson, Couvent de Saint-Vallier, Saint-Vallier, Bellechasse.  
 11<sup>e</sup> année: Nicole Breton, Couvent de Saint-Michel, Saint-Michel, Bellechasse.

**DISTRICT N° 57 — RÉGION N° 5**INSPECTEUR: *M. Antonin Nicole***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Jean-l'Évangéliste, Couvent d'Armagh, Bellechasse.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Anne-Marie, Couvent de Buckland, Bellechasse.  
 10<sup>e</sup> année: Victor Caron, École des Garçons, Saint-Philémon, Bellechasse.  
 11<sup>e</sup> année: Robert Blais, École des Garçons, Saint-Paul de Montminy, Montmagny.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Suzanne Desrochers, Couvent d'Armagh, Bellechasse.  
 9<sup>e</sup> année: Lauréanne Roy, Couvent de Buckland, Bellechasse.  
 10<sup>e</sup> année: Conrad Roy, École des Garçons, Saint-Philémon, Bellechasse.  
 11<sup>e</sup> année: René Gagné, École des Garçons, Saint-Paul de Montminy, Montmagny.

**DISTRICT N° 59 — RÉGION N° 5**

INSPECTEUR: *M. Robert Prémont*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Marthe Leclerc, École No 10, Saint-Jean-Port-Joli.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Madeleine, s.s.j., Couvent Saint-Eugène, L'Islet.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-l'Assomption, s.s.j., Couvent Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Joachim, s.ch., Couvent Cap Saint-Ignace, Montmagny.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Denise Gaudreau, École No 10, Saint-Jean-Port-Joli.  
 9<sup>e</sup> année: Claudette Cloutier, Couvent Saint-Eugène, L'Islet.  
 10<sup>e</sup> année: Marcelle De la Durantaye, Couvent Cap Saint-Ignace, Montmagny.  
 11<sup>e</sup> année: Léoma Pelletier, Couvent Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Kamouraska.

**DISTRICT N° 60 — RÉGION N° 5**

INSPECTEUR: *M. J.-Amédée Duval*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Marguerite Thériault, École No 12, Saint-Pascal, Kamouraska.  
 9<sup>e</sup> année: Marcelle Massé, École No 2, Mont-Carmel, Kamouraska.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Madeleine-de-la-Croix, École No 1, Saint-Pacôme, Kamouraska.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Fernande, Couvent de Saint-André, Kamouraska.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Raymonde Gagnon, École No 6, Rivière-Ouelle, Kamouraska.  
 9<sup>e</sup> année: *Ex-aequo*: Denise Dumais et Jeannine Lavoie, École No 2, Saint-Pascal, Kamouraska.  
 10<sup>e</sup> année: Carmen Viel, Couvent de Saint-Alexandre, Kamouraska.  
 11<sup>e</sup> année: Gemma Paradis, Couvent de Saint-André, Kamouraska.

**DISTRICT N° 61 — RÉGION N° 5**

INSPECTEUR: *M. Élisée Goulet*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Liliane Tardif, Couvent No 1, Saint-David-d'Escourt, Témiscouata.  
 9<sup>e</sup> année: Réjeanne Ouellet, Couvent No 1, Les Étroits, Témiscouata.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Bernadette-de-Lourdes, Couvent No 1, Saint-Éleuthère, Kamouraska.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Bernadette-de-Lourdes, Couvent No 1, Saint-Éleuthère, Kamouraska.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Yolande Tardif, Couvent No 1, Saint-David-d'Escourt, Témiscouata.  
 9<sup>e</sup> année: Lucille Côté, Couvent No 1, Rivière Bleue, Témiscouata.  
 10<sup>e</sup> année: Berthe Gallant, Couvent No 1, Saint-Éleuthère, Kamouraska.  
 11<sup>e</sup> année: Robert Létourneau, Maison Notre-Dame-des-Champs, Sully, Témiscouata.

**DISTRICT N° 62 — RÉGION N° 5**INSPECTEUR: *M. Alphonse Lebel***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Gilberte Pelletier, École No 10, Saint-Louis-du-Ha-Ha, Témiscouata.  
 9<sup>e</sup> année: Marielle Thériault, École No 5, Cabano, Témiscouata.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-la-Merci, f. de j., École No 1A, Squatteck, Témiscouata.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Bénigna-Marie, f. de j., École No 12, Notre-Dame-du-Lac, Témiscouata.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Louiselle Leclerc, École du Saint-Rosaire, Cabano, Témiscouata.  
 9<sup>e</sup> année: Colette Tremblay, École No 5, Cabano, Témiscouata.  
 10<sup>e</sup> année: *Ex-aequo*:—Céline Lebel, École No 12 (Filles de Jésus), Notre-Dame-du-Lac.  
 —Claudette Pelletier, École Saint-Georges, Saint-Louis-du-Ha-Ha.  
 11<sup>e</sup> année: Gracia Caron, École No 12 (Filles de Jésus), Notre-Dame-du-Lac, Témiscouata.

**DISTRICT N° 63 — RÉGION N° 5**INSPECTEUR: *M. Pierre-E. Labrecque***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-du-Saint-Sacrement, e.j., Couvent Saint-Ludger, 10, rue de la Fabrique, Rivière-du-Loup, Témiscouata.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-Sainte-Monique, r.s.r., Couvent du Saint-Rosaire, Saint-Arsène, Rivière-du-Loup, Témiscouata.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-Saint-Jean-Vianney, s.r., Couvent du Saint-Rosaire, Saint-Arsène, Rivière-du-Loup, Témiscouata.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Benoît, e.j., Couvent Saint-Ludger, 10, rue de la Fabrique, Rivière-du-Loup, Témiscouata.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Patricia Chouinard, Couvent Saint-Ludger, 10, rue de la Fabrique, Rivière-du-Loup, Témiscouata.  
 9<sup>e</sup> année: Louise Ouellet, Couvent du Saint-Rosaire, Saint-Hubert, Rivière-du-Loup.  
 10<sup>e</sup> année: Louise Pomet, Couvent Saint-Ludger, 10, rue de la Fabrique, Rivière-du-Loup, Témiscouata.  
 11<sup>e</sup> année: Gabrielle Guy, Couvent Saint-François-Xavier, Rue Pouliot, Rivière-du-Loup.

**DISTRICT N° 63A — RÉGION N° 5**INSPECTEUR: *M. Jean Thériault***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Gisèle Belzile, École No 2, Saint-Jean-de-Dieu, Rivière-du-Loup.  
 9<sup>e</sup> année: R. M. Saint-Augustin, Couvent Jésus-Marie, Trois-Pistoles, Rivière-du-Loup.  
 10<sup>e</sup> année: R. Sœur Marie-de-Sainte-Madeleine-Postel, Couvent du Saint-Rosaire, Ile Verte, Rivière-du-Loup.  
 11<sup>e</sup> année: R. Sœur Marie-de-Massabielle, Couvent du Saint-Rosaire, Saint-Jean-de-Dieu, Rivière-du-Loup.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Gervaise Rouleau, École No 2, Saint-Jean-de-Dieu, Rivière-du-Loup.  
 9<sup>e</sup> année: Lilianne Dionne, Couvent du Saint-Rosaire, L'Isle Verte, Rivière-du-Loup.  
 10<sup>e</sup> année: Thérèse Soulard, Couvent du Saint-Rosaire, Saint-Jean-de-Dieu, Rivière-du-Loup.  
 11<sup>e</sup> année: Andrée Gagnon, Couvent du Saint-Rosaire, Saint-Jean-de-Dieu, Rivière-du-Loup.

**DISTRICT N° 35 — RÉGION N° 6**INSPECTEUR: *M. Roland Richard***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Rachelle Cormier, École No 3, Aguanish, Saguenay.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Mariette-de-la-Trinité, École Saint-Joseph, Hâvre Saint-Pierre.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Madeleine-des-Anges, École Saint-Joseph, Baie Trinité.  
 11<sup>e</sup> année: Frère Florent Drolet, École Saint-Viateur, Baie Comeau.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Octave Deraps, École No 3, Aguanish, Saguenay.  
 9<sup>e</sup> année: Yvonne Prévereau, École Saint-Joseph, Hâvre Saint-Pierre.  
 10<sup>e</sup> année: Isabelle Boucher, École Saint-Joseph, Baie Trinité, Saguenay.  
 11<sup>e</sup> année: Roland Ayotte, École Saint-Viateur, Baie Comeau.

**DISTRICT N° 64 — RÉGION N° 6**INSPECTEUR: *M. Henri-E. Lavoie***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Célinie, École Sainte-Cécile, Le Bic, Rimouski.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-Jésus, École Sainte-Cécile du Bic, Le Bic, Rimouski.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Romain, École Saint-Rosaire de Saint-Robert, Rimouski.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Sainte-Jeanne-de-l'Eucharistie, École des SS. de la Charité, Rimouski.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Louise Beupré, École Sainte-Cécile, Le Bic, Rimouski.  
 9<sup>e</sup> année: Danielle Couture, École Sainte-Cécile du Bic, Le Bic, Rimouski.  
 10<sup>e</sup> année: Louise Sirois, École Saint-Robert, Rimouski.  
 11<sup>e</sup> année: *Ex-aequo*: Albertine Sirois et Véronique Sirois, École des SS. de la Charité, Rimouski.

**DISTRICT N° 65 — RÉGION N° 6**INSPECTEUR: *M. Lucien Dumas***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-Jésus-Crucifié, Couvent, Lac-des-Aigles, Rimouski.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-Saint-Pierre-Damien, Couvent, Saint-Anaclet, Rimouski.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-Saint-Jean-du-Cénacle, Couvent, Les Hauteurs, Rimouski.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-des-Anges-de-l'Assomption, Couvent, Luceville, Rimouski.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Rita Ouellet, École No 1 (Couvent), Lac-des-Aigles, Rimouski.  
 9<sup>e</sup> année: Nicole Gagnon, École No 1 (Couvent), Saint-Anaclet, Rimouski.  
 10<sup>e</sup> année: Thérèse Boucher, École No 1 (Couvent), Les Hauteurs, Rimouski.  
 11<sup>e</sup> année: Marguerite Perrault, École No 1 (Couvent), Luceville, Rimouski.

**DISTRICT N° 65A — RÉGION N° 6**INSPECTEUR: *M. Julien Boisclair***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Lucille Dufour, École No 9, Saint-Octave, Matane.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Mie Sainte-Marguerite-du-Sacré-Cœur, École No 1, Padoue, Matapédia.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Mie Saint-Pierre-de-Rome, École Supérieure Notre-Dame-de-Lourdes, Mont-Joli, Matane.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Mie Sainte-Rita-de-Jésus, École Supérieure Notre-Dame-de-Lourdes, Mont-Joli, Matane.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Claire Bélanger, École Supérieure Notre-Dame-de-Lourdes, Mont-Joli, Matane.  
 9<sup>e</sup> année: Claudette Pallass, École Supérieure Saint-Rémi, École Price, Matane.  
 10<sup>e</sup> année: Gemma Rioux, École Supérieure Notre-Dame-de-Lourdes, Mont-Joli, Matane.  
 11<sup>e</sup> année: Rollande Dubé, École Supérieure Notre-Dame-de-Lourdes, Mont-Joli, Matane.

**DISTRICT N° 66 — RÉGION N° 6**

INSPECTEUR: *M. Lucien Gagnon*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-la-Miséricorde, Couvent, Les Méchins, Matane.  
 9<sup>e</sup> année: M. de Sainte-Marie, Couvent Bon-Pasteur, Matane.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-Sion, Couvent Bon-Pasteur, Matane.  
 11<sup>e</sup> année: Frère Ls-Clément, École Supérieure Victor-Côté, Matane.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Ginette Guimont, Couvent, Les Méchins, Matane.  
 9<sup>e</sup> année: Solange Bérubé, Couvent, Baie-des-Sables, Matane.  
 10<sup>e</sup> année: Rachelle Tremblay, Couvent Bon-Pasteur, Matane.  
 11<sup>e</sup> année: Louis-Georges Voyer, École Supérieure Victor-Côté, Matane.

**DISTRICT N° 67 — RÉGION N° 6**

INSPECTEUR: *M. Odilon Chabot*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Georgette Rioux, École No 1, Sainte-Paule, Matapédia.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-la-Passion, École Sainte-Ursule, Amqui, Matapédia.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-des-Apôtres, s.s.r., École Supérieure Saint-Rosaire, Val-Brillant, Matapédia.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-Saint-Robert, f.d.j., École Marie-Immaculée, Sayabec, Matapédia.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Louise Michaud, École Marie-de-l'Incarnation, Saint-Léon-le-Grand, Matapédia.  
 9<sup>e</sup> année: Aurora Girard, École Marie-de-l'Incarnation, Saint-Léon-le-Grand, Matapédia.  
 10<sup>e</sup> année: Rachelle Fournier, École Supérieure Saint-Rosaire, Val-Brillant, Matapédia.  
 11<sup>e</sup> année: Josianne Parent, École Supérieure Marie-Immaculée, Sayabec, Matapédia.

**DISTRICT N° 68 — RÉGION N° 6**

INSPECTEUR: *M. Émile Gagnon*

**TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Frère Frumence, s.c., Académie Saint-Jacques, Causapscal.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-Sainte-Hermine, s.r., Couvent du Saint-Rosaire, Albertville, Matapédia.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, s.r., Couvent du Saint-Rosaire, Causapscal, Matapédia.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Éméa Charest, Couvent du Saint-Rosaire, Causapscal, Matapédia.  
 9<sup>e</sup> année: *Ex-aequo*:—Guy Dallaire, École Saint-Edmond, Lac-au-Saumon.  
 —Léontine Charest, Couvent Saint-Rosaire, Causapscal, Matapédia.  
 10<sup>e</sup> année: Jacques Trépanier, Académie Saint-Jacques, Causapscal, Matapédia.

**DISTRICT N° 69 — RÉGION N° 6**INSPECTEUR: *M. Ulric Lapointe***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Lucette Roy, École No 1, Cap-Chat, Gaspé-Nord. **DISTRICT**  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Jeanne-Alberte, École Supérieure Notre-Dame-de-la-Merci, Cap-Chat, Gaspé-Nord.  
 10<sup>e</sup> année: Frère Omer-Louis, Collège, Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé-Nord.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Lucie, École Supérieure Notre-Dame-de-la-Merci, Cap-Chat, Gaspé-Nord.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Isabelle Laflamme, École No 2, Gros-Morne, Gaspé-Nord.  
 9<sup>e</sup> année: Bibiane Côté, École Supérieure Notre-Dame-de-la-Merci, Cap-Chat, Gaspé-Nord.  
 10<sup>e</sup> année: Claudette Chrétien, École Supérieure Notre-Dame-de-la-Mer, Cap-Chat, Gaspé-Nord.  
 11<sup>e</sup> année: Solange Imbeau, École Supérieure Notre-Dame-de-la-Mer, Cap-Chat, Gaspé-Nord.

**DISTRICT N° 70 — RÉGION N° 6**INSPECTEUR: *M. J.-Albert Leblanc***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Marie-Ange Cormier, École No 4, Station-de-New-Richmond.  
 9<sup>e</sup> année: Marie Landry, École No 2, Saint-Omer (Robitaille).  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Marie-du-Cœur-de-Jésus, Couvent du Saint-Rosaire, Bonaventure.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Marie-Claude-Marcel, Académie Notre-Dame, New-Carlisle.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Armand Henry, Couvent, Saint-Elzéar.  
 9<sup>e</sup> année: Henriette Poirier, Couvent des Sœurs de la Charité, Carleton-Centre.  
 10<sup>e</sup> année: Lise Audet, Couvent Sainte-Thérèse, New-Richmond-Centre.  
 11<sup>e</sup> année: Louise Houde, Académie Notre-Dame, New-Carlisle.

**DISTRICT N° 70A — RÉGION N° 6**INSPECTEUR: *M. J.-Albert Côté***TITULAIRES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Sœur Luce-Alma, SS. de la Providence, Académie Saint-Joseph, Chandler, Gaspé-Sud.  
 9<sup>e</sup> année: Sœur Marie-de-Sainte-Thérèse-de-Lisieux, r.s.r., Couvent du Saint-Rosaire, Paspébiac, Bonaventure.  
 10<sup>e</sup> année: Sœur Claire-des-Anges, SS. de la Providence, Académie Saint-Joseph, Chandler, Gaspé-Sud.  
 11<sup>e</sup> année: Sœur Claire-des-Anges, SS. de la Providence, Académie Saint-Joseph, Chandler, Gaspé-Sud.

**ÉLÈVES MÉRITANTS:**

- 7<sup>e</sup> année: Olivette Cayouette, Académie Saint-Joseph, Chandler, Gaspé-Sud.  
 9<sup>e</sup> année: Simone Duguay, Couvent du Saint-Rosaire, Paspébiac, Bonaventure.  
 10<sup>e</sup> année: Marthe Morin, Académie Saint-Joseph, Chandler, Gaspé-Sud.  
 11<sup>e</sup> année: Micheline Daignault, Académie Saint-Joseph, Chandler, Gaspé-Sud.

Félicitations aux heureux récipiendaires et meilleurs vœux pour de nouveaux succès.

ANDRÉ RAYMOND,  
*Chef du Service des Examens officiels.*

# Textes littéraires à étudier

dans les classes primaires supérieures de langue française

*N. B.* — Dans le but de répondre au désir du personnel enseignant des classes supérieures « L'Enseignement primaire » veut bien publier ci-après la liste des textes littéraires choisis par le Comité de Régie du C. E. P. pour l'année scolaire 1953-54.

Les textes anglais demeurent les mêmes. On peut en trouver la liste dans « L'Enseignement primaire » de septembre 1951.

MANUEL: *Lectures littéraires, f.i.c.*

## DIXIÈME ANNÉE

|                        |  | <i>Tome</i> | <i>Page</i> |
|------------------------|--|-------------|-------------|
| 1 — <i>La Fontaine</i> | Le Loup et le Chien . . . . .              | I           | 131         |
| 2 — <i>Mérimée</i>     | L'enlèvement de la redoute . . . . .       | I           | 59          |
| 3 — <i>Michelet</i>    | Mort de Jeanne d'Arc . . . . .             | II          | 94          |
| 4 — <i>Daudet</i>      | La Chèvre de M. Séguin . . . . .           | I           | 41          |
| 5 — <i>Chapais</i>     | Bataille de Carillon . . . . .             | II          | 113         |
| 6 — <i>Hémon</i>       | Les trois voix de M. Chapdelaine . . . . . | I           | 126         |

## ONZIÈME ANNÉE

|                        |                                   |    |     |
|------------------------|-----------------------------------|----|-----|
| 1 — <i>Saint-Simon</i> | Fénelon . . . . .                 | I  | 260 |
| 2 — <i>Flaubert</i>    | Une noce normande . . . . .       | I  | 243 |
| 3 — <i>Veillot</i>     | Louis Veillot à sa sœur . . . . . | II | 16  |
| 4 — <i>Bazin</i>       | Une procession . . . . .          | I  | 260 |
| 5 — <i>Beauchemin</i>  | La cloche de Louisbourg . . . . . | II | 204 |
| 6 — <i>Dinand</i>      | La fenaison . . . . .             | I  | 240 |

## DOUZIÈME ANNÉE

|                         |   |    |     |
|-------------------------|---|----|-----|
| 1 — <i>Corneille</i>    | Le Cid, acte 1 <sup>er</sup> , scènes 3, 4, 5 . . . . .             | II | 207 |
| 2 — <i>Bourdaloue</i>   | La médisance . . . . .  | II | 363 |
| 3 — <i>Hugo</i>         | Sur une tombe . . . . .   | II | 177 |
| 4 — <i>Montalembert</i> | On ne s'attaque pas au Saint-Siège . . . . .                        | II | 427 |
| 5 — <i>Garneau</i>      | La langue française à la Chambre de 1792-93 . . . . .               | II | 417 |
| 6 — <i>Groulx</i>       | L'esprit apostolique des fondateurs de la Nouvelle-France . . . . . | II | 105 |

*N. B.* — Nous n'indiquons que six extraits, pour chaque année du cours, ce nombre étant suffisant pour familiariser les étudiants avec une bonne méthode d'analyse de textes, et les préparer à répondre aux questions qui peuvent être posées sur un texte similaire, non mentionné ci-dessus.

ANDRÉ RAYMOND,  
Chef du Service des Examens officiels.

# Fascicules d'agriculture et de connaissances usuelles

D'intéressants fascicules, conformes au nouveau programme de connaissances usuelles d'agriculture, ont déjà été publiés. La lecture de ces fascicules est obligatoire pour toutes les écoles, urbaines et rurales, et chacun doit être lu à tour de rôle par chaque élève. Les commissions scolaires sont tenues d'en acheter au moins un exemplaire pour chaque groupe de quatre élèves ou fraction de quatre élèves.

À date, les brochures suivantes ont été publiées:

**a) Agriculture, par LOUIS PERRON (50 cents par fascicule):**

En visite chez les Hébert (6<sup>e</sup> année); De la roche au sol (6<sup>e</sup> année); A Ferme-Belle, un dimanche (6<sup>e</sup> année); A travers bois (6<sup>e</sup> année); Jean et ses animaux (6<sup>e</sup> année); Jean et sa ferme (6<sup>e</sup> année); Chacun pour tous (7<sup>e</sup> année, 60 cents); Deux jours à la campagne (7<sup>e</sup> année, 60 cents).

**b) Connaissances usuelles (Frères de l'Instruction Chrétienne, 30 cents par fascicule):**

Le lait (3<sup>e</sup> année); Le sucre (5<sup>e</sup> année); Les trains (5<sup>e</sup> année); Le caoutchouc (5<sup>e</sup> année); La soie (6<sup>e</sup> année); Ponts et tunnels (6<sup>e</sup> année); Bois de construction (7<sup>e</sup> année); L'aviation (7<sup>e</sup> année); Les oiseaux, nos amis (4<sup>e</sup> année, THIBEAUDEAU, 60 cents); Les arbres de ton voisinage (5<sup>e</sup> année, THIBEAUDEAU, 60 cents).

Les titulaires qui ne possèdent pas dans la bibliothèque de leur école l'un ou l'autre des fascicules ci-dessus, sont priés de demander à la commission scolaire de leur fournir le nombre requis.

*Le Surintendant de l'Instruction publique,*

O.-J. DÉSAULNIERS.

# Sur les routes d'Haïti

par

*Jean-Charles Magnan.*

C'est le titre sans prétention d'un intéressant récit de voyage aux Antilles, de Jean-Charles Magnan, édité par la Maison Fides, de Montréal. Volume de près de 200 pages, orné d'une esquisse géographique d'Haïti, d'une couverture en couleur, de 64 photos inédites des meilleurs photographes haïtiens, cet ouvrage constitue vraiment une réalisation typographique de tout premier ordre.

Le voyage se fait par grandes étapes: Montréal, New-York, La Virginie, la Floride, les Iles Bahama, la Jamaïque et enfin l'île enchantée d'Haïti.

L'auteur, comme dans une conversation familière, nous parle de son voyage tel que ça se passe et tel que cela se présente, c'est-à-dire comme cela arrive, sur la rue, en bateau ou en chemin de fer, dans la vie ordinaire. Petite mine précieuse, souvent amusante et chargée de détails d'érudition sur un nombre de sujets variés et remplis d'intérêt. Sans en avoir l'air, ce volume forme un tout, comme une mosaïque représentant le paysage naturel et humain de ce merveilleux pays des Antilles.

Entre les lignes, on sent vibrer, ici et là, un profond amour pour Haïti en même temps qu'une grande admiration pour ce petit peuple haïtien qui se rapproche tant du nôtre par sa foi religieuse, son attachement au sol et ses luttes pour la liberté. Quant aux souvenirs personnels, aux anecdotes, aux incidents humoristiques du voyage, le lecteur en goûtera sûrement le charme et les enseignements.

*Sur les routes d'Haïti*, volume de 187 pages, 64 photos, hors-texte. Format 6½ x 9¼ pouces, en vente partout et à *Fides*, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal, au prix de \$3.00 (par la poste \$3.10).

(Service de Presse Fides)